LE DEVOIR

fais ce que dois

LES VOYAGES hone HONE Permis: 50178
1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué
845-8221
Les spécialistes des voyages en EUROPE

Vol. LXIX - No 116 | Très chaud et humide. Max. 29 | Montréal, samedi 21 mai 1977 | Férie | 25 CENTS

Trudeau: l'adversaire, c'est Québec

par Lise Bissonnette

A la onzième heure d'une campagne jusque-là plus que prudente pour les élections partielles qui auront lieu dans cinq comtés du Québec mardi, le chef du Parti libéral du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est décidé à baisser la visière et à identifier clairement "le gouvernement provincial" du Québec comme l'adversaire réel dans cette lutte, toute fédérale qu'elle soit.

Réchauffé par une journée de tournée à travers la moiteur torride des comtés de Terrebonne et de Verdun, le premier ministre s'est enfin piqué au jeu à la dernière phrase de son dernier discours. "Il est très important que nous sortions le vote mardi, a-t-il lancé à quelque 200 partisans littéralement empilés dans le quartier général libéral de Verdun. C'est extrêmement important, à la face du pays, à la face de ceux que nous combattons dans cette province, le gouvernement provincial, à la face de tous ceux qui ont voté péquiste le 15 novembre dernier".

C'était la première fois que M. Trudeau, qui a toujours voulu s'inscrire en faux contre la tentation d'interpréter les élections partielles comme un "mini-référendum", décrivait si clairement l'enjeu à ses partisans. Ceux-ci lui avaient cependant soufflé la partition sur sa route toute la journée, entonnant "O Canada" ici et là, ou lançant en guise de bravo "Le Canada, c'est mon pays", "Vive le Canada" et autres professions de foi vivace.

La veille, lors d'une tournée semblable dans les deux comtés québécois de Louis-Hébert et de Langelier, il avait commencé à effleurer le sujet en affirmant qu'il faisait exceptionnellement campagne lui-même pour ces élections partielles car des résultats négatifs pourraient être perçus, ailleurs au pays, comme un "plébiscite" contre lui ou son parti.

Son entourage ne semblait guère surpris de cette "sortie" hier, si différente de la stratégie adoptée depuis l'annonce du scrutin. "C'est que le parti est maintenant confiant de remporter la victoire dans les cinq comtés", d'expliquer un organisateur. Même dans Témiscamingue, le comté foncièrement créditiste que les sondages laissaient il y a une semaine au fils de l'ex-leader Réal Caouette, on croit pouvoir arracher la partie au fil d'arrivée et c'est pourquoi M. Trudeau y fera un saut ce soir, prêtant son concours à une soirée bavaroise, à Rouyn.

La tournée montréalaise de M. Trudeau n'avait cependant pas commencé comme un pugilat électoral hier matin, sur les pelouses de l'hôtel de ville de Repentigny ou dans le salon du club de golf de Mascouche. Cela tenait plutôt de la noce de village, des cérémonies scolaires de remise des prix, ou encore de l'hommage ému à quelque jubilaire.

Évoquant ses souvenirs d'enfance en compagnie du barbier qui lui rasait presque le crâne aux premiers beaux jours de l'été, citant très élégamment Sacha Guitry ("Ah, si c'est ça la liberté, nous étions libres, j'ai traversé le monde en équilibre...) appelant tous et chacun aux grandes fraternités au-delà des partis, M. Trudeau avait l'air de vouloir transformer les séances en récitals poétiques, à la grande joie des convertis qui l'écoutaient.

A la fin de son bref passage à Mascouche cependant, le ministre des Approvisionnements et services, M. Jean-Pierre Goyer, qui l'accompagnait sur les tribunes, crut bon de donner le signal des discussions sérieuses. Au cours de ses récentes tournées électorales, a-t-il affirmé, il a "décelé une certaine inquiétude, une certaine crainte sur le plan politique, la recherche d'une police d'assurance, d'un garde-fou pour la protection des droits et des libertés individuelles au Québec" où, selon lui, ces droits et libertés sont actuellement plus en danger qu'ailleurs au Canada.

Devenu aussitôt l'attraction de la presse, M. Goyer a un peu plus tard lié directement ses craintes au projet de loi linguistique actuellement défendu par le gouvernement du Québec, dont les aspects "coercitifs" l'inquiètent assez.

Voir page 6: Trudeau

au sommaire

- En procédant par étapes, Burns voudrait bâtir un véritable code électoral — *page 2*
- Réunion secrète des patrons en vue du sommet de Charlevoix — *page 3*
- Le sommet de Pointe-au-Pic: un éditorial de Claude Ryan
- La "politique intérieure" du PQ: une collaboration spéciale de Gérard Bergeron — *page 4*
- Les partielles du 24 mai: un profil des cinq comtés — *page 10*
- Lundi, 23 mai, LE DEVOIR ne paraîtra pas. Les bureaux de la Rédaction seront toutefois accessibles à compter de 14 heures.

Mondale avertit Vorster

Pretoria doit mettre fin à l'apartheid

VIENNE (d'après AP et Reuter) — Le vice-président américain, M. Walter Mondale, a déclaré hier qu'il a signifié à M. John Vorster, premier ministre sud-africain, que les États-Unis refuseront de défendre l'Afrique du Sud, si le sort des Noirs de ce pays n'est pas amélioré.

M. Mondale a précisé au cours d'une conférence de presse, que son interlocuteur a accepté de discuter pendant deux jours à Vienne des modalités d'accession de la majorité noire au pouvoir en Rhodésie et en Namibie (Sud-Ouest africain) mais qu'il a défendu avec obstination la politique d'apartheid sud-africaine.

"Nous espérons que les Sud-Africains ne s'illusionneront pas sur le fait que les États-Unis interviendraient en dernier recours pour sauver l'Afrique du Sud des conséquences de la politique qu'elle poursuit, a-t-il ajouté, car nous n'agirons pas ainsi".

Tout en admettant que "ce fut difficile par moments", Mondale a déclaré que ses entretiens avec M. Vorster avaient conservé une "courtoisie fondamentale" et que les États-Unis en espéraient des progrès pour la population noire d'Afrique du Sud.

M. Vorster, a-t-il dit, a accepté de soutenir l'initiative anglo-américaine visant à assurer l'accès de la Namibie à l'indépendance et l'arrivée de la majorité noire au pouvoir en Rhodésie, d'ici 1978.

"Le point de vue que le président désirait que j'expose est que des progrès sont nécessaires sur trois problèmes: un régime majoritaire en Rhodésie ainsi qu'en Namibie et une transformation progressive de la société sud-africaine, dans le même but".

Le vice-président a déclaré qu'il avait fait ressortir à son interlocuteur qu'aux États-Unis, le problème de l'amélioration du sort des Noirs avait été traité avec succès par une amélioration de la législation sur les droits civiques. "Il s'est produit une transformation dans la société américaine dont nous sommes très fiers, a-t-il dit. Elle intéresse non seulement notre vie intérieure, mais aussi notre politique étrangère.

"Nous ne pouvons pas accepter, et encore moins défendre, les gouvernements qui repoussent le principe fondamental de droits de l'homme intégraux, de possibilités économiques et de participation politique pour tous leurs citoyens, quelles que soient leurs races".

M. Mondale a ajouté qu'il avait informé M. Vorster que l'administration Carter avait modifié la proposition de M. Henry Kissinger, ancien secrétaire d'État américain, tendant à la création d'un fonds pour la Rhodésie — ou le Zimbabwe, comme certains Africains l'appellent. "Au lieu d'être un fonds destiné à permettre aux colons blancs de Rhodésie de partir, nous voulons en faire un fonds de développement. Le nouveau fonds, a ajouté M. Mondale, "contribuera à édifier une économie forte, qui encouragera un maintien de la participation de la population blanche dans un Zimbabwe indépendant".

M. Mondale a lancé un avertissement: "L'Afrique du Sud ne doit entretenir aucune illusion sur l'intervention des États-Unis pour la sauver des conséquences de sa politique raciale. Nous ne le ferons pas. Si la politique sud-africaine d'apartheid n'est pas abolie, a-t-il ajouté, il n'est pas impossible que les positions des deux pays divergent à ce point qu'elles entrent en conflit".

Le vice-président américain a dit avoir évoqué avec M. Vorster certains aspects de la politique d'Apartheid — les "pass laws" notamment, limitant la liberté de mouvement des Noirs et la détention de prisonniers politiques — jugés inadmissibles par les États-Unis.

Le déferlement de violence en Afrique australe est aux yeux des dirigeants américains la conséquence directe de la politique de discrimination et l'absence de droits politiques de millions d'Africains.

Les États-Unis sont partisans de l'adoption du suffrage universel. Si aucun progrès n'intervient en Afrique du Sud même sur la question de l'apartheid, "la pression des événements internationaux" con-

Voir page 6: Pretoria





Le vice-président Walter Mondale et le premier ministre sud-africain John Vorster ont commenté dans des conférences de presse séparées le résultat de leurs entretiens de Vienne. (Téléphoto AP)

Le fédéralisme ne se mesure pas avec des chiffres

par Michel Nadeau

Il n'est pas possible de jauger de la valeur du cadre fédéral par une analyse coûts/bénéfices tant qu'on ne connaîtra pas mieux les avantages et les inconvénients de la formule de rechange, la souveraineté-association.

Les "latitudes" qu'offre l'indépendance permettront-elles aux Québécois de trouver de meilleures solutions aux problèmes de l'économie québécoise que l'engagement actuel dans la structure fédérale?

Telle est la question que lancent trois économistes MM. Pierre Fortin de l'université Laval, Gilles Paquet de l'université Carleton et Yves Rabeau de l'université de Montréal dans le cadre d'une analyse des "Coûts et bénéfices de l'appartenance du Québec à la Confédération canadienne".

Les trois experts constatent que plusieurs "grandes politiques nationales" établies par Ottawa ont eu des effets négatifs certains sur l'économie québécoise. Reste à savoir maintenant si "la bureaucratie fédérale" acceptera de régionaliser ses politiques ou si les transformations qui suivraient l'indépendance n'apporteraient pas finalement de meilleurs remèdes aux maux du Québec?

Réalisée pour le compte de Radio-Canada, l'analyse des trois économistes sera rendue publique et commentée aujourd'hui au cours de l'émission "L'éco-

Voir page 6: Fédéralisme

Ententes avec le MEER

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Malgré le froid qu'avaient jeté certaines déclarations récentes du ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, Québec et Ottawa en sont venus à un premier accord de principe pour le renouvellement des ententes auxiliaires à l'entente cadre Canada-Québec de 1974.

Ce premier accord de principe porte sur trois des six ententes en cause, en fait les trois plus importantes financièrement: accès aux ressources forestières, développement de l'agriculture et axes routiers prioritaires.

C'est ce qu'a indiqué hier à l'Assemblée nationale le ministre d'État à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, qui avait la veille rencontré à Ottawa le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard responsable au niveau fédéral de l'application de ces ententes.

Le Québec dans ce dossier avait proposé au fédéral le renouvellement de cinq ententes: axes routiers prioritaires, déve-

Voir page 6: Ententes

Condamnant les groupuscules d'extrême-gauche

La CSN incite tous ses membres à édifier un socialisme québécois



par Louis-Gilles Francoeur

Quittant résolument le terrain des grands objectifs théoriques exposés dans les rapports moraux des précédents congrès, l'exécutif de la CSN proposera dès ce matin aux délégués de cette centrale une praxis syndicale axée sur la définition d'un socialisme québécois, dont l'implantation se fera par une série de gains recherchés par le mouvement ouvrier.

Le projet, précise les objectifs à long terme de la CSN et le sens de sa démarche face à des situations concrètes comme le référendum sur l'indépendance et le sommet économique de la semaine prochaine, met de l'avant une stratégie basée sur l'autonomie du mouvement syndical, actuellement menacés par l'infiltration des groupuscules d'extrême-gauche.

Le rapport moral présenté ce matin aux 1,200 délégués du congrès d'orientation de la SCN innove sur deux points.

D'abord, contrairement à la tradition, il est signé par tous les membres de l'exécutif au lieu du seul président. En ce sens, il reflète le nouveau style de direction collégiale instauré à la CSN depuis un an.

D'autre part, il aborde pour la première fois de façon ouverte, voire brutale, le problème posé par la présence au sein de la CSN de nombreux éléments maoïstes et trotskystes, qui tentent d'orienter la centrale en fonction des objectifs de leurs mouvements politiques respectifs.

Réaffirmant la nécessité pour les organisations syndicales de se démarquer autant des visées politiques de la droite que de celles de l'extrême-gauche, le rapport moral de l'exécutif établit une différence fondamentale entre sa stratégie exprimée en termes concrets et celle des groupes d'extrême-gauche, dont le radicalisme engendre la démobilisation des syndiqués.

Pour les dirigeants de la CSN, groupuscules, "dont les objectifs connus vont de la création d'un parti de travailleurs à la révolution armée, en passant par un parti révolutionnaire, tentent d'influencer systématiquement nos débats et nos actions. Leurs comportements nous surprennent et parfois nous agressent".

Leur implantation dans les syndicats et en particulier à la CSN tient fondamentalement, selon l'exécutif, à l'absence de parti socialiste ou révolutionnaire au Québec et au fait que le mouvement syndical a constitué depuis plusieurs années la véritable opposition aux pouvoirs en place.

"Loin de nous l'idée de dénoncer un militant parce qu'il se dit communiste — car la CSN a toujours été la première à défendre la liberté de parole, d'opinion et d'action politique, ajoute le rapport d'orientation. C'est leur pratique syndicale, leurs positions dans les organisations syndicales qu'il faut dénoncer; mais il faut aussi rappeler à ces militants qu'il n'ont pas le droit d'affaiblir les organisations syndicales que les travailleurs ont bâti si péniblement et qui sont leur seul moyen·

Voir page 6: CSN

retenez notre édition spéciale

sur le

TRANSPORT

le mercredi 25 mai prochain

commandez vos copies supplémentaires maintenant

Stanké

Un éditeur décidément pas comme les autres

un roman à la dimension du Québec

Roch Carrier

Il n'y a pas de pays sans grand-père



En procédant par étapes

Burns voudrait bâtir un véritable code électoral

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Des projets de loi tels celui sur le financement des partis politiques et celui sur les référendums ne sont en fait que deux des chapitres d'un véritable code électoral que souhaite établir le ministre d'État à la réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns.

C'est dans cette perspective que celui-ci a situé son action alors qu'il expliquait à quelques journalistes, hier, certaines de ses intentions à l'égard de la réforme électorale. Il a assuré que ces deux projets de loi constitueront pour lui une priorité au cours des prochains mois.

Le projet de loi sur le financement des partis politiques dont l'étude commencera à la fin du mois, sera tout probablement adopté d'ici la fin de la session. Le projet sur les référendums ne sera étudié qu'à l'automne, et il est même douteux qu'il puisse être rendu public avant le début des vacances parlementaires d'été, comme l'a souhaité déjà le premier ministre, M. René Lévesque. Tout au plus, un Livre blanc sur cette question pourrait-il être déposé à l'Assemblée nationale.

Selon M. Burns, ces deux mesures législatives ont un certain nombre de liens avec la loi électorale déjà existante, et pour assurer une certaine cohérence entre toutes ces lois, il dit vouloir en arriver à doter le Québec d'un véritable code électoral. Les principaux chapitres de ce code qu'il envisage pourraient être les élections, le financement des partis politiques, les référendums et les plébicistes et les élections scolaires et municipales.

Pour l'instant, c'est morceau par morceau que M. Burns construit ce code. Ainsi, le projet de loi sur le financement des partis politiques fait référence à la loi électorale, et ne tient pas compte du financement des campagnes que mèneront les partis politiques lors d'un référendum. Cette question ne sera traitée que dans la loi sur les référendums. On peut imaginer que dans un code électoral, toutes les questions relatives au financement des partis politiques et des campagnes électorales seront regroupées dans un même chapitre.

"On ne peut se rendre compte de l'efficacité d'une loi comme celle sur le financement des partis politiques qu'à l'usage", note M. Burns, qui laisse ainsi entendre qu'une fois adopté, le bill 2 pourra être amendé selon les besoins. D'ailleurs il indique que déjà il se prépare à apporter plusieurs modifications techniques à ce projet de loi. D'autres changements pourront aussi être apportés pendant son étude en deuxième lecture. Notons qu'un avis a été demandé à la Commission des droits de la personne, l'Opposition craignant que certaines dispositions de ce projet n'aillent à l'encontre du droit d'association reconnu par la Charte des droits et libertés de la personne.

Le projet de loi sur les référendums introduira plusieurs dispositions que M. Burns qualifie pour sa part de "révolutionnaires". Il donne en exemple le droit qui serait accordé aux citoyens de demander la tenue d'un référendum sur une question donnée comme cela se pratique en certains États des États-Unis.

Le ministre d'État à la réforme électorale et parlementaire insiste également sur le fait que cette loi sera la "loi des référendums" et non la "loi du référendum". Elle ne visera pas seulement à permettre la tenue d'un référendum sur la seule question de l'avenir constitutionnel du Québec, mais sur une foule de sujets où il est normal que l'on consulte la population. Il donne en exemple l'avortement, l'euthanasie, bref des questions qui mettent en cause des principes importants.

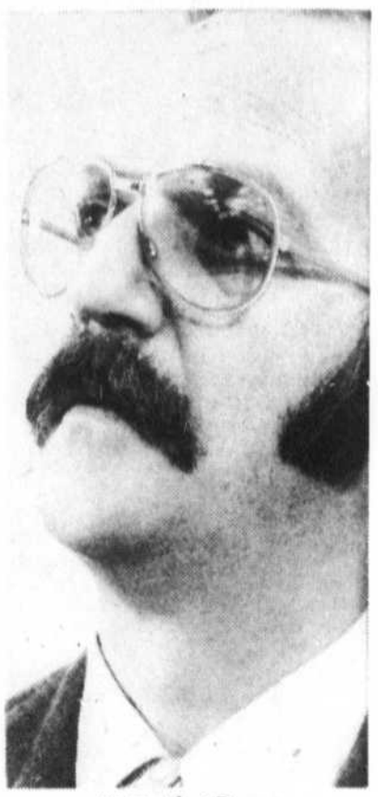
Il s'agira d'une loi qui sera faite pour l'ensemble des Québécois et non pour le PQ, note M. Burns qui croit même qu'il aura à affronter certains membres du gouvernement pour que ce projet de loi n'ait aucun caractère partisan. Selon lui, une telle loi ne peut être faite à une seule fin spécifique. C'est une question de crédibilité, dit-il.

Sur la question des référendums, M. Burns reconnaît par ailleurs que dans le cadre constitutionnel actuel, le Québec ne pourra tenir que des référendums de nature consultative. Il se dit d'accord sur cela avec l'opinion exprimée par le juriste Gérald Beaudoin. C'est en ce sens que le gouvernement a déjà souligné qu'il ne se sentirait pas obligé de démissionner en cas d'échec lors du référendum sur la souveraineté-association.

Le ministre reconnaît par ailleurs qu'un référendum a toujours une influence sur un gouvernement. Il y a une sorte d'obligation morale à respecter le résultat d'un référendum, a-t-il noté.

Un autre aspect du référendum est le plébiscite. À ce porpos, M. Burns, sans indiquer si le projet de loi sur les référendums aura des dispositions à cet égard, souligne qu'il pourrait y avoir intérêt à permettre au Québec la tenue de plébicistes.

De même, il pense à introduire un droit de rappel des députés. "Il n'est pas vrai que parce qu'un député est élu pour quatre ans ses électeurs doivent le supporter pendant quatre ans", dit-il.



M. Robert Burns

L'élection de Terrebonne

Le Congrès juif accuse, Roger Delorme nie

Se disant consterné par l'appui donné par le directeur du DEVOIR à la candidature de M. Roger Delorme dans Terrebonne, le président du Congrès juif canadien, M. W. Schwartzben, a fait parvenir à M. Claude Ryan, hier, une lettre dans laquelle, au nom de la communauté juive, il dénonce une fois de plus les sentiments antisémistes et racistes dont M. Delorme aurait fait preuve à l'occasion d'une interview accordée au Journal de Montréal le 27 janvier 1975. Mais rejoint au téléphone par LE DEVOIR, M. Delorme s'est empressé de nier certains propos que lui attribuait cet article et a tenu à affirmer qu'il a "toujours été un adversaire acharné de toute forme de racisme et a toujours combattu les préjugés quels qu'ils soient et de quelque façon qu'ils se manifestent".

Dans l'article du Journal de Montréal, dont M. Schwartzben nous a adressé copie, on pouvait lire les propos suivants, attribués à M. Delorme à partir d'un volume que celui-ci, selon le journaliste, s'apprêtait à publier à l'époque mais qui de fait n'a jamais vu le jour:

"Moins d'un million de Juifs ont été tués par les Nazis avant et durant la Seconde guerre mondiale. Bien qu'il ait été ramené à quatre millions, le chiffre qui a généralement cours est de six millions. Cela n'efface pas l'ignominie des crimes hitlériens, précise M. Delorme, qui fait observer néanmoins que les chiffres ont été sciemment galvaudés pour attirer la sympathie du monde sur la cause sioniste et pour amoindrir les effets des condamnations des actes israéliens. On n'efface pas une injustice en en commettant une autre tout aussi grande".

Toujours dans cet article du Journal de Montréal, le journaliste Normand Finn attribuait en outre à M. Delorme les propos que voici:

"Les Juifs provoquent eux-mêmes des vagues d'antisémitisme pour les raisons précédemment mentionnées. Le "Journal d'Ann Frank," conçu dans le but de tirer la larme à l'oeil, est un faux. Il s'agit d'une oeuvre construite de toutes pièces par le romancier juif Meyer Levine".

Or, dans l'entretien qu'il a accordé hier au DEVOIR, M. Delorme a soutenu qu'il n'a "jamais, au grand jamais, signé ni directement ni indirectement, ni même endossé les propos qui lui sont attribués dans cet article". Le journaliste qui l'interviewait, a précisé M. Delorme, lui parla alors des écrits d'un certain Paul Rossignier, qui avait publié des assertions semblables, ainsi que d'un feuillet intitulé "Did Six Million Jews Really Die?" qui circulait à l'époque. Mais M. Delorme affirme qu'il n'a jamais souscrit à ces affirmations. Se disant un adversaire résolu de toute forme de xénophobie et de racisme, M. Delorme ajoute qu'il a combattu cet état d'âme tout au long de sa carrière journalistique et qu'il continuera à le combattre.

M. Delorme a de plus rappelé que dans une lettre récente au chef du Parti progressiste-conservateur, M. Joe Clark, il a formellement exprimé son adhésion aux grandes lignes de la politique étrangère du Parti, y compris au droit fondamental d'Israël à l'existence comme État indépendant et au rejet de toute forme d'antisémitisme et de racisme.

Pour débattre le projet de loi no 1

Les membres de l'Assemblée nationale devront peut-être sortir du Parlement

QUÉBEC (par B. Descôteaux) — Si le débat sur le projet de Charte de la langue française se prolonge au-delà du 15 juillet, les membres de l'Assemblée nationale devront alors déménager leurs pénates hors du Salon vert pour siéger à l'extérieur du Parlement.

Les travaux de rénovation qui doivent être effectués à ce que déjà on appelait le "Salon de la race" sous d'autres gouvernements motiveront ce déménagement, lequel constituera une première dans les annales parlementaires québécoises.

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Robert Burns, a indiqué hier à un groupe de journalistes que ces travaux de rénovation à l'édifice presque centenaire du Parlement rendraient pratiquement impossible la poursuite des travaux parlementaires au Salon vert.

Le déménagement prévu à l'amphithéâtre de l'édifice G sera aussi rendu nécessaire par la volonté du gouvernement de faire adopter le projet de loi sur la langue avant l'ajournement d'été de la session. Malgré toutes les prévisions optimistes ou pessimistes sur la durée de ce débat, des dispositions ont déjà été prises pour assurer l'enregistrement des débats à cet endroit.

Il faut noter que le débat sur ce projet de loi ne commencera que tout probablement le 7 juin, à moins que l'Opposition ne donne son accord pour que la commission parlementaire qui entendra les mémoires sur ce projet de loi ne siège avant cette date. Après les auditions de cette commission parlementaire, ce sera le débat en deuxième lecture. Ce sera alors le moment pour l'Opposition d'entreprendre un "filibuster" si elle veut retarder l'adoption du projet de loi et montrer ainsi son désaccord. Ce sera aussi en deuxième lecture que le gouvernement pourra apporter des amendements à son projet de loi. Puis ce sera l'étude en troisième lecture. Il est donc assuré que l'adoption du projet de loi ne pourra se faire avant le 15 juillet.

À ce sujet, M. Burns assure qu'il n'a pas l'intention, du moins pour l'instant, d'utiliser le baillon pour mettre fin à ce débat, si bien que c'est l'Opposition qui décidera à quel moment la loi sera adoptée.

Le leader parlementaire croit par ailleurs qu'il sera possible d'en venir à une entente avec l'Opposition pour assurer la télédiffusion des travaux de la commission parlementaire chargée d'entendre les mémoires.

Pendant que se poursuivra le débat sur la langue, l'Assemblée nationale aura aussi à procéder à l'étude de quelques autres projets de loi d'importance. M. Burns prévoit que l'étude des crédits prendra fin d'ici deux semaines. On mettra alors l'accent sur l'étude du projet de loi no 2 sur le financement des partis politiques, ainsi que sur deux autres projets non encore déposés: l'un proposera de porter à $500 la limite maximum des causes pouvant être instruites devant la Cour des petites créances, l'autre aura trait à l'amélioration des conditions de vie des handicapés. Il y aura aussi l'étude d'une série de projets de loi de moindre importance.

M. Burns prévoit que la session reprendra ses travaux, après l'ajournement d'été, à la mi-septembre. Ainsi, les parlementaires québécois auront droit aux vacances les plus courtes dans les annales parlementaires.

Québec se dit prêt à négocier avec Ottawa avant la tenue du référendum

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Contrairement à ce que plusieurs de ses porte-parole ont déjà laissé entendre à maintes reprises au cours des derniers mois, le gouvernement québécois semble maintenant disposé à entreprendre des négociations constitutionnelles avec le reste du Canada avant la tenue du référendum.

C'est du moins ce qu'a clairement affirmé hier le ministre des Affaires intergouvernementales et principal responsable de ce dossier, M. CLaude Morin, alors qu'il s'adressait à une quinzaine de journalistes du Canada anglais venus s'informer, à Québec, des intentions réelles de l'équipe péquiste.

Ces négociations, a toutefois précisé le ministre, ne sauraient cependant avoir lieu avant que le Québec ait précisé le contenu exact de sa formule de souveraineté-association, si bien qu'il faut comprendre que, dans l'esprit du gouvernement québécois, ces éventuelles discussions ne pourraient avoir comme base les textes constitutionnels actuels.

Ce que M. Morin envisage plutôt, c'est d'abord de terminer et de rendre publics les travaux préparatoires qu'une équipe de son ministère a déjà entrepris il y a quelques mois et qui, selon certaines sources, seraient passablement avancés; ensuite, il inviterait le reste du pays à négocier l'ensemble de la proposition québécoise.

Ces précisions rejoignent pour l'essentiel des propos tenus plus tôt cette semaine, à l'Assemblée nationale, par M. René Lévesque et qui n'ont que très peu retenu l'attention dans l'opinion.

Ainsi, le premier ministre, qui était interrogé par l'Opposition libérale sur la possibilité d'amorcer des négociations avant le référendum, avait répondu ce qui suit:

"Il n'est jamais exclu, sur la base de notre option, une fois bien définie et une fois proposée clairement à l'ensemble du Canada, qu'on accepte de la négocier avant un référendum dans le sens de se mettre au courant. S'ils veulent en parler sérieusement, je suis parfaitement d'accord. Ce qu'on ne fera pas, c'est du rafistolage systématique dans le maquis fédéral-provincial."

M. Lévesque a ajouté, en réponse cette fois aux questions du chef de l'Union Nationale, que cette ouverture excluait toute participation formelle aux éventuelles conférences destinées à tisser un nouveau lien fédéral à partir de modifications à la constitution actuelle.

Ainsi, a-t-il précisé, le gouvernement ne compte déléguer que des observateurs à la conférence intitulée "Destinée Canada" qui réunira, sous les auspices de l'Université York de Toronto, à la fin du mois de juin, plus de 200 citoyens éminents de l'ensemble du pays.

Hier, M. Morin s'est refusé à dévoiler tout détail supplémentaire sur le contenu de la position québécoise, que ses auditeurs, dont en particulier Mlle Judy Lamarsh, ont d'ailleurs qualifiée de "stratégie pure et simple", indiquant simplement que ces éventuelles négociations pourraient prendre place dans le cadre classique des conférences fédérales-provinciales ou encore, préférablement, dans celui d'une rencontre au sommet entre représentants du Québec et du Canada anglais.

Interrogé par ailleurs sur le type d'association que le Québec serait disposé à négocier avec le reste du Canada, M. Morin a précisé "que les politiques monétaire, douanière, et de défense, et peut-être quelques autres pourraient être élaborées en commun".

Il a de plus répété que l'objectif de son gouvernement n'était pas de détruire le Canada mais bien de "détruire la dépendance politique du Québec à l'intérieur du système fédéral actuel".

"Nous sommes beaucoup plus pragmatiques que vous ne le croyez généralement. Notre intention n'est absolument pas de couper le Canada en deux mais bien de définir un nouveau cadre politique pour l'ensemble du pays", a-t-il ajouté.

M. Morin a indiqué qu'un Québec souverain acquiescera à la libre circulation des biens et des personnes entre l'Ontario et les Maritimes mais "que le Canada devra concéder quelque chose en retour".

Signalons de plus que le ministre s'est permis de donner un cours d'histoire politique à ses auditeurs en leur rappelant le "malentendu fondamental" qui, selon lui, est à la source même de la Confédération actuelle. "En 1867, a-t-il dit, les Canadiens anglais ont voulu créer le Canada pour se doter d'un gouvernement central fort alors que les Canadiens français, pour leur part, croyaient plutôt que le gouvernement fédéral allait protéger l'autonomie provinciale."

Il a ajouté que les divers gouvernements provinciaux depuis au moins une trentaine d'années tentent par tous les moyens de retrouver cette autonomie et que le gouvernement fédéral a toujours réagi avec 10 ans ou 15 ans de retard devant les demandes québécoises.

Il a donné en exemple l'adoption de la loi sur les langues officielles et le programme de bilinguisation qui l'a suivie. Tout cela, selon lui, aurait été fort acceptable en 1935 mais était devenu complètement dépassé en 1968, au moment où le premier ministre Pierre Elliott Trudeau en pilota l'adoption.

M. Morin a enfin soutenu que les Québécois avaient davantage réfléchi que les Canadiens anglais à l'avenir politique et constitutionnel du pays au cours des 10 ou 15 dernières années et qu'il serait peut-être temps, maintenant que le gouvernement du Québec a une option claire à présenter, de retourner la sempiternelle question et de demander à son tour "What does Canada want?"

Semaine de l'Âge d'or

QUÉBEC (PC) — La Semaine du 22 au 28 mai sera la Semaine de l'Âge d'Or au Québec.

La proclamation en a été faite vendredi à l'Assemblée nationale par le leader parlementaire du gouvernement, M. Robert Burns.

"Pendant cette semaine, nous penserons un peu plus et un peu mieux aux citoyens qui sont parmi les plus méritants de notre société", a dit M. Burns.

La proclamation a été approuvée par les députés de l'Opposition, dont MM. Gérard-D. Lévesque au nom du Parti libéral, et Yvon Brochu, au nom de l'Union nationale.

OGILVY

Surveillez les cartes oranges!

Elles vous guideront vers des aubaines-vacances.

Sur chaque plancher,

des rabais de 20%, 30% et 50% sur:

- meubles • vêtements
- souliers • tissus à la verge
- accessoires pour la maison
- cadeaux

Nous en avons tout un choix; surveillez les cartes oranges!

(Il y en aura également à Fairview et Anjou)

OGILVY



Forêts fermées au public

QUEBEC (PC) — Toutes les opérations forestières ont cessé hier dans un vaste secteur de l'ouest du Québec où le ministère des Terres et Forêts a décrété la fermeture des forêts à cause du danger d'incendie.

En plus des compagnies forestières, cette interdiction touche également des milliers de campeurs, villégiateurs et pêcheurs qui s'apprêtaient à profiter du long week-end, pour se rendre en forêt.

Cette mesure qui s'ajoute à l'interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert annoncée plus tôt cette semaine, sera en vigueur jusqu'à nouvel ordre dans le territoire délimité, à l'ouest, par la frontière de l'Ontario, au sud, par le fleuve Saint-Laurent, à l'est, par la rivière Saguenay, et au nord, par la route 167 conduisant de Saint-Félicien à Chibougamau et le 50e parallèle.

Un porte-parole du ministère des Terres et Forêts a déclaré que cette mesure exceptionnelle avait été rendue nécessaire en raison de l'état d'extrême sécheresse du sous-bois.

Tous les parcs provinciaux situés dans ce territoire sont également fermés, à l'exception du Parc des Laurentides, au nord de Québec.

Les résidents et les gens qui se rendent à leur résidence permanente d'été ou à leur maison de villégiature ne sont pas visés par cette interdiction. Cependant, ces personnes ne pourront s'éloigner de leur propriété.

Quant à la circulation en forêt sur les routes provinciales et municipales, le porte-parole a déclaré qu'elle était "tolérée".

Vendredi, 72 feux étaient encore en activité au Québec.



Il y a à peine deux semaines c'était la sécheresse en Saskatchewan. Maintenant, les champs sont inondés. Les cultivateurs s'en réjouissent, même si les pluies torrentielles des jours derniers ont arrêté les travaux d'ensemencement. (Téléphoto CP)

En vue du sommet économique

Une quarantaine de patrons tiennent une réunion secrète

par Michel Vastel

Une quarantaine de patrons, qui feront partie de la délégation des milieux d'affaires au sommet de Charlevoix, se sont rencontrés en secret hier matin dans un hôtel de la métropole. Les huits hommes d'affaires à qui LE DEVOIR a pu arracher hier soir quelques confidences sur cette réunion ont déclaré qu'il s'agissait d'un premier contact mais "qu'il y en aura d'autres tout au long du sommet".

En effet, un groupe de travail restreint aurait été formé qui devra se réunir, notamment dans la nuit de mardi à mercredi, pour analyser le discours du premier ministre et des trois chefs syndicaux, et ainsi raffiner la stratégie de la délégation patronale.

Même s'il est très prématuré de parler de "front commun patronal" pour le sommet de Charlevoix, le gouvernement pourra compter cette réunion au nombre des succès du sommet. C'est en effet la première fois que se réunissent dans une même salle des hommes aussi différents que des grands patrons comme Paul Desmarais, Sam Steinberg, Alex Hamilton ou Germain Perreault, et des entrepreneurs plus modestes, membres du Conseil des hommes d'affaires québécois, par exemple et qui ne cachent pas leur sympathie pour le Parti Québécois.

Comme le confiait justement l'un de ceux-ci au DEVOIR: "Même si nous sommes loin de partager les mêmes points de vue, nous oeuvrons dans le même milieu, nous avons des choses en commun: on ne peut tout de même pas se fermer la porte."

C'est donc la première fois que toutes les organisations patronales, le Conseil du patronat, la Chambre de commerce de la province et celle de Montréal, le Board of Trade, le Centre des dirigeants d'entreprises, l'Association des manufacturiers, le Conseil des hommes d'affaires québécois, le Conseil d'expansion économique de M. Rosaire Morin etc. se réunissent et tentent, sinon de définir une stratégie commune face au gouvernement et aux grands syndicats, du moins de faire un réel effort de coordination de leurs interventions.

Un homme d'affaires influent confie cependant au DEVOIR que la présence des gros canons du patronat — qui financent au moins trois ou quatre de ces organisations en même temps — "a sans doute aidé les différentes associations à mettre de côté leurs disssensions pour présenter l'image la plus cohérente possible".

Tous les participants interrogés hier soir, quand ils n'ont pas opposé un ferme "pas de commentaire", ont reconnu au cours de la conversation que le groupe laisserait sans doute le Conseil du patronat exercer une certaine forme de leadership, particulièrement au niveau du petit groupe de travail chargé d'élaborer la stratégie au fur et à mesure du déroulement du sommet.

Les hommes d'affaires restaient fort prudents et paraissaient même ennuyés que cette réunion ait été portée à la connaissance de la presse. "Il ne faut pas susciter de faux espoirs, ni donner l'impression que l'union sacrée du patronat est réalisée! Il demeure toujours de fortes possibilités que nous nous contredisions à un moment donné..."

Ce serait le CPQ qui aurait organisé cette réunion, en collaboration avec les autres associations patronales. Le recensement de l'ensemble de la délégation patronale au sommet a, semble-t-il, été difficile à faire car le gouvernement a lui-même choisi les hommes et n'a pas publié de liste officielle. On souligne, tout en déplorant que le patronat n'ait pas joui du même traitement, que le gouvernement a donné une bonne chance au syndicalisme de s'assurer de l'orthodoxie de tous ses représentants du fait qu'il a laissé le choix des délégués à chacune des centrales syndicales.

On précise cependant que le gouvernement a réussi à réaliser "un bon équilibre" dans la délégation patronale, à part un absent remarqué, c'est-à-dire le plus gros employeur de la province: Bell Canada et sa filiale Northern Telecom n'ont pas été invités.

Tous les patrons se sont mis d'accord hier sur une "stratégie d'ouverture et de dialogue": c'est-à-dire que les milieux d'affaires seront probablement particulièrement discrets. Ils se contenteront, dans un premier temps, d'écouter le gouvernement et surtout les chefs syndicaux. Le président d'une PME de la région métropolitaine souligne d'ailleurs que le discours des chefs syndicaux mardi soir — cinq minutes chacun — aura une grande influence sur le type de stratégie que les patrons adopteront. "S'ils commencent à nous attaquer à bras raccourcis, c'est sûr que cela va changer notre attitude." Cette crainte "que les syndicats ne viennent là que pour faire un show politique" est exprimée par à peu près tout le monde. On estime que, dans un tel cas, les patrons resteront assis, et s'abstiendront tout simplement de participer aux débats.

Personne ne s'attend à de grands miracles de ce "premier" sommet. "On va surtout identifier les problèmes, mais les ébauches de solution ne viendront guère qu'au prochain sommet." Quelques entrepreneurs, particulièrement parmi ceux qui sont favorables au gouvernement, regrettent que les grands noms du Patronat québécois n'aient pas de solutions concrètes à apporter mercredi prochain. "Le Conseil du Patronat notamment, avec ses ressources, pourrait au moins arriver avec quelques solutions", a-t-on affirmé.

Ce que certains appelaient pudiquement hier soir "un effort de présenter des points de vue patronaux mieux articulés", contraste avec ce qui paraît de la stratégie syndicale. Il ne semble pas en effet qu'il y ait eu de telles réunions de coordination ou de constitution de comités de stratégie... à moins que cela ne se soit passé dans un autre hôtel de la métropole, et d'une manière encore plus discrète que chez les patrons...

Hanigan devra justifier le choix de Namur (Lessard)

par Clément Trudel

Avant de prendre une décision sur la station de métro Namur-Blue-Bonnets, le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, a tenu à vérifier personnellement l'état des travaux, hier, et à visiter ce quartier où des groupes ont récemment mis en doute la raison d'être de cette station.

En un tête-à-tête de quinze minutes, dans la voiture du président de la CUM, M. Lawrence Hanigan, le ministre a fait le point. M. Lessard soutint ensuite qu'il appartient à M. Hanigan de justifier le choix de Namur plutôt que d'un emplacement légèrement plus à l'est: angle Jean-Talon et Victoria.

M. Hanigan devrait normalement convoquer les journalistes dans quelques jours pour étayer les points qui, selon lui, rendent impossible la remise en question d'un choix établi, comme il l'a dit déjà aux membres du conseil de la Communauté Urbaine de Montréal, après que le "comité d'aménagement de surface", en 70 séances et en examinant neuf scénarios possibles, eut arrêté son choix (avril 1974) sur l'emplacement que tenait à visiter le ministre.

Depuis mars en effet, M. Lessard a reçu un mémoire et des doléances de militants du Rassemblement des citoyens de Montréal (district de Snowdon). Ce mémoire laisse entendre qu'il y a eu des tractations entre les propriétaires autour de la station Namur et les autorités de la CUM. Accusation que récuse M. Hanigan, qui n'a toutefois pas donné accès aux comptes rendus des 70 séances dont il fait état dans sa riposte.

Quelques ingénieurs de Les Mir et des membres du Bureau de transport métropolitain (BTM) dont son directeur, M. Gascon, sont descendus dans ce "puits de mine" où une immense foreuse atteindra bientôt le fond de ce qui deviendrait la station de métro Namur, jouxtant la voie de service de Décarie en direction nord.

On se rappelle que Québec a imposé un moratoire, début 1976, sur certains prolongements du métro et que jamais la station Namur n'avait été pensée comme station terminale de la ligne deux ouest.

Venant après les stations Snowdon, Côte-Vertu; de Guire; Bois-Franc et de Salaberry.

Quel est le sens de la visite de M. Lessard sur ces chantiers? Se rendre compte de visu de l'avancement des travaux; le contrat de Ciment Indépendant-Les Mir est de $8,5 millions pour le tronçon Namur Plamondon et le ministre a été à même de constater qu'il ne reste que 168 pieds de roc à faire sauter dans ce tunnel, à la cadence de 10 pieds par dynamitage.

Le ministre admet que sa contestation a pu accélérer sa visite au chantier de Namur, mais que sa rencontre avec M. Hanigan était prévue depuis quelque temps déjà. M. Lessard a profité de son intervention à un colloque sur le transport sur la rive sud de Montréal, hier, pour pousser l'exploration jusqu'à cette station.

Tombant la veste, le député du Saguenay a connu le chaud printemps montréalais et constaté que ce district comptait peu de piétons.

Ce dossier intéresse Québec qui paie jusqu'à 50% de travaux du métro. M. Lessard ne cache pas son parti-pris pour le transport en commun mais, peu avant son départ, il reprenait son exposé succinct: M. Hanigan fera dans quelques jours des déclarations; après nous verrons.

Selon le rapport soumis en mars par le BTM à M. Hanigan, le choix de Namur était judicieux et convenait à un bassin de population plus dense qu'à Victoria-Jean-Talon.

Le RCM-Snowdon est toutefois d'avis que Namur entrainera des coûts d'infrastructure énormes (tunnel sous Décarie, prolongement d'avenues) qui en feront une station "olympique". Mieux vaudrait, selon ce groupe d'opposition, revenir à un emplacement favorisant les travailleurs.

Le centre des congrès

Des revenus de $100 millions

La construction, au coût de $60 millions, d'un palais des congrès, à Montréal, "va être un aiguillon extraordinaire pour l'économie de toute la ville," a déclaré hier le président du Bureau montréalais pour la promotion des congrès, M. Rick Sargeant.

Cet aiguillon, précise-t-il, pourrait entraîner des rentrées de $100 millions par année dans l'économie montréalaise, par la seule venue des congressistes.

M. Sargeant ajoute qu'il tient de ses représentants à travers l'Amérique du Nord et l'Europe qu'il y a sur ces deux continents une cinquantaine de grandes organisations qui sont intéressées à tenir leurs congrès à Montréal si elles peuvent y trouver les installations nécessaires au groupement, pour chaque congrès, d'environ 20,000 personnes.

Le ministre du Tourisme, M. Yves Duhaime, avait annoncé jeudi la construction à Montréal d'un vaste palais des congrès, nouvelle à laquelle M. Fernand Roberge, président de l'Association des hôteliers de l'agglomaration montréalaise, dit que c'est là "la meilleure" que l'association ait eue "depuis nombre d'années". Pour sa part, M. Bernard Finestone, président du Board of Trade de Montréal, dit que la nouvelle a créé "un grand enthousiasme" au sein de cet organisme.

D'autre part, un porte-parole de Sauvons Montréal, organisme voué à la protection de l'environnement, a dit qu'il ne voyait pas la nécessité de construire le palais des congrès. Nous avons le Stade olympique, a-t-il précisé.

Garon suit de près la santé des vaches !

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, suit de très près la santé des 910,000 vaches du Québec.

Dans son langage coloré et pittoresque, M. Garon en a donné l'assurance, vendredi matin, à l'Assemblée nationale.

Le ministre répondait au député unioniste de Richmond, Yvon Brochu, qui s'inquiétait d'une fièvre des transports qui aurait causé récemment la mort de plusieurs vaches de troupeaux laitiers.

M. Garon a rétorqué que les vétérinaires de son ministère suivaient avec attention l'évolution de cette maladie animale, au demeurant peu grave.

Il s'agit d'une maladie causée par l'arrivée d'une nouvelle vache dans un troupeau. Cette dernière a des problèmes d'adaptation, a expliqué M. Garon alors que tous les députés éclataient de rire.

Il ne faut pas confondre cette maladie avec l'épidémie de "parasitose", qui a causé quelques décès dans les troupeaux laitiers récemment, selon le ministre.

week-end

SAMEDI

Au Collège Marie-Victorin, deuxième journée du congrès annuel de la Fédération des musiciens éducateurs du Québec.

●

A 10 h 30, au Cégep de Sherbrooke, M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, prend la parole devant les membres de la Fédération des familles d'accueil.

●

A 12 h 30, au parc Laurier, à Longueuil, les jeunes cyclistes de la région pourront parcourir les pistes cyclables de Longueuil sous l'égide de la police municipale.

●

A 18 h, M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales, s'adresse aux membres de la Conférence des maires de l'Est du Québec réunie à l'hôtel de ville de Matane.

●

A 19 h 30, M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, prononce le discours d'ouverture du congrès de l'Association du Québec pour les déficients mentaux, à l'hôtel LeBaron à Sherbrooke.

DIMANCHE

Journée mondiale des communications sociales.

●

Au Mont-Gabriel, ouverture de la troisième conférence internationale de virologie comparée.

●

A 9 h, dans la grande salle de l'annexe de l'hôtel de ville de Saint-Laurent, inauguration de l'exposition organisée dans le cadre d'une journée communautaire.

●

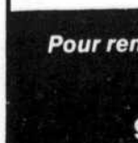
A 15 h, messe commémorative en l'église Saint-Michel de Vaudreuil à la mémoire du chanoine Lionel Groulx.

●

A 20 h 30, M. Lucien Lessard, ministre des Transports s'adresse aux membres de l'Association des Gens de l'air au Château Bonne-entente, chemin Sainte-Foy à Québec.

ARMOIRIES

Cadeaux uniques



500,000 noms, toutes nationalités ou selon votre description. Faites à la main sur plaque acajou. Aussi chevalières gravées, épées, cartes historiques. Joaillerie écossaise.



Maison Heraldic

Hôtel Sheraton Mt-Royal 288-4164
et Place Bonaventure:
Montréal 861-2989
Rencontrez-nous au Salon de l'Homme

MANÈGE SAINT-MARC

VACANCES "CHEVAL"

Sur les bords du Richelieu

du 5 au 11 juin et du 12 au 18 juin — semaine complète d'équitation (incluant couchers et repas) pour étudiants (secondaire V et CEGEP)

À compter du 26 juin — Camp d'équitation de 2 semaines pour enfants de 7 à 14 ans

Aussi cours d'équitation à l'heure tous les soirs et fins de semaine. Boxes à louer pour chevaux.

Pour renseignements:
Manège St-Marc,
917 Richelieu, St-Marc-sur-le-Richelieu
Téléphone 584-3384



Cet été, venez passer une journée de pêche dans nos parcs

1. Pour réserver une embarcation 48 heures à l'avance, sans frais d'interurbain, composez:

Si vous êtes à Québec	643-5349
Si vous êtes à Montréal	873-5349
Si vous êtes ailleurs au Québec	1-800-462-5349

Une seule embarcation est reservée par appel. Le maximum de personnes par embarcation est de trois.

Vous pouvez vous prévaloir de ce service dans les parcs suivants, tous les jours entre le 25 mai et le 3 septembre. Toutefois, les dates d'ouverture des parcs et réserves varient selon la région.

Mastigouche et Saint-Maurice	de 8h00 à 12h00
Joliette et Mont-Tremblant	de 8h30 à 12h30
Laurentides et Portneuf	de 9h00 à 13h00
Baillargeon et Chibougamau	de 10h30 à 14h30
Gaspésie et Matane	de 10h30 à 14h30
Baldwin et Mistassini	de 10h30 à 14h30
Port-Cartier-Sept-Iles	de 10h30 à 14h30
Port-Daniel et Rimouski	de 10h30 à 14h30
Papineau-Labelle	de 11h00 à 15h00

2. Pour réserver une embarcation 24 heures à l'avance:

Téléphonez, à vos frais cette fois, au bureau du parc de votre choix, entre 9h00 et 13h00. Les embarcations non retenues à ce moment-là pourront vous être réservées.

Baillargeon	(418) 368-3444
Baldwin	(418) 392-5388
Chibougamau	(418) 275-1702
Gaspésie	(418) 763-3039
Joliette	(819) 424-2981
Laurentides	(418) 848-2422
Mastigouche	(819) 265-2098
Matane	(418) 562-3700
Mistassini	(819) 276-6144
Mont-Tremblant	(819) 424-2981
Papineau-Labelle	(819) 454-2013
Port-Cartier-Sept-Iles	(418) 766-3211
Port-Cartier-Sept-Iles (Lac Hall)	(418) 583-2412
Port-Daniel	(418) 396-2789
Portneuf	(418) 323-2021
Rimouski	(418) 779-2212
Saint-Maurice	(819) 537-6674

3. Pour obtenir une embarcation le jour même sur les lieux:

Les embarcations non réservées deviennent disponibles à 7h00 alors que les embarcations réservées mais non réclamées deviennent disponibles à compter de 10h00, premiers arrivés, premiers servis.

Dans ces deux cas, lorsque les groupes de pêcheurs seront plus nombreux que le nombre d'embarcations disponibles, un tirage au sort aura lieu pour déterminer les groupes chanceux.

Ou se rendre: au poste d'accueil du parc ou de la réserve de votre choix.

Toutefois, la Direction des parcs ne peut garantir que des embarcations seront disponibles.

4. Pour obtenir une embarcation dans les parcs suivants, le jour même:

Aiguebelle (Destor Village, Laferté Village et Montbrun-Village).
La Verendrye (Entrée Sud, Entrée Nord, Lac Rapide et Le Domaine).
Mistassini (Barrière Waconichi).
Mont-Tremblant (L'Ascension, La Boulée, La Cachée, La Macaza, Lac Cyprès, Saint-Faustin, Saint-Donat et Saint-Michel-des-Saints).

Ou se rendre: à l'un des postes d'accueil mentionnés ci-haut. Dans ce cas-ci également, la Direction des parcs ne peut garantir que des embarcations seront disponibles.

Remarques:

1. Pour la pêche à la journée sur les lacs, il existe un forfait de $10/jour/groupe de 3 personnes ou moins, comprenant 3 droits d'accès à la pêche, la location d'une embarcation et la taxe provinciale.
2. Le droit d'accès pour la pêche à gué dans les rivières est de $2/jour/personne.

C'est beau chez nous.
Profitons de nos parcs

Tourisme Québec

éditorial

Le sommet de Pointe-au-Pic

En convoquant la semaine prochaine une centaine de représentants du syndicalisme, du patronat et du monde rural et coopératif à un premier sommet économique québécois, le gouvernement Lévesque assume un risque considérable que sont venus aggraver certaines erreurs de méthode et des choix discutables dans la sélection des participants.

Ainsi, on souhaite à juste titre que tous les secteurs importants de l'économie soient présents à la rencontre. Mais d'autre part, on a soigneusement évité d'y inviter le gouvernement fédéral, à qui il n'y a pas si longtemps on adressait par ailleurs des reproches sévères quant à l'impact de son activité sur la création d'emplois et le dynamisme de l'économie. On a de même omis d'inviter certains noms importants de la finance et de l'industrie, sans qu'on puisse s'expliquer le pourquoi de ces omissions.

De même, on souhaite logiquement que les participants au sommet y prennent position après avoir pris soin de consulter soigneusement leurs associés, voire leurs commettants. Mais comment cela pourra-t-il se faire sérieusement, quand l'on constate que des documents de travail importants ne sont parvenus aux intéressés que dans la journée d'hier?

Voilà des fautes regrettables qu'il eût été facile d'éviter. Il eût aussi été infiniment préférable que des représentants qualifiés de chaque grand secteur fussent invités à faire des suggestions sur la procédure à suivre pendant les délibérations, au lieu que soient arrêtées de manière unilatérale les règles qui présideront au déroulement des interventions.

Mais ce sont là des erreurs de parcours qu'il faut attribuer à une certaine précipitation, assez typique de l'inexpérience du gouvernement actuel. Autant elles doivent être signalées sans complaisance, autant il faut éviter qu'elles ne détournent l'attention de l'objet central de la rencontre du Manoir Richelieu, qui mérite d'être accueilli avec le plus vif intérêt.

●

Dans les sociétés d'aujourd'hui, les choix qui s'offrent au plan économique ne sont pas très nombreux. Une société peut opter, ou plus exactement prétendre opter, pour la liberté pure des agents économiques: cette méthode débouche fatalement sur l'anarchie ou, au mieux, sur la domination des groupes les plus forts. Elle peut aussi opter pour un dirigisme étatique plus ou moins poussé: cette méthode engendre à son tour des corollaires familiers, soit le gonflement artificiel du secteur public, la bureaucratisation de l'activité économique et l'étouffement de son moteur le plus puissant qui est l'initiative personnelle. En dehors de ces deux modèles extrêmes, il en existe un troisième, qui est la recherche d'une concertation plus efficace entre les principaux agents de l'économie: c'est celle vers laquelle tendent, à des degrés divers, toutes les sociétés fondées sur les grandes libertés individuelles.

Que le gouvernement québécois ait choisi la troisième voie, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Il faut au contraire l'en féliciter. Car elle a aussi été empruntée par les régimes sociaux-démocrates dont il aime s'inspirer, notamment par les gouvernements qui ont présidé pendant quarante ans au développement de la Suède.

La concertation respecte la personnalité propre, la liberté et les aspirations généralement différentes de chacun des grands acteurs de l'économie. Elle ne prétend aucunement faire fondre par miracle les divergences d'intérêts qui les opposent souvent avec une grande âpreté.

Mais elle postule à juste titre que l'enrichissement commun est nécessaire à la réalisation des objectifs de chaque secteur de l'économie. Elle postule aussi, avec non moins de justification, que les acteurs ont intérêt à se parler, ne serait-ce que parce que le dialogue est la loi première d'une démocratie vivante et qu'aussi longtemps que subsiste un minimum d'esprit démocratique, tous continuent d'avoir un minimum de foi au pouvoir de la parole échangée librement.

Vu la place de plus en plus dominante qu'il occupe sur l'échiquier économique, il est normal que l'État assume dans la poursuite de la concertation un rôle de convocateur, voire de leader. Le temps où l'on croyait que le rôle de l'État doit se confiner à une fonction distante d'arbitrage et de surveillance est révolu. Surtout dans les sociétés plus faibles, il est désormais un agent de premier plan, un moteur nécessaire, un leader aux fonctions multiformes, un coordonnateur indispensable de l'action des uns et des autres.

D'après son programme, le Parti québécois envisage dans plusieurs secteurs une extension marquée du rôle économique de l'Etat québécois. Qu'avant de s'engager trop loin, il ait voulu sonder le pouls des principaux agents de l'économie et les inviter à partager avec lui leurs préoccupations, cela paraît à la fois logique et prudent.

●

Une fois situé le contexte général dans lequel s'inscrit le sommet de la semaine prochaine, il faut tenter d'en supputer les chances de succès. Or, celles-ci ne peuvent guère être sérieuses que si les participants acceptent au départ de reconnaître certaines réalités qui crèvent les yeux. Au nombre de celles-ci, soulignons les suivantes.

1) Le Québec fait face depuis une décennie à une augmentation dangereuse de ses coûts dans certains secteurs, laquelle, souvent accompagnée d'une hausse trop lente de la productivité, tend à miner la capacité concurrentielle de notre économie. Dans plusieurs secteurs, par exemple dans la construction et les services policiers, nous assumons désormais des coûts plus élevés qu'une province sensiblement plus riche, l'Ontario. Il incombera au gouvernement et aux participants syndicaux de dire, à l'occasion du sommet, s'ils croient que c'est là la meilleure manière de faire progresser l'économie pour le plus grand bien de tous.

2) Le partage de la richesse, dans notre société, demeure scandaleusement inégal. Il en va de même du partage des chances. Des secteurs particuliers ont grassement profité de l'inflation, accusant des gains spectaculaires. Pendant ce temps, d'autres secteurs se voyaient acculer à une situation de plus en plus difficile. Est-on prêt dans certains secteurs du monde patronal à ré-examiner le partage actuel du revenu national de manière à assurer une part plus équitable aux secteurs moins favorisés? Le monde patronal aime appeler les autres secteurs à une amélioration constante de la productivité; dans une perspective strictement économique, il a d'ailleurs raison. Mais se rend-il compte que ses appels auraient plus de vraisemblance s'il donnait lui-même l'exemple d'une voracité moins voyante?

3) Le chômage très élevé dont souffre chroniquement le Québec est attribuable en grande partie à des faiblesses structurelles de son économie. Celles-ci, loin de lui être exclusives, sont souvent caractéristiques de plus d'une province canadienne et de plus d'un État américain situés dans le même espace géographique. Jusqu'à maintenant, on a tenté de remédier au chômage par des programmes de compensation financière et des interventions ponctuelles de l'État dans l'économie. Le sommet de la semaine prochaine offre pour la première fois l'occasion d'en discuter dans un contexte où seront présents tous les agents majeurs de l'économie.

4) Parmi les facteurs qui retiendront l'attention des participants au sommet économique, il en est un autre dont on ne saurait trop souligner l'importance: les relations de travail. Celles-ci ont revêtu ces dernières années une âpreté inusitée qui nous a valu de nombreux et coûteux championnats en matière de grèves et de lock-out. Dans ce domaine comme dans les autres, les libertés dont on abuse finissent par s'étrangler elles-mêmes. Si le sommet de la Pointe-au-Pic pouvait sensibiliser davantage les participants à cette vérité redoutable, il n'aurait pas été inutile.

●

Les développements politiques des six derniers mois ont suscité dans les milieux d'affaires de vives inquiétudes dont l'effet menace d'être très sérieux sur la santé de l'économie québécoise. En matière d'investissements par exemple, les dernières projections de Statistique Canada laissent entrevoir des perspectives plutôt encourageantes pour le Québec. Mais si l'on en soustrait les projets qui relèvent du secteur gouvernemental, il y a lieu de redouter une stagnation coûteuse dans plus d'une branche importante du secteur privé.

Le sommet de Pointe-au-Pic fournit au gouvernement Lévesque l'occasion de dissiper certaines inquiétudes en précisant ses intentions et en recherchant avec les principaux intéressés des compromis honorables dans des domaines où ses politiques suscitent les plus vives inquiétudes. Si cette première étape est franchie avec succès, elle pourra ensuite déboucher sur des rencontres plus fonctionnelles où les secteurs spécialisés et les vrais faiseurs de décision dans chaque secteur occuperont une place centrale et cesseront d'être les témoins passifs des propos que tiendront la semaine prochaine les grands ténors dont la voix est souvent plus forte que leur pouvoir réel de décision.

Claude RYAN

La "politique intérieure" du Parti québécois

par GÉRARD BERGERON

Il n'y a pas **une** politique du gouvernement québécois actuel, mais au moins cinq. Sur le versant **extérieur**, il y a les relations en tension croissante avec le pouvoir central; avec les autres provinces, l'ambiance n'est plus la même qu'a commencé à déserter la cordialité officielle; et enfin, celles qui expriment une présence du Québec à l'étranger, spécialement en France et aux États-Unis.

Six mois après l'accession au pouvoir, qu'en est-il de ce qu'il conviendrait d'appeler la politique **intérieure** du PQ? Elle se déroule à deux niveaux: d'abord selon le rapport que les politiques gouvernementales entretiennent envers l'ensemble du peuple québécois, et spécialement avec cette partie de l'électorat qui l'a mis au pouvoir; il y a ensuite cet autre rapport que la majorité parlementaire entretient avec l'organisation du parti et sa cohorte de militants qui sont d'une assez terrible exigence. Le gouvernement doit "servir deux maitres".

Tandis que la politique **extérieure** du PQ révèle de la cohérence logique, bien qu'en grande partie faite d'improvisation (souvent imposée en défense contre les attaques d'Ottawa...), l'analyse de sa politique **intérieure**, selon les deux niveaux que je viens de distinguer, requiert plus de subtilité.

A l'espèce d'euphorie, mais accablée, d'avoir le pouvoir, alors que le Parti Québécois ne cherchait qu'à s'en approcher pour le bousculer à la prochaine occasion, a succédé ce que j'appellerais un état de griserie toute studieuse et appliquée. L'étude porta d'abord sur les "grands dossiers" laissés en plan, négligés ou mal honorés par le gouvernement précédent. Dès la prise du pouvoir, le premier ministre avait donné le ton de la détermination en affirmant "l'absolue envie que ça marche!" Il savait bien lui-même que "la chance au coureur" qu'il réclamait pour les débuts ne lui serait pas longtemps accordée sous l'impératif des problèmes pressants. Opposants officiels et critiques libres se chargeraient d'ailleurs de les rappeler.

Être ou n'être pas un "bon gouvernement"? Peut-être pas encore, mais dès maintenant, ce n'est certes pas un mauvais gouvernement. Devant une telle bonne volonté agissante, animée d'une conviction profonde pour les nécessaires renouvellements, on se prend à regretter qu'une partie de cette énergie doive être **distraite** et employée à préparer le grand combat constitutionnel, pour l'instant encore ajourné. Voilà pour l'impression d'ensemble; mais, pour être de bon compte, on relèverait quelques points sombres. Il y a bien des ministres qui aiment se produire et parlent trop, trop souvent ou trop vite en déversant trop d'assurance. Il en est d'autres qui accentuent au contraire le genre taciturne et semblent paralysés jusqu'au tourment intérieur. Enfin, beaucoup de députés font volontiers l'Assemblée nationale buissonnière...

●

À mon goût, il y a beaucoup trop de professeurs dans ce gouvernement qui prend parfois l'allure, justement, d'une "république de professeurs". Je serais bien (ou mal) placé par mon propre métier pour en traiter plus longuement et, si possible, sans injustice. Ce n'est pas la carrière qui embête, c'est le ton professoral, qui n'est d'ailleurs pas l'apanage des seuls professeurs qui, heureusement, ne l'ont pas tous.

Les ministres importants ou influents existaient déjà par eux-mêmes, et autrement que par la politique, avant d'y entrer. Beaucoup de candidats, aguerris par les défaites cruelles de 1970 et 1973, s'étaient lancés en politique avec le désintéressement du croyant entrant en religion ou, tout au moins, le sentiment d'un devoir imposé. (On peut le dire, d'autant que cela n'immunise pas à jamais contre certaines tentations d'arrivisme, de carriérisme ou de pure démagogie pour la noble cause — comme ça peut être le cas dans tous les partis du monde.)

Mais quelle autre formation aurait pu drainer autant de talents et de fortes personnalités dans la politique dite "active"? La Révolution tranquille des beaux jours n'avait pas rallié un si large personnel politique à la base, ni procuré autant de chances d'apprentissage pour des leaderships naturels aux divers plans de l'action.

À mon goût encore, j'aurais souhaité comme socialiste pragmatique une politique d'une "social-démocratie" à la québécoise, plus nette et moins auto-justificatrice par la référence au modèle suédois, qui permet, avec commodité, autant abstentions qu'initiatives. Par ailleurs, comment le regretter absolument quand on sait les ravages que peut entraîner le doctrinarisme qui, au pouvoir, se prend à vouloir donner la preuve hâtive de sa bonne foi enfin agissante? Évoquant cette "dialectique à laquelle les militants consentent par une espèce d'accord tacite avec leur propre parti", Pierre Vadeboncoeur la définit comme "une dialectique selon laquelle, d'une part, on reconnait pleinement les obstacles et par conséquent la nécessité du réalisme le plus exigeant, mais d'autre part, on pense que là où l'action, forcément sélective, est possible, il faut éviter de l'amoindrir par des demi-mesures que n'exige aucune stratégie". (**Le Jour**, le 22 avril 1977).

Six mois de pouvoir, c'est à peine le temps de s'installer dans un pouvoir qui n'avait pas "fait de cadeau" en quittant. Le "menu législatif" se présenta comme copieux par son étonnante diversité. La politique budgétaire était conçue comme une reprise en main avec prudence, avant l'heure, qui ne saurait tarder, des plus forts risques à prendre. Les "grandes attentes" socio-économiques ne sont pas encore déçues, mais il leur est demandé de savoir patienter jusqu'à ce que la fameuse crédibilité financière soit davantage assurée.

Le projet de l'assurance-automobile est devenu comme le symbole de ce qui est estimé accessible dans le concret et l'immédiat. Seule la politique linguistique a produit des effets d'**A soir on fait peur au monde**! (Robert Charlebois). Les diverses forces économiques ont dit leur inquiétude, mais sans paniquer, se surveillent en offrant une collaboration, conditionnelle sur le fond mais nécessaire quant au principe. On n'est pas sûr, comme on dit, de "gagner du temps"; du moins on **occupe** le temps de la transition qui s'achève.

●

Jamais en ce pays un gouvernement n'aura été aussi étroitement et amoureusement (impliquant la double tyrannie...) surveillé par son parti. C'est l'opposition officieuse, occulte, constante, au potentiel de plus grande efficacité. L'organisation structurelle du parti, jointe à l'ardeur partisane qui ne se démentira que jusqu'à l'indépendance incluse, est plus propice aux tâches du recrutement et de la prise du pouvoir qu'à faciliter son exercice gouvernemental avec ses mille et une servitudes quotidiennes.

Pour l'heure, un certain dédoublement de rôles au niveau du cabinet et des hautes instances du parti absorbe — et transporte — des tensions inévitables. C'est une constante de ce parti depuis la préhistoire du M.S.A.; mais cette fois-ci, des réaménagements devront être plus sévères. Une des grandes prouesses du PQ a été jusqu'à maintenant d'éviter des dissensions graves, menant à des scissions, comme c'est si souvent le cas dans les partis analogues.

On ne peut marcher naturellement avec toujours la menace des crocs du dogue aux mollets... Quelques semaines après la prise du pouvoir, le premier ministre avertissait: "Il ne faut pas que le parti se prenne pour le gouvernement et qu'il prétende lui dicter ses volontés." Faire un bon gouvernement et se préparer à la lutte encore plus dure pour l'indépendance ne sont certes pas des projets incompatibles. Mais, dans la pratique quotidienne, c'est plus difficilement conciliable.

Dans l'opposition, chaque militant péquiste avait "son" petit Parti Québécois: c'était possible parce que le gouvernement était ailleurs — et qu'il s'agissait précisément de se mettre tous ensemble pour l'abattre. Maintenant que l'heure du pouvoir est venue, il est demandé au militant péquiste de mettre "son" Parti Québécois au service du gouvernement dans l'acte même de le surveiller, de l'aiguillonner. La faculté critique reste très grande dans un parti aussi foncièrement démocratique, mais elle doit se doubler d'un sens nouveau de la "discipline". Comme on sait, c'est un bien vilain mot que celui-là qui, dans toutes sortes d'institutions humaines, sert à faire ou laisser passer tellement d'actions discutables.

La presse a donné trop peu d'importance à des propos récents de Monsieur Guy Joron devant les membres du PQ des comtés de Laval, Fabre et Mille-Iles. Selon le ministre, il conviendrait de faire deux parts du programme du parti: d'une part, les grandes orientations et les mesures qui s'inscrivent dans "le long terme"; de l'autre, une espèce de "feuille de route du gouvernement" avec explicitations et remises à jour périodiques.

Car il s'agit d'éviter "le risque qu'en allant trop dans le détail de chaque article du programme les membres (du parti) deviennent autant de gestionnaires des préoccupations quotidiennes du gouvernement". Qui a charge de décider? Qui connait les dossiers? Qui peut sélectionner parmi les priorités? Qui peut établir l'échelle des urgences? Un programme de gouvernement est soumis aux contraintes de toute espèce de plans de développement. Mais on peut leur faire confiance: les militants péquistes ne sommoleront pas...

●

À cause du soleil de l'Indépendance, le gouvernement détient deux "légitimités", se juxtaposant sans forcément se contredire, mais qui s'interfèrent dans le concret de l'action. Cela pourrait aussi se dire selon le terme plus courant, mais non moins simple, de "mandats". Les hommes du gouvernement, ministres et députés, furent d'abord sélectionnés par le parti et portés par lui, au sein duquel ils avaient fait leurs classes. Le parti, forgé comme un instrument, était aussi une demeure commune. Le principe d'union était le "grand dessein" qui avait donné naissance à ce parti. La poursuite de ce projet ayant été provisoirement

Voir page 6: Parti québécois

L'ancien et le nouveau

L'universelle ascension

par JEAN MARTUCCI

Est-il ici ou est-il ailleurs? Est-il ici-bas ou dans les hauteurs?

Il serait facile de le croire venu d'en haut, puisqu'on l'a dit descendu du ciel, et de le croire retourné ailleurs, puisqu'on l'a dit monté au ciel. Mais il fallait bien dire la grâce qu'il fut et le Seigneur qu'il est. Et, pour le langage humain, la grâce descend toujours et Dieu ne peut être qu'en haut.

En vérité, il est au milieu de nous: "Je serai avec vous jusqu'à la fin des temps". Il est l'un de nous: "Quiconque accueille un de ces petits, c'est moi qu'il accueille". Il est notre humaine démarche en quête de sens, à la recherche d'un but: "Je suis le chemin".

Est-il ici ou est-il ailleurs? Est-il ici-bas ou dans les hauteurs?

La question est sûrement mal posée puisqu'elle enferme l'Infini dans l'espace et le mystère dans l'Image.

En vérité, Dieu l'a fait naître pour être présence: on l'appellera "Emmanuel", ce qui veut dire "Dieu-avec-nous". Dieu l'a ressuscité pour annoncer sa venue: "Voici la demeure de Dieu avec les hommes. Oui, il aura sa demeure avec eux. Ils seront son peuple et lui, Dieu-avec-eux, sera leur Dieu. Il essuiera toute larme de leurs yeux. De mort, il n'y en aura plus. De pleurs, de cri et de peine, il n'y en aura plus. Car l'ancien monde s'en est allé".

Ce n'est pas lui qui est parti: c'est l'ancien monde... grâce à lui. Et nous avons à faire surgir du monde présent l'univers nouveau qui, par lui, y a pris forme. Nous avons à faire monter de la création visible la création nouvelle dont elle est grosse. Nous avons à élever au-dessus d'elle-même la matière, dont c'est la vocation. Nous sommes responsables de l'universelle ascension des choses! "Hommes de Galilée, qu'avez-vous donc à regarder le ciel?"

lettres au DEVOIR

Le sens d'une intervention pastorale à East Angus

M. le Directeur,

Le Devoir publiait en première page, le 14 mai 1977, un reportage sur la décision prise par la majorité des ouvriers de la Domtar d'East Angus, d'entrer au travail, dès le 16 mai.

Nous félicitons Le Devoir de couvrir cet événement de la Province qui a des répercussions économiques et sociales sérieuses dans la région économique de l'Estrie qui souffre de chômage chronique.

Toutefois, nous aimerions faire une rectification sur le type d'intervention qu'ont pu faire les Pasteurs des Paroisses St-Louis-de France et Notre-Dame de la Garde d'East Angus, au coeur du conflit actuel. Le reporter affirme que "le curé en chaire dimanche, le Conseil Municipal au cours d'une assemblée spéciale lundi, et la Chambre de Commerce avaient exhorté ouvriers et employeurs à donner à la petite localité, cet ultime sursis."

Nous pensons que les responsables de la Ville et les Membres de la Chambre de Commerce ont pris leurs responsabilités en exprimant leur avis sur la situation d'urgence qui prévalait. Les curés des deux Paroisses d'East Angus sont intervenus en chaire pour inviter à la solidarité, au dialogue sincère, à la recherche de la justice, à l'espérance, toutes les personnes impliquées dans la conjoncture nouvelle, créée par la fermeture de l'usine Domtar.

Toutefois aucune intervention "en chaire" n'a été faite pour inviter les ouvriers à rentrer au travail: cette décision ultime et grave appartenant aux ouvriers impliqués dans le débat.

Cette rectification nous apparait importante, dans la conjoncture actuelle.

Les Pasteurs des Paroisses d'East Angus,

Gérard FORTIN, prêtre
Raymond JODOIN, prêtre

East Argus, le 17 mai 1977

S'il fallait choisir un seul impôt...

M. René Lévesque
Premier ministre de la
Province de Québec

Vous avez affirmé dimanche dernier qu'un "humoriste" de votre cabinet avait suggéré la question suivante pour le référendum: "Voulez-vous remplir un ou deux rapports d'impôts en avril 1979?" A mon humble avis, la réponse la plus saine est: "Un seul, celui qui est basé sur des tables indexées".

En attendant encore de mon gouvernement des politiques et des mots d'esprit qui ne fassent pas insulte à mon intelligence, je demeure attentif et vigilant.

F. LEDOYEN

P.S. Au train où vous allez là, la question ne se posera plus pour un nombre croissant de Québécois car ils n'auront rien à déclarer.

Montréal, le 16 mai 1977

À propos de la conversion au système métrique à la police de la CUM

M. le directeur,

L'article intitulé "Dès septembre, la police va passer au système métrique", publié dans votre édition du 18 courant sous la plume de M. Alain Duhamel, mentionne que les approvisionnements en papier "métrique" posent un certain problème aux responsables de la conversion du service de la police de la Communauté urbaine de Montréal. "En mesures métriques", précise l'article, "les feuilles de papier sont plus étroites et plus longues (...) leur utilisation peut provoquer des dépenses importantes...".

Pourtant, l'expression en unités du Système international (SI) d'un format jusqu'alors exprimé en unités impériales n'en modifie pas automatiquement les dimensions: 8½ x 11 pouces, par exemple, devient tout simplement 215mm x 280mm.

Les feuilles de papier "plus étroites et plus longues" que mentionne M. Duhamel sont en réalité d'un format préconisé par une norme de l'Organisation internationale de normalisation (l'ISO): le volet A4 de la norme ISO 216. Cette norme suggère, pour la correspondance, l'emploi de feuilles de 210mm x 297mm, soit environ 8¼ x 11¾ pouces. Ce format de papier, différent de celui qui est couramment employé en Amérique du Nord, n'est pourtant pas "plus métrique" que celui auquel nous sommes habitués. Il faut bien réaliser que la conversion de normes canadiennes au Système international n'entraine pas nécessairement leur remplacement par des normes étrangères ou internationales déjà disponibles en unités métriques.

L'adoption par un pays de normes internationales est souhaitable et doit même être encouragée; le Canada participe d'ailleurs, par le biais du Conseil canadien des normes, aux travaux de normalisation de l'ISO. Mais pour être efficace, une norme doit convenir aux pratiques de son pays d'adoption et ne pas entraîner de dépenses considérables pour favoriser sa mise en application.

D'autre part, une récente Norme nationale du Canada confirme l'emploi au pays du format 215mm x 280mm pour les feuilles de papier destinées à la correspondance. Préparée par l'Office des normes du gouvernement canadien, la norme CAN2-9.60M-76 a été adoptée à la suite d'un consensus entre des représentants de l'industrie des pâtes et papiers, des arts graphiques, de l'ameublement de bureau, du commerce, des bibliothèques et de plusieurs autres organismes ou associations impliqués dans ce domaine.

Au terme de plusieurs réunions, le comité technique chargé de la rédaction de cette norme, est justement arrivé à la conclusion que la norme ISO 216 (ces feuilles "plus étroites et moins longues") ne réponde pas en ce moment aux pratiques et besoins canadiens. De façon à continuer à répondre aux besoins de ses utilisateurs, soulignons qu'une Norme nationale du Canada est révisée au moins à tous les cinq ans. On peut se procurer un exemplaire des Normes nationales CAN2-9.60M-76, qui traite des formats de papier destinés à la correspondance, et CAN2-9.61M-76, qui établit les formats de papier pour les produits imprimés, en s'adressant à l'Office des normes du gouvernement canadien, 88 rue Metcalfe, Ottawa.

La plupart des normes, au Canada, sont rédigées et mises en pratique volontairement. À moins qu'une autorité législative ne rende l'application d'une norme obligatoire, nul n'est forcé d'en respecter les préceptes. Par contre, si une majorité de ceux qui ont un intérêt commun s'entend, par exemple par le biais d'une norme, pour employer un même procédé ou une même dimension, ceux qui ont décidé de faire autrement risquent d'en supporter les coûts et les inconvénients.

La conversion au système métrique n'a rien à voir là-dedans.

Jacques ROBITAILLE,
Conseil canadien des normes
Ottawa, le 18 mai 1977.

Le vrai problème dans l'assurance-automobile

Madame Lise Payette,
Ministre de la Consommation et
des Institutions Financières

Permettez-moi en tant qu'avocat de faire valoir mes vues personnelles concernant le projet de réforme de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile.

Je précise immédiatement que dans ces propos, je ne m'intéresse qu'aux victimes d'accidents d'automobile et non aux victimes du projet de loi. Je ne ferai donc valoir que des points concernant la justice et la justice sociale.

La question fondamentale concernant le problème qui nous occupe est l'indemnisation des dommages corporels particulièrement la perte de revenus. Nous savons tous que la perte de salaires futurs constitue la principale partie des réclamations en matière de dommages corporels. Dans un tel cas, l'objectif visé devrait être une compensation se voulant la réplique la plus exacte possible de la perte de revenu. La compensation idéale applicable dans ce cas devrait donc être le versement régulier d'une indemnité bi-mensuelle ou autre du salaire effectivement perdu, ceci pendant la vie économique de la personne.

Les compagnies d'assurances n'ont jamais pu assurer ce genre de compensation. Les tribunaux ont donc adopté les condamnations à payer des sommes globales, c'était le moindre mal.

La déficience, puisque c'en est une, est donc due à une carence des institutions elles-mêmes. C'est par l'inhabilité des compagnies d'assurances à pouvoir assumer ce genre de compensation que les tribunaux ont adopté le système présentement en vigueur, soit le versement d'une somme globale.

La forme de compensation se moulant le plus possible aux dommages effectivement subis, soit la perte d'un salaire régulier, n'est donc pas seulement de la justice sociale, c'est de la justice, point.

Le système actuel a pour conséquence que des indemnités versées en somme globale sont souvent dépensées en quelques mois ou en quelques années. Tous les avocats ont à l'esprit des cas où des clients ayant reçu de grosses sommes d'argent les ont dépensées en quelques mois ou en quelques années. Ainsi, des victimes ayant reçu de très fortes sommes se retrouvent sans le sou. Incapables de travailler, ces personnes ou leurs dépendants deviennent consécutivement à la charge de la société. Les contribuables paient alors deux fois les indemnités.

Le raisonnement à l'effet que les dommages ont été compensés n'est donc juridiquement que partiellement soutenable, mais est sûrement inacceptable socialement. Ce beau raisonnement ne fait pas vivre la personne ni ses dépendants. De plus, l'inflation réelle étant imprévisible, la compensation globale est en soi injuste.

Quant à l'applicabilité de la notion de faute, nous savons que la vérité et la justice sont régulièrement biaisées par de faux témoignages, le manque de preuve ou simplement par des délais interminables.

Par contre, le système que vous proposez ne doit jamais devenir la réplique de la Commission des Accidents de Travail, telle que nous la connaissons. Il est inacceptable que des citoyens soient pris dans un carcan institutionnel et ne puissent judicieusement faire valoir leurs droits.

Georges LABRECQUE,
Avocat
Sherbrooke, le 10 mai 1977

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $55 par année, six mois $30. À l'étranger: $60 par année, six mois $33, trois mois $21. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement sera par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 lignes groupées.

des idées **des événements** **des hommes**

Par-delà le spectre commode de Whorf

Le rôle trop ignoré des conflits de groupes dans nos débats sur la politique linguistique

Dans un article paru le 5 mai dernier, dans **LE DEVOIR** ("La philosophie du Livre blanc: des postulats dépassés sur les liens entre langage et pensée"), John MacNamara prétend que la philosophie du Livre blanc sur la langue est fondée sur l'hypothèse whorfienne. Ayant posé cette prémisse, il se lance dans une démonstration compliquée de l'invalidité de la théorie de Whorf. Or les spécialistes des questions linguistiques n'ont plus guère besoin de persuasion pour reconnaître la faiblesse de cette théorie. Quant aux profanes, les discussions théoriques ne les intéressent généralement qu'en tant qu'elles ont un rapport démontrable avec des faits ou des événements qui les concernent. Au lieu d'une savante discussion sur les mérites de l'hyoptohèse whorfienne, c'est donc à prouver le prétendu lien entre le Livre blanc et cette hypothèse que l'auteur aurait dû consacrer de longs paragraphes: faute d'une telle preuve, sa glose n'est finalement qu'un exercice oiseux.

Quand on lit le Livre blanc, et en particulier les deux petites phrases qui ont retenu l'attention de MacNamara, il faut avoir une envie incontrôlable de disserter sur Whorf pour y voir une "affirmation franche de l'hypothèse whorfienne". Ni les phrases citées, ni aucun autre passage du Livre blanc ne peut être interprété comme l'affirmation ou la présomption d'un rapport entre les structures de la langue et celles de la pensée. Il n'y a d'ailleurs dans le Livre blanc aucune proposition qui relève de la linguistique comme discipline scientifique. La langue, dans les passages auxquels MacNamara fait allusion, est considérée comme une institution, et de même que toutes les institutions qui sont propres à une communauté culturelle, elle constitue "un milieu de vie", "une façon de vivre et de concevoir l'existence" et les rapports entre les individus, un ensemble de relations et de significations partagées qui est un facteur de cohésion du groupe: ce qui n'a rien à voir avec un supposé rapport entre la structure de la langue et celle de la pensée. Ces considérations ne tiennent pas de la linguistique, mais de la sociologie et de l'anthropologie élémentaires.

On peut tirer deux leçons de cet article de MacNamara. D'abord du danger qu'il y a à se servir de controverses ésotériques pour laisser entendre que les efforts d'un groupe dominé pour se défendre sont dépassés ou contraires à la raison. Ensuite, que les analyses scientifiques d'un fait ou d'un événement courant ne procèdent pas toujours des disciplines les plus pertinentes, et qu'au contraire, on oublie souvent d'en faire intervenir d'autres, comme c'est le cas dans les débats sur la souveraineté et sur la langue, qui seraient particulièrement appropriées.

Une certaine pudeur

Il vaudrait la peine un jour de chercher les raisons qui ont empêché qu'on analyse systématiquement les relations entre Francophones et Anglophones du Québec et du Canada dans la perspective des conflits de groupes. Il y a eu bien sûr un grand nombre d'études sur les relations ethniques, sur les perceptions réciproques, sur les attitudes et les préjugés. Mais une pudeur étrange nous retient de considérer la question centrale sous l'angle des relations conflictuelles, comme on le fait sans la moindre hésitation lorsqu'on aborde les problèmes raciaux des autres pays.

Évidemment, nous connaissons ou du moins soupçonnons quelques-unes des raisons de ce phénomène. Parmi les universitaires et les intellectuels, d'abord, on hésite à assimiler les problèmes de relations ethniques à ceux de relations raciales. Joshua Fishman (le même que cite MacNamara pour suggérer le caractère whorfien du nationalisme québécois) dit à ce sujet (ma traduction):

"Nous rions des tabous des peuples 'arriérés' et nous sommes fiers de nos propres procédés rationnels. Pourtant, dans tout le domaine de l'ethnicitié et de la conservation de la langue, nous sommes entravés par un tabou plus fort d'une certaine façon que ceux qui gouvernent nos moeurs sexuelles et raciales. Les problèmes de sexe et les questions de race sont discutés dans la presse, débattus au Congrès, étudiés dans les écoles, et les organismes qui subventionnent la recherche les considèrent favorablement. Dans le domaine de l'ethnicité, toutefois, les hommes sages réagissent comme des enfants — par la dénégation, par le rejet, par la répression. Si la loyauté linguistique et l'ethnicité avaient vraiment cessé d'agir dans d'importants secteurs de la vie intellectuelle et culturelle américaine, si elles n'évoquaient vraiment aucun sentiment douloureux et embarrassé de responsabilités non assumées et de sensibilités non développées, ces questions feraient l'objet d'un examen plus ouvert, plus calme et plus imaginatif." ("Planned Reinforcement of Language Maintenance" in **Language Loyalty in the United States, 1966**).

Il y a ensuite une certaine terminologie qui entretient la confusion et permet de cacher les véritables rapports de forces qui ont joué au Québec. C'est pour éviter ce genre de confusion que depuis un certain temps, dans les sciences humaines, on évite autant que possible, en discutant de préjugés, de discrimination, ou de conflits de groupes, de parler de **majorité** et de **minorité**. Les problèmes qu'on étudie découlent rarement des rapports de nombres. Les femmes, par exemple, sont légèrement plus nombreuses que les hommes, mais ce sont elles qui sont exploitées. On utilise donc plutôt des expressions comme groupes dominants et dominés, avantagés et désavantagés, etc. Ces termes expriment mieux les rapports réels, qui sont souvent masqués par les rapports de nombres. Ils font aussi voir l'imposture qu'il y a à poser au défenseur des "droits des minorités", si cette expression signifie en fait "les intérêts du groupe dominant". Un autre avantage de cette terminologie c'est qu'elle nous force à jauger les différences entre les groupes du point de vue du degré de privilège. Ce dernier se mesure fort bien à l'aide d'indicateurs comme le revenu moyen, le taux de chômage, l'accès à l'enseignement supérieur, aux postes supérieurs dans l'entreprise, etc. Dans cette perspective, il est facile d'établir que les Anglophones sont le groupe dominant au Québec. Les trois études rapportées dernièrement dans La Presse (14 mai 1977) suffiraient par elles-mêmes à le démontrer. Mais il y en a d'autres, et par exemple cette étude sur les clientèles universitaires au Québec dans laquelle Michel Robillard (Université du Québec) constate que "selon le recensement de 1971... le sous-groupe de langue maternelle anglaise a un niveau de scolarisation universitaire près de trois fois supérieur à celui des Québécois de langue maternelle française et près de deux fois supérieur à celui de la population de l'Ontario." Il ajoute: "Cette situation au plan de la scolarisation et de la fréquentation universitaire du groupe de langue maternelle anglaise reflète la position socio-économique très avancée de cette communauté par rapport à la moyenne québécoise, canadienne et nord-américaine."

Il y a aussi, sans doute, comme troisième raison, le pharisaïsme inexpugnable d'un grand nombre de Canadiens anglophones qui ont toujours préféré voir, dans la situation défavorisée des Francophones, le résultat non pas de l'exploitation économique par leur propre groupe, mais de l'exploitation par nos élites cléricales et politiques traditionnelles. Or ce verdict n'est que très partiellement vrai: les élites du groupe dominé ne peuvent exploiter celui-ci que dans la mesure où un processus de marginalisation (discuté plus loin) leur donne un certain contrôle, qui en l'occurence sert très bien les intérêts du groupe dominant. De plus, il est faux de prétendre que toutes nos élites traditionnelles nous ont systématiquement exploités, au contraire.

Une quatrième raison tient du phénomène du mépris de soi. Celui-ci se produit chez tous les groupes dominés. D'une part, une certaine impuissance à s'en sortir les pousse à attribuer leur mauvaise fortune à des tares pour ainsi dire congénitales: "Nous n'avons pas la bosse des affaires; nous avons du talent pour les sports mais nous sommes de mauvais administrateurs; nous sommes naturellement gaspilleurs et dépensiers; etc." D'autre part, l'ascendance du groupe dominant donne à ses opinions et à ses croyances une forte crédibilité: les dominés en viennent donc à adopter envers eux-mêmes les préjugés du groupe dominant. Ce phénomène a été vérifié chez les Noirs, les femmes, les Québécois francophones, et bien d'autres.

Une autre raison, enfin, qui n'est pas la moins importante, de notre incapacité de voir les relations entre Anglophones et Francophones dans la perspective des conflits de groupes, c'est que nous sommes tous des personnages du drame, et que cette analyse nous force à considérer le rôle tenu par chacun de nous dans ce conflit. Ceci peut être embarrassant, surtout pour les membres du groupe dominant et certains marginaux du groupe dominé.

Les personnages du drame

Les différents rôles dans un conflit de groupes sont en gros les suivants. Dans le groupe dominant, il y a le grand nombre qui s'efforce de maintenir sa position, précisément parce que celle-ci est avantageuse, tout en s'armant de divers systèmes de rationalisations; il y a ceux qui sont plus ou moins indifférents; il y a ceux, plus ou moins nombreux, qui entretiennent ou même expriment de la sympathie pour le groupe dominé, aussi longtemps que leur position privilégiée n'en est pas affectée; et enfin, il y a ceux, très peu nombreux, qui s'engagent activement dans la lutte du côté du groupe dominé. De même, parmi les membres de ce dernier groupe, il y a ceux qui participent activement à la lutte; il y a ceux qui regardent avec crainte, indifférence ou espoir, mais sans agir; il y a ceux qui se résignent à leur sort; puis il y a ceux qui se distinguent de la majorité du groupe dominé, parce qu'ils ont acquis un statut social plus élevé, ou certains des privilèges du groupe dominant. A cause de cette distinction, on peut appeler ces derniers des "marginaux". Certains d'entre eux s'identifient totalement à leur groupe et souvent assument des fonctions de leadership dans la lutte. D'autres, en voulant améliorer davantage leur position sociale et économique, s'en désolidarisent et vont souvent jusqu'à lui nuire auprès du groupe dominant. D'autres attribuent leurs succès exclusivement à leurs qualités personnelles, et au lieu d'y voir une preuve que les leurs ne sont pas fatalement tarés, ils s'identifient au groupe dominant et n'en méprisent que plus leur propre groupe. D'autres, enfin, cherchent à se placer dans une position d'influence en se faisant passer pour les intermédiaires ou les porte-parole du groupe dominé auprès du groupe dominant; ce sont les soi-disant interlocuteurs valables tant recherchés et tant écoutés par le groupe dominant, parce qu'ils montrent davantage de souci réel pour les intérêts de ce dernier que pour ceux de leur propre groupe.

Il est plus facile de voir les comportements du rôle de dominant ou de marginal, quand on étudie les problèmes raciaux des États-Unis, ou ceux des anciennes colonies européennes, que de reconnaître la même chose chez soi. On lit avec intérêt les textes de Kurt Lewin décrivant certaines élites de la communauté juive américaine des années 30, ou ceux de F. Frazier ou d'autres sur la bourgeoisie noire américaine, mais il nous vient difficilement à l'idée de nous appliquer les mêmes analyses. Lewin montre combien "il est dommageable pour l'organisation et l'action d'un groupe défavorisé que certains types de leaders doivent fatalement surgir en son sein". Il s'agit d'individus qui ont réussi économiquement ou se sont distingués dans les professions. Comme cela leur vaut un meilleur accueil du groupe dominant, ils se déplacent vers la périphérie de leur propre groupe: ils se "marginalisent". Souvent ils évitent même les contacts trop intimes avec ceux des leurs qui ne sont pas acceptables au groupe dominant. Néanmoins, ils sont souvent choisis par leur propre groupe pour des postes de leadership, à cause de leur statut et de leur pouvoir. Ils acceptent d'ailleurs volontiers ces postes qui leur permettent de cultiver davantage leurs contacts avec le groupe dominant. "En conséquence, dit Lewin, on se trouve devant le phénomène paradoxal de ce qu'on pourrait appeler 'le leader venu de la périphérie'. Au lieu d'un groupe dirigé par des gens qui en sont fiers, qui désirent y rester et promouvoir ses intérêts, on voit des minorités qui ont des leaders tièdes à leur égard et qui peuvent sous un mince couvert de loyauté être fondamentalement désireux de quitter le groupe, ou qui essaient carrément d'utiliser leur pouvoir dans des actes de chauvinisme négatif". (**Resolving social conflicts**, 1948 — ma traduction).

Les élites de la périphérie

Toute l'histoire et la sociologie de nos élites de la périphérie est encore à faire. Depuis une trentaine d'années, à la faveur d'une sorte de révolution culturelle provoquée principalement par des changements rattachables à la deuxième guerre mondiale et par l'avénement de la télévision d'une nouvelle conscience mondiale apportée par la guerre, des élites nouvelles apportée par la guerre,des élites nouvelles, venues du monde universitaire et professionnel et de celui des affaires, ont assez rapidement remplacé les leaders cléricaux et politiques traditionnels comme porte-parole de la communauté francophone. Le Parti libéral s'est fait graduellement le bras politique de cette nouvelle élite, qui petit à petit a pris le contrôle presque complet de la presse et des média québécois francophones.

Ce qui caractérise cette élite c'est que, issue du groupe dominé, elle ne s'identifie pas vraiment avec lui, qu'elle se désolidarise même largement de son histoire et de sa culture. Son idéologie a probablement été le mieux exprimée dans la revue **Cité Libre**. Dès le départ, cette revue adopta d'emblée la vision du groupe dominé qu'en avait le groupe anglophone dominant. Elle ne s'attacha pas à décrire la situation économique des Francophones, à étudier et à dénoncer la discrimination dans l'emploi, dans la répartition des ressources et des effectifs dans l'enseignement, et dans les services de santé ou d'aide sociale. **Cité Libre** admettait que les Francophones étaient en position défavorisée par rapport aux Anglophones, mais au lieu d'en voir les causes dans la discrimination et l'exploitation économique séculaires, elle se livra à une dénonciation des élites cléricales et politiques traditionnelles à qui, comme par hasard, le groupe dominant attribuait l'état d'infériorité du "priest-ridden Quebec". Le directeur de la revue, P.E. Trudeau, délayait une sorte de "protestant ethic" en prêchant l'ascèse, le travail, la discipline et l'ambition, faisant porter le blâme de l'infériorité des Francophones sur notre mauvaise volonté et sur l'influence néfaste du nationalisme, qu'il accusait les élites traditionnelles d'entretenir au lieu d'inculquer ces vertus qui faisaient le succès des Anglophones. C'est aux Francophones que **Cité Libre** réservait ses réprimandes et ses sarcasmes. Refusant opiniâtrement de reconnaître l'existence d'un conflit ethnique dont les effets étaient sociaux et économiques (comme tous les conflits ethniques d'ailleurs), **Cité Libre** développa une idéologie fondée sur la dissociation. L'idée d'un conflit social fut imputée à la perversion de l'imagination nationaliste, la situation d'infériorité des Francophones à leurs carences psychologiques et morales d'une part, et à l'état arriéré de leurs institutions, en particulier l'éducation, d'autre part. La position favorable des Anglophones ne découlait pas d'une politique discriminatoire mais de la pratique des vertus honnêtes. Tout au plus pouvait-on leur reprocher de ne pas donner suffisamment d'importance à cet apanage de l'homme civilisé: le bilinguisme. Cette idéologie dissociative est tellement semblable à celles que distillent les élites de la périphérie de tous les groupes dominés, qu'il est surprenant que personne ne semble s'en être aperçu. Ce système de croyance sous-tend encore la philosophie d'une très forte proportion de nos élites politiques et du monde des affaires.

En plus de propager cette idéologie caractéristique de toutes les élites de la périphérie, P.E. Trudeau a toujours essayé de discréditer le nationalisme québécois en l'associant au nazisme. L'astuce consiste à confondre nationalisme impérialiste et nationalisme de survivance ou de libération: celui des Américains à celui des Vietnamiens; celui de l'Allemagne hitlérienne à celui des Québécois. Monsieur Trudeau oppose alors une société unie par la fraternité universelle à une société fondée sur le sang. Il choisit sans doute d'ignorer que les considérations biologiques, génétiques ou sanguines ont traditionnellement alimenté le racisme et l'ethnocentrisme des groupes dominants, qui voyaient dans la supériorité de leurs gènes et de leur sang une justification à leur exploitation. Lorsque les membres des groupes dominés pensent biologie, c'est en général pour blâmer leur infériorité sur leurs atavismes. Monsieur Trudeau oublie aussi que les impérialismes, de la Pax Romana en passant par le troisième Reich jusqu'à la Pax Americana, ont tous convié l'espèce humaine à la fraternité universelle. Cela ne les a pas empêchés de s'adonner allègrement au génocide. Et, à l'instar de M. Trudeau, c'est en attisant la suspicion et les préjugés des plus forts contre les plus faibles que les impérialismes brandissent le drapeau de la fraternité universelle. C'est même là le modèle qu'ont suivi toutes les campagnes électorales de M. Trudeau. Mais ce curieux alliage chez lui du rêve abstrait de fraternité universelle, de la fascination et de la violence que lui inspire le conflit ethnique qui le déchire mais qu'il ne cesse d'aviver tout en niant son existence, et de son obsession pour les histoires de sang, cet alliage ne sert pas seulement de fondement à sa stratégie électorale, il est peut-être le symptôme le plus remarquable de son problème d'identité.

Le combat des élites

La fondation du Parti Québécois représente un tournant majeur dans l'histoire récente des élites francophones. Ce Parti est fondé sur la coalition entre certaines élites traditionnelles, qu'on pourrait appeler "du centre" parce qu'elles s'étaient toujours identifiées à la cause de la survivance ou de la libération de la communauté francophone, et d'une partie des élites de la périphérie, qui par toutes sortes de cheminements se sont rapprochées du centre pour assumer totalement la cause du groupe dominé. Au-delà des débats sur l'avenir de la Confédération comme structure politique, c'est à un combat entre les élites de la périphérie et les nouvelles élites du centre que nous assistons présentement au Québec (et à Ottawa). Le même phénomène s'est produit au cours des années 60 parmi les élites noires américaines. Quand le nouveau mouvement de revendication sociale eut atteint une certaine cohésion et une certaine allure, ses dirigeants se trouvaient par la force des choses à faire concurrence à tous ces leaders traditionnels qui avaient fait figure de porte-parole de la communauté noire. C'étaient ces derniers qui jusque là allaient faire, dans les associations et les clubs des élites blanches, des conférences dans lesquelles, après une condamnation polie de la discrimination et un appel pieux à la tolérance, ils rassuraient leurs auditoires et flattaient leur bonne conscience. L'arrivée de dirigeants totalement identifiés au groupe dominé et à la "liberation **now**", provoqua l'hostilité ouverte des élites traditionnelles qui accusaient les premiers d'extrémisme, d'intolérance, de racisme, de ne représenter qu'une faible proportion de la population noire, de provoquer la colère et le "backlash" des Blancs, etc. Mais ce sont les nouveaux-venus que la communauté noire reconnut comme ses véritables porte-parole et c'est avec eux que les élites blanches ont finalement dû accepter de transiger (non sans d'abord en avoir fait disparaître quelques-uns par la force).

On assiste au même phénomène ici. Toutes ces élites qui, depuis le 15 novembre se prononcent massivement et quotidiennement contre le Parti Québécois, le gouvernement, le Livre blanc, etc. sont en train de défendre leur titre d'interlocuteurs soi-disant valables de la communauté francophone, contre un Parti qui s'est identifié complètement avec la cause du groupe dominé. Et comme dans le cas des Noirs, c'est probablement le nouveau-venu que la communauté reconnaîtra comme son porte-parole, parce que son identification à sa cause est sans ambiguïte.

Car justement, aux yeux du groupe dominé, l'allégeance des élites de la périphérie est ambiguë. Quand on considère par exemple l'état d'infériorité socio-économique dans lequel une discrimination systématique maintenait la majorité des Francophones, les omissions de ces élites, surtout l'absence d'une dénonciation soutenue de cet état de chose, sont plutôt criantes. Comment ne pas leur appliquer la description de K. Lewin citée plus haut, quand on constate qu'au cours des vingt dernières années les Francophones n'ont jamais eu le bénéfice de campagnes massives contre la discrimination de la part de ceux qui depuis la parution du Livre blanc se sont lancés dans une campagne d'une intensité sans précédent en faveur du groupe dominant et sous le couvert de défendre les droits des minorités.

Vues sous cet angle, bien des prises de position et bien des alliances s'expliquent. Certains débats sur le Livre blanc, par exemple, n'ont rien à voir avec la langue comme telle. Évidemment, certains opposants poussent l'allégeance au groupe dominant jusqu'à croire à la supériorité intrinsèque de la langue anglaise. Mais beaucoup d'autres ne font que défendre des positions acquises de privilège et de pouvoir. Autre exemple: un ancien Pied-Noir qui était, ou dont les parents étaient des colons irrécupérables, peut très bien opter contre le Livre blanc, indépendamment de l'impérialisme linguistique qu'il pratiquait dans son ancienne colonie: il ne fait que mettre au service du groupe

Voir page 6: Linguistique

par GABRIEL BRETON

■ Gabriel Breton est professeur de psychologie à l'Université Concordia.

COURS DE
TISSAGE
LECLERC
SESSIONS INTENSIVES
20 HEURES
COURS DE
TAPISSERIE
GOBELIN
SESSIONS INTENSIVES
30 HEURES
✳381-5782
✳384-9500
Inscription des maintenant
(Permis de Culture Personnelle du Min de l'Education -749535)

Metiers à tisser tous modeles, toutes grandeurs en magasin pour livraison immediate. Aussi fil a tisser, coton, laine, lin, etc...
CENTRE DE TISSAGE
Leclerc
WEAVING CENTER
9210 LAJEUNESSE MONTREAL, H2M-1S2

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

COURS D'ÉTÉ INTERNATIONAUX 1977

Le Service d'Éducation Permanente offrira les programmes suivants:
(avec crédit)

FRANCE: Atelier image à Arles
4 juillet au 5 août
$945.00

ITALIE: Études Anciennes
1 juillet au 2 août
$1,370.00

AFRIQUE: Développement International à Cotonou
1 juillet au 30 juillet
$1,470.00

ESPAGNE: Espagnol à Alicante
30 juin au 30 juillet
$920.00

Activités socio-culturelles et excursions sont comprises dans ces programmes.

Pour tous renseignements complémentaires:

Service d'Éducation Permanente
5, rue Osgoode
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5
Tél.: (613) 231-4263

Centre Hospitalier Thoracique de Montréal
3650 ST-URBAIN, MONTRÉAL, QUÉBEC H2X 2P4 TÉL.: 849-5201

LA POPULATION EST CORDIALEMENT INVITÉE

Le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Thoracique de Montréal invite tous les citoyens qui sont susceptibles d'être intéressés à assister à une **ASSEMBLÉE D'INFORMATION PUBLIQUE.**

L'Ordre du jour comprendra les items suivants:

a) Le rapport du Président du Conseil d'Administration
b) Le rapport du Directeur Général concernant l'année écoulée et incluant les états financiers
c) une période de questions par l'assemblée

Cette assemblée se tiendra le 14 juin, 1977 dans **l'auditorium** du **Centre Hospitalier Thoracique de Montréal** situé à **3650 rue St-Urbain, Montréal**, à **15:00 heures** (3:00 P.M.).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Madame A. Picoulas au numéro de téléphone 849-5201 (poste 201)**

André G. Galaczy
Directeur Général

ReD

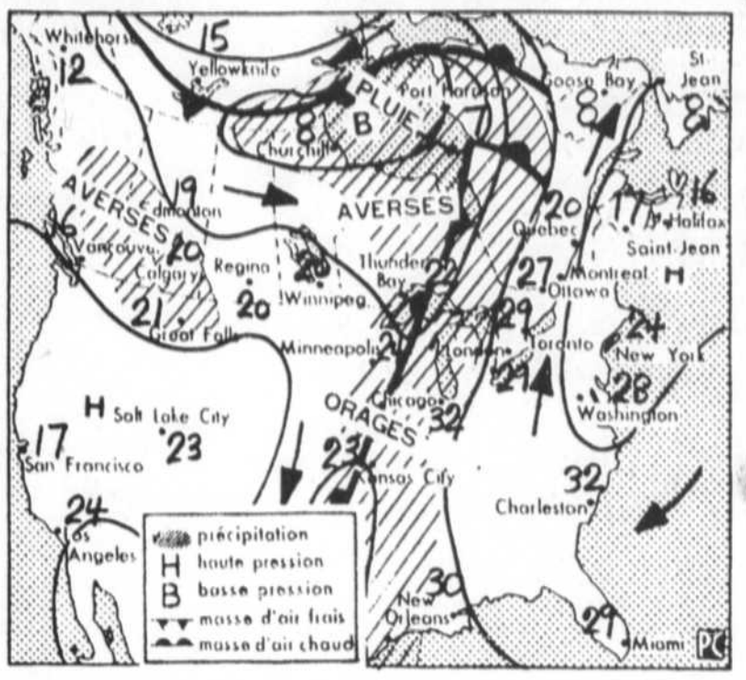
Investir une partie de vos vacances dans votre DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

		Responsable
26 juin — 8 juillet	Animation et travail de groupe	François Allaire
1 — 10 juillet	Croissance: Auto-développement	Jean Garneau et Michelle Larivey
1 — 10 juillet	Croissance personnelle: Gestalt	Gérard Bélanger
17 — 22 juillet	Agressivité et affirmation de soi	Gérard Bélanger
27 juillet — 5 août	Formation professionnelle en Gestalt	Gérard Bélanger
5 — 14 août	Relations humaines et pouvoir personnel	François Allaire
12 — 21 août	Croissance: analyse bio-énergétique	André Lafrance et Denis Royer
19 — 28 août	Croissance: Auto-développement	Jean Garneau et Michelle Larivey
21 — 26 août	Gestalt — Réalité	Francine Boucher et Renée Sabourin

Dépliant explicatif disponible sur demande.

Vous adresser à: **RESSOURCES EN DÉVELOPPEMENT, Inc.**
831 Avenue Rockland, Suite 18
Montréal, P.Q. H2V 2Z8
Tél.: (514) 271-8737

la météo



Prévisions de la météo pour la province du Québec et la vallée de l'Outaouais, communiquées par Environnement Canada pour la journée de samedi, avec un aperçu pour dimanche:

Nord de l'Abitibi et Chibougamau — Nuageux avec averses et risque d'orages. Vents modérés. Maximum près de 22. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

●

Sud de l'Abitibi et Pontiac Témiscamingue — Averses et risque d'orages. Vents modérés. Maximum de 25 à 27. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

●

Outaouais, Montréal, Laurentides et Cantons de l'est — Possibilité d'averses et risque d'orages le matin, très chaud et humide dans la journée. Maximum de 27 à 29. Aperçu pour dimanche: beau et très chaud.

●

Haute-Mauricie et Lac St-Jean — Nébulosité variable. Possibilité d'averses et risque d'un orage en après-midi. Vents devenant modérés. Maximum près de 25. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

●

Québec et Trois-Rivières — Ensoleillé d'abord, puis nébulosité variable avec possibilité d'averses et risque d'un orgae en après-midi. Maximum près de 25. Aperçu pour dimanche: beau et très chaud.

●

Baie Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie — Ensoleillé d'abord, puis nébulosité variable avec possibilité d'averses en après-midi. Maximum de 15 à 17. Aperçu pour dimanche: beau et chaud.

suites de la première page

TRUDEAU

Le climat était cependant assez bon enfant dans Terrebonne, de l'éternelle scène des dames émues de voir passer et parfois de toucher un peu d'éternité via leur idole, jusqu'aux majorettes de Mascouche, écrasées de chaleur mais maniant tambours et trompettes sans une fausse note. Le candidat libéral, M. Roland Comtois, rayonnait et posait à l'enfant du comté, d'autant qu'il ne cherche rien de plus que de reprendre aux Communes la place qu'il avait présomptueusement quittée en novembre dernier pour se présenter aux élections provinciales et tenter sans succès de barrer "l'accès du pont du bout de l'île" aux troupes de M. René Lévesque.

Mais à Verdun, l'affrontement est moins littéraire, on serre les rangs.

Dans le sillage de M. Trudeau, hier, on retrouvait des têtes libérales provinciales, celle de M. Bryce Mackasey, bien sûr, dont le départ des Communes est à l'origine de cette élection partielle, mais qui a eu plus de succès que M. Comtois et s'est fait élire dans Notre-Dame-de-Grâces, et celle de M. Lucien Caron, député de Verdun à l'Assemblée nationale. On retrouvait aussi le solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, responsable de la région au cabinet, et quelques députés faisant campagne, dont M. Bernard Loiselle, de Chambly.

Tout en refusant d'éveiller les spectres qu'avait agités M. Goyer le matin même, M. Loiselle reconnaissait toutefois que le seul adversaire, ne serait-ce que dans l'esprit des électeurs, était bien le Parti québécois. "Personne ne nous parle des conservateurs ou des néo-démocrates, mais tout le monde s'enquiert de nos plans pour l'avenir face au projet d'indépendance", dit-il en relatant ses dernières journées de "porte à porte" qui se poursuivront encore durant toute la fin de semaine.

Cette impression se confirmait fortement à l'Ile des Soeurs, troisième station de la journée pour le premier ministre qui y fut accueilli par quelque 300 partisans, très majoritairement anglophones, fiers du spectacle que donnaient une trentaine d'enfants massés sur le toit du Centre communautaire, agitant le drapeau canadien et chantant inlassablement l'hymne national.

Scène moins bourgeoisement bucolique de l'autre côté du comté, au coeur même de la ville de Verdun, où le quartier général libéral déversait sur les promeneurs une musique que les publicitaires croient persuasive, "Ensemble on vote libéral, finies les folies", là aussi on entonne le "O Canada" quand arrive le héros de la fête, qui se joint à la chorale avant de se jucher sur une table en compagnie du candidat libéral, M. Raymond Savard, et de M. Mackasey, pour livrer son discours final, d'où la poésie était cette fois disparue.

Le premier ministre a rencontré au-delà, d'un millier de personnes au cours de la journée, un sprint qui rend la victoire libérale encore plus sûre, selon M. Jean-Pierre Goyer. Avec son retour à Ottawa hier soir, la campagne libérale est à toutes fins utiles terminée, même si le démarchage continuera aux domiciles jusqu'à lundi soir prochain, les troupes de députés étant disponibles à cause du congé parlementaire de lundi.

ENTENTES

Les négociations étaient en cours depuis le début de février, et s'étaient déroulées normalement jusqu'à ce que M. Lessard, il y a une dizaine de jours fasse montre de réticences et multiplie les déclarations publiques sur le sujet. Il accusait notamment le Québec de retarder la signature des ententes, ce à quoi devait répliquer M. Léonard.

Alors que le Québec avait remis un dossier complet, M. Lessard a présenté pour la première fois des contre-propositions sur trois des ententes cette semaine, et selon M. Léonard, il y a eu accord de principe. Les trois ententes en cause totalisaient une somme globale de $563 millions dont un peu plus de la moitié devait provenir de fonds fédéraux. Selon l'entente qui serait intervenue, la part du fédéral sera de $201 millions. Le ministre québécois a précisé que de part et d'autre on prévoyait signer officiellement ces trois ententes au plus tard le 23 juin.

En fait il ne reste plus qu'aux deux ministres à présenter à leurs Conseils des ministres respectifs des recommandations les autorisant à signer les trois ententes.

Pendant ce temps, M. Léonard doit aussi procéder à une révision des projets qui seront réalisés notamment dans les quatre régions ressources privilégiées par les deux gouvernements: Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac Saint-Jean, Côte nord et Est du Québec. Le ministre a également précisé à la chambre qu'il allait s'assurer que les régions ressources auront une priorité pour ce qui est de l'attribution des montants en cause.

Rappelons que les négociations avaient été entreprises par le précédent gouvernement qui avait proposé à Ottawa de signer des ententes régionales plutôt que sectorielles. Le gouvernement péquiste avait préféré renouveler les ententes sectorielles déjà existantes. Cette approche semblait plus rapide et permettait tout aussi bien de privilégier les quatre régions ressources et même d'étendre les ententes à d'autres régions.

Selon M. Léonard, les trois ententes qui ont fait l'objet d'un accord assureront une participation financière du gouvernement fédéral plus élevée que celle prévue dans les ententes régionales préconisées par le gouvernement libéral. Il s'agit de $201 millions comparativement à $170 millions.

Quant au deux autres ententes à renouveler, celles sur le développement minéral et les infrastructures industrielles, il apparait que le gouvernement fédéral est prêt à en venir à un accord rapide. M. Lessard aurait demandé des informations supplémentaires relatives aux projets que le Québec veut réaliser à l'intérieur de ces deux ententes. Au début de juin, on croit qu'il pourrait y avoir là aussi un accord de principe.

Pour ce qui est de l'entente sur le tourisme, les négociations seraient plus longues. On fait valoir qu'il s'agit d'une nouvelle entente, et que les représentants des deux gouvernements cherchent à s'entendre sur le type de projets que de part et d'autre on voudrait voir inclure dans cette entente.

FÉDÉRALISME

Bien trempés dans un bain de nuances et de prudence, les propos de MM. Fortin, Paquet et Rabeau visent d'abord à montrer la futilité de la querelle sur les comptes économiques. "Les résultats du débat ne sont pas concluants et il y a grand danger que ne s'accréditent des arithmétiques fumeuses".

En choisissant certaines hypothèses, les protagonistes veulent tout simplement quantifier leur option politique. "Toute personne qui prétendrait connaître, même de façon approximative, le chiffre du gain ou de la perte annuelle nette du Québec dans ses échanges avec l'institution fédérale est soit un fourbe, un ignorant ou un sot" n'hésitent pas à affirmer les trois experts.

Ces derniers rappellent qu'il est impossible "de tirer une réponse à la question d'aujourd'hui strictement de scénarios rétrospectifs, fussent-ils chiffrés."

Un bilan du fédéralisme doit déboucher sur des choix possibles pour l'avenir.

Force est d'admettre néanmoins que "le bilan du fonctionnement du fédéralisme actuel dans le domaine de lutte contre le chômage au Québec est négatif".

De même certaines initiatives fédérales (canalisation du St-Laurent, ligne Borden, pacte de l'auto...) ont eu pour effet "de renforcer l'économie ontarienne sans que l'on sente au coeur de ces politiques nationales une direction qui donne place sur l'échiquier aux ressources québécoises".

Même la politique tarifaire pour l'industrie textile fut "une politique passive qui protège les emplois dans un secteur inefficace sans chercher à mettre en place une stratégie de reconversion qui prépare l'industrie à survivre."

On n'a jamais établi une "péréquation" des effets des politiques fédérales par régions.

Les trois universitaires décochent des flèchent acérées vers la "bureaucratie fédérale".

"L'encroutement de la bureaucratie d'Ottawa et l'inflexibilité qu'elle a injectée dans le fédéralisme canadien et la mythologie et les sophismes qu'elle a fabriqués pour rationaliser ses points de vue avaient pour but de consolider son emprise sur la gouverne de ce pays".

La régionalisation de la politique de stabilisation du gouvernement fédéral n'a pas été réalisée parce qu'Ottawa pouvait difficilement régionaliser ses impôts, ses dépenses et les taux d'intérêts. De plus, les provinces n'ont pas eu de manoeuvre fiscale pour entrer de plein pied dans le domaine de la stabilisation économique.

"Ce sont des péchés d'omission tout autant qu'un effet cumulatif des politiques nationales construisant des avantages comparatifs pour l'économie ontarienne qu'on peut reprocher à Ottawa."

Mais est-ce qu'un Québec indépendant pourrait améliorer le fonctionnement de son économie en prenant en main ses propres instruments de stabilisation?

Sur le plan international, le poids du Québec serait plutôt réduit face aux grandes firmes plurinationales ou dans le concert des grandes politiques monétaires.

"Cependant il existe clairement des gains possibles tant au plan des politiques de développement de la structuration de l'économie québécoise et des politiques de stabilisation".

Mais comment savoir si la politique québécoise souveraine en matière économique serait plus judicieuse que ne l'a été la politique fédérale d'ensemble depuis trente ans?

"On peut se demander si le Québec pourrait mieux lutter contre le chômage s'il faisait cavalier seul ou si le fédéralisme pouvait être réformé de façon à fournir un meilleur rendement national et à s'adapter aux besoins régionaux pour ce qui est de la stabilisation."

Les économistes déplorent que le débat actuel soit envenimé par les bureaucraties "qui ont tendance à durcir les positions et à transformer ce qui au départ constituait une recherche de la meilleure technologie sociale... en un combat de bureaucraties pour la gouverne de la polis."

Si le fédéralisme demeure inflexible les gains que peut tirer le Québec d'un désengagement augmentent. Par contre, si la formule s'assouplit, "les bénéfices à tirer d'un effort pour faire cavalier seul diminuent", concluent MM. Fortin, Paquet et Rabeau.

CSN

de défense et de revendications en tant que travailleurs."

Le rapport fournit même des exemples: monopolisation des micros dans les assemblées pour faire passer des résolutions étrangères aux préoccupations des syndiqués lorsque la majorité a quitté la salle d'épuisement; association des militants de la CSN à la Ligue communiste pour confondre les syndiqués sur l'orientation de leurs dirigeants; appropriation morale des luttes dont le crédit revient au mouvement syndical; attaques systématiques contre les responsables du mouvement syndical, que l'on n'hésite plus, jusque dans les corridors, voire sur le plancher du congrès de la CSN, à qualifier d'ennemis des travailleurs, etc.

Ces actions, qui sapent la confiance des syndiqués dans leurs représentants selon l'exécutif de la CSN, favorisent les attaques démagogiques des patrons et du gouvernement "qui critiquent les directions syndicales, soi-disant non-représentatives des travailleurs et de leurs intérêts".

Dans le même sens, l'intransigeance indéfectible de l'extrême-gauche et son parti-pris inconditionnel pour "la grève générale illimitée" raidissent les syndiqués, les empêchent de progresser, provoquent "la confusion, la division, la démobilisation". Ces guides infaillibles de la classe ouvrière deviennent donc ainsi, parfois, les alliés objectifs du patronat et des forces réactionnaires, dans la logique du rapport moral.

De son côté, l'exécutif de la CSN propose de raffermir le mouvement ouvrier québécois en négociant l'"unité organique" avec la CEQ. La même unité d'action étant "plus difficile à réaliser" avec la FTQ, surtout depuis le 15 novembre, la CSN propose dans ce cas-ci des rapprochements "chaque fois que c'est possible".

Transformant en programme d'action les documents des précédents congrès comme "Ne comptons que sur nos propres moyens", l'exécutif insiste sur le maintien de l'action politique sur tous les fronts, notamment au sommet économique, où il suggère d'y défendre un programme de relance de l'économie québécoise qui, dit-il, est "dominée par les multinationales" avec la complaisance du gouvernement péquiste.

Le rapport précise de nombreux "objectifs intermédiaires préparant le changement fondamental" vers une société "où les hommes et les femmes façonneront leur vie plutôt que de la subir":

● Sur les lieux de travail: recherche du contrôle des cadences, des horaires, des conditions pour protéger la santé et la sécurité; recherche aussi du contrôle des investissements, des plans de retraite, des mises à pied, des droits de gérance.

● A propos de l'indépendance et de la question nationale: produire un document de travail en vue d'un plan approuvé par la base, qui relierait l'accession à l'indépendance au socialisme recherché par la CSN.

● Au sommet économique et, à court terme, au gouvernement: "combattre la domination américaine sur l'économie québécoise" en canalisant l'épargne vers les investissements productifs; en élargissant la vocation de la caisse de dépôt et de placement, en retirant aux employeurs le contrôle des fonds de pension pour les confier aux syndicats et à l'État; en restaurant une caisse de stabilisation de l'emploi financée par les employeurs pour indemniser les travailleurs victimes de l'économie capitaliste, en obligeant les employeurs à donner accès à leur planification financière pour permettre une lutte préventive au chômage; en obligeant les multinationales au réinvestissement et toutes les entreprises à assumer le coût social des fermetures; en instaurant par la nationalisation des secteurs-témoins;

● En oeuvrant pour une orientation des services publics au profit du plus grand nombre; en proposant de nouveaux objectifs aux secteurs de la santé et de l'éducation, en augmentant le pouvoir des travailleurs dans la définition des objectifs de production; en revendiquant le droit de refuser les travaux dangereux, le droit de grève permanent, le droit au travail et à la syndicalisation massive.

Face au gouvernement péquiste, l'exécutif de la CSN reconnait qu'on lui a concédé rapidement l'abolition de la version québécoise de la loi anti-inflation et qu'on a abandonné les poursuites de plusieurs millions, conséquences des conflits de travail dans le secteur public. On reproche toutefois au PQ de courtiser les multinationales, de maintenir les injonctions, de lancer la police contre les grévistes, d'augmenter la part des impôts des petits contribuables au profit des entreprises et d'élargir le fossé entre le programme du parti et l'action gouvernementale.

Si on approuve jusqu'à nouvel ordre son intransigeance dans le domaine de la langue, la CSN se demande: "Qui voudrait d'une indépendance qui servirait à maintenir le statu quo en français?"

La CSN n'entend pas laisser au gouvernement la définition de l'indépendance nationale et elle entend définir elle-même "l'influence que l'indépendance nationale et sa recherche peuvent avoir sur la nécessité à long terme d'un changement fondamental dans l'organisation de la société québécoise". L'exécutif, contrairement aux groupuscules essentiellement fédéralistes semble enclin à penser que l'accession au socialisme passe au Québec par l'indépendance.

"L'exploitation dont sont l'objet le peuple québécois et sa classe ouvrière par le capitalisme américain, canadien et québécois est criante. Mais les rapports de force qui pourraient s'exercer à l'heure actuelle sur l'État pour tenter de limiter l'exploitation, ne peuvent se faire que d'un océan à l'autre, avec les résultats que nous savons. Un gouvernement de l'État du Québec qui aurait imposé la Loi Q-73 (anti-inflation) aurait-il pu braver aussi longtemps les travailleurs organisés? Mais la résistance québécoise à l'actuelle Loi C-73 se dilue à la grandeur du territoire canadien où la résistance n'a pas le même écho. Ce qui permet à Trudeau de faire des pirouettes à Londres et d'attendre les prochaines élections le coeur léger".

Au moment où les délégués prenaient connaissance du rapport moral de l'exécutif, l'organisation d'extrême-gauche. En lutte, d'allégeance maoïste, invitait les 1,200 délégués à commencer dès hier soir la discussion sur l'orientation de la centrale à propos du sommet économique au cégep de Limoilou. Selon la rumeur, la majeure partie des forces radicales de la CSN devaient s'y donner rendez-vous pour bâtir une sorte de plate-forme commune en vue de l'affrontement qui semble se dessiner avec le reste de la centrale.

PRETORIA

traindra les États-Unis à agir, a déclaré M. Mondale sans préciser la nature des mesures envisagées par Washington et qui ont sans doute été communiquées à M. Vorster.

En ce qui concerne la Namibie, M. Vorster a fait état de "certains progrès" lors des consultations qu'ont eues avec son gouvernement les représentants de cinq puissances occidentales (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Canada, Allemagne fédérale) soucieuses de voir installé à Windhoek, préalablement à l'indépendance du territoire, un gouvernement de transition bénéficiant d'un large soutien populaire. Ces consultations reprendront à la fin du mois, au Cap.

Lors des premiers contacts que les représentants de ces puissances ont eus au début du mois avec l'Afrique du Sud, le principe d'élections supervisées par l'ONU et la participation de la SWAPO au processus politique ont été acceptés par l'Afrique du Sud mais celle-ci, a dit M. Mondale, propose un gouvernement sur des bases ethniques inacceptable pour les États-Unis et, si une solution satisfaisante n'est pas trouvée sur ce point, "des élections libres pourraient s'avérer impossibles".

Au Cap, il sera question de l'éventuelle libération des prisonniers politiques. Des experts juridiques internationaux décideront lesquels des prisonniers sont détenus pour des motifs politiques, a dit M. Mondale, en précisant que M. Vorster avait accepté d'envisager de les faire libérer.

Tout en réaffirmant que la politique de son pays était de conduire la Namibie à l'indépendance, le premier ministre sud-africain a déclaré qu'il n'appartenait pas à des étrangers de dire aux populations du territoire comment régler leurs problèmes. Quant aux prisonniers, si certains doivent être libérés en Afrique du Sud, il faut aussi que les pays d'Afrique noire libèrent ceux des dissidents de la SWAPO Organisation populaire du Sud-Ouest africain qu'ils détiennent.

A Windhoek, le vice-président de la SWAPO a une nouvelle fois réclamé vendredi, au nom de son organisation, le retrait total et inconditionnel de l'Afrique du Sud et la libération de tous les prisonniers politiques namibiens. Il s'est aussi félicité des initiatives prises par les cinq puissances occidentales pour obtenir de l'Afrique du Sud que soient organisées, sous contrôle international, des élections générales auxquelles pourraient participer des représentants de la SWAPO.

A propos de la Rhodésie, M. Mondale a déclaré que M. Vorster s'était engagé à apporter le soutien de l'Afrique du Sud aux efforts déployés par les États-Unis et la Grande-Bretagne pour parvenir à un règlement négocié qui permette la mise au point d'une constitution et des élections générales à même de porter la majorité noire au pouvoir.

Peu après M. Mondale, a dû annuler tous ses engagements hier à Belgrade: il souffre d'une gastro-entérite.

M. Mondale entamait une visite de deux jours en Yougoslavie, il a été consigné au lit par le médecin américain l'accompagnant qui estime que les maux d'estomacs sont dus "à l'emploi du temps éprouvant ces derniers jours du vice-président".

21 mai

par la PC et l'AP

William Phips acceptait la reddition de la forteresse de Port Royal il y a 287 ans aujourd'hui, le 21 mai 1690. La France perdait ainsi une base stratégique qui contrôlait l'accès au golfe du Saint-Laurent. Quelques jours plus tard, après avoir saccagé l'église et forcé la population à jurer allégeance au roi d'Angleterre, Phips rentra à Boston. Il dirigera la même année une expédition contre Québec, défendu par Frontenac.

1976 — Les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, qui étaient réunis à Oslo, se séparent en déclarant que les Soviétiques compromettent les relations est-ouest en poursuivant le renforcement militaire des pays d'Europe orientale.

1975 — Le maire Jean Drapeau assure le CIO que les installations olympiques seront prêtes pour les Jeux de Montréal. A Téhéran, deux officiers de l'armée de l'air américaine sont abattus par des terroristes.

1972 — Un vandale endommage, à coups de marteau, la Pieta de Michel-Ange à la basilique Saint-Pierre de Rome.

1967 — Un incendie, au grand magasin Innovation de Bruxelles, fait plus de 300 morts.

1944 — Les Alliés percent la ligne Hitler, en Italie.

1927 — Charles Lindbergh, à bord de son Spirit of St. Louis, se pose au Bourget, après avoir réussi la première traversée aérienne sans escale de l'Atlantique.

1914 — Trois cents hindous sont refoulés à leur arrivée à Vancouver et sont contraints de retourner en Inde.

1881 — La Croix-Rouge américaine est fondée par Clara Barton.

1833 — Les Hollandais signent un armistice avec la Belgique.

1813 — Victoire de Napoléon sur les Prussiens et les Autrichiens à Bautzen Allemagne, avec de lourdes pertes de part et d'autre.

1542 — L'explorateur espagnol Hernando de Soto meurt en cherchant de l'or le long du Mississippi.

1471 — Le roi d'Angleterre Henri VI meurt à la tour de Londres.

Ils sont nés un 21 mai: Philippe II d'Espagne (1527)1598); Alexander Pope, écrivain anglais (1688-1744); Robert Montgomery, acteur américain (1904).

au fil des mots

Le bâtiment (5)

par Louis-Paul Béguin

Les fondations — Le calendrier des travaux a été accepté. On a prévu l'échelonnement de ces travaux, celui des livraisons des matériaux, les dates d'intervention des corps de métiers. Le chantier s'organise, les fondations vont être faites. Terrassement du sol, grâce à de grosses machines bruyantes, la *chargeuse* (loader) qui avec son godet à l'avant, reprend des matériaux, la *défonceuse* (ripper) qui, avec ses énormes dents placées à l'arrière, défonce profondément le sol, enfin le *bouldozeur*, ou *bouteur* puisque le *bulldozer*, mot francisé depuis longtemps, doit faire place à ces deux néologismes. La *décapeuse*, elle, est aussi un engin de terrassement. Sa *benne* permet d'araser le sol par râclage, de transporter des matériaux jusqu'à un point de décharge (scraper). Le "dumper" que l'on entend sur nos chantiers est en français un *tombereau*. La benne qu'il porte à l'arrière s'incline, bascule presque, pour décharger des matériaux. Dumper, (to dump) se dit *décharger* en français.

Le sol se creuse, et c'est l'heure du *trépan-benne* (hammer grab) qui est un outil de forage dont la benne, équipée de coquilles ouvrantes, permet de creuser le sol et d'extraire les déblais. Pour servir d'assise aux *fondations*, on verse une couche de béton, sur le fond de fouille. Solage (au lieu de fondations) est incorrect. La *sole* est la base d'un pilier (stall). Termes à préciser: le *gros oeuvre* (rough work) est l'ensemble des ouvrages qui assurent la résistance, la stabilité d'une construction. Les murs des fondations, les murs épais en général constituent ce qu'on appelle le *gros ouvrage* par opposition aux *ouvrages légers* qui désignent les constructions telles que plafond, cheminée, cloisons, etc. La construction en dur se dit "masonry construction". Elle signifie tout ce qui est en pierre, en béton, par opposition aux constructions provisoires ou préfabriquées. Pour retenir le béton, lors du coulage, il faut construire de véritables ossatures en bois. Ce sont des *coffrages* "forms" en anglais). Ces coffrages sont en fait des moules. Le béton est exécuté *à ciel ouvert*, il est mis en place et soumis au *pilonnage*. Le béton est un mélange de pierre, de sable, d'eau et de liant. C'est en anglais le "concrete". Le *béton armé* (reinforced concrete) supporte des contraintes de traction aux points où elles pourraient se produire. On incorpore au béton ordinaire des armatures métalliques. Le *béton précontraint* est soumis à une compression permanente de façon qu'en aucun point une tension quelconque ne puisse agir lorsqu'il y a application de forces à l'ouvrage. On dit "prestressed concrete" en anglais. Il peut en effet y avoir des *charges* et même des *surcharges* (live load) que la construction doive supporter et qu'il faut prévoir dans le calcul des éléments agissant dans ce cas-là. Signalons les mots: *effort* (stress), *fatigue* (stress) *contrainte* (stress), *déformation* (strain) qui sont l'action de forces sur la construction.

Mini-Loto

Le tirage numéro 708 des quatre numéros gagnants de la mini-loto a eu lieu hier à Montréal.

Le détenteur du premier numéro de série 14 et du premier numéro gagnant 77103 gagne $50,000. Les détenteurs du numéro 77103 parmi toutes les autres séries gagnent $1,000. Les détenteurs du numéro se terminant par 103 de toutes les séries gagnent $25.

Le détenteur du premier numéro de série 33 et du premier numéro gagnant 77447 gagne $50,000. Les détenteurs du numéro 77447 parmi toutes les autres séries gagnent $1,000. Les détenteurs du numéro se terminant par 447 de toutes les séries gagnent $25.

Le détenteur du premier numéro de série 23 et du premier numéro gagnant 93799 gagne $50,000. Les détenteurs du numéro 93799 parmi toutes les autres séries gagnent $1,000. Les détenteurs du numéro se terminant par 799 de toutes les séries gagnent $25.

Le détenteur du premier numéro de série 24 et du premier numéro gagnant 13278 gagne $50,000. Les détenteurs du numéro 13278 parmi toutes les autres séries gagnent $1,000. Les détenteurs du numéro se terminant par 278 de toutes les séries gagnent $25.

Voici enfin le résultat du tirage de la loto-perfecta 6/36: 8-15-25-27-31-36. Le numéro complémentaire: 18.

PARTI QUÉBÉCOIS

Suite de la page 4

mise entre parenthèses, cela avait permis au parti de prendre le pouvoir le 15 novembre 1976.

Mais la légitimité proprement gouvernementale, celle qui a fondé l'équipe ministérielle à remplir son mandat de "bon gouvernement", relève de 41% des voix électorales et non des votes les plus idéalement unanimes du Conseil National. C'est dans le résultat du référendum que se trouverait une espèce de nouvelle "légitimité", intégrative des deux autres, du point de vue de ce parti tout au moins (et c'est là que commence un problème d'un tout autre ordre!). Toute politique gouvernementale qui entretient la ferveur péquiste n'entraine pas forcément une adhésion correspondante dans la masse des 41% des voix favorables au PQ, le 15 novembre, pour ne pas parler des 59% de voix autres.

Aussi est-on fondé, à cause de l'ampleur et de la noblesse même de la cause de l'Indépendance, de rappeler au gouvernement qu'il n'est pas habilité à se comporter, en telle ou telle mesure, comme si le Québec était déjà indépendant. C'est lui qui a proposé cette politique de rétention au corps électoral.

En attendant l'indépendance, et même si elle devenait indéfiniment ajournée, le Parti Québécois garde son caractère indispensable. Sur la colline parlementaire depuis six mois, jamais on n'aura tant travaillé, avec tout le sérieux et l'application qu'impose le "sens de l'Evénement".

Devant les tâches écrasantes d'un bon gouvernement" en fin d'apprentissage, le Parti Québécois ne s'est pas évadé dans la "fuite en avant", que serait cette course qu'il ne peut pas encore livrer contre d'autres pouvoirs. L'indépendance est forcée d'attendre; le "bon gouvernement" est une nécessité de la vie quotidienne.

LINGUISTIQUE

Suite de la page 5

dominant le mépris du groupe dominé qu'il avait appris en Afrique du Nord.

Je reviens, en terminant, à l'article de John MacNamara. Parmi les premières attaques contre l'hypothèse de Whorf, il y eut celles d'anthropologues qui la trouvaient suspecte, parce que certains la mettaient au service de thèses associant le progrès scientifique et technologique de l'Occident à la supériorité des langues européennes, et inversement le "primitivisme" des autres sociétés à la structure de leurs langues. Dans cet ordre d'idées, on verra aisément qu'il y a moins de whorfianisme dans le Livre blanc que dans le genre d'impérialisme linguistique implicite dans l'idée que l'anglais est la langue des affaires, de la technologie, ou du trafic aérien.

Si on regardait les événements que nous vivons ces temps-ci dans la perspective des conflits de groupes, certaines évidences redeviendraient évidentes. Il faut pratiquer une logique en pretzel pour prétendre que des mesures de défense d'un groupe dominé sont de la persécution du groupe dominant.

DÉCÈS

DUFRESNE, Jacques. — A St-Lambert, le 19 mai 1977 à l'âge de 51 ans, est décédé, M. Jacques Dufresne, époux de Raymonde Sicard. Il laisse dans le deuil ses enfants Alain, Sylvie et Serge, ses père et mère, M. et Mme Philias Dufresne, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Marcel Dufresne, M. et Mme Maurice Brosseau (Thérèse), M. et Mme John Ford (Pierrette), et Carmelle. Les funérailles auront lieu le 23 courant. Le convoi funèbre partira du Salon funéraire Clark, McGillivray & White No 307 rue Riverside Drive à St-Lambert, pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 2:30 heures, et de là au cimetière St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Il sera exposé samedi à partir de 2 heures. Dons à la Société canadienne du cancer.

RENAUD, Raymonde. — A Montréal, le 20 mai 1977 à l'âge de 77 ans, est décédée, Mme Raymonde Duchemin, épouse de feu Paul-Émile Renaud. Elle laisse dans le deuil ses 2 filles Françoise demeurant à Genève, Monique et son époux Ernest de Teglassy demeurant à Paris ainsi que 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 24. Le convoi funèbre partira de Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière St-Rémi de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé dimanche à 2 heures p.m.

des quatre coins du pays

Encore le maire Jones

L'ex-maire de Moncton, maintenant député fédéral indépendant, a révélé l'existence d'un complot ourdi par la France pour dominer le Canada. Parlant à Winnipeg devant une centaine de personnes enthousiastes, M. Jones a précisé que la France avait déjà mis en oeuvre son plan diabolique pour s'emparer des richesses naturelles du Canada. M. Jones a parlé d'une base militaire française à Saint-Pierre et Miquelon. Il a souligné d'autre part à ses admirateurs qu'il était ni francophobe ni fanatique.

Investir dans le français

Les Canadiens anglais doivent accepter l'enseignement du français langue seconde dans leurs écoles, qui représente un investissement dans l'avenir du pays. C'est l'avis qu'exprimait hier à Saskatoon un représentant de la Fédération ontarienne des enseignants. Le français, de rappeler M. Ross Andrew à ses auditeurs, fait partie de la langue anglaise depuis la conquête de l'Angleterre par Guillaume le conquérant.

Problèmes de production

L'édition hebdomadaire anglaise de la revue Maclean's, qui devait commencer sa publication à l'automne, ne paraîtra pas avant l'année prochaine, ont annoncé hier à Toronto les éditeurs Maclean-Hunter. Il reste encore à acheter des presses et à régler certains problèmes d'abonnements. Les éditeurs attendent aussi de connaître la décision du gouvernement sur la restriction possible de publicité sur les alcools, publicité qui représente environ 25% des pages commerciales de la revue.

Enfant de c....

Le député conservateur de Vancouver sud, M. John Fraser, a accusé M. René Lévesque et son entourage d'être les ennemis du Canada. "L'enfant de c...(son of a bitch) est un traître, qui cherche à réaliser par des moyens pacifiques ce que je ne permettrais pas à une armée étrangère de faire". Les Québécois, a poursuivi M. Fraser, sont mal renseignés sur l'attitude du reste du Canada vis-à-vis de leur province.

Deux priorités

Le ministre de l'Environnement et des Pêcheries, M. Roméo Leblanc, a fait état hier des deux grandes préoccupations du gouvernement: l'unité nationale et l'inflation après la levée des contrôles des prix et des salaires. La question de l'unité est évidemment la plus importante. L'inflation, si elle n'est pas maîtrisée, risque d'entraîner une hausse du taux de chômage.

Conférence sur l'Arctique

Avant de permettre d'autres forages dans la mer de Beaufort pour y découvrir du gaz naturel ou du pétrole, le Canada devrait convoquer une conférence de toutes les nations dont les frontières sont proches du cercle polaire. Cette recommandation du critique néo-démocrate en questions d'environnement, M. Stu Leggatt, pourrait permettre de trouver des solutions aux dangers des fuites de pétrole. Les États-Unis, a fait remarquer M. Leggatt, ont décidé de retarder de deux ans leurs projets de forage dans cette région du monde parce qu'ils sont préoccupés par ces risques.

Grosse commission

Les députés de l'opposition ont réclamé hier du gouvernement qu'il réagisse aux rumeurs voulant qu'un ex-ministre du gouvernement argentin ait reçu une commission de cinq millions pour la vente d'un réacteur nucléaire canadien à l'Argentine. Le ministre de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, a répondu à cette demande en soulignant que le gouvernement ne pouvait rien faire tant qu'il n'aurait pas en main les résultats d'une enquête que mène la GRC sur le sujet.

Circuit fermé

Le gouvernement n'a pas l'intention de contester devant les tribunaux la constitutionnalité de la loi adoptée récemment en Saskatchewan établissant la juridiction de la province en matière de télévision en circuit fermé. Mme Jeanne Sauvé, ministre fédéral des Communications, est d'avis que cette loi ne semble pas empiéter sur la juridiction fédérale, puisqu'elle ne mentionne de façon spécifique que son champ d'application est restreint aux questions relevant de la juridiction provinciale.

Énergie: Joron approuve la position de l'Alberta

EDMONTON (PC) — Le Québec s'intéresse au gaz albertain, a indiqué, jeudi, M. Guy Joron, ministre québécois de l'Industrie et de Commerce.

"Je crois comprendre que vous avez un surplus", a-t-il dit, tout en ajoutant qu'il n'avait aucune proposition ferme à présenter à M. Don Getty, ministre albertain de l'Énergie.

M. Joron, qui a qualifié de sensée la politique du gouvernement de M. Peter Lougheed en matière de prix pétroliers, a déclaré par ailleurs que le Québec est le dernier grand marché non développé dans le domaine du gaz en Amérique du Nord.

"Présentement, le gaz assure 6% seulement de nos approvisionnements d'énergie", a souligné M. Joron qui rencontrait M. Getty à la suite d'un dejeuner offert par la Chambre de commerce d'Edmonton.

C'était la première fois qu'un ministre du gouvernement Lévesque se rendait en Alberta.

M. Joron approuve la position du gouvernement albertain selon laquelle le gouvernement d'Ottawa n'a pas à se mêler des questions touchant les richesses naturelles provinciales, pour lesquelles il n'a pas juridiction.

C'est pourquoi le Québec continuera d'appuyer le principe voulant que l'Alberta décide elle-même du prix de son pétrole. Le ministre québécois a ajouté, par la suite, que le prix du pétrole albertain devrait être porté au niveau mondial le plus rapidement possible.

À l'heure actuelle, le Québec tire 23% de l'énergie dont il a besoin de ses propres ressources hydroélectriques, 70% à partir de pétrole importé, 6% du gaz et 1% du charbon.

Le Québec reçoit un tiers environ de son pétrole de l'Ouest canadien, par le pipe-line trans-canadien récemment prolongé, "mais on nous dit que cette situation ne pourra pas continuer après 1983 à moins que vous ne fassiez de nouvelles découvertes", a souligné M. Joron.

Il a précisé qu'il était en faveur d'un programme de conservation de l'énergie afin de réduire la consommation de 30% d'ici 1985. Cette année-là, l'aménagement hydro-électrique de la baie James sera terminé et le Québec en tirera quelque 30,000 mégawatts, c'est-à-dire la moitié de ses besoins à cette période.

Le gaz de l'Ouest peut combler cet écart si le prix est satisfaisant, a-t-il ajouté.

M. John Barry, président de la Chambre de commerce d'Edmonton, a déclaré, d'autre part, dans le cadre d'une discussion sur le rapport Berger et le projet de pipe-line de la vallée du Mackenzie, qu'il était ridicule que le projet de la baie James, d'un coût de $16 milliards, aille de l'avant pendant que le gouvernement fédéral fasse traîner en longueur le projet de pipe-line de l'Arctique, qui coûterait $9 milliards et dont le rapport Berger recommande l'abandon.

M. Joron a refusé pour sa part, de commenter le rapport Berger, disant que le Québec ne se préoccupe pas vraiment de savoir d'où vient le pétrole dont il a besoin.

Éducation syndicale: Ottawa verse $10 millions au CTC

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral s'est engagé à verser $10 millions au cours des cinq prochaines années au Congrès du travail du Canada dans le cadre du financement d'un programme d'éducation syndicale.

Le ministre du Travail, M. John Munro, et le président du CTC, M. Joe Morris, ont signé une entente à cet égard hier à Ottawa.

Le ministre a par ailleurs indiqué que le gouvernement fédéral est disposé à compléter cet accord avec le mouvement ouvrier, en versant $600,000 par année, au cours des cinq prochaines années, aux syndicats non affiliés au CTC.

Au Québec, la Fédération des travailleurs du Québec est affiliée au CTC, tandis que la Confédération des syndicats nationaux et la Centrale des enseignants du Québec constituent des centrales indépendantes.

M. Munro a déclaré que cette entente souligne l'importance qu'accorde le gouvernement fédéral aux bonnes relations industrielles.

Il a ajouté que le gouvernement consacre déjà une partie des fonds publics à la formation des cadres dans le monde des affaires, mais que rien, jusqu'ici, n'existait du côté syndical.

De son côté, M. Morris a affirmé que cette décision du gouvernement ne fait que rétablir une certaine justice.

"Il y a longtemps que les travailleurs devraient obtenir l'aide de l'État pour leurs programmes d'éducation, comme c'est déjà le cas, depuis des années, pour le secteur des affaires et le secteur agricole", a-t-il dit.

Le CTC, qui regroupe quelque 2.3 millions de syndiqués, a précisé que la subvention fédérale lui permettra d'administrer de façon indépendante un centre national et cinq centres régionaux d'études pour les travailleurs.

Le vice-président du CTC, M. Julien Major, a précisé pour sa part que les fonds consentis permettront notamment aux agents d'affaires d'acquérir une formation juridique en matière d'arbitrage, par exemple, et de permettre ainsi de réduire les frais d'avocats des syndicats.

M. Major a ajouté que les syndicats pourront de plus se doter d'instruments pédagogiques plus modernes, dans le domaine audio-visuel notamment.

François Cloutier quitte son poste avec tous les honneurs dus à son rang

PARIS (PC) — Le délégué général du Québec à Paris, M. François Cloutier, s'apprête à quitter ses fonctions avec tous les honneurs dus à son rang diplomatique.

En poste depuis seulement sept mois, l'ex-ministre libéral du gouvernement Bourassa, avait remis sa démission comme délégué général du Québec au début de février, au gouvernement du Parti québécois de M. René Lévesque.

Ce geste dans les milieux diplomatiques de la capitale française a été interprété comme celui "d'un gentleman qui a eu la droiture d'esprit et la dignité intellectuelle de ne pas s'attacher à une fonction qui ne correspondait plus à ses idées politiques les plus profondes".

Ainsi, le 23 mai, M. François Cloutier a reçu officiellement à un déjeuner au Quai d'Orsay, sous la présence du secrétaire d'État aux affaires étrangères, M. Pierre Christian de Tainttinger, autour d'une table diplomatique et politique regroupant une quarantaine de convives.

M. Cloutier sera aussi reçu officiellement par le ministre titulaire des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud. De plus, avant de quitter ses fonctions, au début de juin, le délégué aura aussi une audience à Matignon avec le premier ministre Raymond Barre et puis à l'Élysée, avec le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing.

Une source a souligné que ce genre de réception était habituellement réservé aux diplomates étrangers en poste en France qui ont véritablement imposé leur marque diplomatique, avant de quitter leur fonction.

On retient surtout de la part du délégué général du Québec sa démission discrète et sa grande discrétion depuis février, ce qui a évité de mettre dans l'embarras le gouvernement français face aux autorités gouvernementales de Québec.

Enfin, M. Cloutier était aussi bien vu des autorités françaises par ses actions antérieures pour la langue, il est le père du bill 22 et également pour son grand intérêt pour la francophonie internationale.

M. Cloutier était aussi considéré pour son élégance, sa culture personnelle, son intelligence, son sens de la répartie et la façon brillante dont il s'entretenait avec ses auditeurs.

Il sera remplacé à Paris par M. Jean Deschamps qui occupe le poste de délégué à Bruxelles et qui est aussi considéré comme un personnage aux nombreuses qualités diplomatiques et un expert économique.

Cette nomination devrait être annoncée après le 6 juin, alors que M. Cloutier aura laissé le champ libre à son remplaçant. Un chargé d'affaires, qui sera probablement M. Raymond Goudreau, chargé de la mission de coopération à la délégation, devrait assurer l'intérim.

La nomination de M. Deschamps devait être annoncée il y a trois semaines lors de la visite à Paris du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin et c'est par courtoisie qu'on a préféré attende le départ de M. Cloutier.

M. Cloutier avait remplacé à Paris M. Jean Chapdelaine qui avait occupé ces fonctions pendant plus de dix ans, sous les administrations Lesage, Johnson, Bertrand et Bourassa.

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)
Résidences - industries - institutions
Tous materiaux
Estimés gratuits
Mtl: 322-4160
Québec: 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

vient de paraître
Conseil Franco-Québécois pour la Prospective et l'Innovation en Éducation
Écoles de demain?
éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

RIVE GAUCHE
EST INCROYABLE !
DES RÉDUCTIONS DE 30 À 70% SUR TOUTE LA MARCHANDISE PRINTEMPS-ÉTÉ !
UNE OCCASION UNIQUE DE REVÊTIR L'ALLURE '77 À DES PRIX RENVERSANTS !
ATTENTION !
La maison RIVE-GAUCHE, le plus grand nom de l'importation au Canada, apporte son support à la campagne de souscription de l'Armée du Salut.
C'est pourquoi, tous les vêtements que vous ne portez plus... ont une GRANDE VALEUR pour Rive-Gauche.
Apportez-les au 1254, rue Ste-Catherine Ouest (chez Rive-Gauche), l'Armée du Salut vous y attend.
Pour chaque vêtement donné, on vous remet un coupon d'achat valant jusqu'à $10. que vous pouvez immédiatement utiliser pour acheter un article d'importation déjà en réduction de 30 à 70%.
IMAGINEZ, MONSIEUR !
Contre un costume qui ne vous fait plus et que vous donnez à l'Armée du Salut, Rive-Gauche vous remet un coupon d'achat valant $10.00, que vous pouvez déduire du prix d'achat d'un costume 3 pièces importé de France, déjà réduit de 55%; ce qui fait que ce costume vendu régulièrement $325. vous revient à $139.
ET POUR VOUS, MADAME !
Rive-Gauche vous donne la possibilité de vous offrir un pantalon, un chemisier ou un ensemble importé, réduit une deuxième fois parce que vous avez fait don du vôtre à l'Armée du Salut.
DONC,
Pour tout pull, chemisier, pantalon, jupe, robe, blazer, manteau, blouson, ensemble ou costume que vous donnez à l'Armée du Salut, Rive-Gauche réduit à nouveau, pour vous, toutes ses importations déjà offertes à rabais.
Une bonne oeuvre !... mais aussi, une bonne affaire !
Voilà ! Ce que vous propose RIVE-GAUCHE !
BOUTIQUE POUR HOMMES — PREMIER ÉTAGE
"De nouveaux articles soldés tous les jours"

	RÉG.	SPÉCIAL
Costumes 3-pièces importés de France	$325.00	$149.00
Imperméables importés	SPÉCIAL	$ 60.00
Blousons de suède	SPÉCIAL	$ 75.00
Blazers de France	$149.00	$ 85.00
Ceintures en cuir de serpent	$ 75.00	$ 19.00
Chemises Paul D'Avril	SPÉCIAL	$ 10.00
Chemises Paul D'Avril	Super spécial	$ 7.00

MLLE RIVE GAUCHE — DEUXIÈME ÉTAGE
"De nouveaux modèles tous les jours"

	RÉG.	SPÉCIAL
* GRAND SPÉCIAL: Ensembles et robes en tricots Dana Findlay et Renée Tender	$75.00-$125.00	$ 24.00
Robes de coton longues et courtes	$30.00-$ 45.00	$ 14.00
"Jumpsuits" de coton	$ 35.00	$ 15.00
Tuniques, jupes et pantalons de coton	$ 16.00	$ 9.00
Nouvelles chemises de coton	$40.00-$ 65.00	$ 9.00
Hauts de coton, couleurs et styles assortis		$ 8.00

HAUTE COUTURE ÉLÉGANT-MADAME — TROISIÈME ÉTAGE
Écoulement de tous nos articles à prix incroyablement réduits comprenant tous nos récents arrivages pour le printemps et l'été

	RÉG.	SPÉCIAL
GRAND SPÉCIAL! Imperméables lavables croisés ou simples "Lucien Danois"	$185.00	$110.00
Blazers en Gabardine, Flanel et Shantung* (chemises et pantalons à coordonner)	$165.00	$115.00
Chemises unies avec foulards "Daniel Daval"	$ 32.00	$ 22.00
Ensembles pantalon et tunique 100% coton "Jean-Jacques Tatou"	$ 99.00	$ 35.00
Robes Longues "Michel Pelta"	$195.00-$125.00-$100.00	$ 59.00

Des spéciaux arrivent tous les jours
"IL SUFFIT D'AIMER"... RIVE GAUCHE
C'EST AU 1254, RUE STE-CATHERINE OUEST,
À L'ANGLE DE LA RUE DE LA MONTAGNE.
(Les coupons ne sont pas negociables)
master charge
CHARGEX

Mgr Wyszynski condamne la répression policière

VARSOVIE (AFP) — Un groupe de 17 intellectuels, écrivains, professeurs et artistes polonais a lancé un appel demandant aux autorités de ne pas user de la répression policière contre les membres du "comité de défense des ouvriers".

"Nous connaissons les personnes qui ont été arrêtées, précise l'appel, et nous savons qu'ils ne sont pas des criminels mais des militants sociaux. Nous demandons, en conséquence, que les autorités renoncent à de telles mesures qui ne peuvent qu'augmenter la tension sociale qui existe dans le pays".

Les intellectuels, parmi lesquels les écrivains Kazimierz et Marian Brandys, le cinéaste Bohdan Kosinski et la violoniste Wanda Wilkomirska, en appellent également à l'opinion publique polonaise et étrangère, ainsi qu'à "tous les gens de bonne volonté" pour qu'ils expriment, "quelles que soient leurs opinions politiques", leur "opposition" au système de la répression policière dans la vie sociale et pour qu'ils "réclament par tous les moyens dont ils disposent la libération des personnes emprisonnées".

En outre, le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, a condamné jeudi à Varsovie la "répression policière" qui s'est abattue sur les dissidents et les milieux estudiantins depuis "l'affaire Pyjas".

Dans une homélie prononcée en l'église Sainte-Anne à Varsovie, le cardinal Wyszynski a fait allusion à l'effervescence qui règne dans le monde étudiant depuis la mort de Stanislaw Pyjas, étudiant contestataire et "collaborateur" du comité de défense des ouvriers. L'étudiant avait été trouvé mort le 7 mai dernier dans un immeuble de Cracovie dans des circonstances mystérieuses.

"Aujourd'hui, a déclaré le primat de Pologne, la jeune génération, consciente des droits élémentaires de la personne humaine, peut, parfois, exprimer sa fièvre. Il ne faut pas s'étonner. Il ne faut pas la condamner. Il faut la comprendre. Il faut revoir tout le système de gouvernement de l'homme. Il faut abandonner les méthodes employées contre l'homme.

Une messe pour le repos de l'âme de Stanislaw Pyjas sera célébrée en l'église Sainte-Anne.

Libéré, Havel ne doit plus militer pour la Charte 77

PRAGUE (d'après Reuter et AFP) — Les autorités tchécoslovaques ont libéré M. Vaclav Havel après une détention de trois mois. L'agence de presse Ceteka a annoncé que le dramaturge a renoncé à ses fonctions de porte-parole de la Charte 77 et "s'abstiendra de toute activité qui pourrait être qualifiée de criminelle".

"Vaclav Havel a affirmé qu'il ne souhaitait pas permettre par ses activités de faciliter des actions anti-tchécoslovaques et anti-socialistes dans son pays ou à l'étranger. Pour cette raison, il a renoncé à ses fonctions porte-parole de la Charte 77 et ne participera à aucune action qui puisse être interprétés comme hostile à la Tchécoslovaquie", indique l'agence.

Trois autres personnes — les anciens directeurs de théâtre Frantisek Pavlicek et Ota Ornest et le journaliste Jiri Ledefer — avaient été arrêtées en même temps que M. Havel, vers le 14 janvier. "Leur cas sera soumis au procureur intéressé pour des actions ultérieures", précise Ceteka. M. Pavlicek, un ancien membre du comité central du parti communiste, a été relâché il y a environ six semaines. À l'exception de M. Ornest, tous ont signé la Charte 77, invitant les autorités à prêter davantage d'attention aux droits de l'homme.

"Les raisons de la détention de l'accusé Vaclav Havel ont disparu et il a été libéré", indique Ceteka.

Un autre signataire de la Charte 77, l'ancien secrétaire du PC tchécoslovaque Zdenek Mlynar et sa femme Irena ont reçu l'autorisation d'émigrer en Autriche, précise Ceteka.

M. Mlynar, un avocat de 46 ans, avait d'abord refusé un passeport pour l'Autriche. Il paraît donc avoir changé d'avis. Des amis autrichiens du couple s'attendent qu'ils quittent leur pays dans la première quinzaine de juin. À l'ambassade d'Autriche à Prague, un porte-parole a précisé qu'aucune demande de visa n'avait été formulée. Elle est généralement satisfaite le jour même.

S'agissant de M. Vaclav Havel, Ceteka précise que le dramaturge a adressé le 6 avril une lettre manuscrite au procureur général. Dans celle-ci, selon l'agence, il précise qu'"après considération des activités auxquelles il a participé fin 1976 et début 1977 en rapport avec la Charte 77, il est parvenu à la conclusion catégorique que certaines de ses activités ont été utilisées contre la Tchécoslovaquie par le biais d'interprétations tendancieuses dans la presse étrangère."

M. Havel s'est aperçu que "les lois tchécoslovaques lui donnaient suffisamment de possibilités d'exprimer ses opinions et de trouver des méthodes plus constructives pour les mettre en application", ajoute l'agence.

Il ressort du communiqué que Jiri Lederer et Ota Ornest demeureront en détention. On ne précise pas les accusations qui pèsent sur les quatre inculpés ni la date de leur procès qui semble inévitable.

Selon les informations recueillies auprès de la famille de Havel, il semble que son procès pourrait s'ouvrir prochainement. Le dramaturge, indique-t-on de même source, a été inculpé d'atteinte aux intérêts de la république (article 112 du code pénal tchécoslovaque).

Liban: combats entre fedayin

BEYROUTH (AFP) — Le camp palestinien de Ein El-Heloue (banlieue de Saïda, chef lieu du Sud-Liban) a été, hier, le théâtre de violents affrontements entre deux organisations palestiniennes rivales: le Front populaire pour la libération de la Palestine (Georges Habache) et le FPLP-commandement général (Ahmad Gibril), a-t-on appris hier soir à Beyrouth de source bien informée.

Les accrochages, qui ont duré deux heures, ont été marqués par l'entrée en action des armes automatiques et des mitrailleuses. Ils ont pris fin à la suite de l'intervention de la force arabe de dissuasion (FAD), principale formation de la guérilla, ajoute-t-on de même source.

Des ambulances transportant des blessés avers Beyrouth ont été aperçues sortant du camp, mais il n'a pas été possible d'évaluer le nombre des victimes.

D'autre part, le village de Bint-Jbeil, à proximité de la frontière israélienne, a été bombardé par l'artillerie israélienne d'une manière sporadique, pendant 14 heures consécutives, dans la nuit de jeudi à vendredi, indique-t-on de même source.

L'intervention de l'artillerie israélienne, poursuit-on de même source, avait été précédée d'accrochages limités entre les habitants de Bint-Jbeil (palestino-progressiste) et ceux de Ein el Ebel (chrétiens libanais). La reprise des opérations militaires fait suite à trois semaines d'accalmie, relève-t-on à Beyrouth.

A Beyrouth, un porte-parole de la FAD a démenti les rumeurs faisant état d'affrontements entre miliciens chrétiens et forces syriennes près de Hamet, dans le nord-libanais. La semaine dernière, de tels affrontements dans le village de Billa, également au nord, avaient fait de nombreuses victimes.

Vance et Gromyko jettent les bases d'un compromis pour l'accord SALT-2

GENEVE (d'après AP, AFP et Reuter) — Négociateurs américains et soviétiques des SALT se sont penchés hier sur une formule de compromis qui permettrait de faire sortir de l'impasse les discussions sur un nouveau traité de limitation des armements stratégiques.

Si l'on en croit les milieux bien informés, l'accord envisagé réduirait les arsenaux existants, imposerait des restrictions au missile américain Cruise et au bombardier soviétique Backfire et ouvrirait la voie à d'autres mesures importantes de désarmement, par des négociations futures.

Les rentretiens entre MM. Vance et Gromyko qui viennent de s'achever à Genève ont permis de réaliser des progrès et laissent entrevoir des raisons d'espére, indiquait-on hier soir à la Maison-Blanche dans l'entourage du président Jimmy Carter.

Aucun accord n'a semble-t-il été réalisé mais, a souligné un conseiller du chef de l'exécutif, "des négociations sérieuses ont commencé. Nous sommes entrés dans une phase de donnant-donnant". Les négociateurs américains ne se sont pas fixés de limite de temps pour parvenir à un accord: "Notre opinion selon laquelle ces négociations sont un processus long et compliqué n'a pas varié", a ajouté ce conseiller.

Peu avant l'annonce de la fin des entretiens de Genève le président Jimmy Carter, interrogé à la Maison-Blanche à brûle-pourpoint par un journaliste sur le point de savoir si un accord avait été réalisé entre MM. Vance et Gromyko avait répondu: "Nous ne savons pas encore". Dans l'entourage du president on continue de mettre en garde contre tout optimisme exagéré.

Tout semble en effet indiqué que les conversations ont été positives, du sourire des délégués américains à l'issue des entretiens au fait que les deux parties se soient mises d'accord sur la publication d'un communiqué commun. Toujours imperturbable, M. Vance s'est pour sa part borné à qualifier les conversations de "très utiles".

Les avis différaient toutefois sur la portée de l'accord qui aurait été conclu. Selon certains, c'est "un nouveau Vladivostock" (référence à l'accord de 1974) contenant des données chiffrées très détaillées. Pour d'autres, les deux parties ont seulement établi un cadre suffisamment précis pour envisager d'ici quelques semaines le tracé des lignes essentielles d'un accord SALT-2.

Les derniers estiment enfin qu'il s'agit d'un accord de principe relativement vague permettant la reprise de nouvelles négociations.

Sauf fuites pouvant provenir aussi bien de Genève que de Washington, la réponse à ces questions ne sera pas fournie avant ce matin.

Ces entretiens américano-soviétiques qui avaient débuté mercredi à Genève se sont achevés hier à 19 h 30 GMT.

Le secrétaire d'État Cyrus Vance les a qualifiés de "très utiles".

Il a refusé d'indiquer si Américains et Soviétiques avaient réussi à surmonter les difficultés rencontrées en mars dernier à Moscou. Il a déclaré qu'un communiqué commun sera publié aujourd'hui.

"Les entretiens ont été très utiles de notre point de vue et nous croyons que les Soviétiques partagent ce jugement", a-t-il déclaré alors qu'il rentrait à son hôtel.

MM. Vance et Gromyko se sont retrouvés hier matin à la mission soviétique à l'ONU à Genève. Le chef de la diplomatie soviétique a exposé la position de l'URSS devant les nouvelles propositions américaines concernant la limitation des armements stratégiques. Les Soviétiques avaient rejeté à Moscou deux propositions des États-Unis qui à leur tour avaient repoussé un plan soviétique.

M. Gromyko a sans doute contacté les dirigeants du Kremlin par téléphone jeudi soir. Et l'on pense que M. Vance a consulté le président Carter avant une dernière séance de discussions de deux heures dans la soirée.

Le climat des entretiens a semblé détendu. Témoin ces remarques des deux hommes hier matin. Comme on lui demandait si des progrès avaient été accomplis, M. Gromyko a répondu: "C'est une question qui va loin, trop loin, nous sommes muets comme des carpes".

Dans l'après-midi, M. Vance a fait allusion aux orages sur Genève: "Avez-vous entendu ces coups de tonnerre? je vous les ai envoyés," a-t-il dit à l'adresse du ministre soviétique.

Begin veut expliquer sa politique "dure" à l'administration Carter

TEL AVIV (d'après AP, AFP et Reuter) — Vainqueur des élections israéliennes, M. Menahem Begin essaie d'atténuer les retombées négatives de sa visite en Cisjordanie occupée.

Cherchant à désamorcer les critiques suscitées par sa déclaration de la veille selon laquelle la rive occidentale du Jourdain fait partie intégrante d'Israël libéré, le chef du Likoud a chargé hier l'un de ses compagnons de combat de l'Irgoun, l'organisation terroriste qui avait lutté pour l'indépendance d'Israël, M. Shmuel Katzn, de se rendre aux États-Unis afin d'expliquer aux dirigeants américains et à l'opinion publique la politique qu'il compte appliquer.

Le Likoud disposera de 43 sièges sur 120 à la Knesset (Parlement), soit suffisamment pour diriger une coalition avec les partis religieux disposant d'une faible majorité. Selon la radio israélienne, qui a diffusé les résultats définitifs — qui tiennent compte du vote des militaires — le Parti travailliste voit sa représentation tomber à 32 sièges, contre 51 aux élections de 1973.

Deux jours après sa victoire électorale, M. Begin a rendu visite à des colons juifs, en plein coeur de la Cisjordanie occupée. Il s'est engagé à accélérer l'installation de colonies juives sur ce territoire.

Les Arabes de Cisjordanie ont été indignés: le cheik Hussein, principal notable du village de Kafr Kadoum, situé à proximité du kibboutz visité par M. Begin, a déclaré d'une voix chargée d'émotion: "c'est la guerre".

Devant les kibboutzim de Kadoum, le futur chef du gouvernement israélien n'a cependant pas précisé l'ensemble de ses plans concernant la Cisjordanie. Dans une interview accordée au quotidien Davar, M. Begin se refuse notamment à dire s'il y fera appliquer la législation israélienne, ce qui constituerait une importante mesure annexionniste. Il paraît néanmoins y être très favorable. "Il s'agit d'une décision d'ordre juridique qui sera prise au moment approprié après un débat approfondi au sein du gouvernement et à la Knesset, et seulement si ces institutions en sont d'accord", affirme-t-il.

M. Begin a rencontré hier son adversaire malheureux, M. Shimon Peres, avec qui il s'est entretenu des problèmes qui se posent à l'État d'Israël. Après un bref repos, rendu nécessaire par les fatigues de la campagne électorale, au cours de laquelle il a été victime d'une attaque cardiaque, M. Begin entamera mardi prochain ses consultations en vue de la formation du gouvernement de coalition.

Le Likoud s'alliera sans doute avec le Parti national religieux (12 sièges), le Shlomzion du général Arik Sharon (deux sièges) et les deux mouvements ultra-religieux (cinq sièges).

M. Begin rencontrera les dirigeants du mouvement démocratique pour le changement (Dash) avec lesquels il compte former une coalition. Le Dash a remporté 15 sièges. S'il se confirme que les propos tenus jeudi par M. Begin annonçant la multiplication des colonies juives en territoire occupé deviennent politique gouvernementale, il est évident que le Dash hésitera à entrer au cabinet.

De source proche du Likoud, on fait d'ailleurs observer que la question sera sans doute ramenée à de moindres propostions dans les rangs du mouvement dont les pragmatiques ne manqueront pas de souligner l'opposition que recueillerait une telle politique étrangère israélienne auprès des États-Unis.

Visiblement pris de cours par les propos de M. Begin, des hauts fonctionnaires du gouvernement sortant ont visiblement tenté de présenter une meilleure image du chef du Likoud à l'étranger. Ils déclarent en privé aux diplomates et aux journalistes que de trop grandes critiques contre M. Begin seraient interprétées par la population comme des attaques contre Israël dans son ensemble et ne susciteraient qu'un plus grand soutien pour le vainqueur des élections.

Après sa rencontre avec M. Peres, M. Begin a déclaré aux journalistes qu'il espérait être en mesure de former le nouveau gouvernement israélien d'ici deux ou trois semaines. M. Begin a annoncé, rappelle-t-on, que le ministère de la Police fusionnera avec celui de l'Intérieur et qu'un ministère de l'Information sera créé.

On ne connait toujours que très peu de noms de ministrables: M. Ezer Weizman (véritable fondateur des forces de l'air israéliennes) obtiendrait le portefeuille de la Défense, M. Shimha Erlich celui des Finances, M. Zebouloun Hammer (religieux) celui de l'Éducation et le général Ariel Sharon serait nommé à l'Intérieur.

La victoire du Likoud a été au centre des entretiens du sommet tripartite de Ryad, a déclaré le président Sadate qui a estimé que cette victoire n'était pas d'"une extrême importance".

Dans une déclaration faite à l'agence du Moyen-Orient, le chef de l'Etat égyptien a déclaré: "Certains risquent de considérer la victoire du Likoud comme un fait d'une extrême importance pour la crise du Moyen-Orient, mais je ne le pense pas".

"En effet, a poursuivi M. Sadate, il n'y a pas de colombes ou de faucons en Israël puisque les objectifs sont les mêmes. Nous devons considérer la réussite du Likoud avec pondération et objectivité, ce qui permet d'éviter de surestimer ou de mésestimer ce nouveau facteur".

Mitterrand en bonne santé, selon le PS

LYON (AFP) — M. François Mitterrand est en parfaite santé et les rumeurs qui courent sur sa "grave maladie" ne sont qu'une nouvelle illustration des traditionnelles "attaques personnelles, indécentes, viscérales, voire scandaleuses de la droite française" contre les hommes de gauche, a déclaré jeudi un des principaux dirigeants du parti socialiste, M. Charles Hernu, qui est également un ami intime de longue date du dirigeant socialiste français.

S'adressant à des militants socialistes à Saint-Pierre-de-Colombier, près de Lyon, M. Hernu, après avoir rappelé les campagnes menées par la droite contre Jean Jaurès, Léon Blum et Pierre Mendès-France, a ajouté: "Les temps changent, les prétextes aussi, mais la perfidie demeure identique à elle-même. Pour battre la gauche, tous les moyens sont bons. C'est ainsi qu'une campagne d'intoxication a été déclenchée contre François Mitterrand du genre: "Pourquoi faire confiance au parti socialiste puisque son leader est malade"... "François Mitterrand peut tenir tête au parti communiste, mais il est malade, alors que se passera-t-il après?". "Tout cela est méprisable", a conclu le secrétaire national du PS.

IMBATTABLE!
Le Super Solde
RIVE GAUCHE
1254 ouest, rue Sainte-Catherine

QUELS SONT VOS BESOINS D'ASSURANCE?

L ordinateur de la Sun Life au Salon de l Homme vous donnera la réponse en un clin d oeil. Vous n avez qu a vous présenter à notre stand

Soumettez-nous vos coordonnées et indiquez-nous le montant d assurance qui vous conviendrait. nous nous occuperons du reste En quelques minutes. vous aurez en main un programme sur mesure

Par la même occasion. vous voudrez peut-être vous renseigner sur les possibilités de carrières intéressantes au sein de la plus importante compagnie d assurance-vie au Canada. De plus. si vous voulez gagner deux billets aller-retour d Air Canada pour Paris et $250 d argent de poche. vous n avez qu a remplir une formule de participation.

La Sun Life du Canada est au coeur même de l action. Du 20 au 29 mai au Salon de l Homme. Place Bonaventure.

SunLife DU CANADA

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilometrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Reservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"
Permis no 50291

Passez au salon!
Le Club 52 à destination de Toronto.
Le voyage en train est de plus en plus affaire d'agrément grâce au Club 52. Le Club 52 est un tout nouveau service offert dans les Rapido du matin et de l'après-midi à destination de Kingston et Toronto. Vous bénéficiez d'un service hors-pair allié à l'économie de la voiture-coach. (Le Club 52 ne coûte que $5.00 de plus que le tarif régulier en voiture-coach).
Un voyage en Club 52 est un voyage de détente. Vous apprécierez le confort des sièges individuels inclinables aux coussins moelleux et appuie-jambes matelassés. Le sol est entièrement recouvert de moquette, les cloisons sont agréablement tapissées et les fenêtres sont munies de rideaux et de stores attrayants. Et pour un voyage en toute tranquillité, le Club 52 est doté d'une isolation acoustique spéciale.
Et ce n'est pas tout! Le Club 52 vous permet également de vous faire servir à votre place, un repas léger et des consommations grâce au service attentif du préposé aux voyageurs. Pour ceux qui exigent le summum du confort, VIA CN offre toujours son service de voitures-club, avec repas complet compris dans le prix du billet.
Pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs VIA CN.
TORONTO...
VIA CN


Maputo: Young rejette la déclaration finale

MAPUTO (d'après Reuter et AFP) — Les États-Unis ont rejeté hier les projets de déclaration finale et de programme d'action sur la Rhodésie et la Namibie soumis pour approbation à la conférence de Maputo.

M. Andrew Young, représentant permanent des États-Unis à l'ONU, a notamment fait valoir que dans la situation actuelle l'imposition d'un embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud et la suspension de toutes les communications avec la Rhodésie prévues dans les deux projets ne feraient que compliquer les négociations en cours.

Les autres pays occidentaux membres du Conseil de sécurité — France, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale — seraient également opposés aux deux projets, mais une majorité des pays représentés à la conférence de Maputo les approuvera certainement par consensus. Déclaration et programme d'action deviendront alors des recommandations qui seront soumises pour approbation à la prochaine assemblée générale des Nations unies, qui s'ouvrira à New York le 20 septembre. De source diplomatique, on déclare que les deux documents feront certainement l'objet d'un veto des membres permanents occidentaux s'ils sont soumis au Conseil de sécurité.

Le projet de programme d'action propose par ailleurs la tenue d'une session spéciale de l'assemblée générale consacrée à la Namibie "en tenant compte de l'évolution de la situation dans le territoire". De source diplomatique, on estime peu probable que cette session ait lieu à moins que les consultations des cinq puissances occidentales en contact avec l'Afrique du Sud sur la question namibienne enregistrent certains progrès.

Répondant à une question, M. Young a déclaré que la décision américaine était non pas une trahison des Africains, mais au contraire un refus de trahir les Africains de Rhodésie. "Je crois à la puissance réelle des États-Unis", a-t-il dit, en faisant allusion à l'initiative anglo-américaine en cours à propos d'un règlement en Rhodésie devant mener le pays à l'indépendance en 1978 après des élections générales et l'adoption d'une constitution d'indépendance.

Répondant directement à ceux des délégués africains qui ont critiqué son appel à la modération lancé la veille, M. Young a fait valoir que l'arme économique de l'Afrique indépendante était considérable contre l'Afrique du Sud, qui rencontre, selon lui, des difficultés croissantes pour obtenir des investissements étrangers.

Le projet de déclaration finale note notamment: "Le développement de la lutte armée, l'isolement des régimes minoritaires et le soutien international aux mouvements nationaux de libération sont des facteurs créant les conditions d'un règlement négocié conduisant à la loi de la majorité et à l'indépendance authentique du Zimbabwe et de la Namibie."

Il dénonce les "mesures brutales et répressives" du gouvernement rhodésien, y compris le déplacement forcé de milliers de villageois vers ce qu'il qualifie de "camps de concentration".

A propos de la Namibie, le projet déclare: "Dans sa position de plus en plus agressive, l'Afrique du Sud a déployé son appareil militaire en Namibie afin de se donner la possibilité d'attaquer les pays africains voisins dans le cadre d'une politique d'intimidation continuelle."

De source diplomatique, on indique qu'une des attitudes envisagées par les cinq participants occidentaux consisterait à rendre publique une déclaration commune, dans laquelle ils exprimeraient leurs réserves sur les points contestés.

M. Young a fait remarquer que l'administration Carter était considérée par les protagonistes de la conférence "avec un sain mélange d'espoir et de scepticisme", ce qu'il a expliqué par le fait que les États-Unis s'adressaient en l'occurrence à des gens à qui ils s'étaient opposés pendant des années et qu'il n'y avait aucune raison de croire que les Américains avaient changé.

Alors que le gouvernement discutait d'amnistie

Enlèvement de l'ex-maire de Bilbao

MADRID (d'après Reuter, AFP et AP) — Au moment même où, à Madrid, le gouvernement de M. Adolfo Suarez se réunissait hier pour débattre du problème de l'amnistie des détenus politiques, un commando armé enlevait dans la banlieue de Bilbau un important industriel, ancien maire de la cité basque.

Agissant avec audace, quatre hommes et une femme, déguisés en ambulanciers et armés de plusieurs pistolets et d'une mitraillette, s'emparaient de M. Javier Ibarra Berge, 64 ans, PDG de la Babcock Wilcox de Bilbao et du journal "El Correo Espanol — El Pueblo Vasco", ancien maire de Bilbao, ancien parlementaire et responsable du "Movimiento" l'organisation phalangiste.

Selon la police, ce commando ferait partie de l'organisation séparatiste basque ETA. Il n'y a eu jusqu'ici aucune demande de rançon.

Dans la somptueuse villa de M. Ibarra, où s'est déroulée l'opération, les terroristes avaient laissé derrière eux, ligotés et baillonnés, quatre de ses enfants et quatre membres de son personnel.

Il s'agit là de l'enlèvement le plus important survenu en Espagne depuis la vague de violences politiques de janvier dernier qui, d'après le gouvernement, avait pour but de provoquer un coup d'État militaire et de mettre fin au processus de démocratisation en cours en Espagne.

L'agression n'a, pour l'instant, pas été revendiquée par l'E.T.A., mouvement séparatiste basque jugé par la police responsable de l'assassinat il y a trois jours d'un policier de Saint-Sébastien.

Le président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, a été informé de l'enlèvement au cours d'un conseil de cabinet consacré, croit-on savoir, à l'agitation au pays basque, où quatre personnes ont trouvé la mort la semaine dernière.

Les militants basques ont pour leur part menacé de lancer un nouvel ordre de grève générale pour lundi — le second en une semaine — si le gouvernement ne consent pas à libérer une trentaine de détenus politiques basques.

En décembre dernier, les groupes de résistance antifaciste du 1er octobre (G.R.A.P.O., extrême-gauche) avaient enlevé le président du conseil d'État, M. Antonio Maria de Oriol, puis un mois plus tard le général Emilio Villaescusa Quikis, président du Conseil suprême de justice militaire. Les deux hommes avaient été retrouvés sains et saufs par la police après plusieurs semaines de séquestration.

Le nouvel enlèvement a été condamné avec la même unanimité par l'ensemble des formations politiques espagnoles. Pour le Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E., social-démocrate), il s'agit là d'une manoeuvre contre la consultation du 15 juin, alors que le Parti communiste parle de provocation.

Quant à l'Allaince populaire (droite néo-franquiste), elle a estimé que cette agression démontrait la nécessité d'un durcissement de l'action gouvernementale.

D'autre part, on signalait de nouveaux incidents violents au pays basque.

À Saint-Sébastien, des milliers de partisans de la droite ont assisté jeudi aux obsèques d'un policier abattu par des séparatistes basques. Des groupes armés ont menacé des patrons de bars et de cafés et ont grièvement blessé un homme de 30 ans qui les traitait de fascistes.

A Pampelune, deux individus soupçonnés d'appartenir à l'ETA, le mouvement séparatiste basque, ont ouvert le feu sur des policiers près d'une gare. Ces derniers ont riposté. Personne n'a été blessé.

Des scènes de violence se sont également produites à l'Université de Saint-Jacques de Compostelle: deux jeunes gens qui manifestaient en faveur de l'amnistie ont été blessés par des balles en caoutchouc tirées par le service d'ordre.

De nombreux observateurs estiment que certains éléments extrémistes de l'ETA, espérant entraîner une abstention massive des électeurs basques, ont voulu instaurer une nouvelle situation de force mettant le gouvernement dans l'impossibilité d'annoncer, comme on l'attendait hier soir, les mesures pouvant contribuer à la détente. Ces éléments de l'ETA entendent, à l'occasion de cette première consultation électorale, de consacrer le séparatisme politique.

Enfin, on apprend que M. Marcelino Camacho, dirigeant des commission ouvrières, syndicat communiste espagnol non officiel, a été blessé dans un accident de la route près de Ciudad Real, au sud de Madrid. Il a subi une fracture de la rotule et souffre de multiples contusions mais son état, précise-t-on, n'inspire aucune inquiétude.

Les soldats de Mobutu reprennent Kisenge et pénètrent dans Dilolo

KINSHASA (d'après Reuter et AFP) — Les troupes zaïro-marocaines ont repris l'important centre minier de Kisenge et, selon la radio nationale zaïroise, ont commencé à pénétrer dans la ville frontière zaïro-angolaise de Dilolo, dont la reprise serait "imminente".

L'agence de presse zaïroise AZAP rapporte de son côté qu'il faudra au moins huit jours aux forces zaïro-marocaines pour déminer la ville de Kisenge, où une importante quantité de manganèse équivalant à la production de deux années était stockée avant l'invasion des ex-gendarmes katangais. Ce stock n'avait pu être évacué à la suite de la coupure du chemin de fer de Benguela.

L'annonce de plusieurs succès militaires enregistrés par les troupes zaïro-marocaines coïncide avec l'arrivée au Zaïre de deux ministres marocains, dont celui des Affaires étrangères, M. Laraki. Ce dernier s'est d'ailleurs rendu hier matin à Kolwezi, où il doit rencontrer dans la journée le président Mobutu. M. Laraki, qui doit séjourner 24 heures dans le Shaba, visitera plusieurs localités reconquises par les forces conjointes zaïro-marocaines.

De son côté, le front de libération national congolais (FNLC), dans un communiqué publié à Bruxelles, a admis que les forces zaïroises ont repris la ville de Kasaji le 11 mai.

Le communiqué précise que la lutte se poursuivra à l'intérieur du Congo Kinshasa jusqu'à la déroute du régime Mobutu. Le F.N.L.C. assure en outre qu'une grande offensive se prépare qui n'épargnera pas les villes, et que la lutte n'a rien à voir avec l'Angola.

D'autre part, l'Agence zaïroise de presse a rapporté que les corps de 259 "ennemis" ont été inhumés au Shaba par une mission de la Croix-Rouge internationale. Il s'agirait de 168 "soldats ennemis" et de "91 civils incorporés de force et tués sommairement par les rebelles pour éliminer tout témoignage".

Ces chiffres constituent la première évaluation officielle des pertes subies par les "rebelles" depuis le début des combats le 8 mars dernier.

À Genève, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des sociétés de Croix-Rouge ont vigoureusement démenti avoir participé à l'inhumation des victimes des hostilités.

D'autre part, un nouveau groupe de réfugiés — six soeurs missionnaires et un civil — est arrivé jeudi soir à Luanda, venant de la province du Shaba.

Ces réfugiés ont déclaré avoir quitté les localités de Dilolo-poste, Kisenge et Kapanga entre le 1er et le 10 mai, sur la recommandation des forces du F.N.L.C., qui a mis à leur disposition les moyens de se rendre jusqu'à la frontière angolaise.

M. Costa Escutariotes, commerçant grec installé au Shaba depuis 24 ans, a précisé qu'à Kisenge la population avait fui dans la brousse à la suite du mitraillage et du bombardement de cette localité "par des avions".

Il a indiqué que tous les soldats du F.N.L.C. qu'il avait rencontrés étaient des Katangais. "J'en ai connu beaucoup, a-t-il dit. Ils étaient là en 1961 et puis après ils sont partis. Ils ont dit qu'ils étaient revenus au Katanga qui est leur pays. Il n'y a pas de Cubains ou de Soviétiques ou d'Angolais, a affirmé M. Escutoriotes, ce sont tous des Katangais."

Plus de 50 missionnaires étrangers venant du Shaba ont déjà transité par Luanda avant d'être rapatriés vers l'Europe depuis le début des combats dans la province zaïroise.

Leyland: aveux, démentis

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — Un ancien responsable de la British Leyland, et un autre en exercice, ont reconnu hier que l'entreprise avait bel et bien distribué des pots-de-vin. En revanche, il est possible, selon eux, que la lettre qui a amené le Daily Mail à enquêter, puis à révéler l'affaire, soit un faux.

M. John Simon, autrefois chef des opérations à l'étranger de la British Leyland, a authentifié l'un des documents publiés par le Daily Mail, un mémorandum portant sur le "paiement de commissions à des tierces parties". "J'ai reçu ce mémorandum, a dit M. Simon. Je m'en souviens parfaitement."

D'autre part, un responsable en activité de la firme, qui a refusé que son identité soit rendue publique, a déclaré à la BBC que les allégations du Daily Mail étaient exactes "à 90 pour cent". Distribuer des pots-de-vin, ou "graisser la patte" sont la seule façon de réaliser des affaires dans certains pays, a-t-il dit. Il a admis que la British Leyland disposait d'un fonds pour des versements de ce genre.

En revanche, le président de l'Agence nationale des entreprises, qui obtint la participation de l'État britannique dans la British Leyland, Lord Ryder, a demandé au procureur général l'ouverture d'une enquête sur la lettre publiée par le Daily Mail. Cette lettre, prétendûment écrite par Lord Ryder au directeur général de Leyland, M. Alex Park, faisait notamment allusion à l'approbation de paiements spéciaux au niveau gouvernemental, et à l'aval de la Banque d'Angleterre.

Le procureur général a confié l'enquête au chef de la brigade des faux de Scotland Yard, M. Robert Wilson.

D'ores et déjà, l'Agence nationale des entreprises a donné une série de raisons pour souligner l'inauthenticité de la lettre: en-tête inexact, présentation ne correspondant pas aux usages de l'Agence, erreur dans les initiales de la secrétaire, fautes d'orthographe, machine à écrire d'un type différent de ceux employés par l'Agence.

Après avoir publié jeudi le texte de cette lettre et en avoir donné hier une photocopie, le Daily Mail, par la voix de son rédacteur en chef, David English, a reconnu que ce document avait de bonnes chances d'être un faux. Le nom de son auteur supposé, Lord Ryder, est en effet affublé d'un titre qui n'est pas le sien, et on y trouve des fautes d'orthographe que, dit-on, Lord Ryder n'aurait pas laissé passer dans une lettre de cette importance, traitant en termes voilés du versement de pots-de-vin à des dignitaires étrangers pour l'obtention de contrats d'exportation.

Mais le Daily Mail affirme que même s'il s'agit d'un faux, les faits ne le sont pas. Tous les spécialistes s'accordent d'ailleurs pour dire que dans certains pays, le versement d'un "bakchich" est la condition sine qua non de toute transaction commerciale.

À Bruxelles, M. Joseph Beherman, président de la société importatrice de Land-Rovers et de Range-Rovers en Belgique et au Luxembourg, dont le nom a été cité par le Daily Mail, a affirmé de son côté ne jamais avoir bénéficié de dessous-de-table pour faciliter la vente de ces véhicules.

"Je démens catégoriquement", a déclaré l'homme d'affaires belge, ajoutant qu'il va porter plainte en diffamation dès que possible contre le Daily Mail.

À La Haye, M. Bram Stemerdink, ministre néerlandais de la Défense, a ordonné l'ouverture d'une enquête afin de déterminer si le versement de pots-de-vin a joué un rôle dans l'achat par l'armée de 2,600 jeeps construites par la British Leyland.

Un porte-parole officiel a jugé peu probable que la conclusion de cette enquête soit positive, la firme britannique n'ayant pas eu à vaincre la concurrence.

A Londres, l'enquête de police va se limiter exclusivement à la question de la lettre, et ne portera pas sur les autres aspects de l'affaire. Il serait étonnant, toutefois, que l'on en reste là, et il n'est pas exclu qu'une commission parlementaire spéciale se saisisse du dossier.

La création d'une telle commission pourrait être décidée la semaine prochaine, lors d'un possible débat d'urgence de la Chambre des Communes.

Il est de fait que, par-delà le cas de British Leyland, l'opinion publique britannique souhaite que soit posé le problème de certaines pratiques commerciales. Le patronat lui-même ne serait pas hostile à la définition d'une politique dans ce domaine.

Une CEE élargie ?

BRUXELLES (Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères du Marché commun et M. Roy Jenkins, président de la commission, se réunissent aujourd'hui et demain, pour discuter de l'élargissement vers le sud de la Communauté. Leur réunion a lieu au château de Leeds, dans le Sud-Est de l'Angleterre.

Une deuxième vague d'élargissement de la Communauté, compte tenu de l'actuel manque de cohésion entre les Neuf, risquerait de changer pour de bon la nature fondamentale du Marché commun. A cause de la récession économique mondiale, et de la difficulté de faire marcher un groupement à neuf conçu à l'origine pour six pays, la Communauté a été maintenue dans un état de stagnation depuis l'adhésion en 1973 de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande.

L'intégration de la Grèce, qui a fait acte de candidature il y a deux ans, et du Portugal, qui a déposé la sienne il y a deux mois, poserait à elle seule de gros problèmes. Mais le gouvernement espagnol qui sera issu des élections du mois prochain voudra sans doute aussi demander l'adhésion.

A la commission de Bruxelles, certains affirment que la manière la plus efficace de s'occuper des nouveaux candidats serait de les agglomérer, comme ce fut le cas de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande, qui négocièrent leurs adhésions parallèlement, et furent admis à la Communauté le même jour.

Ce point de vue est catégoriquement rejeté par la Grèce et le Portugal. Ils affirment que chaque candidature doit être traitée à part, et ils sont soutenus en cela par la plupart des gouvernements de la CEE.

Mais on se rend compte que même si la négociation est séparée, la Communauté se gardera bien d'accorder à l'un des concessions qu'elle ne pourrait pas assurer à l'autre également.

Aucun des Neuf n'a soulevé d'objections de principe à l'adhésion grecque, portugaise et ultérieurement espagnole, mais plusieurs pays désirent que l'on se hâte lentement.

Les hésitations sont notables, particulièrement en France et en Italie, pour qui les trois nouveaux membres potentiels de la région méditerranéenne sont des concurrents directs en exportations agricoles. L'Italie voudrait que la politique agricole de la CEE soit repensée, afin d'assurer que ses paysans ne souffrent pas de l'élargissement.

La France craint spécialement l'entrée de l'Espagne. Pour le moment, toutefois, elle défend la thèse, exposée avec force par la Belgique, selon laquelle il faut mettre à jour les structures et les pouvoirs de décision de la CEE avant de parler d'élargissement.

Les "petits" de la Communauté, partisans d'une intégration maximale, craignent qu'un élargissement dans les conditions actuelles entraînerait une dilution supplémentaire de la CEE, ouvrant éventuellement la voie à un "directoire des grands", imposant de plus en plus leur volonté aux autres.

Faites comme le capitaine Kidd.
Appelez-nous au 1-800-565-7180, sans frais,
et demandez votre guide-vacances de la Nouvelle-Écosse.
LA NOUVELLE-ÉCOSSE
Le paradis maritime du Canada Atlantique

UNIVERSITÉ LAVAL
extension de l'enseignement
TRIMESTRE D'ÉTÉ 1977
(11 juillet au 19 août)
Admission
Cours de l'enseignement régulier ouverts aux étudiants de l'Extension de l'enseignement dans les disciplines suivantes:
ADMINISTRATION SCOLAIRE
CATÉCHÈSE
COUNSELING ET ORIENTATION
DIDACTIQUE
ÉDUCATION PHYSIQUE
FRANÇAIS
MATHÉMATIQUES
MESURE ET ÉVALUATION
PHILOSOPHIE
PSYCHOLOGIE
PSYCHOPÉDAGOGIE
SCIENCE POLITIQUE
TECHNOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT
THÉOLOGIE
ainsi que: VOYAGE D'ÉTUDES EN GRÈCE ET EN SICILE
Date limite de réception des demandes d'admission et des choix de cours préliminaires: 1er juin 1977
Les étudiants de l'Extension qui se sont inscrits à l'un ou l'autre des trois derniers trimestres doivent remplir la formule Choix de cours préliminaire qu'ils ont reçue par la poste.
Les nouveaux candidats doivent remplir la formule de Demande d'admission à l'Extension de l'enseignement incluse dans l'annuaire.
Renseignements et annuaire
Direction de l'Extension de l'enseignement
Local 2383
Pavillon de la Bibliothèque
Université Laval
Cité universitaire, Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3202
QUÉBEC, CANADA

IMBATTABLE!
Le Super Solde
RIVE GAUCHE
1254 ouest, rue Sainte-Catherine

Montebello, Québec
où la belle vie champêtre coûte moins cher que vous ne le croyez

Vous pouvez maintenant acheter une maison toutes-saisons ou un chalet de vacances dans la région du Château Montebello. En tant que propriétaires, nous voulons faire profiter les familles averties de tous les avantages que présente ce paradis du sportif. Ce projet n'est pas exécuté sur une grande échelle. Au contraire, nous n'offrons qu'un nombre limité de maisons hiver-été et un bon choix de chalets riverains. Toutes les habitations sont construites sur des terrains soigneusement choisis. Elles sont conçues de façon à assurer une intimité maximale et leurs formes se marient harmonieusement avec le cadre naturel.
Nos élégantes maisons hiver-été, de conception exclusive, sont construites sur notre golf. Chaque terrain d'environ 10,000 pi. ca. est viabilisé et retiré tout en étant raisonnablement près du village de Montebello et des installations sportives. Quant au prix, il est inférieur à celui que vous paieriez pour une maison semblable à Montréal ou Ottawa—et vous avez en outre toutes les commodités d'une station de villégiature unique! Si vous le désirez, nous construirons votre maison sur le terrain que vous choisirez, selon vos devis, pourvu qu'ils soient conformes aux normes du projet.
Nos jolis chalets rustiques

sont situés en bordure du lac Whitefish, dans la région boisée de Montebello. De conception originale, ces chalets sont disponibles avec intérieurs entièrement finis ou non finis et totalement isolés. Quel que soit votre choix, le prix vous surprendra agréablement.
Pour plus de renseignements, postez ce bon et nous vous ferons parvenir une brochure-couleurs décrivant ces habitations. Ne tardez pas! C'est une occasion vraiment unique qu'il serait fâcheux de manquer.

A: Les Propriétés Commandant Limitée
Attention: Directeur, Développement immobilier
Le Château Montebello
Montebello, Québec J0V 1L0
Veuillez me faire parvenir votre brochure contenant détails de vos propriétés de Montebello. Je suis intéressé à
maisons toutes-saisons
chalets riverains
Nom
Adresse
Ville
Province
Code postal
Telephone
Rendez-nous visite en tout temps, entre 10 h et 17 h, au chalet du lac Whitefish ou à notre bureau du Château Montebello.
(819) 423-5573 (819) 423-6341, poste 687

Les partielles du 24 mai

par PIERRE O'NEILL

Libéraux et conservateurs présentent des candidats dans les six comtés où se tiendront mardi prochain le 24 mai des élections partielles. Un total de 33 candidats briguent les suffrages populaires.

Les créditistes et les communistes sont représentés dans les cinq comtés du Québec tandis que les néo-démocrates auront des candidats dans quatre comtés, y compris celui de Malpèque à l'Île-du-Prince-Edouard.

La participation du premier ministre et de neuf membres de son cabinet d'une part, et du chef conservateur et d'une vingtaine de ses députés d'autre part, n'aura pas suffi à rendre vivantes les activités électorales, de sorte que la campagne n'a jamais vraiment décollé et a conservé jusqu'à la fin un style plutôt terne et rase-motte.

La caractéristique la plus apparente de cette campagne tient en effet à la pratique systématique du porte à porte. Les assemblées publiques et les démarches vers la grande presse furent réduites au minimum pour faire place aux rencontres personnelles.

S'inspirant des succès obtenus dans Hochelaga en 1975, les stratèges conservateurs ont dès le départ convenu de concentrer les attaques sur la situation économique en insistant sur le problème du chômage mais d'éviter de s'éparpiller sur les autres grands thèmes nationaux comme la question constitutionnelle.

A l'exception de quelques rares sorties de M. Trudeau, les libéraux n'ont pas mordu et leurs candidats dans les cinq comtés ont imité les adversaires conservateurs pour s'en tenir à des problèmes locaux, et souvent de juridiction municipale. Même dans Malpèque, on a préféré la patate à tout le reste.

Ce genre de campagne a quelque chose de sournois en ce qu'il devient impossible de prédire si les électeurs se laisseront davantage influencer par les candidats dans les comtés ou détermineront leur choix à partir de la popularité des chefs politiques et des partis. Dans un tel contexte, les candidats-vedettes peuvent être favorisés. Sur les 33 candidats en lice, au moins cinq ressortent parmi les autres grâce à leur personnalité ou à leur rôle dans la société. Et ils sont également partagés entre les partis: Philippe Edmonston, néo-démocrate dans Verdun; Gilles Caouette, créditiste dans Témiscamingue; Gilles Lamontagne, libéral dans Langelier; Roland Comtois, libéral, Roger Delorme, conservateur dans Terrebonne.

Autant les ministres libéraux tels André Ouellet, Jean-Pierre Goyer, et Marc Lalonde d'une part et le député conservateur, M. Roch LaSalle d'autre part, sont demeurés discrets tout en participant intensément à la campagne, l'absence du député de St-Hyacinthe, M. Wagner fut fort remarquée et s'est fait lourdement ressentir. Le chef du PC, M. Clark, connu pour sa délicatesse et son ton toujours modéré, commençait à montrer des signes d'agressivité en fin de campagne lorsque les journalistes l'interrogeaient sur les absences injustifiées de M. Wagner.

Ce qui nous mène directement aux conséquences probables des résultats de mardi prochain. M. Wagner pourrait être à la tête sinon à l'ombre de ceux qui réclameront un nouveau congrès au leadership si jamais les conservateurs devaient perdre les six comtés. Et M. Trudeau, de son côté, pourrait bien ne pas résister à la tentation de convoquer des élections générales.

Langelier: le maire Lamontagne a deux solides adversaires

Le comté de Langelier, qui regroupait 37,000 électeurs aux élections de 1974, comprend la majeure partie de la basse ville et du Vieux-Québec. Cette circonscription fédérale recoupe les comtés provinciaux de Taschereau et de Vanier. La population de Langelier est à 97% francophone et composée en majorité de familles ouvrières et d'étudiants.



M. Gilles Lamontagne, candidat libéral dans Langelier.

Pendant plus de onze ans, Langelier fut le fief libéral de Jean Marchand qui s'est fait élire une première fois en 1965, puis fut réélu chaque fois avec une majorité accrue qui a atteint 10,287 en 1974. Il fut nommé au Sénat après avoir échoué dans sa tentative d'une rentrée sur la scène provinciale le 15 novembre.

Des sept candidats en lice dans Langelier, le maire Lamontagne, qui représente le Parti libéral est de beaucoup le plus connu. Le candidat conservateur, Maurice Hamel, fils de l'ex-maire Wilfrid Hamel et le créditiste Sauveur Fradette, sont considérés comme ses deux plus redoutables adversaires. Le NPD est représenté par Jean Daoust, 30 ans, professeur de sciences politiques.

D'autres noms complètent la liste des sept candidats: Jean-Marie Béland, un retraité, se présente comme indépendant; Gérard Langlois, éditeur et ancien journaliste, se dit indépendantiste; Jeannette Walsh, de Montréal, porte la bannière du Parti communiste.

Par-delà la question constitutionnelle et les thèmes nationaux, les problèmes locaux et surtout municipaux ont pris la vedette. Les candidats de l'opposition ont fait le procès de l'administration du maire de Québec, surnommé "le maire du béton".

C'est l'influence péquiste qui pourrait déterminer le prochain député de Terrebonne





Roger Delorme, candidat du Parti conservateur, est réputé avoir de bonnes chances de battre le député libéral battu au provincial et maintenant de retour, Roland Comtois, à droite.

Le district électoral de Terrebonne recoupe les comtés provinciaux de l'Assomption et Mille-Iles, qui ont tous deux élu des députés péquistes aux élections du 15 novembre. Il s'agit d'une population de 100,000 personnes dont 89% de francophones. Le revenu annuel moyen d'un chef de famille est de $10,470, soit $500 de plus que la moyenne provinciale, ce qui traduit la prospérité grandissante de la région.

Les gens établis depuis à Terrebonne déplorent l'empiètement urbain sur les terres agricoles, et ce jusqu'à Ste-Thérèse et Rosemère, devenues de véritables cités-dortoirs de la banlieue métropolitaine. Il s'agit essentiellement d'une population d'agriculteurs, d'ouvriers spécialisés et d'employés de bureau travaillant à Montréal. C'est sur ce territoire que fut aménagé l'aéroport international de Mirabel.

À l'élection partielle du 24 mai dans Terrebonne, les électeurs pourront choisir entre cinq candidats: Roland Comtois, libéral; Roger Delorme, conservateur; Pierre Demers, néo-démocrate; Jean Léveillé, Crédit social et Claude Demers, communiste.

Le candidat libéral, Comtois, tente de récupérer le siège qu'il avait perdu pour se présenter dans l'Assomption le 15 novembre. Il revient à la scène fédérale après s'être fait administrer une magistrale râclée par le ministre péquiste et député de l'Assomption, Jacques Parizeau. C'est un geste qui lui fut reproché par ses adversaires tout au cours de la campagne, et qui avait au départ suscité des réserves auprès de quelques ministres du gouvernement Trudeau.

Les relations entre M. Comtois et les dirigeants du parti sont à ce point détériorées que le ministre Marc Lalonde, lors de la visite de courtoisie qu'il effectuait dans le comté cette semaine, a dû faire campagne seul. Mais on dit de M. Comtois qu'il est meilleur organisateur politique que député et c'est en cela que ses adversaires le redoutent.

Quant à l'animateur de radio et candidat conservateur, Roger Delorme, il a fait campagne sur les problèmes qui menacent l'industrie agricole, et il a dénoncé les "promesses vides" d'Ottawa qui s'était engagé d'éliminer les risques d'inondations. À l'époque où il était encore député, M. Comtois avait prédit que Mirabel plongerait le comté dans une prospérité qui, selon M. Delorme, se fait toujours attendre. Les conservateurs ont mené dans le comté des sondages dont les résultats indiquaient une avance de M. Delorme sur M. Comtois mais qui faisaient ressortir simultanément l'incommensurable popularité de M. Trudeau devant la pâle image de M. Joe Clark. Conservateurs comme libéraux se demandent aujourd'hui si les électeurs du comté voteront en faveur du candidat ou du chef de parti. L'autre inconnue réside dans le rôle réel des troupes péquistes, qui ont forcé le retrait de la candidature de Marcel Chaput pour accroître les chances de Roger Delorme.

Louis-Hébert: une victoire libérale est très possible

Plus vaste que son homonyme provincial, le comté fédéral de Louis-Hébert regroupe, en plus du comté provincial, la majeure partie du comté provincial de Jean-Talon et englobe les municipalités de Sillery et Sainte-Foy. Sa population est composée essentiellement de fonctionnaires provinciaux et d'étudiants du campus universitaire Laval. C'est un comté huppé où se sont réfugiés les citoyens aisés et les gens de professions libérales. La population de Louis-Hébert est à 91% francophone et le revenu moyen annuel du chef de famille dépasse les $15,000. Aux élections de 1974, le nombre de voteurs s'élevait à 74,430.

Dans Louis-Hébert, deux candidats de moins de 40 ans figurent parmi les plus sérieux aspirants au siège laissé vacant par le décès de Mme Albanie Morin en septembre 1976. Les paris favorisent le candidat libéral, Dennis Dawson, 28 ans, président de la Commission des écoles catholiques de Québec, qui s'appuie sur la confortable majorité de 25,600 que Mme Morin lui a léguée. Les remous que le choix de M. Dawson avait suscités au sein de l'association du comté semblent s'être résorbés avec le cours de la campagne.

Il a, pour principal adversaire, le directeur du service des loisirs de la ville de Sainte-Foy, Jean Lavoie, âgé de 36 ans, qui représente le Parti conservateur.

Deux autres candidats complètent la liste: un jeune étudiant de 18 ans, Daniel Boulay, est le porte-étendard du Crédit social tandis que M. Hervé Fuyet, un enseignant de Montréal, représente le Parti communiste.

À l'annonce des élections partielles, le Parti québécois avait fait réaliser un sondage sur l'intention de vote des électeurs de ce comté. Les résultats indiquaient que les électeurs voteraient à plus de 60% pour le juge Robert Cliche sur l'hypothèse qu'il soit candidat du NPD. Les dirigeants du PQ ont aussitôt tenté de convaincre le juge Cliche de se présenter en lui assurant l'appui sans réserve de la machine péquiste. Mais le juge Cliche devait finalement décliner l'invitation.

Alors que dans les quatre autres comtés du Québec, la campagne a porté sur des thèmes locaux, dans Louis-Hébert, il fut davantage question de constitution et d'économique, phénomène qui s'explique surtout par la rareté des problèmes de la clientèle électorale nantie du comté de Louis-Hébert.

Témiscamingue: la lutte se fera entre le fils Caouette et l'avocat Grimard



M. Gilles Caouette, candidat créditiste dans Témiscamingue.

En plus du comté provincial de Rouyn-Noranda, le district électoral fédéral de Témiscamingue regroupe les villes de Belleterre, Témiscamingue et Ville-Marie. Il est conscrit au nord par les comtés d'Abitibi et de Villeneuve, à l'est et au sud par l'Ontario et à l'ouest par le comté de Pontiac.

Le Témiscamingue compte 32,226 électeurs francophones à 88% et anglophones à 11%. C'est une population qui vivait jadis dans la prospérité de l'exploitation minière et forestière. L'agriculture joue également un rôle important dans l'activité économique de ce vaste territoire. En 1971, la population urbaine se chiffrait à 48,195 contre seulement 6,355 chez les ruraux.

Sur le plan politique, le comté a de particulier d'avoir été représenté à la Chambre des communes par le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, depuis 1962 jusqu'à son décès le 16 décembre dernier. C'est le fils, Gilles Caouette, qui tente de prendre la succession et de prolonger le règne créditiste.

Alors qu'en début de campagne personne ne semblait douter de la victoire de Gilles Caouette, ses chances apparaissent aujourd'hui moins bonnes. Même s'il parvenait à se faire élire, il est certain qu'il perdra beaucoup de la majorité de 6,000 voix que lui avait léguée son père.

Le Parti conservateur est représenté dans cette lutte à trois par l'avocat le plus connu de la région, Me Normand Grimard. Il semble cependant que cette réputation dont jouit Me Grimard ne lui soit pas nécessairement un avantage. Un sondage réalisé par des professeurs de l'université du Québec à Rouyn indiquait que près de 50% des personnes interrogées connaissaient Me Grimard mais que seulement 17% manifestaient l'intention de voter en sa faveur.

C'est un courtier d'assurances générales, M. Gaston Pratte, 42 ans, qui fera la lutte à MM. Caouette et Grimard au nom du Parti libéral. Lorsque M. Trudeau s'est rendu parler à la Chambre de commerce de Rouyn en tout début de campagne, il s'est rendu compte que son candidat était relativement inconnu dans le comté et il l'a fait savoir à l'organisation libérale locale. Un sympathisant libéral qui évaluait l'autre jour les chances de son parti disait du candidat Pratte qu'il était mieux connu comme joueur de trompette...

Le NPD et le PC menacent la dynastie libérale dans Verdun

La circonscription électorale de Verdun regroupe essentiellement une population ouvrière. Cette population bien enracinée du sud-ouest de Montréal compte une minorité anglophone importante établie depuis très longtemps. Malgré des victoires péquistes dans les comtés voisins aux élections du 15 novembre, le comté de Verdun a réélu un libéral, Lucien Caron. Comté multi-ethnique d'une population à 62% francophone, Verdun a été représenté pendant 15 ans à Ottawa par Bryce Mackasey, devenu depuis le 15 novembre député provincial de Notre-Dame-de-Grâce.

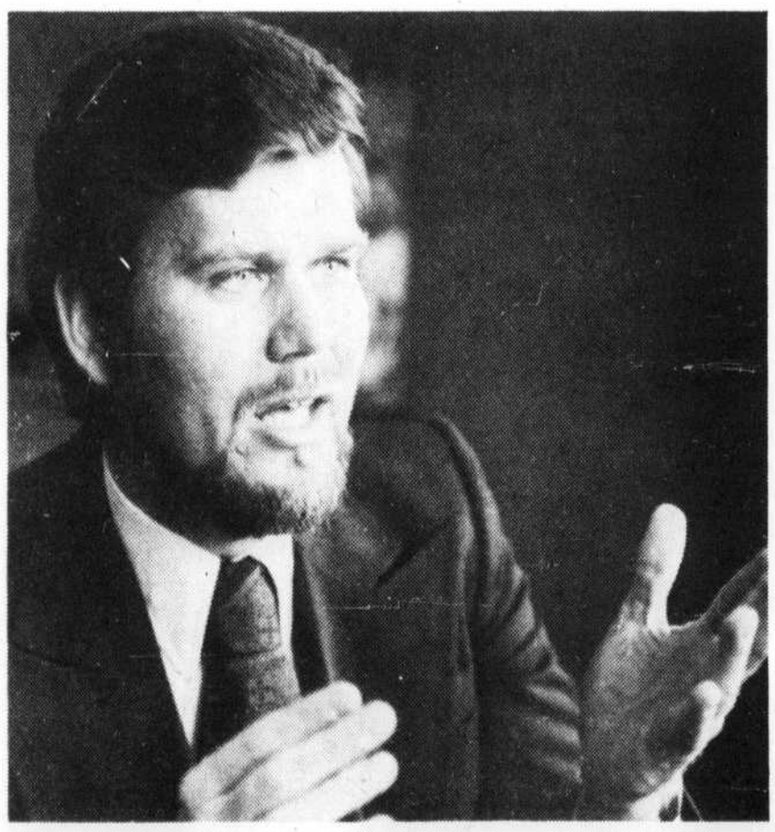
Le comté provincial de Verdun englobe, outre la municipalité de Verdun, la communauté de l'Île des Soeurs et est borné au sud et à l'ouest par le comté de LaSalle, au nord par le comté de St-Henri et à l'est par le fleuve St-Laurent. Aux élections de 1974, on y comptait 47,567 électeurs, dont une majorité (86%) sont locataires. Le revenu annuel moyen du chef de famille est de $9,845. Le chômage y apparaît comme le problème crucial mais les candidats de l'opposition ont cependant insisté tout au cours de la campagne sur l'urgence de réaménager les rives du St-Laurent pour favoriser l'accès au fleuve. Pour le reste, ce fut, à toutes fins utiles, une campagne municipale.

Les électeurs auront à choisir entre quatre candidats: Raymond Savard, libéral; Philippe Edmonston, néo-démocrate; Pierrette Lucas, conservateur et Michel Dansereau, créditiste.

Une première question est de savoir comment les libéraux vont se débrouiller sans Bryce Mackasey, qui s'était constitué une coalition des éléments français, anglais, et irlandais ainsi qu'une puissante machine électorale.

L'inquiétude des libéraux vient plus encore du fait que son remplaçant n'est pas particulièrement impressionnant. M. Raymond Savard est conseiller municipal et son action sur la scène municipale était, bien avant, discutable et discutée. Il s'était engagé à réaliser un programme d'espaces verts et à préparer un code des droits des locataires.

C'est ce mécontentement que le candidat néo-démocrate s'est efforcé d'exploiter pendant la campagne. Philippe Edmonston doit néanmoins partager une partie des insatisfaits et des indécis avec Mme Pierrette Lucas, qui a mené une campagne fort dynamique pour le Parti conservateur. A 33 ans, Philippe Edmonston s'est fait connaître comme président de l'Association pour la protection des automobilistes (APA). Mme Lucas, pour sa part, fut jadis travailleuse sociale mais a surtout oeuvré dans le monde des relations publiques.





Philippe Edmonston et Pierrette Lucas, respectivement candidats du Nouveau parti démocratique et du Parti conservateur, pourraient détrôner les libéraux dans Verdun.

NE LAISSEZ PAS
LES CONDITIONS
ROUTIERES RENVERSER
VOTRE MONDE.

Conduire avec
Prudence est une
Affaire de Famille

des quatre coins du monde

Les Olympiques du poulet volant

RIO GRANDE, Ohio (AFP) — Deux cents poulets spécialement sélectionnés seront sur la ligne de départ du championnat international des poulets volants qui se déroule traditionnellement dans la ferme de Bob Evans, près de Rio Grande, dans l'Ohio.

Ce meeting international d'un genre un peu particulier attire des concurrents des quatre coins des États-Unis et on signale même cette année des représentants de Hollande, de Bolivie, d'Irlande et d'Australie. Les Soviétiques semblent intéressés. L'année dernière, ils avaient envoyé un observateur, rappelle Lee Durieux, promoteur du concours. "Je suppose qu'ils enverront un concurrent quand ils auront mis au point un "super-poulet" assuré de la victoire," dit-il.

Le gagnant est le gallinacé qui aura parcouru la plus longue distance en vol. Le record actuel est détenu par une poule anglaise avec 55,43 m. (163 pieds 2 pouces) depuis 1973. M. Durieux est persuadé que le record sera battu cette année.

Marie-Andrée Leclerc avait faim

NEW DELHI (AFP) — La Canadienne Marie-Andrée Leclerc a cessé jeudi de faire la grève de la faim, apprenait-on hier de source informée à New Delhi. La jeune femme avait été transférée à l'hôpital Irwin des qu'elle avait cessé de prendre toute nourriture il y a six jours. Elle a regagné jeudi soir sa cellule à la prison de Tihar, dans la capitale, où elle est incarcérée depuis son arrestation en juillet 1976.

Mlle Leclerc, 31 ans, de Lévis, est soupçonnée d'avoir participé avec le Français Charles Sobhraj à l'assassinat de onze touristes étrangers en Asie en moins d'un an.

Elle comparaitra aujourd'hui devant un tribunal d'Old Delhi, dans la banlieue de la capitale, chargé de l'instruction de l'affaire du Ranjit Hotel, où un Français, M. Luc Salomon, 28 ans, de Saint-Avold (Moselle) est mort dans des circonstances mystérieuses en juillet 1976 après avoir passé la soirée avec M. Sobhraj, Mlle Leclerc, le Français Jean Dhuisme, l'Australienne Mary Ellen Eather et la Britannique Barbara Sheryl Smith. Tous sont détenus à la prison de Tihar.

Mlle Leclerc a reçu hier la visite d'un diplomate de la haute-commission du Canada en Inde. Celui-ci a trouvé la jeune femme en bonne santé et avec un moral meilleur que lors de sa précédente visite à la prison de Tihar il y a un mois.

Brian Davies continue sa croisade

NATIONS UNIES, N. Y. (AFP) — M. Brian Davies, directeur du Fonds international pour le bien-être des animaux, a accusé hier les autorités canadiennes de prendre comme prétexte la récente proclamation d'une zone économique de 200 milles pour la pêche afin d'empêcher les journalistes, notamment de télévision, d'assister à la chasse annuelle des bébés-phoques sur les glaces du Nord-Ouest canadien.

Au cours d'une conférence de presse, M. Davies a déclaré que le but d'une nouvelle législation en cours d'examen au Parlement dépassait de loin les besoins de la gestion économique de la zone de 200 milles, et visait à appliquer à cette zone une juridiction civile et criminelle qui doit être réservée aux limites territoriales du pays. Les amendements déposés, a-t-il dit, interdiraient le survol de la région par hélicoptère ou la circulation sur la glace de voitures, ceci dans le but d'empêcher les journalistes de mobiliser l'opinion publique contre la chasse aux bébés-phoques.

Le Vatican semonce Mgr Lefebvre

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le Vatican a lancé hier une sévère mise en garde à Mgr Marcel Lefebvre, l'évêque traditionaliste français accusé de s'être engagé "sur le chemin menant à une Église séparée".

Dans une déclaration le porte-parole du Vatican, le père Roméo Panciroli, a annoncé que le Saint-Siège "déplore la détermination du prélat à persister dans son comportement et, en particulier, à ordonner de nouveaux prêtres dans un proche avenir.

"S'il agit de la sorte, Mgr Lefebvre désobéira à une interdiction formelle du pape et contreviendra à la mesure de suspension "a divinis" qui, depuis le 22 juillet 1976, lui interdit d'exercer le ministère sacré. Continuera-t-il sur la voie qui mène à une Église séparée, dirigée par lui seul? Ce serait, à l'évidence, extrêmement grave", a dit le père Panciroli.

Pour des experts du Vatican, l'expression d'"Église séparée" employée par le porte-parole du Saint-Siège, équivaut à celle de schisme, une attitude qui vaudrait à l'ancien évêque d'Autun et à ses fidèles l'excommunication.

COURS D'ÉTÉ EN MUSIQUE:

JUIN 77

CONTENU DU COURS:

Recyclage I: (45 hrs)	Comprenant les notions de base en théorie, solfège, dictée et connaissances générales.
Recyclage II: (45 hrs)	(Pré-cegep) Comprenant théorie, dictée, solfège, audition. (Équivalent du cours Mus. 522 du Sec. V).
Formation oreille:	101
Formation oreille:	201
Formation oreille:	301
Formation oreille:	401

COÛT DE CES COURS:

— *Inscription:*	$5.00 pour étudiant inscrit au Cegep.
— *Inscription:*	$5.00 pour toute autre personne non-inscrite dans un Cegep. Plus $1.00 l'heure pour le cours d'une durée de 45 hrs.
— *Inscription:*	$5.00 avec commandite.

DATE COURS D'ÉTÉ 77:

Du 27 juin au 14 juillet inclusivement.
Du lundi au jeudi.
Heure: 17:30 hrs. à 21:00 hrs.
Date limite pour inscription: 1er juin 77.

S.V.P. envoyer vos chèques à l'ordre de:

Cegep Bourgchemin
a/s de M. Gilles Fortin
415 des Écoles, Drummondville.
Tél: 819-478-4671 ex. 37

P.S. Il est possible durant cette session d'été de suivre des cours d'instrument. Ces cours sont aux frais de l'étudiant.

Il y a 50 ans aujourd'hui

Charles Lindbergh franchissait l'Atlantique

NDLR: C'est le 21 mai 1927 que se posait au Bourget, à Paris, le premier avion à franchir l'Atlantique sans escale. Son pilote, un jeune homme de 25 ans, avait mis 33 heures et demie à mener son appareil de New York à Paris. Voici quelques extraits de la dépêche que l'Associated Press envoyait du Bourget ce matin du 21 mai 1927, pour annoncer à l'Amérique l'exploit de son enfant.

●

LE BOURGET (AP) — Au milieu d'une foule en délire, un tout jeune homme a repoussé ses lunettes d'aviateur de son pâle visage maculé de poussière et tiré par la fatigue, a levé son regard de la carlingue d'un frêle monoplan, grimacé un sourire, et déclaré dans un dernier effort pour paraitre nonchalant: "Eh bien, nous voilà, je suis très heureux."

Il était exactement 22 h 19, et le capitaine Charles A. Lindbergh avait volé de l'aérodrome de Roosevelt, à Long Island dans l'État de New York, à l'aérodrome du Bourget, dans la banlieue parisienne.

Seul à bord, avec une unique boussole pour le guider, ce pilote d'aéropostale a conduit son appareil, le "Spirit of St. Louis" à travers l'Atlantique, pour le premier vol sans escale de New York à Paris, et il a ainsi remporté le prix "Raymond Orteig" de $25,000 pour cet exploit.

Lindbergh a aussi établi un nouveau record du monde de vol en ligne droite sans escale. En couvrant 6,700 km, il a battu le record de 5,440 km établi par les deux Français Costes et Rignot, lors de leur vol de Paris à La Perse, le mois d'octobre dernier.

Au moment de l'atterrissage, l'immense foule qui s'était rassemblée au cours de la soirée pour lui faire honneur, a rompu tous les cordons de police, et presque avant que l'avion ne se soit arrêté, elle s'était déjà rassemblée en une masse tumultueuse et bruyante autour de l'appareil.

Des centaines de mains s'agrippaient aux ailes et de nombreux pieds s'écrasaient, dans un effort pour atteindre les côtés du fuselage où se trouvait assis un jeune homme, le premier au monde à voyager de New York à Paris sans quitter son siège.

Les roues s'étaient à peine immobilisées, l'hélice s'était à peine arrêtée de tourner, lorsque Lindbergh, les yeux battus de fatigue, mais souriant, a quitté son siège.

Il a passé une jambe pardessus le bord de la carlingue, et s'est trouvé saisi par des dizaines de mains. Son autre jambe a également été saisie dès qu'il est parvenu à la sortir de l'engin. Le portant à bout de bras et l'acclamant, la foule s'est emparée de lui. Pendant une demi-heure, la foule devait tanguer de part et d'autre, s'efforçant de transporter Lindbergh de son avion au bâtiment administratif de l'aérodrome du Bourget.

Alors que la foule se pressait portant Lindbergh sur ses épaules, deux aviateurs français se sont faufilés pour tenter de le dégager. Un de ceux qui le portaient est tombé, et Lindbergh s'est retrouvé sur le sol, perdant son casque. Un autre Américain dans la foule a ramassé le casque. La foule, voyant seulement le casque, a soulevé cet Américain et s'en est emparée, alors que les deux aviateurs filaient avec Lindbergh.

L'ambassadeur, M. Myron T. Herrick et les officiels français du Comité de réception attendaient dans le bâtiment de la direction et regardaient les milliers de personnes qui se chamaillaient autour de l'étranger, qui fut finalement poussé à l'intérieur. L'Américain, qui a refusé de donner son nom, s'est expliqué rapidement avec le Comité de réception, mais le bâtiment se trouvait alors cerné par 5,000 Français réclamant le pilote. Le faux Lindbergh malgré lui, se trouva obligé de se montrer et d'accepter les vivats destinés au véritable.

Lorsque le véritable Lindbergh a été amené devant l'ambassadeur, il était apparemment trop fatigué pour se rendre compte de ce dont il s'agissait. Comme le diplomate lui serrait la main, il sourit et dit: "Merci. Je suis très heureux." Sans pouvoir alors résister à la fatigue, il semblait devoir s'endormir debout.

À l'extérieur, la foule hurlait afin qu'on lui montre le héros qui a conquis le coeur de la France comme aucun Américain ne l'avait probablement fait auparavant. Des projecteurs étaient braqués sur le balcon du bâtiment dans lequel Lindbergh a été transporté. Mais la foule devait demeurer sur sa faim. Lindbergh était à bout de forces.

"Lindbergh, Lindbergh" scandait la foule. "Montrez-le-nous." L'ambassadeur des États-Unis est apparu à la fenêtre, mais cela n'a pas satisfait la foule. Elle scanda à nouveau, "Lindbergh". L'ambassadeur se montra finalement avec le casque de l'aviateur, brandissant l'énorme bouquet de fleurs qui avait été présenté à Lindbergh au cours de la brève réception qui lui avait été faite dans le bâtiment.

L'immense foule se mit alors à arracher des morceaux de toile et de bois de l'avion de Lindbergh. La police y a rapidement mis fin. Avec le départ de la voiture de Lindbergh pour Paris, un semblant d'ordre a été rétabli.

Lindbergh voulait retourner à son avion afin de "montrer aux gens comment fonctionne les hublots." "Laissez tomber vos vieux hublots," lui dit l'ambassadeur Herrick, "venez prendre un peu de repos à l'ambassade." La réception devait être aussi brève qu'elle pouvait décemment l'être, et quelques minutes après l'atterrissage, Lindbergh, dans la voiture du diplomate, prit le chemin de Paris pour s'accorder un petit somme. Avant le départ, il se massa les bras et les jambes, noués par les crampes, et prit un peu de café pour se remonter.

La voiture de l'ambassadeur Herrick devait rencontrer quelques difficultés à se frayer un passage dans la circulation extraordinairement dense. À l'arrivée à l'ambassade des États-Unis, les aviateurs français aidèrent à descendre leur collègue ensommeillé et trébuchant. "Bon vieux copain", devaient-ils s'écrier en lui souhaitant une bonne nuit.

Avant d'aller se coucher, Lindbergh prit encore une tasse de café, qui pour un bref instant le rendit assez lucide pour parler un peu de son vol. Il a déclaré qu'il avait rencontré un peu de neige et de givrage au début de son voyage, mais que par ailleurs le temps a été "satisfaisant". La seule difficulté a été de combattre le sommeil. "Maintenant, vous allez vous coucher," lui dit l'ambassadeur. Et Lindbergh s'endormit pour la première fois de sa vie sur le sol européen. C'était la première fois qu'il se trouvait hors des États-Unis.



Le "Spirit of St. Louis II", réplique exacte de l'avion à bord duquel Charles Lindbergh devait franchir l'Atlantique en 1927, a pris son vol hier matin au-dessus de Long Island, pour commémorer l'exploit du pilote du premier "Spirit", il y a cinquante ans. (Téléphoto AP)

les tribunaux

L'agent Tassé a utilisé la force pour maîtriser Pelchat

par Bernard Morrier

C'est parce qu'il n'arrivait pas à maîtriser son prisonnier, Denis Pelchat, qu'un policier de Laval lui a asséné un coup de poing à la figure, utilisant ainsi la force nécessaire comme la loi l'autorise à le faire en certaines circonstances.

C'est ce qu'a affirmé hier l'agent Gilles Tassé, accusé de voies de faits graves, alors qu'il témoignait devant le juge Patrick Falardeau.

L'incident est survenu, tôt le 7 mai 1975, au restaurant Den's, au 3735, boulevard Saint-Martin, à Laval, où l'agent Tassé et son confrère Jargstoff s'étaient rendus à la suite du saccage de l'établissement.

C'est en voulant appréhender Pelchat, que le propriétaire du restaurant venait de désigner comme l'auteur du méfait, que la situation se serait gâtée.

L'agent Tassé qui est suspendu de ses fonctions en attendant que le tribunal prenne une décision, a raconté hier les difficultés qu'il avait éprouvées pour passer les menottes au suspect et comment celui-ci l'aurait frappé au creux de l'estomanc avec son pied, en plus de lui cracher au visage. C'est au cours de cet échange que le policier lui avait asséné un coup de poing en pleine figure. Plus tard, au moment où le policier voulait faire monter Pelchat dans l'auto-patrouille, ce dernier lui a craché au visage et l'agent Tassé a aussitôt répliqué par deux gifles. Voilà les seuls gestes que ce policier, père de famille, reconnait avoir posés à l'endroit de Pelchat.

Le policier a ajouté, qu'en plus d'avoir été lui-même injurié à plusieurs reprises, Pelchat, tout au long de l'échauffourrée, s'en serait également pris à sa soeur, qui était serveuse dans l'établissement, pour lui dire: "C'est pour toi, charogne de putain, que j'ai fait cela!" Puis, à l'adresse du policier, il aurait eu ces mots: "Sors d'ici... je vais te descendre."

L'agent Tassé a terminé son témoignage en rappelant que Pelchat, qui était complètement ivre, s'est blessé en tombant plusieurs fois en pleine face dans le restaurant et à l'extérieur et au moins deux fois dans le terrain de stationnement.

"Chaque fois, je le relevais, dit le policier, mais il retombait aussitôt."

C'est Me Robert LaHaye qui défend le policier lavallois, tandis que Me Claude Haccoun occupe pour la Couronne.

Bourassa écope de 10 ans pour avoir poignardé Trudeau

Un homme de 30 ans, Denis Bourassa, a écopé d'une sentence de dix années d'emprisonnement hier, devant le juge Marcel Nichols, après s'être reconnu coupable d'homicide involontaire. Faisant preuve d'une certaine clémence dans ce cas, le magistrat a dit espérer que le détenu puisse bénéficier au maximum durant ce temps de soins médicaux et de l'attention de sociologes.

Bourassa était accusé d'avoir poignardé à mort, le 8 octobre dernier, son ami, Laurent Trudeau, âgé de 60 ans, avec qui il cohabitait depuis six ans.

Selon un rapport présentenciel qu'on lui avait remis, le juge Nichols en a déduit que le crime était imputable "à l'éclatement de la longue frustration de Bourassa se sentant dominé par un plus fort que lui".

Rappelant par ailleurs que Bourassa est séparé de son épouse et a un enfant de près de 10 ans, le juge a estimé que ses problèmes familiaux avaient pu le pousser au désespoir dans sa relation avec Trudeau. Le magistrat n'estime donc pas que l'inculpé représente un danger pour la société et il a suggéré qu'il soit placé dans une institution à sécurité minimale ou moyenne tout au plus.

Université Laval

DEMANDES D'ADMISSION
AU TRIMESTRE D'AUTOMNE 1977

Par suite de difficultés hors de son contrôle, le Service de l'admission accuse un retard sur son échéancier.

En conséquence, le 15 mai, plusieurs candidats n'auront pas reçu leur réponse de l'Université Laval. Le Service de l'admission est toutefois confiant que la plupart des candidats recevront leur réponse d'ici le 1er juin.

Le Directeur de l'admission

Cité universitaire, Québec

McGill

Centre d'éducation permanente

COURS DE TRADUCTION

FRANÇAIS et ANGLAIS

Un cours du soir de quatre ans menant à un Certificat et à un Diplôme

EXAMEN D'ADMISSION

Les 13 et 15 juin à 19 heures.
Date limite des inscriptions: le 10 juin, le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.

Pour plus de renseignements et une formule d'inscription à l'examen d'admission, poster cette annonce au: Centre d'éducation permanente, Université McGill, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H3A 1G1 ou composer 392-4901.

IMBATTABLE!
Le Super Solde
RIVE GAUCHE
1254 ouest, rue Sainte-Catherine

McGill
conférences publiques sur
les sociétés pluralistes

Problèmes et solutions des sociétés multilingues et multiculturelles. Exposés présentés par des personnalités invitées.

Nathan Keyfitz
Titulaire de la chaire Andelot de sociologie et de démographie, Université Harvard

Class Solidarity and Cultural Antagonism in Canada
Solidarité de classe et conflit culturel au Canada.

Pourquoi l'appartenance de classe n'a-t-elle pas mieux résisté aux divisions linguistiques

Simultaneous translation facilities

Campus de l'Université McGill
Pavillon Stephen Leacock, Auditorium 132

le mercredi 25 mai 1977 à vingt heures
Entrée libre (aucun billet exigé)

Cette série de conférences publiques reprendra en octobre 1977.

McGill University

toronto

Légère diminution

La Bourse de Toronto perdait un peu de terrain au terme de sa séance hier. Elle avait progressé plus tôt dans la journée. L'activité y a été ordinaire.

À la clôture, l'indice 300 perdait 1.20 point et se situait ainsi à 1,002.81. Cette baisse est minime au regard de celle de l'indice Dow Jones à New York, lequel indice a régressé de 6.02 et est tombé à 930.46. Une hausse de l'indice des prix à la consommation aux USA a fait plonger le Dow Jones.

Parmi les quatre groupes les plus importants de l'indice 300 du marché torontois, on ne trouve qu'un seul gagnant, celui des métaux et minéraux, qui a monté de .39 et atteint 1,094.14. Le tableau pour les trois perdants est celui-ci: le pétrole et le gaz, à 1,114.59, un recul de 7.05, les services financiers, à 852.97, leur plus bas niveau depuis le 30 novembre 1976, par suite d'un recul de 3.02, et les produits industriels, à 925.20, un recul de .32.

Dans les dix autres compartiments de l'indice 300, il y a sept perdants, le plus grand étant celui des grands magasins, et trois gagnants, le plus fort étant celui des transports, qui a monté de 16.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 169 gains, 232 pertes et 244 inchangées, contre 190 gains, 186 pertes et 252 inchangées la veille. Le volume a été de 2.28 millions d'actions d'une valeur totale de $21.42 millions, contre 2.64 millions d'actions d'une valeur totale de $27.77 millions la veille.

Parmi les titres les plus activement traités, Dome Petroleum a monté de 1 1-8 et atteint $40, Ashland Oil Canada, de 1 et atteint $12 et Bell Canada, de 1-4 et atteint $50 3-4, son plus haut niveau de l'année.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	5450	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Abitbi 7½p	z20	$45½	45¼	45¼	
Abitbi 10	325	$54½	54½	54½	— 1
Acme Gas	2000	5½	5½	5½	+ ½
Advocate	500	350	345	345	— 5
Affon Min	250	$7¼	6⅞	6⅞	— ⅜
Agnico E	5400	$5¾	5⅝	5¾	
Agra Ind A	1300	$5½	5½	5½	
Ahed M	100	185	185	185	—15
Akaitcho	1000	66	66	66	
Albany	45500	45	42½	43	+ 2
Alt East G	200	$14	14	14	
Alt Energy	5053	$13⅞	13⅝	13⅝	
Alta Gas A	16798	$14½	14¼	14⅜	
Alta G C p	z10	$65	65	65	
Alta G E p	5300	$24⅞	24¾	24¾	
Alta G F	2550	$28¼	28⅛	28¾	+ ⅜
Alta G 9.76	400	$28¼	28¼	28¼	— ¼
Alta Nat	200	$35	35	35	
Alcan	11897	$30⅜	30¼	30⅜	+ ⅛
Algoma St	1140	$16¼	16⅜	16⅜	
A Stel p	300	$27¾	27¾	27¾	— ¼
Algon	4000	$6	6	6	
All-Can B	100	310	310	310	
Allarco Dv	300	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Alminex	4850	$9	9	9	
Alum 3rd p	100	$28⅜	28⅜	28⅜	
Am Bonza	9050	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅛
Am Eagle	1500	41	41	41	
Am Leduc	10200	8	7	7	— ½
Andres W	1500	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Anthes B p	290	65	62	65	
Anthes C p	100	$63	63	63	+11
Aquitaine	2886	$15⅜	15½	15⅝	
Arbor C	600	65	65	65	+ 2
Args 250 p	120	$31	31	31	+ ¼
Args 260 p	100	$34	34	34	
Argus B pr	100	$32¼	32¾	32¾	+ ¾
Asamera	10100	$13¼	13⅛	13¼	— ⅛
Asbestos	200	$23¼	23¾	23¾	— ¼
Ashland C	8449	$12	11	12	+ 1
Ashland pr	475	$23½	23	23½	+1½
Atco A	2200	$17¾	17⅝	17⅝	
Atl C Cop	z23	29	29	29	
Auric Res	1000	25	25	25	
Ato Hard A	550	$12⅜	12⅝	12⅝	— ⅜
BC Sugar A	300	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
BP Can	7557	$13⅛	13	13	
BP Can p	z8	$59¾	59¾	59¾	
Bank BC	265	$24½	24¼	24¼	— ⅛
Bank Mtl	11110	$14⅜	14½	14½	
Bank N S	9598	$18⅛	18	18	
Bankeno	700	142	141	142	+ 1
B Cdn Nat	z14	$13½	13½	13½	
Bartaco	100	165	165	165	
Bary Expl	11700	109	107	109	+ 2
Bell Canad	28030	$50¾	50½	50¾	+ ¼
Bell A pr	z64	$50⅛	50	50⅛	
Bell B pr	185	$51	51	51	+ ½
Bell D pr	1400	$52	51⅞	52	+ ¼
Bell 2.28	5620	$28	27⅞	27⅞	— ⅛
Bell 1.80	350	$22¼	22⅛	22¼	
Bell Can W	29328	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Beth Cop A	400	$13⅜	13⅜	13⅜	
Bl Hawk	5000	17	17	17	+ 1
Black P A	700	425	425	425	
Block Bros	5244	$6¾	6½	6½	
Bomac A	150	$5½	5½	5½	— ¼
Border C	700	250	248	250	+ 5
Bow Valy	3950	$18¼	18	18	— ⅛
Bralor Res	3013	380	360	370	— 5
Bramalea	100	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Brameda	6100	120	120	120	— 3
Brascan A	2832	$11⅞	11⅞	11⅞	
Brscn 8½	300	$26⅜	26½	26½	
Brenda M	200	$9½	9½	9½	
Bridger	8566	$8¾	8½	8½	— ⅛
Brinco	400	350	350	350	+ 5
BCFP pr	100	$39	39	39	+ 2
BC Phone	7670	$13⅞	13⅝	13⅝	— ⅛
BCPh 4.84	400	$15¾	15¾	15¾	
BCPh 6 pr	z35	$73½	73½	73½	
BCPh 6.80	z25	$20¾	20¾	20¾	
BCP 10.16 p	670	$29¾	29½	29½	— ¼
BCP 2.32 p	2712	$30	29⅝	30	+ ⅜
Broul Reef	500	20	20	20	— 2
Brunswk	300	490	490	490	— 5
Budd Auto	900	$7⅜	7½	7½	
Budd A w	1300	185	180	185	
Bulora Cor	19000	8	7	8	+ 1
Burns Fds	10448	$9½	9½	9½	
CC Yachts	500	360	350	350	—10
CAE A	4544	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
CFCN	2700	$11	10⅞	11	
Cad Frv	230	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Cad Frv A	z10	$18½	18½	18½	
Cal Pow A	2228	$33⅞	33½	33½	— ¼
Cal P 9.80	100	$113¼	113¼	113¼	— ¼
Cal P 2.36	175	$29	29	29	
Calvert	5500	15	15	15	— ½
Cam Mine	6200	50	48½	48½	—1½
Camflo	1120	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ¼
C Chib A	1100	330	315	330	+ 5
Camp RL	400	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Campau A	700	395	390	390	— 5
Campau 7p	900	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Can Cem A	238	$8¼	8¼	8¼	
CCe C p	115	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
CDC pr B	537	$103¼	103	103¼	+ ¼
Can Malt A	250	$21¾	21½	21½	— ¼
C Nor West	1700	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
C Pakrs C	z25	$18	18	18	
C Perm 6¾	300	$26¼	26¼	26¼	
CS Pete	9200	254	250	250	+ 1
Can Trust A	1750	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅜
C Trust 7¼	450	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
C Tung	19900	$10¼	9¾	10	— ¼
Cdn Cel	z1	$7⅝	7⅝	7⅝	
CC Man A	150	$24½	24½	24½	+ 1
C Curtis	1500	55	53	53	— 2
C Ex Gas	200	$6	6	6	— ⅛
CGE	300	$22	22	22	
C Hidrogas	3000	165	161	161	— 4
C Homestd	600	$6⅛	6⅛	6⅛	
C Hydro	6370	$9¾	9¼	9⅜	
Cl Bk Com	18435	$22⅝	22½	22⅜	— ⅛
CIL	375	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Cl Powr A	800	$21	20⅞	21	+ ¼
C Manoir A	160	405	405	405	
C Merrill	1100	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
CNat R	5100	410	410	410	+10
C Occental	100	$13½	13½	13½	
C Ocdntl p	500	$28¾	28¾	28¾	
CP Inve	1010	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
CP Inve pr	1345	$36¼	36¼	36¼	— ¼
CP Ltd	21105	$18⅜	18	18⅜	+ ¼
Crain RL	1000	$8	8	8	— ½
C Daisyf	400	305	305	305	—25
Dome Pete	2450	$41¼	40	40	—1
D Bridge	1020	$22½	22½	22½	
Dofasco a	400	$23⅞	23¾	23¾	— ⅛
D Tex a	1900	$7⅝	7½	7½	+ ⅛
Domtar	3850	$14⅛	14	14⅛	
Drumcall A	200	$13	13	13	
Du Pont	100	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Fal Nck	400	$33⅜	33⅜	33⅜	— ⅜
Fin Coll	900	168	168	168	+3
Gaz Metr	800	$6½	6½	6½	
Genstar L	2550	$24⅜	24¼	24¼	— ⅛
Hawker A	100	$5¼	5¼	5¼	
Holl a	250	$31½	31½	31½	
Home A	200	$29⅜	29¼	29⅜	+ ⅜
Huds Bay a	400	$18½	18⅜	18½	+ ⅛
H Bay Co	620	$15¼	15	15	— ¼
Husky Oil	3150	$29	28⅝	28¾	— ¼
IAC	2300	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
Imp O a	4841	$20½	20¼	20¼	— ⅜
Inco a	1838	$30	29⅞	30	
IU Int	13850	$13½	13⅜	13⅜	— ¼
IPL a	1750	$14⅞	14¾	14⅞	
Ivaco a	900	$5⅜	5½	5⅜	
Janock	350	$9	9	9	
Kaiser Re	800	$13¾	13⅜	13¾	
Lau Fn 140	500	$20	20	20	+17
Loeb M	4150	445	440	445	—5
MB Ltd	1000	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
Maritime	395	$20½	20⅜	20½	+ ¼
Mass Fer	6006	$24½	23¾	24½	+ ¼
Mas F a	100	$28¾	28¾	28¾	+ ⅛
MEPC	100	$10¾	10¾	10¾	+1
Mercantl	346	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Mitch A	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Molson A	1000	$17¼	17	17¼	+ ¼
Moore	620	$33	32¾	33	+ ¼
Nfl cl a	275	$13	13	13	
Nfld tel	200	$7¾	7¾	7¾	
Noran a	1900	$28½	28½	28½	— ¼
Norcen	300	$11⅜	11⅜	11⅜	
Oshawa A	375	430	430	430	+10
Pac Pete	5300	$29⅞	29⅜	29¾	— ⅜
Pancan	1350	$27	26⅞	27	+ ⅛
Peopl St	300	$6¾	6¾	6¾	
Petrofina	3990	$17⅛	16¾	16¾	— ¼
Polysar a	200	$26½	26½	26½	
Pow C a	12000	$8⅛	8	8	— ⅛
Pow C c	20000	$31¼	31¼	31¼	+3½
Price Com	1800	$9¼	9	9	— ¼
Provigo	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Qebcor	200	$6½	6½	6½	+ ⅛
Que Tel	1700	$18	18	18	
Redpa a	100	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Reed S a	310	$8¼	8	8	— ¼
Reitman A	200	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Res Ser	5100	85	85	85	—9
Rio Algom	110	$28⅞	28⅞	28⅞	+ ½
Ronald Fd	100	$11½	11½	11½	+ ½
Royal Bank	7321	$23½	23⅛	23⅛	— ½
Ry Trt a	1500	$15¼	15¼	15¼	
St L Ce	1000	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Scot Lasal	530	185	185	185	
Scot Paper	200	$23½	23½	23½	
Scotts	5000	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Seagram c	3380	$22	21⅝	21⅝	— ⅜
Shell Can	1200	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Simpsons	1309	$5	5	5	
Simpsons S	300	$7⅛	7	7	— ¼
Stham a	520	$19⅞	19⅞	19⅞	
Stelco a	100	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Steinbg A	500	$14¾	14½	14½	
Texasgulf	2950	$27⅝	27½	27½	
Tor Dm Bk	230	$16½	16½	16½	+ ⅛
Tot Pet A	100	$8	8	8	
Tr Can PL	4093	$14⅝	14½	14½	
Tr C C pr	150	$48	48	48	+ ½
Tr C pr d	100	$55	55	55	
Trans Mt a	375	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Tr G C	166	$19	19	19	+ ¼
Unt Bank	4850	300	300	300	
U Corp B	300	$10⅛	10⅛	10⅛	
Velcro	205	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Walk a	3700	$25½	25¼	25½	+ ½
War H 150	100	$15½	15½	15½	+ ½
Webb Knp	11200	65	50	65	+20
Westcst	2805	$31¼	31	31⅛	+ ⅛
Wcoat wt	440	$5¼	5¼	5¼	
Wstburne	500	$9½	9½	9½	+ ¾
Zellers	7075	480	475	480	
Mines et pétroles					
Acroll Ltd	2500	36	36	36	—1
Atl Nick	1500	3	3	3	
Basic Res	400	$8⅛	8⅛	8⅛	— ¼
Bateman	15000	3½	2	2	—1½
Bluewtr	1125	$7	7	7	
Bruneau	1333	20	20	20	—2
Cadillac Ex	500	60	60	60	+1
Cassiar	500	$9	9	9	
C Daer	10000	7	7	7	+4
Cons Imp	3000	30	30	30	
Dumont	3000	10	10	10	
Ladubor	2000	43	43	43	
Massval	2500	8	8	8	
Mcintyre	4600	$34¾	34	34⅝	— ⅜
N Insco	10000	64	60	64	+5
Nocana	35500	69	56	60	+5
Norsemn	3000	30	30	30	+3
Que Coblt	500	105	105	105	
Sil Stack	500	28	28	28	—2
Stafrd	7000	65	63	65	+2
Cus S-1	17.55				
Cus S-4	3.77				
Polaris	3.33				
xLex Rsrch	15.12				
xManhatn	2.49				
Maritime Eq	2.53				
Marlborough	5.27				
Natrusco	12.55				
NW Group					
yCanadian	4.42				
yEquity	6.82				
yGrowth	5.03				
xOne Wm St	13.57				
xOppenhmr	6.16				
Pemberton Gr					
nPacific Div	5.50				
nPacific Inc	2.75				
nPacific Res	2.74				
nPacific Ret	5.16				
nPacific US	4.55				
PHN Group					
yBond	11.31				
yCanadian	7.34				
Fund	15.12				
Pooled	28.00				
nyRRSP	11.33				
PMF Managmnt					
nPension Mu	6.47				
nXanadu Fd	3.81				
Principal Gr					
yCollective	6.20				
yGrowth	4.32				
yVenture	3.34				
nPutnam	10.43				
Sterling Gr					
yEquity	5.54				
yMortgage	5.16				
xTech	7.38				
Temple Gth	13.21				
Trans Canada Gr					
A	5.23				
C	11.33				
Special	4.31				
Vanguard	6.20				
Western Grth	4.85				
yVenture Ret	3.98				
Universal Gr					
Save Equity	8.44				
Save Income	5.30				
Non Members					
Assoc Inv	5.25				
yBeaubran	3.95				
Bolton Tremblay					
ynEquity	5.40				
nyIncome	10.34				
Cdn S Afc Gd	3.18				
Canagex Gr					
yBond	9.49				
Fund	9.43				
Internatnl	7.94				
yMortgage	10.26				
yCapital Gth	9.88				
xChase	6.30				
Desjardins Gr					
yCanadian	7.17				
yHypotheq	4.40				
yInternatnl	7.74				
yObligatns	5.32				
yQuebec	3.50				
yPEP	2.04				
nySpec	4.53				
Dixon, Krog	5.65				
Creyfus Group					
Inc	12.01				
Internatnl	14.15				
yDomin Comp	6.49				
nExecutv Can	6.06				
nExecutv Intl	1.62				
xFid Trend	21.55				
Fiscon Fund	5.30				
nHarvard	6.41				
Heritage	1.94				
Industrial Gr					
Indust Amer	2.59				
Indust Div	6.63				
Indust Eq	5.90				
Indust Gth	17.64				
Indust Incm	10.49				
Indst Pens	23.65				
ITCO	4.96				
Keystone Gr					
Cus K-2	5.22				
Crawfd Al	100	225	225	225	—40
Polcon	5000	3	3	3	+1½
Sintra	3800	$7½	7½	7½	

Junior Industrielles

Mines et pétroles

montréal

Le CP très actif

Tous les indices, à l'exception de celui des services publics, ont régressé hier à la Bourse de Montréal et l'activité sur ce marché a été ordinaire.

L'indice général a fléchi de 0.47 et est tombé à 175.82, l'indice industriel, de 0.74 et est tombé à 175.05, l'indice bancaire, de 1.17 et est tombé à 211.96, l'indice des papiers, de 0.15 et est tombé à 101.16, alors que celui des services publics a monté de 0.63 et atteint 155.07.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 56 gains, 80 pertes et 49 inchangées, contre 69 gains, 69 pertes et 54 inchangées la veille. Le volume a été de 403,157 actions, contre 470,128 actions la veille.

Canadian Pacific, dont 22,516 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1-4 et atteint $18 1-4. Nocana Ltd., dont 35,500 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de cinq cents et atteint 60 cents.

Dans le secteur de la spéculation, Bateman Bay Mining a perdu 1 1-2 cent et est tombé à 2 cents, dans un virement de 15,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	9925	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Alta Gas T	1855	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Alcan	3180	$30⅜	30¼	30¼	— ¼
Aquitaine	200	$15½	15½	15½	— ¼
Asbestos	1600	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Ashland	2100	$12	11	12	+1
Bank Mtl	8740	$14⅜	14½	14½	
Bank NS	4235	$18⅛	18	18	
Bang CN	885	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Bq Pv Can	2095	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Bell Canad	10590	$50¾	50½	50¾	+ ¼
Bell D pr	450	$51⅞	51⅞	51⅞	+ ⅞
Bell E pr	100	$28	28	28	+ ¼
Bell F pr	125	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Bell wt	6437	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
BM RT u	1750	$14¾	14⅝	14⅝	— ⅛
BM RT w	500	215	215	215	—5
BP Can	6220	$13	13	13	— ⅛
Brcan a	2737	$11⅞	11¾	11⅞	
Brcan Pr d	700	$26⅞	26½	26½	— ⅜
BC Phone	600	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
CAE A	175	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Cal P a	500	$33⅞	33⅝	33⅝	— ⅜
CCemL a	754	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Can Devlp	100	$103¼	103	103¼	— ½
CTrst a	500	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
C Hydro	1000	$9¼	9¼	9¼	— ¼
C Im	3350	$22¾	22½	22½	— ⅛
C Int Pw	200	$20⅞	20⅞	20⅞	
Cl Pow pr	1000	$19⅜	19¼	19¼	— ⅛
CP Inv	925	$18¼	18¼	18¼	— ⅛
CPI pr	150	$36¼	36¼	36¼	
CPLtd	22516	$18⅜	18	18¼	+ ¼
Carl Ok	2200	310	305	310	
Carl Ok a	120	$25	25	25	+2½
Celanese	400	360	360	360	+5
Chieftain	300	$12	12	12	
Chrysler	900	$17¾	17½	17½	— ¾
CHUM B	600	$8	8	8	+ ⅛
Cominco	3200	$35½	35⅜	35⅜	+ ⅛
Comodor	500	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Con Bath	225	$24¾	24¾	24¾	
C Bath 68 w	100	$8	8	8	—4
Con Gas	2000	$15⅜	15⅜	15⅜	

fonds mutuels

Institute Members			
AGF Group			
Amer Grwth	4.75		
Cdn Gs Egy	14.34		
Cdn Sec Gth	4.89		
Cdn Trusteed	4.67		
Corp Invest	5.47		
Corp Inv Stk	4.80		
Gwth Equity	6.46		
Japan	9.51		
nMoney Mkt	10.00		
Special	3.35		
All Canadian Gr			
Compound	5.91		
Dividend	6.31		
Northrn Egy	3.76		
Revenue Gth	3.78		
Venture	3.48		
4000	3.81		
Cambridge Gr			
Intl Energy	2.53		
Intl Growth	4.33		
Intl Income	3.45		
Nat Res Gth	3.78		
Univest	4.94		
Growth	6.30		
Calvin Bullock Gr			
Acrofund	1.21		
CIF	4.02		
Ciag Inv Grp			
nyCo-opera	9.82		
nyLdmk GF	9.84		
Eaton Group			
Commwth	15.77		
Growth	9.79		
Income	4.66		
Internatnl	8.76		
Leverage	4.48		
Venture	4.12		
Viking	4.79		
Guardian Gr			
Enterprise	81		
GIS Comp	9.59		
GIS Income	2.84		
yGwth Fund	9.10		
North Amer	3.58		
Mutual Acu	4.36		
Mutual Inc	5.28		
Sec Income	9.54		
World Equity	5.79		
Investors Group			
yGrowth	10.59		
yInternatnl	5.87		
yJapan	10.43		
yMortgage	5.00		
yMutual	5.09		
yRetiremnt	5.30		
yProvidt Mu	6.61		
yProvidt Stk	4.88		
Planned Invest Gr			
nBT Internat	6.97		
Canada Cum	6.02		
Pld Resources	4.51		
Pld Sec Inc	5.33		
yTaurus	5.83		
Pret et Revenu Gr			
American	9.78		
Canadien	6.05		
Fonds H	5.04		
Retraite	6.41		
yPrevest Mu	6.40		
Prudential Gr			
Growth	5.38		
Income	5.33		
Savings Invest Gr			
American	9.78		
Canadian	6.05		
Retiremnt	6.41		
Scotiafund Gr			
Scotiafund	86		
Scotiafd Mtg	1.05		
United Bond Gr			
yRoyFund	5.88		
yRoyFnd Inc	5.17		
United Group			
yAccumula	3.93		
yAccumu R	4.09		
yAmerican	1.47		
yHorizon	2.29		
ySecurity	4.75		
yVenture	2.65		

new york

Moins six points

Une nouvelle hausse de l'indice des prix à la consommation aux USA et, chez les investisseurs, la persistance de l'inquiétude au sujet des taux d'intérêt sont des facteurs qui ont grandement contribué à faire régresser les cours hier à Wall Street.

L'indice Dow Jones a perdu 6.02 points et est tombé ainsi à 930.46. La veille, cet indice avait fléchi de 5.43.

Pour toute la semaine, le Dow Jones gagne 2.12 points.

Le comportement des valeurs, vendredi, a été le suivant: 590 gains, 797 pertes et 494 inchangées, contre 607 gains, 773 pertes et 517 inchangées la veille.

Le volume a été de 18.95 millions d'actions, contre 21.28 millions d'actions jeudi.

L'indice général a fléchi de .20 et est tombé à 54.39.

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine a monté de .19 et atteint 114.74.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, les fluctuations ont été en bas d'un point.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	10	150	39	38¾	39
ASA Ltd		126	193⅜	19	19⅛
Addrsso	19	139	12⅛	11¾	11⅞ — ⅛
Alcan Al	15	582	29	28¾	29
Alleg Cp	7	40	14⅞	14½	14½
Allg Lud	9	13	22⅜	22⅜	22⅜ — ¼
Allis Ch	7	254	32⅛	32¼	32¾ + ¼
Alcoa	12	145	58⅞	58½	58⅜
AMTICI	11	190	46¼	46	46 — ¼
Ambac	9	43	29½	29⅛	29½ + ⅜
A Hess	8	817	35½	34⅞	35⅛ — ¼
AmAir	5	314	12¼	11¾	11¾ — ½
AmAir wt		171	4¾	4⅝	4⅝ — ⅛
A Brnd	10	88	47¾	47⅛	47⅜ — ⅛
Am Can	8	82	40¾	40½	40¾ + ½
A Cyan	10	153	27½	27⅛	27¼ — ⅜
A Home	15	498	27½	27⅛	27¼ — ⅜
Am Mot	6	346	4¼	4⅛	4¼
A Stand	8	326	35½	34½	34½ — 1⅛
Am TT	10	942	65¼	64¾	64⅞
Ampex	12	94	8⅜	8½	8½
Armco St	9	157	28¼	28	28¼ + ⅛
Armst Ck	13	306	24⅞	24¼	24¼ — ⅜
Asarco	12	224	21½	20⅞	21 — ⅜
Atl Rich	12	500	59⅛	58¼	58⅜ — ⅛
Avco C	3	136	16	15¾	16
AvcCwt		48	⅜	9-16	9-16 — 1-16
Avco C pf		2	49½	49½	49½ — ⅛
Avon Pd	16	400	47½	47¼	47¼ — ½
Babck W	10	409	44⅜	43¾	44⅛ + ½
Baxt Trv	17	140	31⅞	31⅜	31⅝
Beckmn	15	29	26⅞	26½	26½
Beech A	7	61

Pas de vraie fumée sans...Davidoff !

par Michel Vastel

Désormais, dans les luxueux restaurants de Montréal, en demandant un "Dom Pérignon", il faudra préciser... de Moët et Chandon ou de Davidoff.

Le fameux havane, le plus prestigieux de la collection Davidoff — $10.25 la pièce! — est en effet distribué au Canada, ainsi que tous les cigares cubains, par une jeune maison québécoise. Deux entrepreneurs montréalais — Renald Savoie et Jacques Saint-Laurent, viennent d'obtenir l'exclusivité du Davidoff sur le territoire canadien, un marché de 10 millions de cigares de luxe ($2. et plus).

Savoie et Saint-Laurent ont réussi, il y a deux ans, à séduire le "pape genèvois du havane", et ainsi à se réserver un marché de plusieurs millions de dollars ($2 millions au Québec seulement), aux dépens des grands du tabac canadien, Imasco notamment, qui aurait bien voulu confier les Davidoff à ses United Cigars Stores.

Mais le cigare cubain, comme le champagne, ne souffre pas la distribution de masse... Comme lui d'ailleurs, il ne se consomme qu'à la fin d'un bon repas!

Savoie et Saint-Laurent ont donc décroché ce contrat d'exclusivité, pour dix ans, des associés de Zino Davidoff qui distribuent ses 10 millions de cigares à travers le monde: la firme suisse Oettinger. Comme la chance souriait aux deux Montréalais, ils ont réussi à trouver, pour la "Maison Davidoff", l'une des plus belles résidences du Vieux Montréal, l'ancienne maison de la Sauvegarde. Tout près de la rue Saint Jacques, et des bons restaurants du vieux Montréal, la maison Davidoff espère ainsi avoir la clientèle aisée des courtiers financiers et celle, non moins intéressante, des touristes américains ou des cadres des sièges sociaux de multinationales américaines qui, en raison du blocus de Cuba, sont confinés aux pales imitations des Caraibes.

Mais la maison canadienne Davidoff n'a pas du tout l'intention de se limiter au marché de Montréal, même s'il est des plus prometteurs. La plus grosse consommation de cigares, per capita, au Canada, (on s'en serait douté), est à Calgary. L'entreprise québécoise a donc déjà un oeil vers l'émirat pétrolier de l'ouest. Auparavant, et pour se faire la main sur les marchés du Canada anglais, on ouvrira probablement un centre de distribution des cigares Davidoff à Toronto.

En 1975, la consommation canadienne de cigares atteignait près de 500 millions d'unités dont 126 millions au Québec. Mais il faut dire que les trois quarts des ventes concernent les "cigarillos" et le marché du cigare de luxe ne dépasse pas 10 millions d'unités.

Quant aux vrais Havane, ceux de Davidoff bien sûr pour qui Fidel Castro a construit une usine spéciale, et à qui on réserve les meilleures plantations du pays, ils n'entraient pas encore au Canada, sinon dans les valises des touristes, de retour de Genève.

Même si Davidoff n'est représenté que dans quelques pays, il vend d'abord 2 millions de ses cigares en Suisse, dans son magasin de la célèbre rue de Rive à Genève, et 10 millions à travers le monde. C'est un chiffre d'affaires de quelque $30 millions pour la société suisse à laquelle il s'est associé.

Le cigare Davidoff voyage en effet un peu partout: par la valise diplomatique ou dans les mallettes des hommes d'affaires. On dit même qu'il entre en quantités énormes aux États-Unis, malgré le blocus et les foudres de Washington que ses amateurs encourent. Il paraît que les douanes américaines ne se montrent pas trop soupçonneuses pour ces petits colis marqués "Unsollicited gift" postés à Genève...

Davidoff voue un culte presque mystérieux aux millions de cigares qu'il contemple et sent vieillir dans ses caves tempérées (70% d'humidité et 62.5 degrés Farenheit). Un bon cigare doit vieillir au moins trois ou quatre ans mais, contrairement aux nobles crus dont il porte les noms, il ne bonifie pas tellement à prendre davantage de bouteille!

Avec son air un peu séducteur des princes de l'ancienne époque des tsars, Davidoff dit aussi de ses cigares qu'il faut les traiter comme une jolie femme..." Vous le regardez, vous le caressez et vous en goûtez les délices... mais lentement!".

Dans la maison Davidfoff de la rue Notre-Dame, on trouvera bien sûr tous les grands crus qui ont fait la réputation des Havanes: les Château Lafite, Château d'Yquem, Château Morgaux, Château Latour et Château Haut-Brion, les Davidoff 1, et 2 ainsi que le fameux Dom Perignon, dont la boîte de 25 coûte $235.

Il ne faudra pas s'étonner si on trouve aussi, dans l'ancienne maison de La Sauvegarde, quelques noms de cigares un peu plus communs, des cigarettes et des tabacs. Davidoff respecte tout fumeur, faisant le calcul qu'un jour il se laissera tenter par un Davidoff, un peu comme ce buveur de gros Gin qui finit un jour ou l'autre par goûter à la fine Napoléon.

Les promoteurs Montréalais du Davidoff lorgnent bien sûr vers le marché américain. Montréal est mieux située que Genève, pour approvisionner Wall Street. Mais ils ne se font pas trop d'illusions.

Zino Davidoff s'est en effet promis, dès que les relations entre Cuba et les États-Unis auront été normalisées, d'ouvrir boutique à New York, Beverley Hills, Chicago, San Francisco et Miami Beach!...



Le casse-tête chinois de la transnationalité des marques

La libéralisation des échanges internationaux, la multiplication des investissements étrangers ainsi que l'émergence des entreprises multinationales sont des faits marquants des deux dernières décennies et ont eu comme conséquence pour le consommateur d'accroitre la difficulté du choix des produits et des marques.

Car, et les entreprises le savent bien, les consommateurs ont des attitudes différentes à l'égard des produits étrangers selon leur origine nationale.

Mais attention, ce phénomène qui n'a pas manqué d'être un atout majeur pour les entreprises étrangères cherchant un débouché international pour leur produit peut à la longue se retourner contre elles s'il y a, comme au Canada et au Québec en particulier, une résurgence du nationalisme et si l'influence des mouvements de consommateurs est assez grande pour diffuser plus d'information et démasquer une certaine manipulation des marques.

C'est la mise en garde que fait M. Pierre-Alain Shieb, professeur à l'Institut d'économie appliquée aux affaires de l'Université de Strasbourg (France) dans un article publié dans la dernière livraison de Gestion, revue internationale de gestion.

Ainsi, lorsque la marque est peu familière, ou lorsqu'un pays a un leadership dans un domaine précis (les ordinateurs aux États-Unis, la mode parisienne) cette origine nationale peut constituer un indice important de l'évaluation des produits et des marques. En effet, elle devient dans plusieurs cas un indicateur de la qualité, du prestige ou de d'autres dimensions importantes pour le consommateur (robustesse, avance technologique, etc.)

C'est pourquoi, plusieurs compagnies choisissent un nom de marque qui ait une consonnace identifiable à un pays leader dans le domaine. À titre d'exemple, la marque d'appareils électroménagers Brandt en France est perçue par plusieurs comme une marque allemande, le nom Dansk qu'utilise aux États-Unis et au Canada un important distributeur de meubles modernes a une consonnance scandinave. Les producteurs japonais de matériel stéréophonique n'hésitent pas à commercialiser leurs produits sous des marques comme Pioneer et Marantz afin de les mieux identifier aux marchés américains ou allemands.

Et s'il y a une résurgence du nationalisme, qu'à cela ne tienne, les entreprises ont aussi dans leur panoplie d'outils de commercialisation le moyen de tout simplement "nationaliser" la marque aux yeux des consommateurs. Ils peuvent utiliser pour ce faire trois techniques bien distinctes.

- Essayer de convaincre malgré tout les utilisateurs ou acheteurs potentiels en forçant un changement d'attitude à l'égard de son pays d'origine. C'est là la stratégie la plus courageuse, mais qui reste peu utilisée.
- S'associer à un distributeur prestigieux dans le pays où sera commercialisé le produit et obtenir ainsi une distribution sous une marque nationale.
- Adopter un mode d'implantation (filiale, rachat, joint-venture) qui facilite la production et le montage sur place et qui permette ensuite d'utiliser une stratégie de communication publicitaire qui nationalisera la marque.

Parmi les techniques publicitaires utilisées, mentionnons l'utilisation d'un personnage autochtone que l'on montre en train d'utiliser le produit, la mention de référence géographique (fabriqué au Québec, brassé à Montréal), l'insertion de symboles et idiomes linguistiques (Ça bouge au Québec, dans la Belle Province, ou encore, le magasin à l'accent français), la contribution au développement économique régional, (le cas de GM à Sainte-Thérèse qui annonçait la construction "des premières Québécoises") et enfin le choix de thèmes ou de personnages tirés de la culture populaire (Tintin pour Quaker Oats, Astérix pour Alcan).

On remarque donc, souligne M. Shieb, que ces techniques ne peuvent entrainer des mesures de répression légales puisqu'elles laissent entendre que la compagnie est locale, sans jamais aller jusqu'à adopter explicitement cet attribut. "L'irrégularité, si elle existe, consiste simplement en l'omission d'indiquer la nationalité de la maison-mère, et dans l'intention".

Mais si les techniques de commercialisation sont très souvent subtiles et très bien orchestrées, il existe quand même des échecs retentissants. La firme Dow Breweries, qui avait lancé la bière Kébec et utilisé le drapeau québécois en substituant un K à la fleur de lys avait poussé l'audace trop loin, si bien qu'elle avait suscité un scandale tel qu'elle dut rapidement retirer sa campagne publicitaire.

D'autres compagnies cependant sont plus chanceuses. Ainsi, le matériel de haute fidélité (chaines stéréophoniques) fabriqué au Japon et commercialisé en Europe et en Amérique sous la marque Marantz est associé dans l'esprit du consommateur à un produit provenant de pays anglo-saxons comme l'Allemagne ou les États-Unis qui sont des pays prestigieux dans ce domaine. De même, par le biais de la sous-traitance dans les pays étrangers, des marques américaines comme Scott, McIntosh ou allemandes comme Telefunken, Grundig vendent des produits qui bénéficient d'un halo de prestige.

Ces exemples montrent bien qu'il est possible de dissocier la perception de l'origine nationale d'un produit d'une marque, de l'origine réelle des produits ou du pays du siège social de la firme. Ils illustrent aussi l'idée que l'implantation par la filiale de production ou filiale commerciale permet de naturaliser un produit ou de nationaliser une marque.

On peut toutefois se demander, conclut M. Shieb, comment le consommateur réagit une fois qu'il découvre sur l'emballage ou sur une plaque d'identification un "made in..." inattendu.

On trouve aussi dans le dernier numéro de Gestion, des articles traitant des problèmes administratifs des hôpitaux, de l'efficacité des programmes de motivation, de la succession au sommet de la petite et moyenne entreprise, de l'importance du profil de carrière dans l'embauche du personnel, du contrôle de gestion de la recherche et enfin des éléments stratégiques de la formation des cadres.

Gestion est une nouvelle revue internationale d'administration qui veut surtout rejoindre le gestionnaire soucieux de se tenir à jour dans les connaissances propres au domaine de la gestion, qu'il soit de l'entreprise privée, publique ou para-publique.

THORENS

PHILIPS

Tannoy of London

U.S.A.

SUPERSCOPE

CONÇU PAR CEUX QUI FONT MARANTZ

?

AMPLI-TUNER TELETON TFS 80: BON POUR L'EUROPE

Bien que d'origine japonaise, Teleton est maintenant dans toute l'Europe. À la différence des autres constructeurs nippons, il mise sur le vieux continent et le dessin de ses appareils reflète maintenant, très clairement, cette option. C'est une attention qui méritait déjà un examen bienveillant.

Le consommateur est sensible à la réputation des pays d'origine des produits qu'il convoite. Mais comment peut-il s'y retrouver ? Nous avons pris au hasard d'une revue française consacrée à l'équipement stéréophonique (Son, no. 69) les signatures publicitaires de quelques grandes marques.

Dans le cas de Marantz, par exemple, la stratégie est très poussée: le nom Marantz suggère l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou les U.S.A.; le slogan en anglais appuie l'image britannique ou américaine du produit; Marantz-France lui donne une sanction française; en réalité Marantz est une firme japonaise. Enfin, on retrouve la même stratégie avec Superscope qui évoque dans sa signature à la fois Marantz et les U.S.A.

Si Sanyo a le courage d'être japonais, ce n'est sûrement pas le cas de Teleton qui après s'être excusé d'être japonais expose avec bonté sa stratégie: faire européen.

Question concours: d'où nous viennent Thorens, Grundig, Harman/Kardon, Philips ou Tannay ?

GRUNDIG

L'avance technique

harman/kardon

distribue et garanti par

harman-france

?

Marantz-France

18, Rue de la Félicité, Paris 75017, tél. 267 25 10.

marantz.

We sound better.

SANYO: le courage d'être japonais

La présidence d'Eaton revient à la famille

TORONTO (PC) — Un haut poste de direction a changé de main la semaine dernière, redonnant la présidence de la société à la famille fondatrice.

M. Frederik Eaton est devenu président-directeur général de T. Eaton Co. Ltd, de Toronto. Il remplace M. Earl Orser, qui a démissionné à la suite d'un désaccord sur la ligne de conduite générale de l'entreprise.

M. Frederik Eaton, âgé de 38 ans, est le deuxième d'une lignée de quatre frères qui ont hérité en commun l'empire Eaton en 1975. On lui a aussi confié le poste de président du conseil, devenu vacant le mois dernier à la suite de la démission de M. Robert Butler.

M. John Craig Eaton, 39 ans, président du conseil de la société de portefeuille Eaton's of Canada Ltd, a déclaré que la nomination de son frère Frederik "montre le rôle de plus en plus actif que les membres de la famille Eaton tiennent dans les affaires de la T. Eaton Co.".

Le départ de M. Orser met fin à un terme assez bref — huit ans sur 150 — au cours duquel l'entreprise de vente au détail a été dirigée par des personnes étrangères à la famille.

Il était la deuxième personne ne portant pas le nom d'Eaton, qui ait occupé le fauteuil de PDG à la T. Eaton Co. Celle-ci exploite 67 grands magasins au Canada, et 13 bazars Horizon en Ontario et au Québec.

M. Orser, qui est comptable agréé, accéda à la vice-présidence de la société en 1973 et atteignit le sommet de l'échelle hiérarchique deux ans plus tard. Auparavant, il était vice-président de la section Finances à Air Canada.

Eaton's of Canada Ltd gère le portefeuille de toutes les activités ventes et finances de l'organisation, y compris une compagnie d'assurances, des fonds mutuels, les magasins et d'autres intérêts.

M. Frederik Eaton demeure président d'Eaton's of Canada. George Eaton en est le vice-président et Thor Eaton, 34 ans, administrateur.

Entreprise privée constituée en vertu d'une loi provinciale, la société Eaton n'est pas tenue de publier ses rapports financiers. Son chiffre d'affaires annuel était estimé à $1.2 milliard environ au moment où M. Orser accéda à la présidence.

Celui-ci n'a pas voulu expliquer les motifs de sa démission.

Selon M. Frederik Eaton, la tenue des profits n'a absolument rien à voir avec cette démission. Mais, a-t-il fait remarquer, cette année n'est pas bonne au Canada, ajoutant que cette situation se reflète sur tous les commerces de détail, y compris Eaton.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Modula INC.
ameublement modulaire commercial
Conception d'ameublement modulaire, magasin, bureau, résidence.
Montréal 931-8931
1160 St Mathieu
Québec - 683-1971
2376 Galvanie St. Foy

BRUNSWICK MINING AND SMELTING CORPORATION LIMITED
(SANS RESPONSABILITÉ PERSONNELLE)

DIVIDENDE No 6

La présente a pour but d'annoncer que les administrateurs de la compagnie Brunswick Mining and Smelting Corporation Limited ont déclaré un dividende de cinq cents (5¢) l'action, payable le 27 juin 1977 aux actionnaires inscrits au livre des actions à la fermeture des affaires le 25 mai 1977.

Par ordre du conseil,
Le secrétaire,
JOHN W. IVANY

Toronto, Ontario
le 16 mai 1977

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA ET L'UNITÉ, BANQUE DU CANADA

En conformité de la Loi sur les banques, Statuts du Canada, 14-15-16 Elizabeth II, chap. 87, avis est par les présentes donné que La Banque Provinciale du Canada et L'Unité, Banque du Canada ont l'intention de demander au gouverneur en conseil d'approuver le contrat de fusion intervenu entre elles le 13 mai 1977.

Montréal, le 13 mai 1977.

Le président de La Banque Provinciale du du Canada,
MICHEL BÉLANGER

Le président de L'Unité, Banque du Canada,
T.L. AVISON

L'Union Canadienne et le Groupe des Mutuelles du Mans annoncent...

L'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances ayant son siège social à Québec, et le Groupe des Mutuelles du Mans, un des plus importants assureurs d'Europe annoncent le lancement au Canada de la compagnie d'assurances LA NORMAN.

Déjà bien implantée en Europe, LA NORMAN est une filiale du Groupe des Mutuelles du Mans. C'est l'Union Canadienne qui assumera la gestion de LA NORMAN au Canada. Ce lancement conjoint couronne une collaboration établie depuis près de 20 ans entre une entreprise québécoise d'assurances et une grande Société française.

Tout comme l'Union Canadienne, LA NORMAN offrira ses protections d'assurances au public du Québec par les courtiers professionnels.

L'Union Canadienne
Compagnie d'Assurances

Gilles Houde



Gymnastique à Cap Rouge

Le championnat provincial de gymnastique, catégorie junior et senior, hommes et femmes, se tient aujourd'hui et demain au centre municipal de Cap Rouge, tout près de Québec. Ce championnat permettra de sélectionner les athlètes qui feront partie des équipes senior et junior pour le championnat du Canada le 30 juin, 1er et 2 juillet à Edmonton. L'équipe "Gymbec" de l'instructeur André Simard du centre de l'Immaculée-Conception, sera représentée chez les senior par Pierre Carrier, Jean Choquette, Pierre Leclerc, Jacques Pannetti et André Vallerand et en catégorie junior par Pierre Clavel et Patrick Vézina.

Jeux du Canada: 3,500 athlètes

Les Jeux du Canada 1977 se dérouleront à St-Jean, Terre-Neuve, du 7 août au 19 août. Les 3,500 athlètes seront logés à l'Université Mémorial dans les résidences des étudiants qui offrent dit-on une ambiance confortable digne des plus beaux villages d'athlètes de tous les autres Jeux. Pour ce campus universitaire le principal héritage des jeux sera la magnifique piscine construite pour cette compétition. Adjacent à la piscine, les athlètes rivaliseront dans un nouveau stade de 10,000 places. Les derniers Jeux du Canada eurent lieu à Burnaby en Colombie-Britannique en 1973 et c'est cette province qui termina en première position. Le Québec se classait alors au troisième rang immédiatement après l'Ontario.

Loisir scientifique

Depuis quelques semaines la Fédération québécoise du loisir scientifique étonne. En effet, chaque semaine cette fédération fait connaître des activités nouvelles dont j'ignorais l'organisation. Ainsi, ceux qui sont intéressés par l'étude des champignons peuvent devenir membres du cercle des mycologues qui forme même des moniteurs à cette fin. En deux ans, ce cercle est passé de 50 à 250 membres. Présentement, cette fédération collabore à la mise sur pieds d'une section de loisirs scientifiques pour celles et ceux qui souffrent de cécité. Le père André Marcotte de l'Institut Nazareth et soeur Geneviève Michaud de l'Institut Louis-Braille sont responsables de cette initiative. Pour tout renseignement concernant l'ensemble des loisirs scientifiques on eput téléphoner au numéros suivants: 374-4700 ou 374-3541.

Le centre marin des blanchons

Le centre marin des blanchons en collaboration avec l'École de voile de Québec offre cette année deux types de stages: initiation et perfectionnement. Pour les débutants de la voile, ce stage permet d'acquérir les éléments indispensables au bon fonctionnement d'un petit bateau de croisière. Pour ceux qui ont une bonne expérience en voile, on offre un stage de 15 jours dans le Bas Saint-Laurent, sur un quillard de plus de 32 peids. L'accent est mis sur l'armement, l'entretien courant, le matelotage, les manoeuvres de port et de sécurité, la navigation côtière, point en vue de terre, estimé, travail pratique sur la carte, utilisation des documents nautiques, météorologie élémentaire, vie à bord, quarts de jour et de nuit, vivres, et enfin cuisine à bord.

Pour s'inscrire au centre marin des blanchons, il faut avoir au moins 18 ans, pouvoir nager, aimer la vie en collectivité, être prêt à coucher sous la tente, faire la cuisine et réparer le matériel. Le centre est situé à quelques milles de Rimouski. Pour obtenir des renseignements, écrire ou téléphoner à: Centre marin des blanchons, C.P. 362 Sillery. Tél.: 418-681-4838.

Découvrir le Québec

Depuis quelques années notre réseau d'auberges de jeunesse s'améliore constamment. Pour l'été qui commence, le haut commissariat a consacré $625,000 afin de permettre aux jeunes de profiter de deux genres d'auberges. Il y a les auberges de passages qui offrent la possibilité d'un séjour d'une journée, sauf dans des centres importants. Le prix pour une nuit est de $2.00 avec literie et de $1.50 si vous avez votre sac de couchage. Le petit déjeuner coûte $1.00 et les autres repas $1.50. Nous retrouvons ce genre d'auberges aux endroits suivants: Baie St-Paul, Chicoutimi, Matane, Mont St-Pierre, Percé, Rimouski, Rivière-du-Loup, Rouyn, St-Omer, Val Morin, Trois-Rivières, La Tuque et Québec. L'autre catégorie appelée auberge de séjour, est un centre d'hébergement situé sur un site qui permet la pratique d'activités en pleine nature ou la découverte d'un milieu urbain. L'auberge de séjour se trouve en général à l'intérieur des grands circuits touristiques. Ce genre d'établissement permet un séjour prolongé.

Il en coûte $6.00 par jour dans ces auberges situées à Ste-Lucie, Lac Legault, Québec, Montréal, Sault-au-Mouton, St-Faustin, Lac Carré.

Marathon des Outaouais

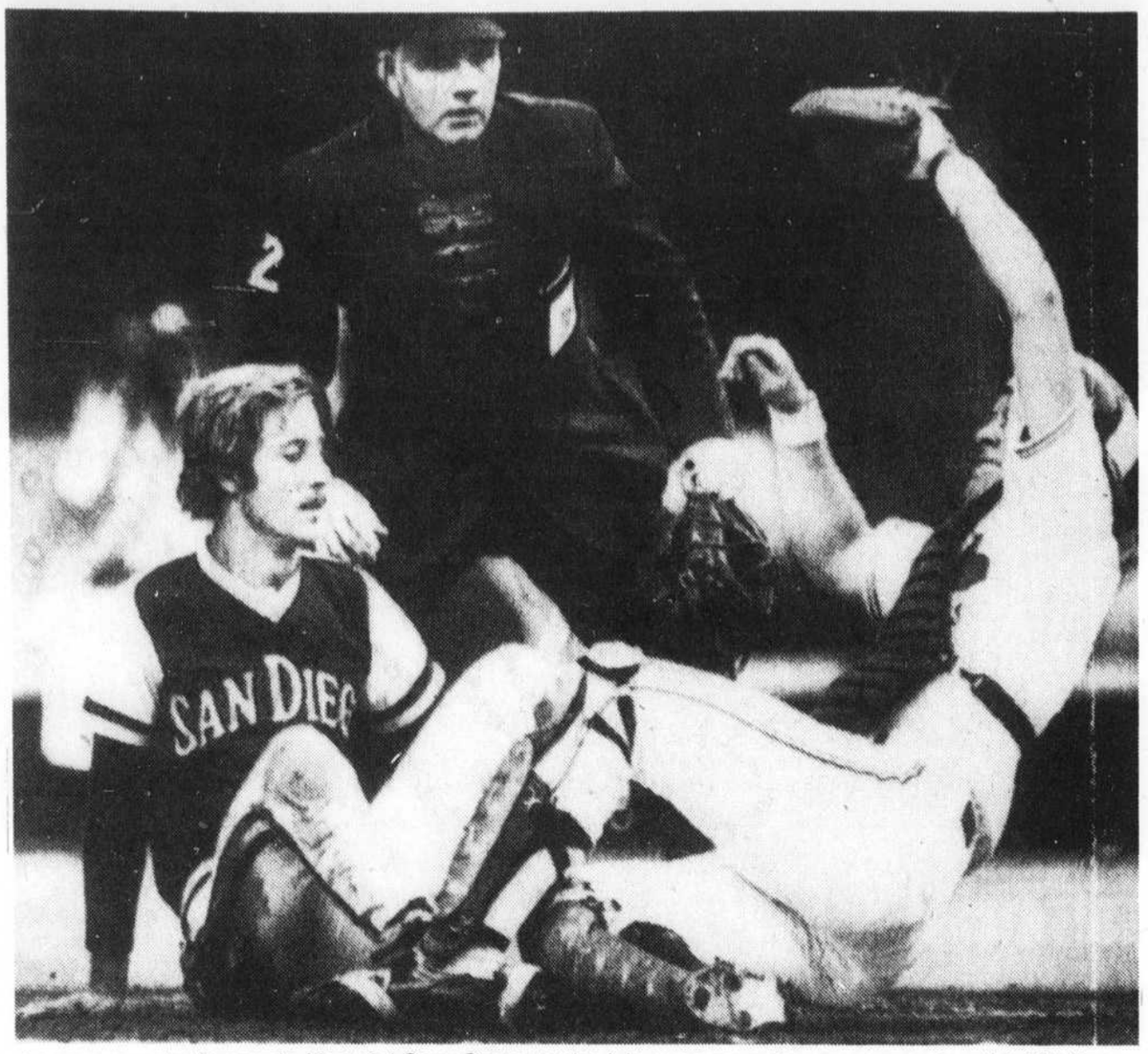
Pour une troisième année consécutive, plus de 500 coureurs sont attendus le 4 juin prochain au marathon des Outaouais. Les départs et arrivées se feront du Cégep de l'Outaouais situé au 333, Boulevard Cité des Jeunes, à Hull. Pour de plus amples renseignements, téléphoner à 819-771-1155.

Omnium de tennis de table

À ne pas oublier qu'à partir du 26 mai jusqu'au 29 au centre Claude-Robillard, les meilleurs pongistes au monde seront avec nous. Déjà plus de huit pays sont inscrits et la compétition s'annonce très forte. Le tennis de table de haute compétition est un spectacle excitant qui surprend toujours les spectateurs nord américains, pas encore habitués à cette discipline. En Asie, des milliers de spectateurs envahissent les stades et gymnases aux matches internationaux.

Gerald Hannahs est retiré dès la première manche

Les Padres humilient les Expos 12-4



Le receveur des Expos de Montréal Gary Carter tombe à la renverse mais pas sans avoir retiré Bill Almon sous le regard attentif de l'arbitre Jerry Dale. Les Expos ont pu ainsi éviter un point, mais non la défaite, hier soir au stade olympique. (Photo CP)

Mike Ivie a réussi un grand chelem en première manche et les Padres de San Diego ont humilié les Expos 12-4, hier soir au stade Olympique.

Il s'agit d'une 10e défaite consécutive pour les joueurs de Dick Williams, qui n'ont pas gagné depuis le 10 mai, ayant subi huit de leurs 10 derniers revers à domicile.

Gerald Hannahs (1-0) a essuyé la défaite, étant remplacé après deux retraits en première manche.

Merv Rettenmund a également réussi un circuit de deux points, contre Will McEnaney, en huitième, pour San Diego.

A la suite de cette victoire, les Padres occupent le quatrième rang de la section ouest avec un dossier de 16-24, tandis que les Expos partagent toujours le dernier rang de la section est avec les Mets de New York.

Le match d'hier a prouvé une fois de plus que le personnel des lanceurs des Expos accusait des lacunes très sérieuses qu'une offensive ne saurait réparer. A ce chapitre, Ellis Valentine continue son excellent travail puisqu'il a réussi son sixième circuit de la saison à la sixième manche. Des simples successifs de Warren Cromartie, Larry Parrish et du frappeur d'urgence Pete Mackanin ont ajouté un autre point à la sixième.

Les Expos ont marqué leur premier point à la troisième grâce à des doubles de Dave Cash et Tony Perez. Ils ont obtenu un second point cette fois non mérité à la cinquième lorsque le frappeur d'urgence Sam Mejias s'est rendu au deuxième but à la suite d'une erreur, puis a compté sur le simple de Cash.

Ailleurs dans la Ligue nationale, Gary Nolan a gagné un troisième match d'affilée, aidé de Woody Fryman, durant deux manches, et les Reds ont disposé des Mets de New York et de Tom Seaver 6-2. Nolan (0-3) contre New York la saison dernière, a retiré neuf frappeurs en sept manches. Il a maintenant une fiche à vie de 13-7 contre les Mets.

Seaver, pour sa part, a un dossier de 10-18 contre Cincinnati. Il s'agit pour lui d'une troisième défaite d'affilée, après quatre victoires consécutives. Il a accordé cinq points, dont quatre mérités, résultat de six coups sûrs en cinq manches, avant d'être remplacé par Bob Myrick.

Ed Kranepool a produit les deux points des Mets, le premier avec un circuit.

Un double de deux points de Julio Gonzales a couronné une poussée de trois points en sixième manche, et les Astros de Houston ont passé outre Philadelphie 6-2.

J.R. Richard (3-4), a espacé sept coups sûrs, pour terminer un quatrième match cette saison. Steve Carlton (5-2) a subi la défaite.

Cliff Johnson a réussi son neuvième circuit pour Houston.

Reggie Smith a réussi un circuit de trois points durant une poussée de cinq points, en cinquième manche, et les Dodgers de Los Angeles ont facilement disposé des Pirates de Pittsburgh 6-1.

Burt Hooton (4-1) a tenu Pittsburgh silencieux durant 4 1/3 manches, accordant seulement quatre coups sûrs en huit manches, avant de céder sa place à Stan Hall, qui a permis un seul coup sûr.

Steve Yeager avait donné l'avance aux Dodgers, en troisième, avec un circuit en solo.

Larry Demery, responsable des cinq points des Dodgers, en cinquième, a maintenant une fiche de 5-3.

Hooton avait accordé seulement deux coups sûrs en huit manches, avant un but sur balles à Duffy Dyer, qui a croisé le marbre par la suite.

Aux internationaux de Rome

Panatta et Nastase éliminés

ROME (AFP) — Adriano Panatta et Ilie Nastase, éliminés en quart de finales, les surprises continuent aux internationaux d'Italie où l'Américain Brian Gottfried fait maintenant figure de favori. Gottfried, qui s'est hissé en demi-finale sans perdre un seul set, y retrouvera son compatriote Vitas Gerulaitis, le vainqueur de Panatta, l'autre rencontre opposant l'Asutralien Phil Dent, vainqueur aisé de Nastase, et l'Italien Tonino Zugarelli. Une conclusion toute surprenante pour le tournoi où seule la présence à ce stade de l'épreuve de Gootfried, cinquième joueur mondial, et numéro 4 à Rome, était logiquement attendue.

Vainqueur sans trop de problèmes de l'Australien Kim Warwick, Gottfried semble s'être bien adapté à la terre battue du Foro Italico. La demi-finale qui l'opposera aujourd'hui à Gerulaitis sera une rencontre inédite, les deux joueurs avouant ne s'être jamais encore rencontrés dans une partie officielle.

Vainqueur difficile mais logique d'un Panatta trahi par son service, sa meilleure arme, Gerulaitis a remporté hier un succès qui lui coûte cher. Le jeune millionnaire américain devait participer aujourd'hui à une rencontre intervilles aux États-Unis avec l'équipe de Cleveland. Mais n'ayant nullement l'intention de déclarer forfait à Rome, Gerulaitis a été mis à l'amende par les dirigeants de son équipe de dix-neuf mille dollars, soit à peu près le montant des prix qu'il peut espérer gagner au Foro Italico.

La victoire sur le tenant du titre numéro un du tournoi d'un joueur qui se révèle à 23 ans un des plus sûrs espoirs du tennis américain ne constitue en fait qu'une demi-surprise si l'on tient compte qu'en quatre rencontres avec le même adversaire, Panatta n'avait gagné qu'une seule fois. "Ni l'un ni l'autre n'avons bien joué, mais j'ai sans doute été meilleur sur les points importants", a expliqué Gerulaitis, qui a construit sa victoire dans le bris du deuxième set au moment même où Panatta, revenu de 6/1 à 6/6, entrevoyait la possibilité d'un succès en deux manches.

Le second "héros" du jour, a été l'Asutralien Phil Dent, vainqueur d'un Nastase dont les performances sont décidément inégales. Pour Dent, qui comme Gottfried n'a pas encore perdu un set à Rome, cette victoire, la première en cinq rencontres sur le joueur roumain, peut lui ouvrir pour la première fois à 27 ans la finale d'un grand tournoi. Son adversaire, Tonino Zugarelli, réserviste de l'équipe italienne de coupe Davis, semble en effet à sa portée.

G. Houde anime "S-5"

Notre confrère Gilles Houde animera chaque dimanche au canal 10 de 14 h à 15 h une émission consacrée aux sports. La première émission de la série, présentée demain, traitera du baseball et de son influence tant chez les scientifiques que chez les artistes.

Aussi, les joueurs de l'équipe d'Élites, âgés de 15 et 16 ans, seront présentés, tandis que Raymond Daviault, ancienne vedette des Royaux de Montréal et ex-joueur des Mets de New York, livrera ses impressions quant à l'avenir des jeunes Québécois dans le baseball majeur.

Le réalisateur de l'émission "S-5", Jacques Drolet s'est enfin donné comme but de faire aimer ou du moins apprécier le sport à ceux et celles qui l'ont en horreur.

Alan Eagleson

Pas de fusion avant 1978-79

TORONTO (PC) — Alan Eagleson, qui, en tant que directeur de l'Association des joueurs de la LNH, pose une certaine menace aux pourparlers de fusion avec l'AMH, doute que cette fusion puisse se réaliser dès 1977-78.

L'AJLNH craint que cette fusion mine sa force, car elle est à mi-chemin d'un contrat de cinq ans avec les propriétaires de la LNHH

Eagleson, qui a assisté à une réunion exploratoire à New York la semaine dernière, alors que la LNH et l'AMH ont tenu des réunions conjointes et séparées, a dit que la réunion avait traité des problèmes proprios-joueurs, "puis nous avons parlé de l'expansion proposée de la LNH".

"J'ai dit aux propriétaires que s'ils étaient prêts à faire disparaître la clause de compensation dans l'entente collective, nous serions prêts à poursuivre les négociations."

Selon Eagleson, "la décision suivante pourrait bien être l'expansion de la LNH dans les villes de l'AMH", comme a procédé l'Association nationale de basketball dans quatre villes de l'Association américaine l'an dernier, après plusieurs années de guerres entre les deux ligues en vue de repêcher les meilleurs joueurs collégiaux.

"Je suis prêt à discuter un tel projet avec l'AJLNH, a dit Eagleson, et c'est pourquoi nous tiendrons une réunion spéciale les 31 mai et le 1er juin aux Bermudes avec les propriétaires afin de discuter les changements importants qui s'imposent.

Admettant que la fusion ou l'expansion pourrait avoir lieu dès cette année, Eagleson croit que la longueur des négociations en retardera l'application à la saison 1978-79.

"Mais les propriétaires de la LNH devront jouer franc jeu avec nous. Certains prétendront qu'ils courent à la faillite en raison des salaires des joueurs, ce qui n'est pas le cas. Dans certaines villes, les clubs perdent de l'argent en raison du manque de spectateurs. Dans d'autres cités, les clubs sont victimes de fort loyers et de hautes taxes, ou bien d'implication dans d'autres affaires."

Selon Eagleson, "si l'AMH fermait ses portes et si la LNH agrandissait ses cadres, l'expansion pourrait avoir lieu dès 1977-78, car, dans un tel cas, l'AJLNH donnerait sa pleine collaboration ce qui résulterait à donner du meilleur hockey dans les autres villes canadiennes."

Kurtenbach quitte les Canucks

VANCOUVER (CP) — L'entraîneur Orland Kurtenbach a mis fin hier à son association avec les Canucks de Vancouver en raison du refus du propriétaire Bill Hughes de lui offrir un nouveau contrat. L'avocat de Kurtenbach, Howard Kellough, a déjà entamé des négociations avec d'autres clubs du circuit, notamment avec les Penguins de Pittsburgh dont le pilote Ken Schinkel a démissionné jeudi. Le contrat de Kurtenbach avec les Canucks est échu depuis le 3 avril, mais il avait néanmoins décidé d'attendre trois semaines afin d'avoir des nouvelles de Hughes, qui ne s'est toutefois jamais manifesté.

●

DUBLIN, Ohio (AP) — Jerry McGee et Gary Player ont présenté des cartes de 68, quatre sous la normale, hier, et partagent le premier rang à mi-chemin du tournoi Memorial doté d'une bourse de $225,000 avec un total de 138. Fuzzy Zoeller occupe seul le troisième rang à 139. Bobby Wadkins, le meneur à l'issue du premier parcours, et Jack Nicklaus, l'hôte du tournoi, suivent à 140, un coup devant Tom Watson et Mark Lye.

McGee attendait depuis un an la présentation de ce tournoi, qu'il souhaite gagner plus que tout autre, y compris les quatre "grands". Pourquoi? Parce qu'il a été dessiné par Nicklaus lui-même, "le plus grand golfeur de tous les temps," dira-t-il, que le parcours est le plus beau qui puisse exister et, qu'enfin, il est disputé dans l'Ohio, son état natal.

Pour sa part, le Sud Africain Gary Player s'est dit satisfait de son jeu jusqu'ici cette année même s'il n'a pas remporté la victoire au circuit de la PGA depuis 1974. "J'ai empoché $60,000 en huit tournois seulement, ce qui représente plusieurs résultats parmi les 10 premiers," a-t-il expliqué.

baseball

Ligue Nationale

Jeudi

San Diego 5, Montréal 2
Atlanta 6, Chicago 0
Pittsburgh 6, Los Angeles 5
New York 4, San Francisco 3
Houston 3, Philadelphie 2

Hier soir

San Diego 12, Montréal 4
Los Angeles 6, Pittsburgh 1
Cincinnati 6, New York 2
Houston 5, Philadelphie 2
Chicago à Atlanta
San Francisco à St-Louis

Aujourd'hui

San Francisco, Montefusco (2-6) à St-Louis, Denny (4-0), 14 h 15
New York, Swan (1-4) à Cincinnati, Zachry (2-5), 17 h 30
Los Angeles, John (3-2) à Pittsburgh, Rooker (4-1), 19 h
San Diego, Shirley (2-5) à Montréal, Warthen (1-1), 19 h 30
Chicago, Krukow (3-2) à Atlanta, Niekro (1-7), 19 h 30
Philadelphie, Lerch (5-2) à Houston, McLaughlin (0-1), 20 h 30.

Ligue Américaine

Jeudi

Milwaukee 5, Toronto 3
Seattle 3, Oakland 0
New York 9, Baltimore 1
Chicago 8, Kansas City 3
Californie 5, Minnesota 3

Hier soir

Milwaukee 15, Boston 7
Baltimore 6, New York 5
Toronto 4, Texas 3
Kansas City 4, Cleveland 0
Détroit 7, Chicago 4
Minnesota à Californie
Seattle à Oakland

Aujourd'hui

Baltimore, Grimsley (4-2) à New York, Torrez (5-2), 14 h
Milwaukee, Haas (3-2) à Boston, Stanley (3-0), 14 h
Seattle, Abbott (1-4) à Oakland, Ellis (1-4), 16 h 30
Detroit, Arroyo (2-2) à Chicago, Barrios (3-2), 20 h 30
Cleveland, Garland (1-5) à Kansas City, Bird (2-0), 20 h 30
Toronto, Vuckovich (2-2) à Texas, Briles (2-0), 22 h 30
Minnesota, Redfern (1-3) à Californie, Ross (0-2), 22 h 30

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Matthews, Atl	89	34	.382
Parker, Pgh	142	54	.380
Johnson, Hou	81	30	.370
Simmons, SL	115	42	.365
Scott, SL	77	28	.364
Trillo, Chi	110	39	.355
Valentine, Mtl	113	40	.354
Smith, LA	122	41	.336
Rose, Cin	129	43	.333
Winfield, SD	159	52	.327

Circuits
Cey, Los Angeles, 13; Smith, Los Angeles, 10.

Points produits
Cey, 42; Winfield, San Diego, 25.

Lancers (5 décisions)
Sutton, Los Angeles, 6-0, 1.000; Candelaria, Pittsburgh, Denny, St. Louis, Rau, Los Angeles, chacun 5-0, 1.000.

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Bailor, Tor	105	40	.381
Carew, Min	146	54	.370
A. Woods, Tor	113	41	.363
Burleson, Bos	129	44	.341
Page, Oak	141	48	.340
Fisk, Bos	109	37	.339
Soderholm, Chi	112	38	.339
Washington, Tex	104	35	.337
G. Brett, KC	107	35	.327
Bostock, Min	129	42	.326

Circuits
Zisk, Chicago, Gross, Oakland, chacun 10.

Points produits
Rudi, Californie, 36, Hisle, Minnesota, 34.

Lanceurs (5 décisions)
Tanana, Californie, Zahn, Minnesota, chacun 6-1, .857; Garvin, Toronto, Knapp, Chicago, Burgmeier, Minnesota, chacun 5-1, .833.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	24	11	.686	—
CHICAGO	21	12	.636	2
ST-LOUIS	21	13	.618	2½
PHILADELPHIE	17	17	.500	6½
NEW YORK	14	21	.400	10
MONTRÉAL	13	20	.394	10

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES	29	9	.763	—
CINCINNATI	16	19	.457	11½
HOUSTON	16	21	.432	12½
SAN DIEGO	16	24	.400	14
SAN FRANCISCO	13	22	.371	14½
ATLANTA	13	24	.351	15½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	20	15	.571	—
BALTIMORE	18	14	.563	½
BOSTON	18	15	.545	1
MILWAUKEE	20	18	.526	1½
DÉTROIT	15	20	.429	5
TORONTO	16	22	.421	5½
CLEVELAND	12	21	.364	7

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
MINNESOTA	24	12	.667	—
CHICAGO	22	13	.629	1½
TEXAS	18	15	.545	4½
KANSAS CITY	18	18	.500	6
OAKLAND	17	19	.472	7
CALIFORNIE	17	20	.459	7½
SEATTLE	14	27	.341	12½

hockey

Trophée Avco

Mercredi
Winnipeg 6, Québec 1

Hier soir
Québec 4, Winnipeg 2
Dimanche
Winnipeg à Québec

TROPHÉE AVCO
Série "G"

	pj	g	p	pp	pc	pts
WINNIPEG	4	2	2	11	12	4
QUÉBEC	4	2	2	12	11	4

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Belanger
Montréal 729-5226

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Wajeh Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Dansereau, C.A.
Jacques R. Chaddoon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Claire Bélec, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A. Henri Lavoie, C.A.
Jacques Larose, C.A. Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain 254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithinés 33

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LE DEVOIR

Samedi 21 mai 1977

culture et Société

Cahier 2

Roger Fournier et la racine du monde

par JEAN BASILE

Certains écrivains le font vite. Certains le font plus lentement. C'est l'histoire éternelle du lièvre et de la tortue.

"Gageons, dit celle-ci, que vous n'atteindrez point sitôt que mois ce but — Sitôt? Êtes-vous sage? Répartit l'animal léger"...

Mais Lafontaine n'avait pas prévu que les écrivains québécois pouvaient avoir du succès en France. C'est pourtant ce qui est arrivé à Roger Fournier. Sans trop de tambours, encore moins de trompettes, il a fait son petit chemin et pour la troisième fois il affronte les feux de la rampe aprisiennes avec son dernier roman **Les Cornes sacrées.** On ne le sait pas trop car, par concours de circonstances, la nouvelle n'avait guère passé que **La marche des grands cocus** et **Moi mon corps mon âme Montréal etc.** n'étaient pas passés inaperçus. "Un livre vrai, efficace", affirmait François Nourissier dans **le Monde;** "Vigueur et densité" soulignait-on dans **France-soir.**

Pour la critique québécoise, disons-le bien franchement, Roger Fournier n'avait jamais passé l'examen final de la critique. Érotique, pornographique, sexuel et quoi encore... Voilà ce que l'on a dit et pas étonnant, dès lors, si de tels livres ont du succès.

"Cela s'explique, dit-il non sans sourire. Mon premier roman, **Inutiles et adorables,** avait surpris par son ton réaliste. Mon second, **Le Journal d'un jeune marié,** ne fit que confirmer le fait; il n'en faut pas plus pour consacrer un auteur dans un style. Il est vrai que j'étais et que je suis encore réaliste. Disons que je ne mâche pas mes mots. Mais, il est de mon tempéramment de dire ce que j'ai à dire. Mes dialogues sont en joual parce que les gens, à Montréal, parlent ainsi. Quant au sexe, bien sûr c'est un sujet qui m'intrigue et m'intéresse, mais là encore je veux faire vrai et une scène est une scène. Certains peuvent voir la vie toute en poésie, moi je la vois sensuelle; toucher, être touché, voilà ce qui me paraît capital à une époque où l'on ne sait plus faire de pain, plus allumer un feu.

Roger Fournier a 47 ans. Il a la barbe à peine grisonnante. Ses yeux sont vifs. Réalisateur à Radio-Canada, il a voyagé, vu Paris où il dormait dans un lit chinois. Son dernier roman l'a amené en Grèce puisqu'il se termine à Cnossos dont le palais est orné de ses cornes qui sont le sujet de son livre. Mais 47 ans, pour un Québécois, c'est tout un âge, juste la génération qu'il faut pour se souvenir des collèges classiques et du temps de Duplessis.

— J'admets, précise-t-il, que dans cette attitude érotique que l'on pourrait croire être la mienne, il y a aussi de la révolte pour un passé que l'on a sans doute oublié. J'étais pensionnaire; on ne faisait que rêver aux femmes. On les désirait et on les idéalisait. Dans les premiers livres, on peut voir du défoulement. Par exemple, comment aurais-je pu accepter qu'une même femme pouvait être, en même temps, une mère et une putain? J'étais moralisateur. J'espère que ça m'est passé.

Chose curieuse, derrière le sexe, il y a souvent de la morale en effet... à condition que la sexualité ne soit pas de l'exploitation pure et simple, une recette de succès. À mieux connaître Roger Fournier, il y a l'humaniste classique qui déteint et qui montre plus que le bout du nez, la preuve en est dans **Les cornes sacrées** puisqu'une partie de l'action est empruntée à la mythologie grecque. Parle-t-il un peu longuement que deux mots s'obstinent à revenir dans sa bouche: vrai et faux. Pour lui, et cela est bien grec encore, seul le vrai est beau et le seul travail digne d'un être humain est de poursuivre le bonheur.

— Qu'est-ce que la vie, dit-il? On naît, on meurt. Entre les deux, il se passe un certain nombres de choses et ce sont ces choses-là que j'aime à raconter. Si quelque chose me semble vrai, je ne m'inquiète pas de savoir si ce que je vais écrire choquera certains lecteurs. Je l'écris comme je le sens. Ce que je veux montrer, c'est que chacun veut le bonheur et que le bonheur n'est pas une chose facile à trouver. Qu'est-ce que le bonheur, la beauté? Je ne trouve qu'un autre mot pour le décrire: harmonie. Quand j'entends crier, je pars. Je n'aime pas la lutte, je n'aime pas les problèmes pour les problèmes. Tout conflit doit se résoudre et l'on ne devrait pas se créer des contradictions pour le simple plaisir de le faire. En tout cas, ce n'est pas ce que j'aime. Les gens me lisent, peut-être plus les femmes que les hommes. Ils s'achoppent souvent aux mots, aux scènes et disent: Tiens, encore du sexe! Mais ils ne voient pas derrière le sexe. Ils ne se rendent pas compte souvent que le problème du sexe est notre problème à tous. Et puis, le sexe a aussi ses symboles. Il y a de la beauté dans les images dites érotiques. Ainsi, mon taureau des **Cornes sacrées** éjacule son sperme dans la méditerranée. On va dire encore: Pour moi, ce n'en est pas une. L'image du taureau, jeune et fort, se semence dans la méditerranée qui relie la vieille Grèce au Québec par voie de mer, je la trouve forte et belle. En tous cas, c'est ainsi que je vois une filiation s'établir.

L'érotisme, la révolte contre une Société hypocrite (ne le sont-elles pas toutes?), le passé... Mais aussi des lectures: Miller, Balzac, Durell, Bataille, Dostoievsky. Roger Fournier ne se présente pas comme un intellectuel. Il a la simplicité du succès lentement acquis et l'avantage de savoir ce que c'est d'écrire. Presque un roman par un, maintenant un peu moins. Le travail de la plume, tous les jours cinq pages, régulièrement. Lucide aussi. Sans doute ses dialogues sont en joual mais le reste "il l'écrit le mieux qu'il peut". Il n'aime pas le "joual snobisme", celui que l'on parle parce que cela fait bien, cela fait "national".

— Et puis, s'aventure-t-il, le problème du langage m'a toujours semblé être un faux problème. D'ailleurs, si j'en juge parce que j'entends, beaucoup de gens parlent mieux aujourd'hui qu'il n'en était voilà vingt ans. On oublie ce petit fait souvent. Ce n'est pas quelque excès de mauvais vocabulaire qui doive cacher ce fait. D'un autre côté, il ne faut pas exagérer l'impact d'une langue si on en juge par un avenir à long terme. Dans deux siècles, le Québec parlera-t-il français avec ou sans un Livre blanc? Peut-être pas mais le bonheur est-il français. Il y a là bien des hypocrisies à dénoncer même si j'aime écrire et parler français dans le temps où il m'a été donné de vivre.

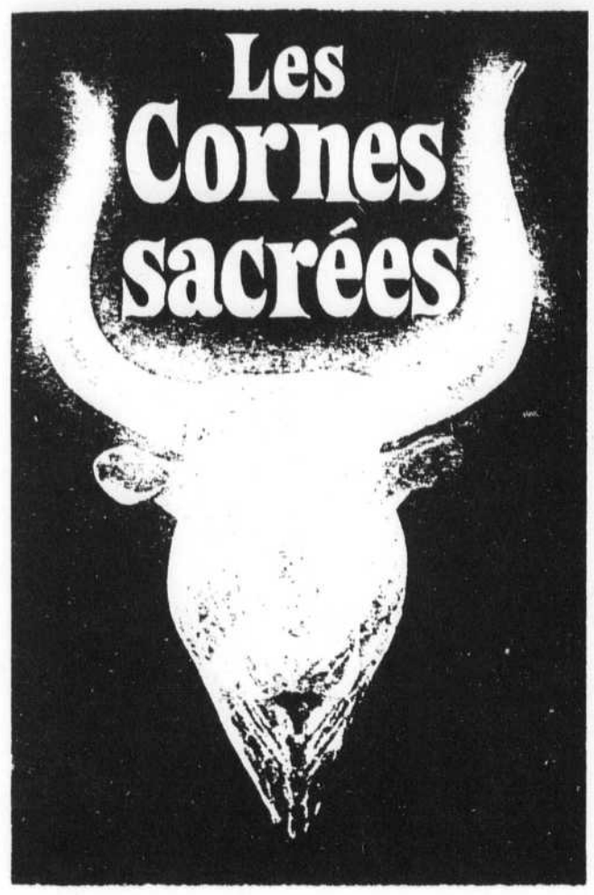
Pessimiste, nihiliste? cet écrivain dont on signale la verdeur, le "picaresque"? Mais les clowns ne sont-ils pas tristes. La vie est une affaire d'être humain et non pas d'idéaux et de politique. Roger Fournier ne se cache pas d'être un humaniste avant tout, un individualiste aussi, et plus encore presque un internationaliste. Sa démarche littéraire est d'ailleurs là pour le prouver. Commencée individualiste avec **Inutiles et adorables,** il se hissa à la vision plus collectives avec **La Marche des grands cocus,** pour maintenant tenter de rejoindre les grands thèmes universels dans **Les Cornes sacrées".**

— Il est bien vrai, dit-il, que la politique ne me passionne pas. Il voit bien qu'il se passe des grandes choses au Québec et que nous sommes capables de prendre des virages étonnants de courage et de hardiesse, pour le meilleur ou pour le pire. Mais quoi, on s'agite, on change des choses pour un temps, on recommence d'une autre façon. Au fond, c'est toujours la même chose. Ce qui pour moi change toujours, c'est le désir de l'homme et de la femme de chercher à s'épanouir. Il va sans dire que j'évolue moi-même et cela m'étonne le tout premier. Je ne pensais pas que j'étais capable de rejoindre l'inconscient collectif des grands mythes. L'idée m'est venue toute seule, facilement. Le Québec, Le minotaure, les cornes, après tout, après tant et tant de complexes, le grand Pan renaîtra-t-il au Québec et c'est un peu la parabole qu'il m'a plu de conter, bien, j'espère.

Nul n'est prophète dans son pays. Marie-Claude l'avait prouvé. Il se peut bien que Roger Fournier, recommence. Déjà bien que dans la folie des Goncourt que Roger Lemelin avait organisé pour faire le battage d'un de ses poulains, on avait passé un peu trop sous silence que **Moi mon corps mon âme Montréal** n'avait pas laissé ces messieurs du jury indifférents.

On pourra reprocher au jeune Norbert et à son jeune taureau Pigeon, de s'intéresser un peu trop à ce qui passe dans les caleçons. Mais après tout, le héros ne répond-til pas à quelqu'un qui l'interroge sur les raisons de ce voyage qui les mène d'un coin perdu du Québec à la Crète: "On cherche la racine du monde".

Qui oserait dire que, peu ou prou, cette racine du monde n'est exactement là. — **Voir, page 28, la critique de Gilles Marcotte.**



"L'instinct de mort", de Jacques Mesrine

Le bêtisier

par BERNARD MORRIER

Le pire bêtisier qu'une société dite civilisée puisse tolérer constitue sûrement "L'instinct de mort", du truand Jacques Mesrine, qui vient de paraître aux éditions Jean-Claude Lattès.

Non seulement est-il nettement scandaleux de demander presque $12 pour cette véritable apologie du crime, qui devient une honte, un encouragement au sadisme, au déséquilibre, un affront à l'humanité, mais c'est également tout simplement un scandale que d'avoir publié cette ordure.

Mesrine, faut-il douloureusement et malheureusement le rappeler, est cet être ignoble qui, sans aucun doute, a fait vivre les heures les plus noires du crime au Québec, il y a quelque cinq ans, en enlevant notamment un millionnaire, en perpétrant plusieurs vols à main armée, en s'évadant du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour ensuite l'attaquer quelques jours plus tard dans une vaine tentative de libérer quelques-uns de ses semblables, et en tuant froidement, lâchement et sans raison, le 10 septembre 1972, deux gardes forestiers, à Saint-Louis-de-Blandford, deux honorables pères de famille, Médéric Côté et Ernest Saint-Pierre. Dans ce massacre horrible, Mesrine avait agi avec Jean-Paul Mercier, un autre truand, tombé, lui, sous les balles de la police, lors d'un hold up dans une banque du boulevard Pie IX, près de la rue Jean-Talon, le 31 octobre 1974.

A ce redoutable palmarès "mesrinien" du crime s'ajoutent d'autres coups tout aussi révoltants commis également en France, son pays d'origine. Mesrine, comme on sait, subit ces jours-ci, à Paris, son procès sous 13 accusations (hold up, prises d'otages, tentatives de meurtre).

Je ne sais si c'est parce que d'instinct et par conviction ma sympathie se tourne d'abord vers le policier, ce protecteur indiscutable de notre société, mais je n'ai pu souffrir, en lisant ce livre et y trouver une répugnante glorification du crime, qu'un truand pousse sa bassesse et sa cruauté jusqu'à aller se vanter aussi ouvertement de ses méfaits, en n'en excluant même pas l'odieux et horrible côté sanguinaire. Et je pense ici à MM. Côté et Saint-Pierre et à tous les policiers qu'il a failli descendre.

Les bons coups d'Elliott Ness, l'intelligence de Maigret, même si dans ce dernier cas c'est fictif, les "exploits" d'un Papillon, où l'humour permet facilement de mettre en doute l'authenticité de certains faits, tout ça apporte quelque chose, un enrichissement même. Mais devant le torchon de Mesrine, il n'y a plus qu'à s'incliner... pour mieux vomir. Cette image inversée du crime qu'il nous envoie et veut nous faire accepter dit carrément qu'il faut voler, torturer et assassiner, si l'on veut être quelqu'un. Hors du crime, point de salut, quoi. "Tu vois, fils, le passe-temps de certaines personnes, c'est le golf, le ski... Moi, je relaxe sur l'attaque à main armée." Très, très, très sympathique, n'est-ce pas?

Dans cette autobiographie, Mesrine raconte encore que s'il a décidé de devenir une bête fauve et commettre tous ses méfaits, c'était pour se venger de la société qui, selon lui, ne lui avait pas donné sa chance. Tout ça n'est que faux prétexte pour masquer d'abord et avant tout l'orgueuil de sa petite personne, son ambition irraisonnable et irréfléchie.

L'argent, les femmes, la belle vie, en plus de son risque cabotin de la mort, sont pour lui les seuls éléments positifs devant meubler son existence. Pourtant, il reconnait lui-même que son père a tout fait pour le rendre heureux. Mais il lui fallait plus. Il a fait de la prison pour une faute et un employeur généreux n'a pas hésité à l'engager par la suite et à le garder à son emploi jusqu'à ce qu'il soit obligé de fermer boutique. Au lieu de se chercher un autre emploi, Mesrine est immédiatemect retourné dans le crime pour se faire encore prendre. Même s'il est vrai qu'à cette deuxième sortie de prison un autre employeur l'embauchait mais le renvoyait peu après en apprenant son passé, est-ce une raison, à partir de cette seule personne, pour dire: "La société me le paiera"?



C'est pourtant de là, raconte-t-il, que part sa décision d'épouser sa vie de voleur et d'assassin. Si tous les réhabilités de notre ère avaient pensé comme lui, où en serait donc notre société? Drôle de raisonnement quand même pour un homme de 41 ans que son éditeur tente de nous faire accepter comme un être supérieur. Mesrine est avant tout un fou d'orgueil.

Plus loin, Mesrine écrit que sa vie fut celle qu'il avait volontairement choisi de mener et qu'il n'a aujourd'hui ni remords, ni regrets. Voilà qui vient bien vite démolir sa thèse à l'effet que toute la société ne l'a pas compris. C'est plutôt lui-même qui a décidé de rejeter cette même société.

Voulant d'autre part se justifier, il déclare, en référant à la guerre d'Algérie: "On a armé ma main au son de la Marseillaise, et cette main a pris goût à l'arme. On m'a appris la violence et j'ai pris goût à la violence". Mesrine s'imagine-t-il à avoir été le seul à faire la guerre d'Algérie? Si tous ses compagnons d'arme avaient raisonné comme lui, si tous les Québécois qui ont fait la guerre 39-45 avaient eu la même pensée, où en seraient aujourd'hui la France et le Québec? Que penser aussi de tous ces chasseurs qui manipulent des armes et qui ne sont pas des tueurs pour autant? Non, Mesrine est tout simplement un monstre qui, par ce livre, pense toujours à montrer ses dents et pour lequel il est impossible d'avoir la moindre sympathie. Au contraire, et même si on cherche à comprendre, cela écoeure et laisse perplexe. Parce qu'à vrai dire, dans ce livre, Mesrine, s'il choque, ce n'est pas tant à cause de la violence dont il est porteur, mais surtout de son goût à la raconter et à s'en vanter.

Quant à la valeur littéraire du livre, certains critiques rapportent qu'ils ont été gênés par le caractère "apprêté", artificiel, de ce récit dont l'écriture assez professionnelle incline à douter de l'authenticité de son talent d'auteur, quoi qu'en dise l'éditeur dans une préface assez gênée. Dès la première page, il y a du lyrisme, mais Mesrine a tôt fait d'en arriver à des considérations plutôt crues. La littérature française ne s'enrichit certes pas de cet apport. Quant à la possibilité d'un fleuron additionnel à la littérature "criminelle", Mesrine se situe encore bien loin derrière un Papillon ou un Caryl Chessman, pour n'en nommer que deux célèbres.

"Notre époque a, après tout, la littérature qu'elle mérite", déclare le critique Charles Laprévote. Mais, avec lui, il y a lieu de se demander aussi, quelles que soient les modes du jour, s'il est bien tolérable et prudent de favoriser la publication de complaisantes apologies du crime, du meurtre, par des spécialistes qui, avant fait leurs peuves, semble tout prêts à remettre cela dès que la société permissive, qu'ils détestent tant, aura réduit leur peine proportionnellement au tirage de leurs oeuvres.

Quant aux bénéfices possibles que des éditeurs pourraient réaliser avec des ordures semblables, peut-être ceux-ci devraient-ils servir à régler les frais de justice et d'incarcération de ces truands, après avoir, d'abord et avant tout, servi à indemniser quelque peu leurs victimes ou ceux à qui elles ont été ravies criminellement.

Voilà vraiment le seul aspect positif qu'il reste à vouloir lire le livre de Mesrine car, autrement, c'est nettement perdre son temps, à moins d'être un fan de Mesrine et d'avoir applaudi à ses rapts, ses évasions et 39 victimes qu'il se vante d'avoir volées ou tuées. À tout dire, il n'y a rien de bien fascinant dans ce livre écrit avec le sang des autres, à moins d'être vampire.

L'éducation musicale

par GILLES POTVIN

L'on doit se réjouir que les problèmes de l'éducation musicale au Québec, que l'on a eu tendance à ignorer pendant des décennies, aient pris une importance inattendue ces dernières années. Les hautes visées du célèbre Rapport Rioux de 1969 sur l'enseignement des arts au Québec, lequel préconisait l'enseignement de tous les arts, y compris la musique, à tous les niveaux, sont loin d'avoir été atteintes, particulièrement en ce qui touche la musique.

Il appartient sans doute aux experts de faire le point sur cet échec partiel et d'en déterminer avec précision les causes exactes. Il semble toutefois que la carence de professeurs hautement spécialisés soit l'une d'elles, à laquelle il faut peut-être ajouter l'indécision, sinon la confusion, quant aux moyens et méthodes à appliquer pour généraliser un enseignement adéquat de la musique à partir de l'élémentaire.

Il y a eu pourtant des efforts sérieux et soutenus. Des méthodes qui ont fait leurs preuves à l'étranger et qui ont pour nom Orff, Martenot, Kodaly, Ward et Suzuki, pour ne nommer que les mieux connues, ont été introduites et développées avec un succès dont les échos nous parviennent de temps à autre. Plus apparentes peut-être sont les réussites du domaine instrumental. L'étude des principes de la musique — théorie, harmonie, etc. — menace toujours de demeurer la bête noire des professeurs comme des jeunes élèves et des parents.

Certains éducateurs québécois, conscients qu'il vaut mieux s'attaquer au problème plutôt que le contourner ou l'éviter, ont réussi à mettre au point des outils pour rendre plus facile et plus intéressante l'étude des matières théoriques et développer la perception auditive. Le compositeur Michel Perrault, par exemple, a depuis longtemps délaissé la composition pour créer et développer ce qu'il appelle le système Pantonal, lequel est en train de connaître une importante diffusion au Quebec. Plus récemment, un musicien éducateur de St-Bruno-de-Montarville, Georges-A. Cournoyer mettait au point, après plusieurs années de recherches, les Règles musicales portant son nom.

Au nombre de quatre, les Règles musicales Cournoyer sont de petites tables rectangulaires séparées au milieu par une réglette mobile et dont le but est de simplifier l'étude des gammes, des intervalles et des accords. La première, "Intervalles et tétracordes" comprend les gammes majeures et les intervalles. La seconde, "462 accords" résume les accords les plus employés dans la musique traditionnelle et la musique moderne. La troisième, "Accords de quinte" propose un cours complet sur les accords de quinte et leurs renversements, dans les modes majeur et mineur. La quatrième, "Accords tonals et leurs dérivés" est un résumé des règles un et trois.

Cette nomenclature sommaire ne donne évidemment qu'une bien faible idée des possibilités fort étendues des règles Cournoyer. Son inventeur s'empresse de préciser qu'il ne s'agit pas là d'une nouvelle méthode de didactique musicale mais plutôt un procédé d'apprentissage qui offre cette particularité de pouvoir s'adapter à toutes les méthodes existantes, à tous les instruments de musique ainsi qu'à l'étude du solfège. M. Cournoyer considère que son invention peut apporter une aide précieuse au professeur, à l'étudiant, à l'arrangeur, au copiste, sans oublier le compositeur et le chef d'orchestre de même que le musicien amateur.

Marcelle Lessoil, spécialiste québécoise en éducation musicale, qui a reçu sa formation dans sa Belgique natale ainsi qu'aux conservatoires de Paris et de Montréal, diplômée de l'École d'Art Martenot de Paris, voit pour sa part dans les Règles musicales Cournoyer "un outil pédagogique complémentaire qui permet de développer les habiletés conceptuelles et perceptivo-visuelles lors d'apprentissage auditif et vocal", ajoutant que cette invention "suggère un type nouveau d'exercices-jeux, rejoignant ainsi le principe fondamental des méthodes actives qui est de reconstruire par réinvention."

Même si l'invention de M. Cournoyer lui a valu en 1975 la Médaille d'or au Salon mondial des inventions Eureka à Bruxelles, il est de mise de ne pas crier trop tôt au miracle. Les mérites d'une telle invention peuvent être considérables mais il faudra quelques années avant de pouvoir en évaluer les possibilités réelles, ceci à la seule lumière des résultats obtenus auprès des usagers. Prétendre qu'il s'agit d'une "révolution dans l'enseignement de la musique" comme on a pu le lire est nettement exagéré et risque d'éveiller le doute et la méfiance chez les professionnels sérieux.

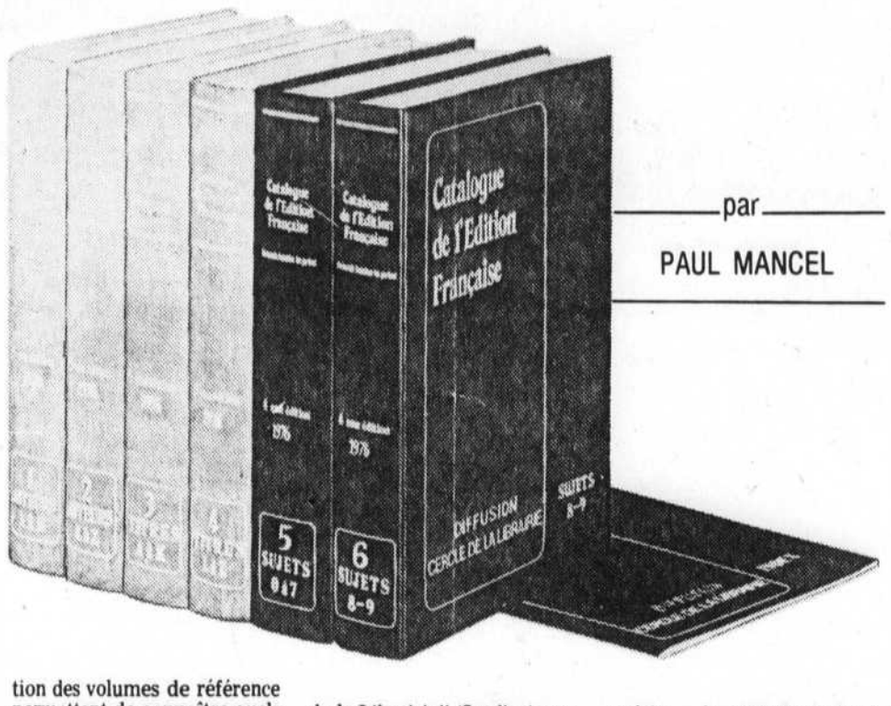
Il faut se rappeler que de temps à autre, à l'échelle mondiale, surgissent ainsi des moyens nouveaux qui s'annoncent eux-mêmes comme devant provoquer une révolution. Mais c'est le temps qui fait foi de tout et la plupart de ces merveilleuses découvertes sombrent dans l'oubli. Dans un numéro de 1918 de la revue musicale aujourd'hui disparue, Le Passe-Temps, on peut voir l'annonce d'une "nouvelle méthode d'accompagnement", brevetée par un certain G.P.O. Héroux, dans laquelle il est dit qu'à l'aide de cette nouvelle méthode "nous garantissons qu'une personne peut apprendre tous les accords sans l'aide d'un professeur et cela dans quelques jours. Il n'est pas nécessaire que la personne sache la musique". Imaginez!

Nul doute que les responsables de la diffusion des Règles musicales Cournoyer sauront éviter cet écueil et favoriseront la diffusion de cette méthode qui apparait fort valable en s'appuyant sur ses seuls mérites. En fin de compte, c'est la seule façon d'imposer l'attention d'une manière utile et durable.

Les problèmes de l'éducation musicale au Québec seront particulièrement étudiés en profondeur au cours de deux congrès qui se déroulent simultanément au cours du présent weekend. À Montréal, la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ) qui regroupe une douzaine d'associations régionales se réunit pour son dixième anniversaire et se propose d'analyser la situation, sous le thème général "Faisons le point". Au Centre d'art d'Orford, les JMC du Québec tiendront leur congrès annuel et là aussi, il sera question d'éducation musicale, même si le but princiapl des Jeunesses musicales est de mettre la musique à la portée des jeunes et d'en promouvoir la diffusion dans ce milieu.

Le Catalogue de l'Édition française 1976

Une évolution heureuse dans la bibliographie française



par PAUL MANCEL

Le 10 mai la section "Arts et spectacles" du DEVOIR, dans l'encadré "Deux titres à retenir", présentait une série d'ouvrages appelée le "**Catalogue de l'Édition Française**" répertoire le plus à jour de l'édition mondiale en langue française. De fait c'est une parution très importante du point de vue technique, mais plus encore du point de vue avenir.

En effet il n'y aura plus maintenant qu'une seule édition des volumes de référence permettant de connaître quels sont les volumes de langue française disponibles dans le commerce. Qui d'entre nous ne s'est pas posé un jour cette question: comment savoir si je puis trouver tel volume dont j'ai besoin? Savoir quels livres sont disponibles, c'est aussi l'une des préoccupations constantes des professionnels du livre. Aussi chacun regardait-il avec beaucoup d'intérêt les immenses possibilités offertes par l'informatique dans ce domaine. Mais ces immenses possibilités présentent aussi de très grosses difficultés pour réaliser ce qui est la base d'une opération de ce genre: la "banque de données" qui permet d'emmagasiner toutes les données et de les utiliser selon les besoins précis visés. Cueillette des informations, personnel hautement qualifié pour les traiter, exigent temps et argent.

Pour de multiples causes l'organisme de la profession du livre en France, le "Cercle de la Librairie" (Syndicat professionnel, loi le 1884) n'avait pu réaliser ce projet, alors qu'elle est elle-même à la source de la plus grande masse d'informations sur l'édition française depuis plus de 150 ans. Ce sont deux organismes privés: la société du Catalogue de l'Édition Française et France-Expansion qui sortirent en même temps, d'un côté le "Catalogue des ouvrages disponibles" et de l'autre le "Répertoire des livres disponibles", parus depuis quelques années.

Une entente est finalement intervenue entre le Cercle de la Librairie et les éditeurs des deux catalogues concurrents. Le Cercle de la Librairie devient le seul propriétaire des "banques de données" des deux maisons, ainsi que des programmes informatiques correspondants. Une organisation commune au Cercle de la Librairie et à la société du Catalogue de l'Édition Française assurera la partie technique du travail. (Signalons cependant que France-Expansion doit toujours continuer son travail pour les Répertoires de l'édition au Québec, en coédition avec Édi-Québec).

On ne peut que se réjouir d'une entente qui met fin à la dispersion des forces travaillant dans ce domaine de l'information. Ce sera bénéfique pour tous, en commençant par les lecteurs. Et le premier résultat de cette collaboration est la diffusion par le Cercle de la Librairie de l'édition 1976 du Catalogue de l'Édition Française. Au Canada BIBLIORAMA (Périodica) participe très activement à cette distribution.

La grande nouveauté de l'édition 1976 du Catalogue de l'Édition Française est sa disponibilité sous deux formes:

A) quatre volumes: deux pour les auteurs, deux pour les titres ($175.75)

B) six volumes: auteurs, titres, plus deux volumes pour les SUJETS ($263.50)

Il s'agit de la cinquième édition des volumes auteurs — titres, mais c'est la première fois que les volumes Sujets sont disponibles. L'index des sujets — la classification est établie selon la Classification Décimale Universelle — est placé en tête du premier des deux volumes Sujets. Un très précieux fascicule séparé contient les mots-clés. Une liste très longue. Comme il est pratiquement inévitable dans un travail de ce genre, beaucoup de points sont à corriger ou à compléter. Ainsi le premier mot de l'index des mots-clés: ABATTOIR hygiène contient une double erreur d'impression, le mot a deux b et un seul t; erreur sans conséquences facile à corriger. La cote de classification indiquée pour ce même mot est 614.61 (HYGIENE abattoir est également indiqué sous la cote 614.61). Or il n'y a aucune entrée sous cette cote. On trouve **Hygiène des abattoirs** sous la cote 614.97.

Il ne s'agit nullement de chercher chicane car le travail demandé est absolument énorme et il faut bien en prendre conscience. Plus de 200.000 titres à analyser, classer, imprimer et modifier chaque année pour tenir compte des volumes nouveaux et de ceux qui n'existent plus. Mais c'est en l'améliorant constamment sur une infinité de points que cette série d'ouvrages, absolument indispensable pour tous ceux qui travaillent le livre, pourra être toujours plus utile.

Il faut donc se réjouir de l'entente qui a uni les forces travaillant dans le domaine de la bibliographie française. Ainsi l'utilisation de la banque de données provenant de France-Expansion permettra de mettre au point beaucoup d'indications manquantes dans l'édition 1976 du Catalogue de l'Edition Française. En particulier dans les formats des volumes, mais plus encore dans le nombre de pages et dans ce point si important, la date de parution de l'ouvrage. Suggérons aussi très fortement que la prochaine édition soit tirée sur un papier légèrement teinté et non sur un papier très blanc. Ceci permettra de lire plus facilement une impression parfois trop petite. On n'ose pas suggérer une nouvelle composition.

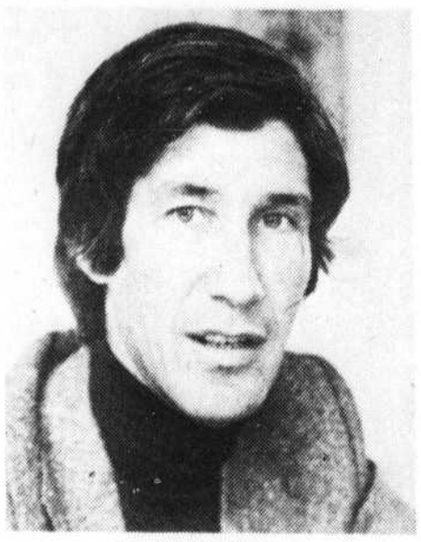
Et souhaitons finalement que tous les éditeurs francophones du monde entier — et du Canada-Français en particulier — soient très fidèles à fournir toutes les indications requises sur leurs ouvrages disponibles. Ceci permettra d'améliorer la qualité de l'information fournie à tous les usagers des livres français et à tous les amis de la langue française.

Répétons-le: ce sera au bénéfice de tous.

Le cahier culture et Société du journal **LE DEVOIR** est dirigé, depuis février 1976, par **Michel Roy**, assisté de **Georges Vigny**

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à "Culture et Société" doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont destinés qu'à éviter les apocryphes.

AUTEUR DES LIVRES:
"LE MACROSCOPE"
(SEUIL 1975)
ET
"LES ORIGINES DE LA VIE"
(SEUIL 1966)



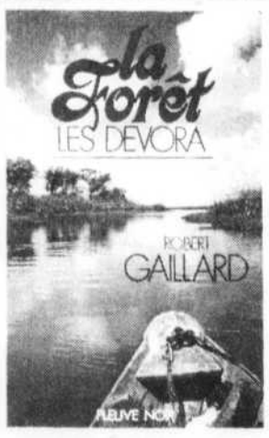
Joël de Rosnay

sera le jeudi 26 mai
entre 12h30 et 13h30
à la

Librairie Garneau

du Complexe Desjardins
pour y signer
ses ouvrages

PRESSES DE LA CITÉ
9797 Tolhurst, Montréal, 387-7316
chez votre libraire



AUTEUR Robert Gaillard
TITRE **La forêt les dévora**
FORMAT 9½" x 6" 284 pages $10.00

Robert Gaillard a vecu chez les AGUARUNAS et les JIVAROS de l'Amazone. Aux portes d'IQUITOS, la jungle est là impenetrable, avec son aventure. A partir de ca, Gaillard a bâti son recit de voyage pour en faire un merveilleux roman d'une richesse incomparable.



AUTEUR Maurice Druon
TITRE **Quand un roi perd la France**
FORMAT 5" x 8" 345 pages $14.70

La peste partie du fond de l'Asie, frappe la France très durement, des villages entiers disparaissent. Philippe de Valois avait un fils que la peste épargna. Il restait quelques degrés à la France à descendre dans la ruine et la detresse. Ce sera l'oeuvre de Jean II dit Jean le Bon.



AUTEUR Marcel Pagnol
TITRE **Le temps des amours**
FORMAT 5" x 8" 334 pages $11.75

Voici le quatrième et dernier tome des "Souvenirs d'enfance". Dix chapitres éblouissants qui ne le cèdent en rien aux volumes précédents. Ils en ont la grâce, la tendresse, l'humour et la miraculeuse simplicité.



AUTEUR Pierre Duchesne
TITRE **À chacun son enfer**
FORMAT 8 x 5¼ 188 pages $6.95

A Versailles, une petite fille de sept ans est enlevée par un inconnu. André Cayatte analyse avec rigueur le calvaire de Madeleine Girard, la mère, jusqu'à la revélation de l'identité du ravisseur qui, en échange de la rançon, a remis à la famille le cadavre de l'enfant.

VIENT DE PARAÎTRE
Aux Editions **"Quisqueya-Québec"**
"Le Général Alexandre Dumas"
Soldat de la Liberté
par Roberto Wilson



Pour souligner cet événement
Un lancement aura lieu à la
Brasserie Le Gobelet
8405, boul. Saint-Laurent
Montréal
Mardi 24 mai, de 18 h à 20 heures

EN VENTE À LA

Librairie Garneau

1691 EST, RUE FLEURY — TÉL.: 384-9920
573 EST, BOUL. HENRI-BOURASSA — TÉL.: 381-9204
CARREFOUR DU NORD SAINT-JÉRÔME — TÉL.: 432-9100
COMPLEXE DESJARDINS — TÉL.: 288-4844

QUÉBEC-MONTRÉAL-LÉVIS-RIMOUSKI-ALMA-ST-JÉRÔME-CHICOUTIMI-TORONTO

en librairie
Hugo: amour / crime / révolution
André Brochu
essai sur "Les misérables"
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél.: 343-6321

LES ÉDITIONS DU SEUIL
vous invitent
à venir rencontrer
ANNY DUPEREY



auteur du livre
"L'ADMIROIR"
à la
Librairie de la
Capitale
Centre National des Arts
Ottawa
Le mercredi 25 mai
entre 12 h 30 et 13 h 30
Elle y signera
son ouvrage

pour savoir ce qui se passe lisez plutôt la Recherche



Comment suivre l'activité des équipes de recherche en toutes disciplines dans le monde entier? Comment être informé de ce qui se passe dans les laboratoires les plus réputés? Vous pouvez essayer de dépouiller la littérature spécialisée. Mais il paraît chaque année plus de deux millions et demi d'articles scientifiques originaux. Bien sûr, vous n'êtes pas obligé de les lire tous. Mais comment trier les plus importants?

Ecouter aux portes des laboratoires? Ce n'est pas seulement une solution d'une éthique discutable: c'est une solution démodée et inefficace. Elle expose d'ailleurs les James Bond de la science à un lumbago permanent.

Lire la recherche est beaucoup plus simple et beaucoup plus rentable. Parce que La Recherche est une revue interdisciplinaire: elle vous offre chaque mois une synthèse de tout ce qui se passe d'important sur tous les fronts de la recherche, de la biochimie à l'astrophysique.

La Recherche est une revue internationale publiée en français. Ses articles sont écrits par des chercheurs du monde entier. Et lus dans le monde entier.

offre spéciale *

Je désire souscrire un abonnement d'un an (11 numéros) à La Recherche **au tarif spécial de 23 dollars canadiens** au lieu de 33 dollars.

nom .....
adresse .....
.....
.....
.....

à retourner accompagné de votre paiement à
DIMEDIA
539, bd Lebeau
Ville St-Laurent P.Q.
H4N 1S2

Un Rabelais littéral

par YVON BOUCHER

Pour les besoins de cette recension, je pourrais me convaincre qu'il existe deux grands types de lecteurs. Les premiers adhèrent au texte qu'ils ont devant eux en se laissant bercer par le charme et le talent de son auteur; ils prennent le texte "tel quel", dans l'état où il se trouve, sans trop chercher à lire entre les lignes. Les autres, par contre, donnent une profondeur de champ à leur lecture; ils ne se contentent pas de ce qu'ils ont sous les yeux: ils préfèrent gâter la séduction afin de la remplacer par l'inquisition. Ils sont plus ambitieux que les premiers en cela qu'ils veulent interpréter l'oeuvre plutôt que la subir. Ces seconds lecteurs, on peut aussi les appeler des critiques.

En regard de ce préambule, je ne saurais affirmer avec certitude si Georges-André Vachon, avec son **Rabelais tel quel** (1), se classe parmi les simples lecteurs ou plutôt parmi les critiques. De prime abord, son livre se présente comme un essai d'interprétation sur l'oeuvre de Rabelais. Le texte de la pochette nous laisse même espérer une ligne discursive assez nette, mettant de l'ordre dans cet "ensemble aberrant", baroque, que sont les cinq livres de Rabelais: "Mais après ce récit aberrant forme un texte, d'une symétrie inusitée. Perpétuellement digressif par rapport à lui-même, il est tout entier engendré à partir d'un seul point: c'est la fontaine des trois Grâces, figure extrême du mystère de l'amour et centre géométrique de l'abaye de Thélème, qui est elle-même le point de départ et l'arrivée de tous les fils du récit".

Or, paradoxalement, le lecteur ne trouvera pas une illustration aussi nette de ce préambule dans le cours de sa lecture. Composé en douze séquences ou chapitres, l'essai de Vachon va errer autour de Rabelais, ou plutôt autour du texte rabelaisien et, plus précisément, autour de **Pantagruel** et **Gargantua.** Au fond, le texte est surtout prétexte et les amateurs de "vision neuve" ne seront guère servis ici. Chaque chapitre donne lieu à des digressions qui ne manquent pas de charme, ni de culture, mais on voit mal un souci d'interprétation exhaustif chez l'auteur.

Le lecteur aura droit à des considérations diverses sur Erasme, les silènes et surtout sur la métaphore qui, étrangement, se rapproche beaucoup plus de ce qu'il est convenu d'appeler la connotation d'un texte. Au fond, chaque chapitre est un petit essai en soi qu'on se doit de savourer pour lui-même, "tel quel", sans trop exiger de filiations fortes et nouvelles en regard du décodage du texte rabelaisien. Témoin, cette fracassante entrée, au chapitre huit, qui se prolongera par des considérations générales sur la nature de l'image: "Cadavre exquis, les poèmes, les romans sont le produit d'automatismes mal connus, tant bien que mal contrôlés, qui introduisent, et font proliférer, entre les sons, les mots, les règles d'associations de son et des mots d'une langue, des relations qui se réduisent toutes à un modèle simple: écart et liaisons simultanés"... On reste tout de même sur notre faim après une telle réduction.

Certes, Vachon nous rappellera que l'histoire de **Pantagruel** est circulaire et que le périple qui mène du Père au Père n'est jamais terminé. Certes, Vachon insistera longuement, comme tous les exégètes de Rabelais, sur l'abbaye de Thélème. Il atteindra un certain raffinement topographique mais les implications profondes seront (volontairement, je crois) oubliées en cours de route.

Il y a dans l'essai de Vachon un ton de constat qui ne dépasse jamais les limites du prévisible. En fait, Vachon sait nous dire des évidences en nous charmant malgré tout. Il nous suggère qu'il faut lire/relire Rabelais sans un souci d'herméneutisme savant. Le centre géométrique de l'essai de Vachon est peut-être contenu dans ces interrogations: "Que dit un texte? Il ne dit rien. Il est le texte, il est ce qu'il est, c'est tout et c'est bien assez. Que fait l'auteur? Au mieux, il s'efface, il permet à cela, de se faire. Au pire, il fait du texte..." La critique est aussi tautologie, Barthes nous l'avait déjà signalé jadis.

Ce n'est pas un hasard si Vachon consacre un chapitre aux silènes... Raffinement supérieur, mise en abyme étonnante de l'auteur qui demande (le demande-t-il au sujet de Rabelais ou, au contraire, à son endroit propre?): "ce texte est-il un silène?" En effet, le **Rabelais tel quel** risque bien d'être cette machine à poser des questions, puis à laisser en suspend toutes questions.

Ultime question, qui laisse entrevoir le véritable sujet latent de cet essai: que dire d'un texte?

(1) Vachon, Georges-André: **Rabelais tel quel**, P.U.M., Collection "Lectures", Montréal, 1977, 144 p., $7.00.

Retour sur le congrès de Milan

Les perspectives de la folie

par WLADIMIR KRYSINSKI

■ **Professeur titulaire de littérature comparée et des littératures slaves au Département d'études anciennes et modernes de l'Université de Montréal, M. Krysinski a participé au congrès de psychanalyse de Milan où il a présenté une communication.**

Les grands congrès ont ceci de particulier qu'ils ne permettent pas à leurs participants d'assister à toutes les communications, ni à tous les rapports que leurs programmes annoncent. Je n'ai pas pu m'empêcher d'y penser en assistant au congrès de psychanalyse accueilli par la ville de Milan en décembre dernier. Consacré à la folie, ce congrès était organisé par le Collectif Freudien "Psychanalyse et Sémiotique", fondé voici quelques années. Si le programme du congrès était un véritable embarras du choix, c'est aussi grâce à l'énergie du docteur Armando Verdiglione. L'infatigable et dynamique fondateur et directeur du collectif déploie de nombreuses activités dont la publication de l'excellente revue de psychanalyse **Vel** et celle des actes du congrès de psychanalyse qui, depuis 1973, se tient chaque année à Milan.

En choisissant la folie comme thème principal, les organisateurs ont voulu la placer dans la perspective de points de vue divergents, étant entendu que la psychanalyse constituait la démarche fondamentale des travaux du congrès. Celui-ci a réuni pendant près d'une semaine de nombreux participants du monde entier. Il a su démontrer que la folie constitue un sujet toujours actuel et explosif. Outre qu'elle est l'affaire des malades et de leurs guérisseurs, présumés ou effectifs, la folie permet de mesurer aussi bien l'état des forces de la raison pure, pratique ou dialectique d'une époque, que la stratégie et l'avancement de la déraison impliquée dans les aventures et les cheminements de l'esprit. Aussi, la folie comprise comme terme "en perpétuelle disconvenance avec lui-même", selon la formule pertinente de Maurice Blanchot, hante-t-elle la conscience analytique occidentale comme signe ambigu: somatique et spirituel. Depuis Platon jusqu'à Artaud le paradoxe et l'ambiguïté de la folie résident en ceci qu'elle conditionne les progrès de la raison; elle est génératrice de multiples métamorphoses de l'art et de la littérature: du langage, des thèmes, des structures. **L'Homo psychologicus** moderne, tel qu'il fait irruption dans le roman après **Le neveu de Rameau,** descend (comme M. Foucault le constate dans son ouvrage fondamental sur **La Folie à l'âge classique**) de **l'homo mente captus.** Essayer de comprendre la folie qui parle et qui se parle à travers le langage disloqué, c'est essayer d'approcher le vertige.

S'il est vrai que la folie est un sujet vertigineux, il est tout aussi évident que le discours approprié qui la prendrait en charge sous ses aspects multiples, se cherche et n'est jamais, semble-t-il, entièrement satisfaisant. Les travaux de Freud, Lacan et Foucault notamment jalonnent les étapes de la compréhension moderne de la folie, compréhension qui implique une polyvalence considérable.

Le congrès a révélé avec une évidence frappante que la perspective psychanalytique recoupe continuellement de multiples domaines et visées qui reflètent non seulement les incidences et les formes de la folie, mais encore en dévoilent une sorte de jeu multiplicateur des perspectives dialectiques. La folie y entre aussi bien comme un événement individuel et subjectif que comme signe des pratiques aliénantes que la société, communauté policée, impose à l'individu. La solitude du fou renvoie à la concupiscence faussement tranquille de ceux qui se croient normaux. Parler folie, c'est parler nécessairement collectif humain.

La présence au congrès des grandes figures de l'anti-psychiatrie, dont Thomas Szasz, a stimulé une réflexion animée et féconde sur la question. Saisie à travers le "mythe de la maladie mentale", selon la formule de Szasz, la folie ouvre un champ large à la critique des structures sociales qui engendrent différentes stratégies de guérison. L'analyse de ses stratégies et de leurs implications paramédicales prouve que les méthodes de traitement de la folie, les techniques de son apprivoisement ou bien de son occultation, ont partie liée avec la répression parfois flagrante du malade et avec la politisation de la médecine psychiatrique. L'exposé abondamment illustré de chiffres et d'exemples du professeur Peter R. Breggin sur le rôle joué par les psychiatres nazis dans l'extermination des malades mentaux de l'Allemagne hiltérienne a démontré de façon éclatante que le malade mental est un des boucs émissaires de la société institutionnalisée et tournée vers la guerre.

La diversité des travaux qui englobaient le problème des rapports multiples entre folie et idéologie, psychose, économie, politique, féminisme, langage, forclusion de l'écriture, sexualité, homosexualité, paranoïa, pouvoir, organisation sociale, etc. situait la problématique du congrès dans une perspective à la fois historique et théorique. On a parlé du fascisme comme structure religieuse et du tatouage des criminels dans les prisons italiennes au XIX siècle, de la fonction de la folie dans l'écriture et de la folie dans ses rapports avec le mysticisme.

La thématique par excellence proliférante de la folie, telle qu'elle s'est manifestée au cours du congrès, a laissé entrevoir des contradictions entre les anti-psychiatres qui rejettent le concept même de maladie mentale et ceux qui, tout en reconnaissant les aspects répressifs du traitement psychiatrique, ne veulent pas abandonner les malades et préconisent la nécessité d'humaniser et de démocratiser les structures fondamentales de la psychiatrie institutionnalisée. On sait que l'Italie où a été fondée en 1967 la "Société pour la lutte contre les maladies mentales" (Associazone per la lotta contro le malattie mentali) est le terrain de nombreuses expériences qui tendent à réformer et à restructurer les formes d'internement des malades mentaux dans les hôpitaux psychiatriques. A ce propos, il faut mentionner surtout l'action entreprise par le psychiatre Franco Basaglia en 1963 à Gorizia où l'hôpital psychiatrique a été transformé en une communauté fondée sur une nouvelle dimension humaine et thérapeutique.

Si la contradiction entre les théories critiques de la folie et les pratiques multiples et inhumaines de son traitement est contraignante et, semble-t-il, infranchissable, elle n'en est pas moins le point de départ d'une sorte de méta-réflexion et d'une confrontation qui renvoient dos à dos la société et ceux qui pensent la société et l'individu dans la société. Le cercle vicieux de cette confrontation réside en ceci que penser la folie et vivre professionnellement le spectacle de la folie ne sont pas toujours une seule et même chose. La théorisation du problème de la folie par des praticiens tels que Szasz et Laing a l'avantage d'un discours critique faisant irruption au sein même d'une praxis psychiatrique qui se retourne contre elle-même. Quoi qu'il en soit, la psychanalyse comprise comme thérapie du moi non-advenu, la plus complète et la plus complète et la plus ambitieuse, peut être une voie médiane voire royale pour dépasser les contradictions de l'anti-psychiatrie brouillée avec la pratique des tables d'autopsie et le huis clos des asiles d'aliénés. La psychanalyse agirait non pas comme manifestation moderne de la foi, au dire de Lacan, mais comme stratégie socialement viable pour affronter l'hypocrisie sociale dont Freud dit qu'elle est le problème central de la psychiatrie.

Quelles que puissent être les perspectives de la folie: réalité clinique, mythe, circulation idéologique du langage ou psychose, le congrès aura démontré que le dépassement de la folie et sa compréhension aussi totale que possible passent par un dialogue, ouvert et accessible à tous, entre le malade et son analyste plutôt que par les électro-chocs et la lobotomie. Mais au train où vont les choses il faudra attendre longtemps pour que la société engendre les interlocuteurs d'un tel dialogue.

CARON LIBRAIRE
ACHAT ET VENTE DE LIVRES USAGES TOUS GENRES • PRIX HONNÊTES
la librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

STAGE D'ÉTUDES EN GRÈCE ET À CHYPRE

Cours de 6 crédits

DATES: 24 juillet — 22 août 1977

COÛT: **$971.00** plus frais de scolarité ($129.00)

NOMBRE de participants: 30 maximum.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 10 juin 1977.

On peut participer à ce stage sans être étudiant régulier.

Direction pédagogique:

Prof. Jacques Bouchard
Section d'études néo-helléniques
Université de Montréal

RENSEIGNEMENTS: 343-7791 ou 343-6222

Éditions Nouvelle Optique
NOUVEAUTÉS

Jean LUC
Structures économiques et lutte nationale-populaire en Haïti.
Une analyse minutieuse des classes sociales en Haïti. Une tentative de réponse à la question fondamentale qui préoccupe actuellement les mouvements révolutionnaires de l'Amérique Latine et du Tiers-Monde : comment favoriser l'émergence d'une volonté collective nationale-populaire, seule capable de contrer les dictatures en place. *216p. $8.50*

Anthony PHELPS
***Mémoire en colin-maillard** (roman).*
Dans ce deuxième roman, Anthony Phelps pose le problème de la dégradation par la torture d'un opposant au régime sanguinaire des Duvalier. Sur un fond d'innocence et de fraîcheur des pensionnaires d'un Jardin d'enfants, le récit tourne autour d'une lancinante question : "Qui a livré Guy et Jacques Colin" ? *160p. $6.50*

Franck FOUCHÉ
Vodou et Théâtre
pour un nouveau théâtre populaire.
Comment dépasser le folklorisme d'un certain théâtre dit populaire et l'abstraction d'un certain théâtre dit d'avant-garde ? Une révolution du langage théâtral doit passer par une utilisation des formes d'expressions populaires comme le vodou, qui peut alors être étudié comme pré-théâtre et théâtre. *128p. $6.75*

Dany BEBEL-GISLER
***La langue créole : force jugulée.** Etude sociolinguistique des rapports de force entre le créole et le français aux Antilles.*
Devant la souveraineté du français aux Antilles, le créole a été longtemps une force jugulée. Mais aujourd'hui, il y a affrontement dans le champ social entre le créole et le français. Les problèmes linguistiques apparaissent alors en tant que problèmes politiques. *264p. $9.25*

Veuillez m'expédier sans tarder :
..... ex. de l'ouvrage de Jean LUC
..... ex. de l'ouvrage de Anthony PHELPS
..... ex. de l'ouvrage de Franck FOUCHÉ
..... ex. de l'ouvrage de Dany BEBEL-GISLER
Ci-joint un chèque / mandat postal à l'ordre des Editions Nouvelle Optique, au montant de $.....
Nom .....
Rue ..... App. .....
Ville ..... Code .....

EDITIONS NOUVELLE OPTIQUE
B.P. 1824, succ. B, Montréal, Qué. H3B 3L4

Diffusion aux librairies :
Agence de Distribution Populaire Inc.

VIENT DE PARAÎTRE
dérives No 7
VERS UNE NOUVELLE PÉRIODE. FACE AUX NOUVELLES POUSSÉES
•
Ariz Alaoui:
Trilogie d'une répression
Ulrich Fleischmann:
Entrevue avec Frankétienne sur son roman "dézafi"
Michel L. Martin:
Regard sur les systèmes socio-politiques africains
•
$2.00
Chez votre libraire ou aux *Éditions Dérives*, C.P. 398, Succ. M Montréal, H1V 3M5 Tél.: (514) 523-4297



Anthony PHELPS
Mémoire en colin-maillard (roman)
160p. $6.50

« Oeuvre complexe et captivante, grave autant que violente »
François Ricard
" Le Devoir "

« A aucun moment ne cesse l'extrême tension de ce récit dont l'écriture est en même temps dense et déliée, où se manifeste un écrivain en possession d'une extraordinaire maîtrise de la langue et de son propre style »
Réginald Martel
" La Presse "

EDITIONS NOUVELLE OPTIQUE

Diffusion aux librairies :
Agence de Distribution Populaire Inc.

Les ouvrages du **Chanoine Lionel GROULX**

décédé il y a dix ans, (le 23 mai 1967) prolongent le rayonnement de ce **grand historien et penseur**. Voici quelques-uns de ses ouvrages publiés aux Editions

FIDES



MES MÉMOIRES — 4 tomes sous boîtier **$31.00**

Tome I	— 1878-1920:	**broché** $7.00	**relié** $10.00
Tome II	— 1920-1928:	**broché** $7.00	**relié** $10.00
Tome III	— 1926-1939:	**broché** $7.00	**relié** $10.00
Tome IV	— 1940-1967:	**broché** $10.00	**relié** $15.00

N.B. Le tome 1 (broché) n'est disponible qu'en série sous boîtier

LA GRANDE DAME DE NOTRE HISTOIRE: ***Marie de l'Incarnation.*** 69 p. broché: ***$1.50***

Dans la "Collection du Nénuphar"
L'APPEL DE LA RACE.
Roman. Introduction de Bruno Lafleur. 252 pages. ***$6.00***

Dans la Collection "Fleur de lys":
LE CANADA FRANÇAIS MISSIONNAIRE 532 pages, relié: ***$6.00***
LA DÉCOUVERTE DU CANADA: ***Jacques Cartier.*** 193 pages, relié: ***$5.00***

Dans la collection "Bibliothèque économique et sociale"
CHEMINS DE L'AVENIR 161 p. broché: ***$3.50***
CONSTANTES DE VIE 172 p. broché: ***$3.00***

Dans la collection "Bibliothèque c.-f. "Histoire et documents"
HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS:
Tome I: Le régime français, 294 p. ***$4.95***
Tome II: Le régime britannique. 442 p. ***$4.95***

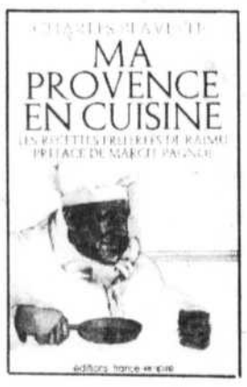
NOTRE GRANDE AVENTURE: L'Empire français en Amérique du nord (1535-1760) 299 p. ***$4.95***

FIDES
Ces volumes sont disponibles en librairie
235 est boulevard Dorchester.
MONTREAL. H2X 1N9 - 861-9621

PRESSES DE LA CITÉ
9797 Tolhurst, Montréal, 387-7316
chez votre Libraire



TROUS DE MÉMOIRE
Pierre Dudan $11.45



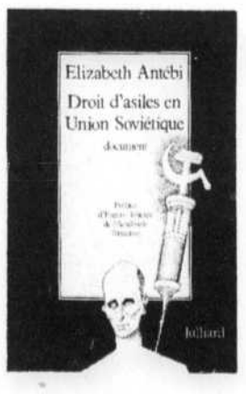
MA PROVENCE EN CUISINE
Charles Blavette $9.80



A CHAQUE PAS UN ASSASSINAT
Serge Jacquemard $13.10



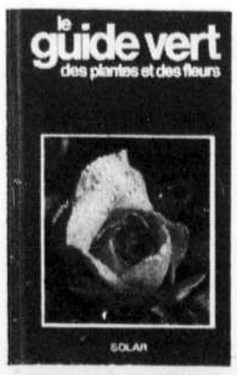
JOURNAUX INDIENS
Allen Ginsberg $14.70



DROIT D'ASILES EN UNION SOVIÉTIQUE
Elisabeth Antebi $14.70



JE N'AVAIS PAS PENSÉ À TOI
Cécile Aubry $13.10



LE GUIDE VERT DES PLANTES ET DES FLEURS
$18.00



AUX CONFINS DE LA MÉDECINE
Gaston Baissette $13.10

André Brassard, la mise en scène et "Le Balcon"

par ADRIEN GRUSLIN

André Brassard est venu au théâtre par goût sans avoir étudié. Il a commencé en 1966-67 à la tête du "Mouvement contemporain" au second étage du Patriote. Après, il a monté **Les Belles-soeurs** de Michel Tremblay. Le spectacle ouvrait entre les deux hommes une collaboration fructueuse et durable. Non seulement Brassard a-t-il signé toutes les créations scéniques des pièces du cycle des **Belles-soeurs**, mais il a également été responsable de celles de la plupart des adaptations effectuées par le dramaturge. De plus, il s'est régulièrement colleté aux grands du théâtre, aux Racine, Shakespeare, Brecht, Genet, etc...

"Cinquante mises en scène en dix ans"

En tout, André Brassard a dû orchestrer une cinquantaine de spectacles au Québec. En une décennie, c'est énorme! Peu de metteurs en scène en comptent autant. Il travaille beaucoup et "quand on travaille beaucoup, confie-t-il, on n'a guère l'occasion de faire le point", c'est pourquoi il ne sait trop où il se trouve dans son évolution de concepteur et organisateur de textes de théâtre après dix ans de travail.

Pour le spectateur quelque peu assidu, une présentation réglée par André Brassard se reconnaît aisément: fréquence du plateau rond incliné (exceptionnellement absent du **Balcon** sa dernière mise en scène qui a pris l'affiche au TNM hier soir), stylisation distanciée, sens exceptionnel du visuel, souci esthétique de l'harmonie et de l'équilibre.

A ce dernier point mon interlocuteur répond: "Je me sens tellement venir avec mon jeu d'équilibre, mes balances, ma symétrie. Je n'en sors pas et dès que je tente de m'en éloigner, je ne suis jamais satisfait de mes arrangements." Comme un maître de ballet, André Brassard a l'habitude de fignoler chaque pas avec grand soin.

Le metteur en scène éprouve quelque difficulté à expliquer son évolution. Il la sent confusément mais ne la formule pas. Sa démarche est toute intuitive et évolue au fil de l'élaboration d'un spectacle. Une fois le travail complété, il passe à autre chose. C'est dommage qu'un artiste aussi actif ne poursuive pas, parallèlement à ses réalisations, une réflexion distanciée, un acte théorique d'écriture l'amenant à expliquer et à nous expliquer certaines choses. Il me semble qu'un travailleur de la scène de sa trempe pourrait nous apprendre beaucoup.

Cette progression d'une mise en scène à l'autre, André Brassard la reconnaît en précisant que son cheminement va en zigzag, jamais en droite ligne. "En 1971, raconte-t-il, quand j'ai fait la seconde version des **Belles-soeurs**, en délaissant la cuisine traditionnelle au profit du plateau rond, j'ai senti qu'il venait de se passer quelque chose. Mon évolution d'alors était sans doute imputable aux lectures de Jan Kott et Peter Brook que j'achevais et à la rencontre d'un groupe d'actrices que je ne connaissais pas. Je venais de délaisser l'anecdote pour m'attaquer aux "vagues de fond" (l'expression est de Jan Kott je crois). À partir de là, un metteur en scène ne peut plus se contenter de narrer des histoires."

Un groupe de comédiens est toujours suscePtible de faire évoluer un metteur en scène. Dans **Le Balcon**, il y a dix-huit comédiens. Parmi eux, il y a un groupe avec lequel Brassard est habitué d'oeuvrer (les Mercure, Rossignol, Renaud, etc...); quant aux autres, il les découvre, ce sont les Poirier, Roux, Tassé et quelques autres.

"Depuis dix ans, avoue Brassard, pas plus de cinq ou six réalisations m'ont véritablement comblé, dans le sens où j'ai l'impression d'avoir accompli et trouvé des choses en chemin qui n'étaient pas prévues au départ. Je pense à **La Fausse Suivante** de Marivaux à Ottawa, à **Cérémonie de la démence autour des Bonnes** de Genet à la Bibliothèque nationale, à **Laver son linge sale** un collage à l'École nationale de théâtre et quelques autres".

"J'ai tendance, à tort assurément, à ne pas inclure les affaires de Michel Tremblay dans ces réalisations parce que je me sens en terrain connu dans cet univers théâtral où du coup, tout me semble plus aisé, plus abordable. Pour moi, monter **Damnée Manon, Sacrée Sandra**, c'est facile."

Trouver comment monter chaque texte constitue le défi de tout metteur en scène. "Savoir le faire chanter" en parlant d'un écrit disait Peter Brook. La méthode de Brassard est simple: "Aux débuts des répétitions, j'écoute, je regarde. Puis des choses se dessinent et le cheminement intuitif débouche parfois sur un aboutissement heureux. Mais ce n'est pas toujours le cas. J'ai par exemple monté **La maison de Bernarda Alba** de Lorca comme on fait un Brecht et ce n'était pas un bon choix."

"Le Balcon"

À trois jours de la première (elle a eu lieu hier soir) au moment de notre entretien, un metteur en scène ne sait plus si ces choix auront été heureux. Brassard n'a pu utiliser le plateau rond sur la scène du TNM et il croit que finalement c'est mieux ainsi. Il explique son travail, en racontant: "il y a trois mois, j'ignorais comment monter la pièce. Je ne la comprenais pas bien et la lecture d'essais portant sur elle ne m'avait guère aidé. Les éléments se sont dégagés au fil des pratiques. Les répétitions ressemblent à des fréquentations. On essaie, tourne autour et des fois ça fonctionne comme on veut."

Le Balcon est une oeuvre difficile qu'il faudrait explorer pendant six mois. "Faut avoir l'humilité, ajoute mon interlocuteur, de reconnaître qu'on ne peut monter un tel texte au complet. La production du TNM est amputée d'une demi-heure de texte. Cela est dangereux et on ne doit jamais jeter complètement les pages qu'on exclut car parfois il s'agit de points importants."

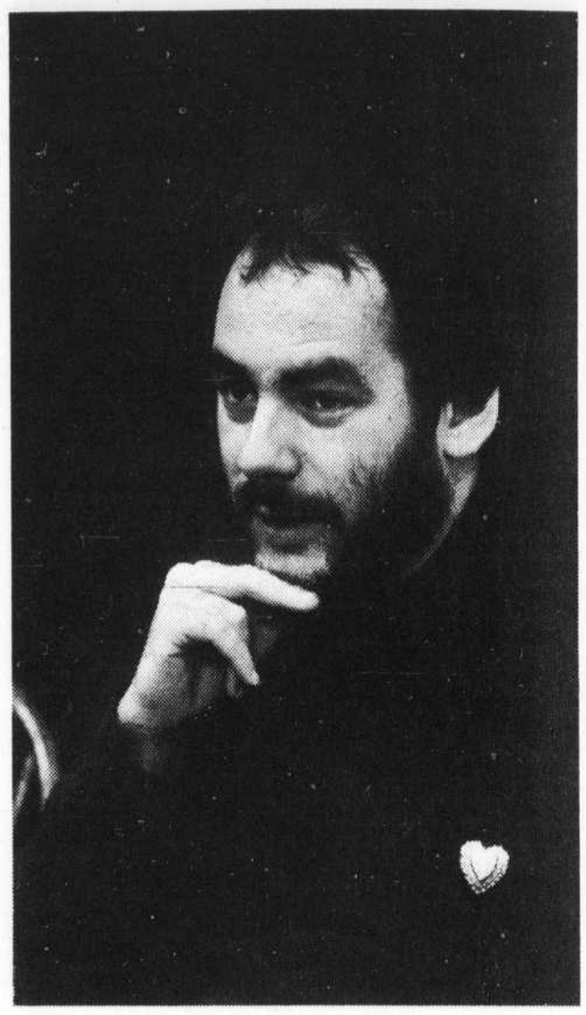
Et André Brassard continue en expliquant: "Il existe tellement de niveaux de lecture, tellement de significations dans la pièce de Jean Genet qu'il est obligatoire de choisir sinon **Le Balcon** reste une forteresse imprenable. Le texte peut être abordé du point de vue de quasi chaque personnage. Son centre alors se déplace sans que le tout ne perde sa cohérence. Au contraire, les personnages ou éléments s'inscrivent logiquement partout, bien que cela puisse paraître impossible."

Faut-il insister sur la dénonciation politique du pouvoir et de la culture qui empêchent toute révolution véritable? "Y'a rien d'assez fort au monde pour détruire notre imagerie" dit l'Évêque. Faut-il accorder priorité à la mort, à son ambivalence d'aboutissement ou de commencement? Ou doit-on plutôt tout centrer sur le jeu? Ou sur autre chose?...

Le metteur en scène répond: "J'ai commencé par privilégier le Jeu, parce que j'ai affaire à un texte de reflets, de miroirs. À partir de là, j'ai essayé de trouver une façon de jouer qui ne soit pas exclusive. Genet nous maintient dans un constant équivoque. Dans la cérémonie du Balcon, on assite à un jeu du vrai et du faux. Chaque spectateur peut opter pour l'un ou l'autre, il trouvera tous les arguments en sa faveur. Dans le spectacle, impossible de demeurer toujours dans le pays incertain de l'équivoque. L'équilibre tient dans le choix qui garde le plus de portes ouvertes possible."

"En orchestrant les éléments du **Balcon**, j'ai trahi un principe de base du théâtre en modifiant l'époque de la pièce. Genet a écrit son texte en 1956, il faut donc supposer que l'action se passe à cette époque. Nous avons décidé de la placer en 1930 parce qu'avec Guy Neveu (décors) et François Barbeau (costumes), on bloquait sur la conception visuelle de la présentation."

En terminant notre entretien, André Brassard m'a demandé de rappeler au lecteur et au spectateur que **Le Balcon** n'est pas une pièce facile. Elle contient néanmoins des passages drôles, lorsque les éléments deviennent gonflés à l'extrême, poussés à l'absurde. Elle appartient au théâtre du dire, c'est une oeuvre dense, qui demande qu'on veuille l'entendre.



le moulin à échos

Le ministère des Affaires culturelles du Québec vient d'octroyer une subvention de $13,000 à l'Association des artisans de ceinture fléchée du Québec Inc. pour l'organisation d'un siège social ouvert au public, l'authentification des ceintures anciennes, l'élaboration des cours de fléché ainsi que la promotion de l'artisanat québécois. Pour tout renseignement s'adresser au 1010 rue Tassé.

●

Le jeune photographe montréalais Normand Cadorette expose jusqu'au 26 mai à la Tour La Cité (angle avenue du Parc et avenue des Pins) une vingtaine de ses oeuvres dont le sujet principal est le visage du Christ tel que retrouvé taillé dans la pierre ou coulé dans le métal. Normand Cadorette a isolé ces visages sous des angles inédits et regroupe ces clichés par deux ou par trois de façon à les opposer ou à les compléter.

●

Luciano Pavarotti, le plus grand ténor lyrique du répertoire italien donnera un seul récital à Montréal cette année. Après deux ans et demi d'absence, il reviendra à la salle Wilfrid Pelletier de la PDA, le 6 septembre.

●

Ce soir au Milord d'en haut (Le Palais d'Or), Long John Baldry accompagné de ses musiciens présente deux spectacles par soir.

●

La violoniste Scarlet Rivera sera de retour à Montréal lundi soir prochain au Café Campus. Ce sera son deuxième passage dans la métropole en moins d'un mois. Et devant le succès qu'elle a remporté lors de sa dernière apparition au Milord, où les deux derniers soirs on a dû refuser du monde, nul doute que plusieurs mélomanes seront heureux de la nouvelle de son retour.

●

Un film du Canadien National qui a été primé dans plusieurs festivals internationaux vient de remporter un autre prix, soit celui de la Caméra d'Or du 10ème festival annuel du film industriel aux États-Unis à Chicago. Le film, dont la version française a pour titre *Tour de force* relate la construction de la tour CN. Il a mérité le premier prix dans la catégorie des documentaires.

●

Pour tous les mâles en mal de reconnaissance, le premier Salon international de l'homme se tiendra du 20 au 29 mai à la Place Bonaventure. Seront réunis des thèmes tels que: les voyages, les communications, l'énergie, carrières et métiers, santé-pollution, culture-art-musique etc... Il est à souhaiter qu'il y sera également question de la femme, cette grande anonyme qui veille encore bien sagement derrière l'homme.

●

Cyclistes et non-cyclistes sont invités à venir visiter la Maison de Radio-Canada le 23 mai entre 6 h du matin et 18 h. Pour l'occasion, le stationnement ouest sera transformé en terrain d'amusement et les différentes émissions de radio à CBM seront retransmises en direct. En plus des nombreux concours, les gens pourront gagner certains prix, comme une bicyclette 10 vitesses ou un billet pour deux aller-retour à l'endroit leur choix.

●

Bien que menacé par un certain déficit, le Campus continue de donner des spectacles tous les lundis soir. Cette semaine, il présentera à 9 h 30, Scarlet Rivera, l'ex-violoniste de Bob Dylan, qui aujourd'hui a décidé de voler de ses propres ailes et a formé son groupe.

●

La Fédération des comités de parents du Québec tiendra son prochain congrès annuel à Cap-Rouge les 20, 21 et 22 mai. Plus de 400 délégués venant de toutes les régions de la province sont attendus à ces assises qui se dérouleront au campus intercommunautaire de Cap-Rouge.

●

Jacques Antonin présente à la Portée (3459, Saint-Denis), Isabelle et Violaine, ce soir et jusqu'au 21 mai.

●

PARIS (AFP) — Le 39ème prix Albert-Londres de journalisme a été attribué à François Debré pour son livre de reportages *Cambodge, la révolution de la forêt* (Flammarion) par neuf voix contre cinq à Jean Montagu pour son reportage sur les routiers, paru dans *L'automobile*.

Ce prix doté de 3,000 ff a été créé en 1932 par la fille d'Albert Londres en mémoire de son père, disparu le 16 mai de cette même année. Il est décerné chaque année à la date anniversaire de la mort d'Albert Londres à un jeune journaliste de moins de 40 ans.

François Debré le deuxième fils de M. Michel Debré, ancien premier ministre du général de Gaulle, est âgé de 35 ans. Il est l'auteur de reportages pour la télévision et a longtemps collaboré aux hebdomadaires *Nouvel Observateur* et *Le Point*.

Cambodge, la révolution de la forêt, rassemble une série de reportages faits pendant cinq ans pour les différents organes de presse auxquels il a collaboré.

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 Avenue du Parc (coin Laurier)
Stage intensif
• du 13 au 17 juin '77
• du 15 au 19 août '77
Danse contemporaine
• Technique
• Danse
• Atelier de création
Renseignements:
1-514-273-2213
Permis de culture personnelle du ministère de l'Éducation no 749870

théâtre du rideau vert
l'imprésario de smyrne
Comédie de Goldoni
Mise en scène: ROBERT PRÉVOST

JANINE SUTTO, ÉLIZABETH LESIEUR, LENIE SCOFFIE, ANDRÉ MONTMORENCY, ANDRÉ CAILLOUX, HUBERT NOËL,
MARDI à SAMEDI 20 h. DIMANCHE 19 h.
RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Saison 1977-78
8 CONCERTS EXCEPTIONNELS
LES LUNDIS SOIR
Chef d'orchestre Alexander Brott
19 sept. — André Gagnon, piano, Haydn, Gagnon, Mozart, Sibelius
17 oct. — Yaëla Hertz, violon, Vivaldi, Brott, Mendelssohn, Stravinsky.
7 nov. — Beaux Arts Trio, CONCERT BEETHOVEN
5 déc. — Lee Luvisi, piano, Mozart, Hindemith, Pergolesi, Patriquin,
16 janv. — André Bernard, trompette, Molter, Telemann, Schubert Oeuvre canadienne commandée
6 fév. — Yehudi Menuhin, violon, CONCERT BACH, Église Notre-Dame
20 mars — Jean-Pierre Rampal, flûte, CONCERT MOZART, Église Notre-Dame
17 avril — Rosalyn Tureck, clavecin, CONCERT BACH
ABONNEZ-VOUS MAINTENANT ET OBTENEZ LES MEILLEURES PLACES
ABONNEMENTS (adultes) $42.00
ÉTUDIANTS (Carte d'étudiant) $21.00
Chèque ou mandat poste à l'ordre de Orchestre de Chambre McGill, avec enveloppe-réponse affranchie à: 1745, avenue Cedar, Montréal H3G 1A7
Renseignements et réservations: 935-4955
THÉÂTRE MAISONNEUVE, PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

CENTRE D'ESSAI DES AUTEURS DRAMATIQUES
présente
La Cie à 4 pattes
PENDANT QUE L'ON SONNE AU LOIN, PLUS LOIN, L'HALLALI DE LA RACE ROUGE
au Conventum, 1237 rue Sanguinet, Montréal
Dimanche, le 22 mai, 20 h 30
ENTRÉE GRATUITE

LES ATELIERS M.C.C.M.
session été 77
Atelier de création en théâtre pour enfants
Théâtre corporel — Tai chi
Photographie — Eutonie
Danse africaine
Exploration vocale rythmique et sonore
Inscriptions
du 23 mai au 3 juin
(sauf samedi et dimanche)
de 14 h à 20 heures
Téléphone 849-8224

30e saison PRO MUSICA le dimanche, 16h30
MUSIQUE DE TOUS LES TEMPS POUR TOUS LES ÂGES POUR TOUS LES GOÛTS
2 oct. 1977 — QUATUOR CANADA - Ronald Turini, piano - Steven Staryk, violon - Gerald Stanick, alto - Tsuyoshi Tsutsumi, violoncelle. Billets: $5.50 - $4.40 - Étudiants 7/25 ans: $2.20 taxe incl.
23 oct. — L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR DE MONTRÉAL - $5.50 - $4.40 - $2.20
20 nov. — HENRYK SZERYNG, violoniste - Ce concert est un hommage de M. Szeryng à l'occasion du 30e anniversaire de la Société Pro Musica $8 - $7 - $5 - $3.50
27 nov. 19h30 — MAURICE ANDRÉ, célèbre trompettiste avec orgue. Par exception: ÉGLISE NOTRE-DAME, sièges non réservés. $8 - $6 - $4 - $3.
5 fév. 1978 — QUATUOR GUARNERI - $7 - $6 - $5 - $2.75.
27 fév. — MAURIZIO POLLINI, pianiste de renommée mondiale. Par exception: Salle Wilfrid-Pelletier, LUNDI - 20h30. $8 - $6 - $5 - $3.
12 mars — GWEN HOEBIG, jeune violoniste canadienne de 17 ans. - $5.50 - $4.40 - $2.20.
2 avril — QUATUOR AMADEUS - $7 - $6 - $5 - $2.75.
23 avril — TRIO BEAUX ARTS - $7 - $6 - $5 - $2.75
Abonnements: Parterre et Corbeille: $36 taxe inc. Corbeille, 3 dernières rangées et Balcon: $33 Étudiants 7 à 25 ans (avec preuve d'âge): $15
Le bureau sera fermé du 15 juin au 1er août
N.B. - Ne pas oublier une enveloppe pré-adressée et affranchie pour le retour de vos billets.
PRO MUSICA - 1270 O. Sherbrooke - Montréal H3G 1H7
845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE, PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

CENTRE D'ESSAI DES AUTEURS DRAMATIQUES
présente
La troupe Les Puces
DEMAIN, IL FERA CONGÉ
au Conventum, 1237 rue Sanguinet, Montréal
Samedi, le 21 mai, 20 h 30
ENTRÉE GRATUITE

LE THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE
présente
du 11 mai au 4 juin à 20h30
AU BOIS LACTÉ de Dylan Thomas
Vincent Bilodeau, Louise Gamache, Louise Laprade, Jean-Denis Leduc, Claude Maher, Aubert Pallascio, Christiane Raymond, Anouk Simard
Avec
Mise en scène ..... Olivier Reichenbach
Assistant, éclairages, bande sonore ..... Michel Beaulieu
Décors ..... Guy Neveu
Costumes ..... Claude Pelletier
Musique ..... Jean-Marie Moncelet
Directeur de production ..... Jean-Denis Leduc
Relâche les dimanche et lundi
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
2332 Édouard-Montpetit - 6e étage
Inf.: 343-6524
Prix des billets: $2.50 $3.50

tnm 861 0563

84 ouest, rue ste-catherine
mise en scène ANDRÉ BRASSARD



monique mercure, michelle rossignol, gérard poirier, jean-louis millette, jean-louis roux
décor GUY NEVEU, costumes FRANCOIS BARBEAU, musique JEAN SAUVAGEAU, éclairages FRANCOIS BÉDARD
gilles renaud, francois tassé, guy thauvette, normand chouinard, jean-pierre bergeron, pauline martin

de JEAN GENET
LE BALCON

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre Alexander Brott
CONCERT GRATUIT

Soliste: EMILIO IACURTO, Clarinette
Concerto pour clarinette — Stamitz
Adagio pour clarinette — Wagner
Élégie symphonique — Glick
Ouverture: Reine de Shéba — Handel
Jeudi soir, 26 mai, 20h30
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
Entrée gratuite sans billet

Pour la première fois dans le monde occidental!
Ballet de Changhaï
de la République populaire de Chine

19, 20, 21 mai à 20 h 30
La fille aux cheveux blancs
22 mai à 14 h 30
Variétés musique et danse
Billets en vente à la Place des Arts et au Mtl Trust PVM:
$6.00, $9.00, $12.00, $15.00
SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

À l'affiche à La Poudrière
Mini-opéras
A HAND OF BRIDGE
Par Samuel Barber
RITA OU LE MARI BATTU
Par G. Donizetti
Mise en Scène Jeanne Beaubien
Avec Bruno Laplante, Pauline Vaillancourt, Paul Trepanier, Denyse Parent
Île Ste-Hélène
Billets en vente à l'hôtel Sheraton Mt-Royal, G-20, 526-0821
Guichet ouvert de 12h à 18h.
ROY'S DRUG STORE Beaconsfield / 695-3322
Montreal Trust P.V.M.

L'héritage

La bourgeoisie décadente

par ANDRÉ LEROUX

Les personnages de **L'héritage** du cinéaste italien Mauro Bolognini sont tellement veules, hypocrites, mesquins, et profiteurs qu'il est impossible de leur trouver un quelconque attrait. Peut-être est-ce pour Bolognini la façon la plus implaçable de s'attaquer à la bourgeoisie italienne de la fin du siècle dernier. Mais pourquoi cet acharnement à se complaire dans un passé dont on ne comprend aucunement comment il se prolonge dans le présent? De films en films, Mauro Bolognini s'enferme dans des reconstitutions d'époque stériles qui se suffisent à elles-mêmes, qui s'écroulent sous les effets décoratifs et qui pèchent par un laborieux souci de détails accessoires. Chez Bolognini, l'importance n'est plus accordée aux personnages mais aux toilettes élaborées, aux rideaux massifs, aux cadres de portes finement ciselés, aux potiches précieuses, aux draps aristocratiques et aux tables surchargées de nourriture. Le faste bourgeois est étalé dans toute sa splendeur et il est difficile de croire que Bolognini ne s'y vautre pas avec un plaisir obsessionnel. On décèle dans son goût outrancier des richesses d'un monde en décomposition l'influence directe de Luchino Visconti. On retrouve d'ailleurs dans **L'héritage** les préoccupations d'antiquaire qui minaient les derniers délires de Visconti. Comme dans **L'innocent** et **Violence et passion**, les deux plus flamboyants échecs de Visconti, on a l'impression que les personnages de **L'héritage** ont été pensés en fonction des décors et habillés afin de s'harmoniser aux couleurs de l'espace. Le spectateur n'a qu'à regarder l'empilement des objets luxueux pour comprendre que le cinéaste veut dépeindre un monde factice et putride en voie de disparition. Un décor suffit à nous préciser les intentions. À quoi servent donc les personnages? À souligner et à ressasser des évidences criées par tout le faste extérieur.

Chez Visconti, les personnages avaient au moins l'intérêt d'afficher une certaine grandeur tragique. Dans **L'héritage**, la famille Ferramonti s'entredéchire comme des loups affamés par le seul son du mot argent. Grégorio Ferramonti (Anthony Quinn), un patriarche vieillissant qui, au début du film, répudie ses trois enfants, Teta (Adriana Asti), Pippo (Luigi Proietti) et Mario (Fabio Testi), ne sait que faire de son immense fortune. Il considère ses enfants indignes de l'obtenir. Il ne s'y trompe pas. Pippo est un mou incapable de faire face à ses responsabilités. Mario est un souteneur qui n'a jamais assez d'argent pour satisfaire ses caprices de snob arrogant. Teta change de couleur à la seule mention du mot argent. Ses yeux de rapace ne trouvent plus alors de repos. Ajoutez à ce tableau de monstres peu reluisants et prêts à toutes les bassesses pour s'accaparer l'héritage tant convoité, la perfide Irène (Dominique Sanda), épouse de Pippo, qui manoeuvre subtilement dans les eaux troubles familiales avec l'espoir d'écarter les héritiers éventuels et Paolo (Paolo Bonnacelli), époux de Teta, aussi avide de gain que son épouse.

Le récit est situé en 1880 alors que Rome prend une expansion qui inquiète certains magistrats. Irène est le personnage qui orchestre toutes les intrigues et les sous-intrigues. Elle réussit à réconcilier les membres de la famille déchirés par les mêmes intérêts monétaires, à tromper son mari Pippo en faveur de Mario, et à séduire Grégorio qui semble découvrir à son contrat une nouvelle jeunesse. Elle fera l'impardonnable bêtise d'avouer à Mario qu'elle ne l'aime pas après s'être assuré le fameux héritage. Dans un geste de désespoir, l'amant trahi se suicidera. Ce qui entrainera un scandale qui ruinera Irène. Traînée devant les tribunaux, la jeune femme verra son héritage annulé et remis entre les mains de ses ennemis jurés: Teta et Paolo.

Pendant tout le film, Bolognini s'acharne à nous dépeindre Irène sous les traits d'une ambitieuse éhontée et machiavélique. Rien ne peut apparemment résister à son désir d'obtenir l'héritage. Or, voilà qu'au dénouement, les perspectives du cinéaste changent du tout au tout. Celle qui était digne de mépris devient soudain une victime de l'ordre social dont il nous faudrait avoir pitié. Selon Bolognini, Irène est une femme qui a travaillé à son propre compte utilisant au maximum les ressources de son imagination et de sa féminité tandis que Teta et Paolo ont recours à la loi qui joue en leur faveur. La justice, affirme pompeusement **L'héritage**, protège toujours les plus forts. L'assertion est peut-être juste mais pourquoi faudrait-il plaindre Irène qui, tout au long du film, nous a été présentée comme la pire des vipères? Ce revirement de perspective est complètement illogique et gratuit. On dirait qu'à la toute dernière minute, Bolognini a été assailli par les remords et s'est senti obligé de nous confronter à un personnage subitement paré des qualités de martyre accablé.

Tout cela serait passablement supprtable si la mise en scène ne cherchait pas à répéter toujours les mêmes sornettes, à s'enliser dans un maniérisme décoratif asphyxiant et à abuser du zoom. Bolornini utilise le zoom comme s'il s'agissait du plus grand procédé technique de toute l'histoire du cinéma. Or, il ne se rend pas compte que cela le perd, enferme le film dans une pauvreté visuelle desséchante et réduit la portée de tout ce qu'il souhaite accomplir. **L'héritage** est un film qui confond style et effets stylistiques. On avait déjà pu déplorer une évidente détérioration du modeste talent de Bolognini dans l'imbuvable **La grande bourgeoise** et dans l'ennuyeux **Down the Ancient Staircases**. De plus, **L'héritage** nous offre une Dominique Sanda toujours belle mais poseuse, un Anthony Quinn forcé de retenir sa fougue habituelle, un Fabio Testi guindé et un Luigi Proietti larmoyant. Seule Adriana Asti, superbe dans **Avant la révolution** de Bertolucci, parvient à se sentir à l'aise dans un rôle très ingrat. **L'héritage** est un film que je recommande exclusivement aux admirateurs d'Adriana Asti. **(Parisien et Place Ville-Marie).**



L'affiche rouge

La fausse modernité

(André Leroux) — Je voudrais pouvoir dire beaucoup de bien du film de Frank Cassenti **L'affiche rouge** car il y entre une forte dose de bonnes intentions, un impérieux besoin de renouveler le langage filmique, une évidente sincérité et un appel non négligeable à une prise de conscience individuelle et collective. Malheureusement, la démarche de Cassenti cède à toutes sortes d'enjolivures cinématographiques, s'aventure dans plusieurs directions sans en épuiser aucune, effleure divers genres afin de mieux séduire le spectateur, reste à la surface des réalités présentées et ne parvient pas à soutenir le ton distancié sur lequel se fonde certaines séquences. Pourtant, le destin tragique des vingt-trois résistants émigrés du groupe Manouchian recélait un potentiel dramatique, des connotations politiques et une valeur exemplaire qui méritaient un traitement cinématographique sérieux et dénué de touches de sensiblerie. Le cinéma historique n'a jamais fait une large place au rôle déterminant qu'ont joué de nombreux immigrants dans la Résistance française. Il semble que le cinéma officiel ne se soit jamais penché de près sur l'apport particulier des étrangers à la lutte contre le nazisme. Il est tout à l'honneur de Cassenti d'avoir voulu évoquer ce qui reste toujours caché et d'avoir tenté de jeter un éclairage bien particulier sur un groupe traqué sauvagement par les Allemands sous l'Occupation.

Afin de faire croire aux Français que les membres de la Résistance se composaient d'étrangers payés par Londres et Moscou, les Occupants décidèrent de porter un coup décisif. Une affiche rouge nazie accusait de conspirations meurtrières ceux qui appartenaient au groupe Manouchian. Ils furent considérés comme de vils petits criminels, poursuivis impitoyablement et finalement exécutés afin de servir d'exemples. Les Allemands espéraient ainsi discréditer la Résistance et s'assurer la collaboration de la population civile.

L'affiche rouge se présente moins comme une réflexion sur l'Histoire que comme une réflexion sur les façons de montrer l'Histoire au cinéma. Tout le film est axé autour d'une troupe de comédiens qui se posent les problèmes de la représentation de l'Histoire. La destinée du groupe Manouchian leur sert de point de référence historique. On assiste à leurs interrogations respectives et collectives, à la mise en chantier du spectacle, à leurs discussions sur les rapports entre le passé et le présent et sur leurs engagements politiques, et aux nombreuses répétitions. Ils se situent, chacun à leur façon, par rapport aux individus qu'ils veulent rappeler à notre souvenir par le biais de la représentation théâtrale. Cassenti cherche à conserver, pendant tout le film, une certaine distance entre l'événement historique et sa représentation, entre le comédien et le personnage, entre l'émotion et la réflexion. Il nous demande de ne pas perdre de vue le fait que ce qui se déroule sous nos yeux ne relève pas du mensonge de la fiction. Mais, paradoxalement, il élabore certaines séquences de reconstitution historique qui vont directement à l'encontre même de son propos. Dans des retours en arrière parfaitement conventionnels, il recrée l'assassinat d'un haut dignitaire allemand, l'emprisonnement des membres du groupe Manouchian et leur exécution. Ces moments reconstitués ne dérogent aucunement des processus narratifs habituels chers à la majorité des films historiques. Cassenti utilise les moyens qu'il dénonce, se targue de récuser la traditionnelle fascination cinématographique, se pique de contourner les attraits du spectaculaire mais n'hésite pas à y avoir recours pour séduire le spectateur.

L'affiche rouge est ainsi tissé de contradictions irréconciliables. D'une part, Cassenti s'efforce de miner les composantes du cinéma historique auquel nous avons été habitués pendant des années tandis que, d'autre part, il s'appuie occasionnellement sur des processus narratifs éprouvés. Certes, les séquences ont pour fonction de se remettre en question les unes les autres. Dès que le spectateur risque de s'impliquer affectivement dans les séquences qui les ramènent à l'histoire du groupe Manouchian, son plaisir est rompu brusquement par le retour à un autre mode de représentation historique. Pour suggérer fortement le climat angoissant du temps de l'Occupation, Cassenti a arbitrairement fait appel aux conventions de la commedia dell'arte. Les comédiens de la troupe improvisent (?) sous nos yeux des scènes visant à signifier une réalité historique cauchemardesque. On oscille ainsi d'un mode de représentation à un autre de façon souvent injustifiée. Et pourquoi fallait-il atacher autant d'importance à l'interrogation des acteurs sur les personnages? Cela ne nous donne pas une meilleure connaissance des résidants du groupe Manouchian et ne nous permet pas de mieux cerner les relations qui se nouent entre l'acteur et le personnage. La méthode de Cassenti est d'autant plus agaçante et factive qu'elle forme des blocs homogènes hétéroclites entre les multiples perspectives du film. Dans un temps, le film se module au rythme des tâtonnements des comédiens qui cherchent une façon de monter un spectacle à partir de l'affiche rouge. Dans un autre temps, les comédiens prétendent nous offrir des images véritables et non distanciées des êtres qu'ils incarnent. Nous sommes subitement obligés de reconnaitre, à travers eux, les membres du groupe Manouchian. À un moment, le spectateur est forcé de se concentrer sur le travail de création des comédiens et à un autre moment, il est invité à oublier qu'il regarde des comédiens en train de jouer une reconstitution. Au gré de ses caprices, Cassenti refuse ou accepte l'impression de réalité qui surgit du spectacle théâtral et cinématographique. On aimerait qu'il opte pour une solution de continuité au lieu de se balancer entre divers mondes d'appréhension de la réalité.

Si **L'affiche rouge** est si décevant, c'est aussi parce que Cassenti n'est pas vraiment intéressé à nous faire connaitre l'histoire du groupe Manouchian. S'il s'était contenté de reconstruire minutieusement et chaleureusement les étapes qui ont conduit le groupe au peloton d'exécution, le film aurait probablement atteint une authenticité poignante située bien au-delà de son inefficace remise en question du concept même du spectacle. En brassant toutes sortes de tours de passe-passe qui nuisent à la cohérence de l'ensemble, Cassenti est tombé dans tous les pièges de la fausse modernité. **L'affiche rouge** est un film qui veut séduire par son refus de la séduction. **(Complexe Desjardins).**

POUR TOUS
GAGNANT DE 4 OSCARS
ELLEN BURSTYN (MEILLEURE ACTRICE) 1975
KRIS KRISTOFFERSON
ROBERT REDFORD / DUSTIN HOFFMAN
LES HOMMES DU PRESIDENT
L'ENQUÊTE LA PLUS EXPLOSIVE DU SIÈCLE
"ALICE N'EST PLUS ICI"
Un film de Martin Scorsese
(Chauffeur de Taxi)
Les Hommes Sem.: 9.20 h. Sam. et Dim.: 4.45 - 9.20 h.
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BÉLANGER
Alice Sem. et Sam. 7.15 h. Dim.: 2.35 - 7.15

POUR TOUTE LA FAMILLE!
POUR TOUS
Ouvrez votre coeur à un rayon de bonheur.
Sans Famille
"Disney en serait fier." - FIGARO
AUX 4 CINÉMAS!
Le PARISIEN 4 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
RIVOLI 2 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129

SALLE RESNAIS
4e semaine
Lundi ouvert à 1h.
Elysée 35 MILTON / 842-6053
HORAIRE LUN au JEU 7.30; 9.30
VEN 7.00; 9.00; 11.00
SAM 1.00; 3.00; 5.00; 7.00; 9.00; 11.00
DIM 1.00; 3.00; 5.00; 7.30; 9.30
POUR TOUS
Noirs et Blancs en Couleurs, amuse parce qu'il est impossible de ne pas s'esclaffer devant les attitudes et les comportements d'individus qui ont fait de la bêtise une forme de vie. - ANDRÉ LEROUX (LE DEVOIR)
"Un film important qui s'insère dans un courant nouveau du cinéma qui conteste la politique actuelle par un regard critique sur le passé." - SERGE DUSSAULT (LA PRESSE)
LES FILMS PROSPEC PRÉSENTENT UN FILM DE JEAN-JACQUES ANNAUD
"NOIRS ET BLANCS EN COULEURS"
VERSION ORIGINALE FRANÇAISE
GAGNANT DE L'OSCAR Meilleur Film Etranger 1977

Les enfants jouent... Les adultes flottent entre le ciel de la comédie et les bas-fonds du drame. L'EXPRESS
Les personnages les plus pittoresques, les plus originaux et néanmoins les plus familiers qui nous aient été présentées depuis longtemps. LE MONDE
Un film magnifique... Ses personnages, on aimerait tous les connaitre, être de leurs copains, se trouver au milieu d'eux près du berceau de Jonas. NOUVEL OBSERVATEUR
Tonique, émerveille, féroce, une joie perpétuelle. LE POINT

LES CINÉMAS DU COMPLEXE DESJARDINS TÉL.: 288-3141
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU JACK NICHOLSON 14 ANS
L'AFFICHE ROUGE POUR TOUS un film de FRANK CASSENTI
La presse unanime: un chef-d'œuvre
PRIX JEAN VIGO
avec PIERRE CLEMENTI · ANICÉE ALVINA ROGELIO IBANEZ

Un des meilleurs films de l'année! POUR TOUS
DOMINIQUE SANDA ANTHONY QUINN
Un film de Mauro Bolognini
l'héritage
Le PARISIEN 3 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
RIVOLI 1 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

POUR TOUS
après "LA SALAMANDRE" le NOUVEAU FILM d'ALAIN TANNER
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000
ou comment léguer aux enfants qui naissent aujourd'hui une terre encore habitable
GRAND PRIX DE L'ASSOCIATION AMÉRICAINE DES CRITIQUES DE CINÉMA
avec Jean-Luc Bideau, Dominique Labourier, Myriam Boyer, Miou-Miou, Rufus
SEM.: 7.30 - 9.35
SAM.-DIM.-LUN. 23 MAI: 1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.35
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

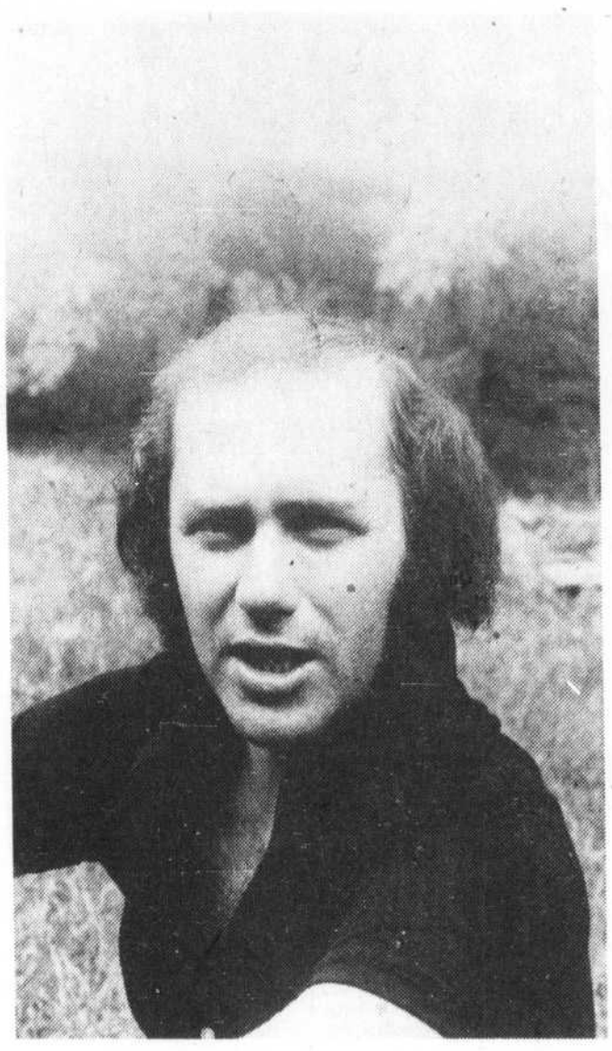
UN FILM DE Jean-Charles TACCHELLA POUR TOUS 8e MOIS
Cousin Cousine

Le film que vous attendiez POUR TOUS
L'Office national du film présente
J.A. MARTIN photographe
Un film de Jean Beaudin
avec Monique Mercure et Marcel Sabourin
Sélection du Festival de Cannes

UNE OEUVRE QUI SECOUE... 18 ANS Adultes
REMUE... CHOQUE....
BOULEVERSE VOLONTAIREMENT !
VISUELLEMENT IRRESISTIBLE!
ORANGE MÉCANIQUE
un film de STANLEY KUBRICK
pierrot 1590 RUE ST-DENIS 845-3222

SALLE EISENSTEIN 5e semaine POUR TOUS
JACQUES TATI DANS LE CHEF D'ŒUVRE DU CINEMA COMIQUE
JOUR de FÊTE

Pierre Lafleur expose à la Maison du Canada à Paris



par LISE MOREAU

PARIS — Pierre Lafleur, peintre québécois, expose à la maison canadienne de la Cité internationale des étudiants de Paris.

Né à Richelieu (Québec) le 24 mai 1938, il fait des études en lettres à l'Université de Montréal. Son sujet de maîtrise portait sur le poète Saint-John Perse. Longtemps, il hésite entre écrire et peindre car, depuis sa plus tendre enfance, il fait montre d'un talent exceptionnel pour le dessin. Ce don lui permettra de gagner ses cours en faisant des portraits qu'il vendra parfois un dollar chacun.

C'est dans les tavernes qu'il recrutera ses clients et il se souvient de s'être plusieurs fois fait virer de celles-ci, spécialement à Montréal, où on n'acceptait pas de solliciteurs. L'artiste, encore une fois, étant mis en rang de colporteur.

Autodidacte en peinture, car ce n'est qu'enfant que Pierre Lafleur a pris quelques cours de dessins, d'abord au collège Maplewood à Waterloo et ensuite à l'atelier de Sainte-Madeleine de Saint-Jean. Il fera ses classes seul en s'acharnant à copier des toiles de maîtres, en peignant et dessinant des modèles. Les nombreux portraits qui ont été son gagne-pain pendant ses années d'études lui auront également permis d'acquérir une technique utile.

Sa maîtrise obtenue, il doit s'expatrier à Sudbury pour gagner sa vie. C'est grâce à Pierre Anger qu'il obtint un poste de professeur à l'Université de cette ville. Il a 22 ans.

A Sudbury, il travaille beaucoup durant ses temps libres. C'est à la mine de plomb, à l'encre de chine et au lavis qu'il oeuvre le plus volontiers.

— "J'ai fait délibérément du dessin pour essayer de faire sortir un jaillissement thématique. La lourdeur et la complexité de la cuisine-peinture demande qu'on soit un peu plus à l'aise, qu'on ait du temps, et qu'on laisse en veilleuse les préoccupations thématiques."

À cette époque, il est à la recherche d'une poétique, d'une identité. Il cherche des signes et des pistes. Ce n'est que plus tard qu'il s'attaquera à la syntaxe même de la toile. Ce qui le mènera à construire des lignes sinuosoïdes qui peupleront l'espace en rythme modulé par la lumière.

Il est influencé, et ne s'en cache pas, d'abord par le classicisme, par les impressionnistes, les cubistes et surtout par les surréalistes. — "La question des influences est une chose qu'il m'a fallu régler. La plupart des peintres y sont très sensibles. Ils la fuient avec horreur. J'ai une attitude différente. Est-ce dû à une phrase de Beaudelaire? qui dit: "Dans l'imitation, il y a une forme de louange"."

De retour à Montréal en 1963, il enseigne au collège Sainte-Marie. Il expose à la Galerie Ars Classica puis, en 1965, il obtient une bourse du gouvernement du Québec pour faire des études de psychocritique à Aix-en-Provence et à Paris. Durant l'été, il voyage à travers l'Europe: en Allemagne, en Italie, en Grèce, en Yougoslavie. En 1967, il revient au Québec où il expose à la galerie Kaléidoscope de Montréal.

C'est en 1968 que Pierre Lafleur décide d'opter définitivement pour la peinture, d'y consacrer tout son temps et d'en vivre. Choix difficile! Il est marié et a un enfant. Mais la dualité profession-création, il ne saurait la vivre plus longtemps sans sombrer. Il décide de revenir à Paris et de s'y louer un atelier. Très tôt il réalise que le coût de la vie y est trop élevé et c'est en Espagne qu'il ira s'installer avec sa famille.

La couleur du ciel, la mer, l'environnement l'incitent à se pencher sur l'interaction optique des couleurs. Tout en restant pour un temps attaché au dessin et au figuratif, il commence lentement à opter pour une épuration d'écriture qui n'exclut pas les qualques formes privilégiées qui reviennent, constantes, dans ses toiles, telles: La sphère, l'ovule, la courbe qui annoncent les signaux aux multiples variations lumineuses qui peuplent son monde pictural actuel.

Entre 1968 et 1974 il fait plusieurs expositions en Espagne, aux États-Unis, en France, au Québec, en Allemagne. En 1970 il réalise la décoration audio-visuelle du Pavillon de la Côte d'Ivoire pour l'exposition universelle du Japon à Osaka. Il représente le Canada au Festival international de peinture de Cagnes-sur-Mer, de juillet à septembre 1975.

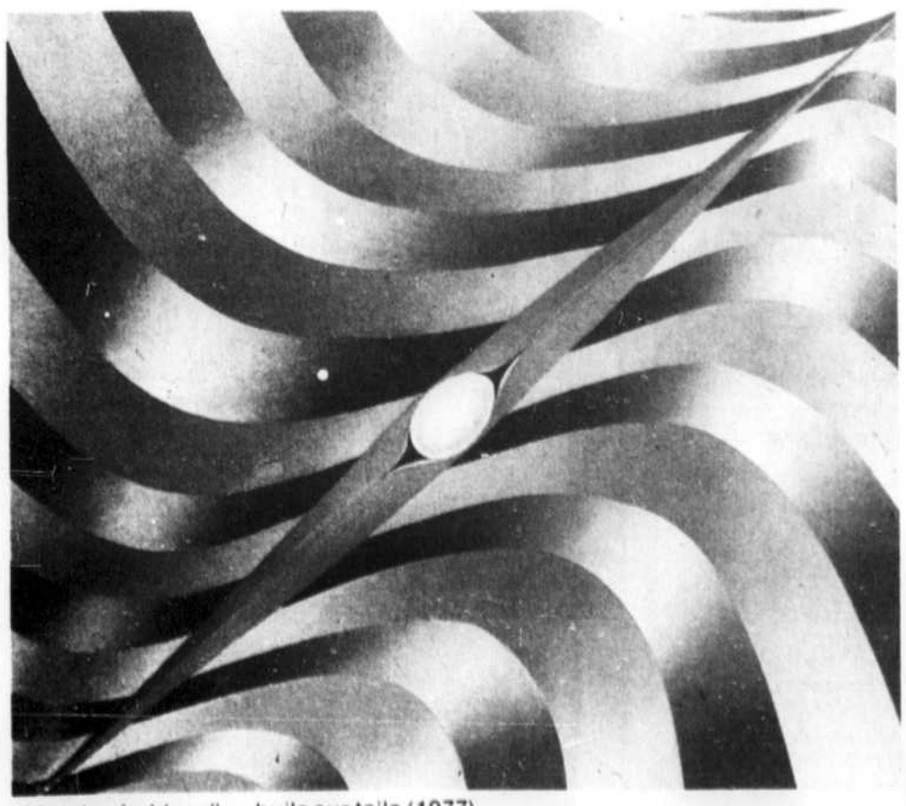
Si, pendant plusieurs années, Pierre Lafleur s'en est tenu au figuratif à tendance surréalisante, son oeuvre a maintenant bifurqué.

Bâties autour d'un monde imminemment poétique, ses toiles anciennes tendaient vers une expression symbolique parfois mystique. Intensément érotiques, elles élargissaient l'environnement, le situant à l'aide de formes humaines dans un rêve insolite. Elles dégageaient ainsi autant de messages qu'elles transmettaient d'émotions violentes.

Ce qu'il expose actuellement à la Cité universitaire est plutôt un réseau de trajectoires, d'arabesques cursives qui à travers un rythme précis forment les éléments d'un labyrinthe destiné à habiter l'espace tout en restant reliés à une matrice centrale. Méandres et jeu de lumière qui opposent les tons foncés aux pâles et permettent d'organiser un nouvel espace. Ces jeux rythmés sont autant de kaléidoscopes limités à certains éléments formels précis qui se recomposent selon la densité lumineuse.

Pierre Lafleur est très intéressé sinon hanté par le peuplement de l'espace nu. La murale qu'il a exécutée pour la nouvelle école polytechnique de l'Université de Montréal montre bien la facilité qu'il a à décomposer les éléments afin de leur donner une vie suggérée et autonome tout en les insérant au décor.

L'espace trop grand se retrécit, s'humanise, s'identifie et devient facilement reconnaissable. Pierre Lafleur sait faire vivre une trajectoire linéaire d'une façon vivante, surtout charnelle.



"L'araignée bleue" — huile sur toile (1977)

l'art et l'argent

Si, comme disait Nicolas Poussin, "le but suprême de l'art est la délectation", il reste qu'un des éléments essentiels de toute possession, esthétique ou pratique, est l'argent. On le sait, le besoin de cette présence artistique se fait sentir dès que l'individu a satisfait ses besoins essentiels. Or, l'acquisition de l'art, la constitution d'une collection et sa revente éventuelle ne vont pas sans susciter un vif intérêt chez tous les intéressés.

par JEAN-CLAUDE LEBLOND

On n'oublie pas les coups de maître réalisés autour de certains impressionnistes. On évoque avec un brin d'admiration le collectionneur habile dont le flair lui aura fait acheter des oeuvres non encore reconnues mais qui à leur revente trente ans plus tard valaient plus que leur pesant d'or. Comment évolue le marché de l'art, à travers quels rouages s'articule-t-il et finalement, quels sont ses perspectives d'avenir?

C'est ce que Georges Bernier, rédacteur en chef de la revue L'Oeil à Paris essaie de cerner dans cet ouvrage paru récemment: L'art et l'argent, publié chez Robert Laffont. Sans aller aussi loin dans la structure même du marché que Raymonde Moulin dans un ouvrage paru dix ans plus tôt, l'auteur cerne les grandes lignes en s'attachant davantage à l'évolution des prix et des cotes et leur rapport avec la conjoncture économique. Ainsi, le marché de l'art repose sur deux "institutions" principales: la galerie et la vente aux enchères. Chacune a son rôle à jouer que la récente récession économique vient perturber. Mais reprenons au début.

Bernier tente, dans les premières pages de son livre, un regard rétrospectif sur l'art d'avant hier, sur les grandes collections étroitement associées à la noblesse; collections qui se faisaient et se défaisaient au gré des fortunes. La grande Catherine de Russie a constitué ses gigantesques collections en récupérant soit de gré à gré, soit via les enchères les collections entières d'une noblesse ruinée. Dans un deuxième temps, l'auteur étudie l'avènement des galeries. Il s'agit au départ toujours d'un amateur d'art peu fortuné qui par foi en certains artistes s'occupe de la diffusion de leur peinture. Il cite le cas des Durand-Ruel avec les impressionnistes, des Bernheim, des Wildenstein, etc. Le marchand du début du siècle jouit d'une grande crédibilité auprès de sa clientèle. On apprend également que cette même clientèle se compose à l'équivalent de l'époque de notre jet society et qu'un marchand ne comptait que très peu de clients.

L'évolution de la galerie d'art jusqu'à aujourd'hui nous permet de comprendre jusqu'à un certain point l'acuité de la crise actuelle de l'art. Les profits parfois considérables des marchands, la réussite spéculative de certaines oeuvres et l'accession d'un plus grand public à l'art sont les principaux facteurs qui ont introduit le discrédit chez le marchand. Un tel dans les années cinquante accentuait toute sa publicité sur la valeur de placement dans les oeuvres d'un inconnu qui deviendrait un grand maître comme si fatalement l'oeuvre augmentait de valeur avec les années. La plupart des futurs maîtres des années cinquante sont aujourd'hui retournés dans l'anonymat. L'attrait des profits, rares mais parfois grands, aura attiré dans le métier de marchand d'art toute une faune de vendeurs de n'importe quoi, inconscients du tort qu'ils peuvent causer aux artistes mais aussi au public.

L'auteur s'attache-t-il longuement à définir le marché de l'enchère dont certaines maisons sont devenues des spécialistes. Retenons le cas de la maison Sotheby de Londres qui s'est porté acquéreur de Parke Bernet de New York et qui a ouvert des bureaux un peu partout à travers le monde. Moins claironnante que l'exposition solo en galerie, l'enchère semble le meilleur lieu de vente; elle est en même temps si l'on veut le thermomètre d'une cote parce que s'y joue librement la loi de l'offre et de la demande.

L'auteur s'attarde aussi à la question des faux et des faussaires célèbres: Van Megeeren connu mondialement pour ses parfaits Vermeer ou encore Fernand Legros réputé pour avoir vendu une collection entière de faux à un riche Texan. Pourtant le faux n'a pas toujours été perçu aussi péjorativement. Vasari déjà s'étonnait qu'on put trouver si excellente une telle oeuvre et admirer un faux Raphaël. En fait, la valeur du faux ou du trop restauré intervient moins dans l'appréciation esthétique que dans l'évaluation économique.

Dans un dernier chapitre, l'auteur tente d'esquisser les lignes d'un nouveau marché. Trop attaché aux critères d'un marché qui a eu ses heures de gloire, il n'envisage pas de tournant majeur dans les structures mêmes de la diffusion commerciale. Il souligne cependant que la grande galerie avec pignon sur rue a tendance à laisser sa place au petit marchand privé fonctionnant sur rendez-vous. Les frais occasionnés par la gestion d'une galerie grèvent moins le commerce. Il reste que, parallèlement à cette tendance, de très grandes maisons ouvrent leurs portes. On pense à Artcurial à Paris, partie du Trust L'Oréal, qui se lançait en 1975, après une consciencieuse étude de marché, dans le commerce de l'art. On pense également à la chaîne Marlborough international avec ses multiples galeries à travers le monde et que l'affaire Rothko a sérieusement ébranlée.

En définitive, conclut l'auteur, s'il fallait ne tenir compte que de l'aspect monétaire de l'art, vaudrait mieux se consacrer à autre chose. "Il n'y a pas, écrit-il, d'autre vérité sur le marché de l'art que d'acheter bien non pas en se portant sur une école, sur de grands noms, sur une époque mais en songeant à la qualité de l'oeuvre acquise, quel que soit son auteur, quelle que soit sa provenance, quel que soit aussi son prix." On en reviendra à Poussin en disant: "le but suprême de l'art est la délectation."

Exposition

En entrant dans cette salle du Musée des Beaux-Arts où sont exposées les sculptures petit format d'Yves Trudeau, on a cette sensation de se retrouver en famille. Non pas que notre regard soit habitué à voir ces structures géantes sur les places publiques mais bien plutôt parce que chacune des pièces conserve son intimité et se développe dans l'espace une à une à mesure que notre regard s'en approprie.

On dirait (et c'est de fait) une feuille de papier qui se déplie, d'ailleurs l'artiste nous montre ces pliages du papier. Les sculptures elles, se trouvent composées de plans reliés les uns aux autres et créent un dépliage, un développement spatial.

Si on ne parle pas vraiment d'intimisme de chacune de ces sculptures miniatures, ces maquettes et projets pour un hommage à Alphonse Desjardins, on n'y décèle rien d'agressif ou de criard. J'y verrais plutôt une créature autonome qui se fiche pas mal de mon opinion. Le message de paix est évident. Il est même écrit sur les parois. On y voit cette paix dans les deux sens. Paix par opposition à guerre mais aussi, paix du regard, absence d'inquiétude du regardeur. L'art nous avait habitués ces dernières années à l'inquiétude, au constat du malheur, à la prise de conscience vaille que vaille. Chez Trudeau, la sculpture est là. Tu arrives, regardes et vas ton chemin. L'oeuvre se charge du reste.

Informations

Le Musée des Beaux-Arts annonçait récemment qu'il établirait un droit d'entrée aux visiteurs. Un adulte se verra demander un dollar pour entrer au musée tandis que les étudiants ne paieront que cinquante cents sur présentation de leur carte. Les personnes âgées, les handicapés et les enfants de moins de 12 ans pourront entrer gratuitement.

La formule des contributions volontaires aurait rapporté moins de revenus que prévu. On sait que presque tous les musées à travers le monde demandent un droit d'entrée. On ne sait pas par ailleurs quand la nouvelle formule entrera en vigueur.

■

Le graveur québécois Pierre Tétrault qui expose en ce moment à la galerie de l'Anse-aux-barques à Québec vient de remporter le premier prix de l'exposition Graphex 5 à Brantford en Ontario. Cette cinquième exposition annuelle de dessins et gravures canadiennes regroupait 70 artistes. L'artiste lauréat s'étonne qu'aucun autre québécois (francophone) ne participait à cette exposition ouverte à tous pourtant.

■

Les Éditions La Presse viennent de mettre sur le marché une réimpression de l'ouvrage de Guy Robert: "L'Art au Québec depuis 1940". Bien qu'il ne s'agisse pas d'une nouvelle édition et que la période couverte se termine toujours en 1972, l'ouvrage a reçu quelques corrections mineures au niveau des textes. On remarque le soin apporté aux photographies en couleur dans le nouveau volume et qui laissaient à désirer dans la première impression.

A voir également

Jean McEwen à la Place des Arts; Francine Beauvais au Balcon les Images; Daniel Bigras chez Claude Luce; Denyse Gérin au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke.

Chaque samedi sous la rubrique des arts "vos galeries"
LE DEVOIR
Jacqueline Avril
844-3361

Galeries d'Art

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS • 288-2340
OEUVRES RÉCENTES DE
HÉLÈNE ROY-RICHARD
jusqu'au 11 juin
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 17h30

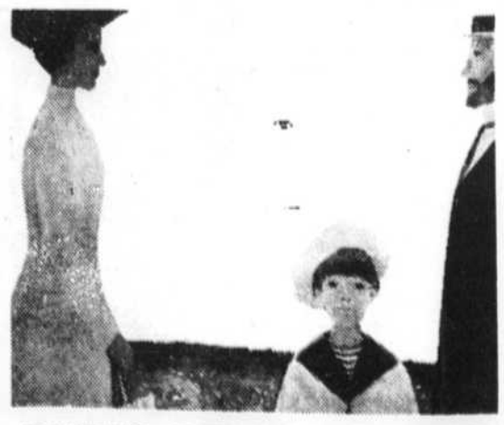
ACADÉMIE BÉLENGÉ
BÉLENGÉ PEINTRE
ATELIER LIBRE
GALERIE D'ART
EN EXPOSITION
huile
acrylique
aquarelle
pastel
fusain
DE 14H. à 18H. DU MARDI au SAMEDI
5002 boul. St-Laurent Montréal Qué H2T 1R7

Pour de véritables amateurs
STINI
722 Gardeville
Longueuil J4H 2H8
tél.: 679-7051

TABLEAUX NAÏFS DE
POLLACK, SABIN et SAMA
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
lundi au samedi: 9.30 à 17.30 h.

Exposition
PAUL ANDRÉ
AQUARELLES
du 25 mai au 6 juin
galerie bernard desroches
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal
842-8648

BALCON les images
DESSINS ET LITHOGRAPHIES
Francine Beauvais
jusqu'au 4 juin
2031 Saint Denis
843-7720

JEAN-PAUL LEMIEUX

CHOIX DE 30 SUJETS
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
LES TERRASSES
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE
STATION McGILL NIVEAU MÉTRO
849-8243
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE
atelier 66 DOS

atelier galerie laurent tremblay
PIERRE GIRARD sérigraphe
RICHARD KLODE joaillier-sculpteur
SUZANNE LECLAIR peintre
4809 marquette
jusqu'au 30 mai
521-8786
mer. de 13 à 18 hres. jeu. ven. de 13 à 21 hres. fermé lun. et mar.

LE PUBLIC EST CORDIALEMENT INVITÉ
À L'OUVERTURE DE LA GALERIE RHADAMANTHUS
QUI A LE PLAISIR DE PRÉSENTER DE NOUVEAUX TALENTS CANADIENS
PEINTURES SCULPTURES GRAVURES
SAMEDI LE 11 JUIN
GALERIE RHADAMANTHUS INC.
1335 AVENUE GREENE, WESTMOUNT, 931-6708
lun. au ven. de 10 à 17.30 h sam. de 10 à 17 h.

L'éblouissant festival de Guelph

par RENÉE MAHEU

GUELPH (Ontario) — À Guelph, le festival 1977 présentait une nouvelle forme de "théâtre musical" avec la création mondiale de "Seabird Island", musique de Derek Healey.

Basée sur une légende des Indiens de la Côte du Pacifique, "Seabird Island" relate l'histoire d'une jeune fille rejetant sa famille et la tribu pour l'aventure, le mystère et le danger, illusions qui la détruiront. Sujet universel et toujours d'actualité admirablement raconté par l'écrivain Norman Newton.

Servant à souhait le libretto, les décors et costumes de William Lord et Michael Maher sont d'un goût parfait, d'une authenticité remarquable. Rien de folklorique ou d'exotique, piège évité par une connaissance et une recherche approfondies de la culture indienne: costumes, masques, mouvements corporels; sobriété aussi de la mise en scène de Frank Canino. Nous sommes à l'opposé du western américain.



Garnet Brooks, dans le rôle de Shaman, et Roxolana Roslak, la princesse indienne, dans "Seabird Island", opéra de Derek Healey et Norman Newton, présenté au Festival de Guelph.
(Photo Willey & Clarke)

La partition musicale écrite par Derek Healey est magistralement défendue par six merveilleux chanteurs canadiens, la plupart de niveau international; Donald Bell, (le prince), Ingemar Korjus (le roi), Phyllis Mailing (la reine), Roxalana Roslak (la princesse), Barbara Ianni, Garnet Brooks, et une quinzaine de musiciens du Stratford Ensemble dirigés avec une précision d'orfèvre par Nicholas Goldschmidt, directeur musical du Festival.

Le compositeur Derek Healey possède une qualité rare: il connaît les possibilités et les limites de la voix humaine. Sa partition est vocale et les caractères des voix sont employés avec intelligence. Par contre, l'orchestration manque de trouvailles audacieuses, notamment dans la première partie. C'est pourquoi on y gagnerait à éliminer l'entracte, ce qui donnerait plus de poids à l'ensemble de l'oeuvre. Avec "Seabird Island", nous sommes devant une nouvelle orientation d'opéra de chambre, le "théâtre musical" tel que défendu par Mauricio Kagel, Betsy Jolas, Claude Prey, Georges Aperghis, Georges Couroupos, etc. C'est là qu'il faut repenser et voir l'avenir du théâtre lyrique.

Le Festival offrait un concert remarquable de l'Orchestre symphonique de Toronto, dans un programme consacré à Beethoven (Ouverture d'Egmont, la 7e Symphonie) et à la musique française avec le Poème symphonique, La Mer, de Debussy, et le Concerto en sol de Ravel, interprété avec sensibilité et brio par le jeune pianiste français, Michel Beroff. L'ensemble torontois possède un chef remarquable d'origine britannique, Andrew Davis. Il est, dans la jeune génération des chefs d'orchestre, parmi les plus prometteurs. Son intelligence musicale et son dynamisme communicatif lui confèrent une belle autorité. Voilà un chef de la trempe d'un Zubin Metha, d'un Riccardo Muti aussi bien que d'un Claudio Abbado ou d'un Carlos Kleiber. Une carrière à suivre.

Le théâtre est aussi vivant à Guelph et une pièce écrite par John Murrell était présentée en première mondiale, "Memoir", portrait illustrant quelques grands moments de la vie de "la divine" Sarah Bernhardt l'artiste et la femme. Dans un décor de Bruce Koenig, costumes de Mary Kerr, et une direction scénique d'Eric Salmon, la grande comédienne d'origine Irlandaise, Siobban McKeanna, et Gerard Parkes font de ce spectacle un moment de grand théâtre, de "standing" international. Il serait souhaitable de le voir présenter l'an prochain à Hambourg ou l'année suivante à Caracas, dans le cadre du Théâtre des Nations. Pour les Canadiens, "Memoir" vaut le déplacement à Guelph.

Le Sprint Guelph Festival invitait également la Québécoise Pauline Julien, "chanteuse extraordinaire", les Grands Ballets canadiens avec au programme le Quatuor no I de Murray Schafer interprété par le Quatuor Orford, "Lignes et Pointes" de Pierre Mercure et "TamTi Delam" de Gilles Vigneault, une projection du film d'Ingmar Bergman sur l'opéra de Mozart, "La Flûte Enchantée", la récitaliste Marilyn Horne et, en hommage au 25e anniversaire d'Elisabeth II, l'oratorio de Haendel "Israël en Égypte" avec l'Orchestre du Centre national des arts d'Ottawa dirigé par David Willcocks.

Parallèlement au Festival, un concours de chant national groupant, comme membres du jury, Mme Rose Bampton accompagnée du Maestro Wilfrid Pelletier, le ténor Léopold Simoneau, Lord Harewood directeur du English National Opera à Londres, entourés du président Trevor Lloyd Jones, de Raffi Armenian, directeur musical de l'Orchestre symphonique de Kitchener-Waterloo et de l'accompagnateur officiel John Newmark qui vient de terminer la rédaction de ses mémoires vie intense gravée autour de la petite histoire de la vie musicale canadienne et des artistes des 30 dernières années. Sur les 48 concurrents qui ont participé au Concours, 10 ont été choisis pour les demi-finales et six pour la finale. Les premiers prix ont été décernés à Michèle Boucher, Ingemar Korjus et Sophia Alexandra.

La ville de Guelph célèbre cette année son 105e anniversaire et le Festival, son dixième anniversaire. La Fondation de musique Edward Johnson de Guelph est la juste continuité de la vie du grand ténor canadien, originaire de cette petite ville de l'Ontario, et reconnu comme un des plus grands ténors du monde durant les années 1912 à 1935. Elle espère réaliser les rêves d'Edward Johnson: encourager et développer les talents canadiens et faire de Guelph le centre du chant au Canada.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-067383-772

DAME GHISLAINE PROULX, ménagère des ville et district de Montréal,
Requérante
-vs-
ROBERT PARENT, de lieux inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ROBERT PARENT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce et requête pour mesures provisoires a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, LE 16 MAI, 1977
(S) A. BEAULIEU
RÉGISTRAIRE-ADJOINT

PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
GRENIER, TRUDEL et GRÉGOIRE, avocats
4377 ouest, Notre-Dame
Suite 9
Montréal H4C 1R9
Tél.: 933-4211
Dom. élu: 31 St-Jacques
suite 500

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500 05 006009 771

ROBERT LARIVIÈRE, journalier, résidant et domicilié au 918 Marchal, Longueuil, district de Montréal
Demandeur
-vs-
EUGÈNE BOUTIN, journalier, d'adresse inconnue,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur Eugène Boutin est requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication pour répondre dans lesdits délais à l'action contre lui logée à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe à son intention.
MONTRÉAL, le 19 mai 1977
Me Jean-Paul Lalonde, avocat,
10 ouest, St-Jacques, S. 904,
Montréal H2Y 1L3
Procureur du demandeur

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
RAYMOND BOURDEAU, Chauffeur d'autobus,
28-8ième Rue,
Casier postal 31, Domaine le Rousson,
Chemin St-Emmanuel, Coteau du Lac, Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que RAYMOND BOURDEAU a fait cession de ses biens le 17ième jour de mai 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de juin 1977, à onze heures (11:00) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec
Le 18 mai 1977.
C. A. MICHAUD
SYNDIC

BUREAU DE
C. A. MICHAUD — SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, suite 320,
Montréal, Québec Tél.: 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500/05-009562-776

James Leo Hanlon, de la cité et du district de Montréal,
demandeur
vs
Les héritiers de feu Masie Hilda Armsworthy, veuve de feu Seward Schrader qui habitait au 4870 Walkely, app. 7 dans la cité et le district de Montréal, lesquels sont inconnus,
défendeurs

Les Défendeurs, les Héritiers de feu Masie Hilda Schrader (née Armsworthy) pour qui une copie du bref de sommation et de la déclaration a été laissée au bureau de la Cour Supérieure, sont par la présentes appelés à comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière date de publication de cet avis.
Montréal, le 12 mai 1977
Me Larry H. Gitman
625 Président Kennedy
Suite 705
Montréal, Québec.
Avocat du demandeur.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que SUN CITY CASUALS LTD., une compagnie incorporée sous la loi des compagnies du Québec et ayant son siège social à Montréal, Québec, s'adressera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières dans le but d'abandonner sa charte provinciale.
Montréal, le 19 mai 1977.
GREENBLATT GODINSKY RESIN UDITSKY & GASCO
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
Greffe des Divorces du
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-068972-771

ONOFRIO BUTTARI, soudeur, domicilié et résidant au 6969, rue Papineau Apt 23 en les cité et district de Montréal
Requérant
-vs-
CRESCENZA CHIANCONE-BUTTARI, de lieux inconnus
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, CRESCENZA CHIANCONTE-BUTTARI est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête a été laissée au Greffe des Divorces. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 18 mai 1977.
Dufour
Régistraire

Me MARIO LATTONI, C. R.
Procureur du Requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-017555-754

SERGE LACHANCE
Partie demanderesse
vs
ATHANASSIOS MITROUDIS
Partie défenderesse
et
LES HÉRITIERS DE FEU ATHANASSIOS MITROUDIS
défendants in Continuance of Suit

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse Les héritiers de feu Athanassios Mitroudis est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours (30) suivant la dernière publication. Une copie de l'avis, et ordre en vertu de l'article 259 c.p.c. a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 18 mai 1977.
CLAUDE DUFOUR
Protonotaire C.S.M.

Mes Leavitt & Worsoff, avocats
360 St-Jacques Ste 1425
Montréal, P.Q.
Tél.: 284-1518

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 500-12-068110-778

DIANE CORMIER, épouse commune en biens de Georges Payette, domiciliée et résidant en les cité et district de Montréal,
Requérante
-vs-
GEORGES PAYETTE, actuellement d'adresse et de domicile inconnus
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, GEORGES PAYETTE, est pas les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication;
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention;
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 9 mai 1977
A. BEAULIEU, Régistraire adjoint des divorces.

LABERGE TOULET & LORD
1010 est, Ste-Catherine
Suite 530
Montréal, Québec
Procureurs de la requérante.

AVIS est par la présente donné conformément à l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations (S.R.Q. 1964, C 275) que la garantie créée par ce certain acte de fidéicommis comportant hypothèque et nantissement, privilège, cession et transfert exécuté par Trans World Record Corp. devant le notaire André Forest le 27 novembre 1974 sous le numéro 1922 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 4 décembre 1974 sous le numéro 2567243 (laquelle garantie s'étend aux dettes, droits et réclamations en faveur de Trans World Record Corp. en plus d'autres biens et actifs de ladite compagnie) est devenue exécutoire.
Trust Général du Canada
Fidéicommissaire
par: M. S. Pesner, Agent.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des divorces)

NO: 500-12-069-332-777

DAME CAROLE GAGNE
requérante
-vs-
GIOVANNI YALENTI
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé GIOVANNI YALENTI est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 18 mai, 1977.
(S) A BEAULIEU
REGISTRAIRE

ME BENOIT GENDRON
400 est, rue Jarry,
MONTRÉAL, P.Q.
tél: 381-2504

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
C.T.Q.

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2 (1976)
RÉGLEMENT 19

PRENEZ AVIS QUE AUTOBUS VIENS INC. détenteur du permis no. 2492-A s'adressera à la Commission des Transports du Québec, AFIN D'OBTENIR L'AUTORISATION DE DONNER LE SERVICE SUIVANT:

TRANSPORT SAISONNIER — CATÉGORIE ÉCONOMIQUE — CONTRAT

De Farnham à St-Hyacinthe et retour, pour le transport des membres (joueurs, moniteurs, entraîneurs) de la ligue de baseball faisant partie de la ligue de baseball midget pour le compte du Club Sportif les Braves de Farnham Inc.

L'horaire des voyages est tel qu'apparaissant à celui annexé à la présente demande.

Le permis est pour un délais s'écoulant entre le 1er juin et 31 août 1977, laquelle date inclut les finales s'il y a lieu.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke, — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: le 19 mai 1977
2ème publication: le 20 mai 1977
3ème publication: le 21 mai 1977

SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, suite 900, Mtl

AVIS est par la présente donné conformément à l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations (S.R.Q. 1964, C 275) que la garantie créée par ce certain acte de fidéicommis comportant hypothèque et nantissement, privilège, cession et transfert exécuté par Trans World Records (Canada) Ltd. devant le notaire André Forest le 27 novembre 1974 sous le numéro 1923 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 4 décembre 1974 sous le numéro 2567244 (laquelle garantie s'étend aux dettes, droits et réclamations en faveur de Trans World Records (Canada) Ltd en plus d'autres biens et actifs de ladite compagnie) est devenue exécutoire.
Trust Général du Canada
Fidéicommissaire
Par: M. S. Pesner, Agent

"Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 4 janvier 1977 à LA CORPORATION DE FACTORING MIRABEL LTÉE, de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Com-Tex Fabric Printing Inc. a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 6 janvier 1977 sous le numéro 2750150.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-018796-776

MURRAY HILL LIMOUSINE SERVICE LTD.,
demanderesse
-VS-
HARRY SERRE,
défendeur

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur de comparaître au Greffe de cette Cour, dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à l'intention du défendeur, au Greffe de cette Cour.
MONTRÉAL, le 13 mai 1977.
(S) A. BEAULIEU
GREFFIER-ADJOINT

NANTEL, MERCURE, POLIQUIN & COUTU
507, Place d'Armes
Suite 1800
Montréal, Qué.
H2Y 2X4
procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2(1976)
RÉGLEMENT 19

PRENEZ AVIS QUE AUTOBUS VIENS INC. détenteur du permis no. 2499-A s'adressera à la Commission des Transports du Québec, AFIN D'OBTENIR L'AUTORISATION DE DONNER LE SERVICE SUIVANT:

TRANSPORT SAISONNIER — CATÉGORIE ÉCONOMIQUE — CONTRAT

De Québec à St-Hyacinthe et retour, pour le transport des membres (joueurs, moniteurs, entraîneurs) de la ligue de baseball faisant partie de la ligue de baseball midget, pour le compte du Club Sportif de Granby Inc.

L'horaire des voyages est tel qu'apparaissant à celui annexé à la présente demande.

Le permis est pour un délais s'écoulant entre le 1er juin et 31 août 1977, laquelle date inclut les finales s'il y a lieu.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke, — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: le 19 mai 1977
2ème publication: le 20 mai 1977
3ème publication: le 21 mai 1977

SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, suite 900, Mtl

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que Monsieur RYLAND PARKER BERESFORD JACK, résidant et domicilié au 5725 rue St-Jacques, No. 5, en les cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil, pour un décret changeant son nom de "RYLAND PARKER BERESFORD JACK" en celui de "HENRY PHILLIPS".
Montréal, ce 18 mai 1977
Me JOHN GLAZER avocat
Procureur du Requérant

AVIS DE LA PROPOSITION AUX CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la proposition de:
Nos. 755-11-000024-77
011458
ST-LUC USED AUTO PARTS INC., corps politique légalement constitué ayant son siège social et sa principale place d'affaires à St-Luc, dans le Comté de St-Jean, dans la Province de Québec.
La Débitrice.
AVIS est par les présentes donné que St-Luc Used Auto Parts Inc. de St-Luc, dans la Province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains en vertu de la Loi sur la Faillite.
Il sera tenu une assemblée générale des créanciers de la débitrice au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, le 3ième jour de juin 1977, à 10:00 heures de l'avant-midi
Daté de Montréal, ce 18ième jour de mai 1977.
ALBERT DIONNE, Syndic

Bureau de
Price Waterhouse & Cie
1200 McGill College
Montréal, Québec H3B 2G4
(514) 879-9050

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 500-12-068413-776

POMPEO BRIENZA, shipper des ville et district de Montréal,
Requérant
-vs-
VANESSA WEAVER, de lieux inconnus,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée VANESSA WEAVER est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce et requête pour mesures provisoires a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 16 mai, 1977
(S) A. BEAULIEU
Registraire-adjoint

PROCUREURS DU REQUÉRANT
GRENIER, TRUDEL et GRÉGOIRE, avocats
4377 ouest, Notre-Dame
Suite 9
Montréal, H4C 1R9
Tél: 933-4211
Dom. élu: 31 St-Jacques
Suite 500

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de Produits Ronald Ltée ayant sa seule place d'affaires à St-Damase, Comté de St-Hyacinthe, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 12 août 1974, a été enregistré à St-Hyacinthe, le 15 août 1974, sous le numéro 164982.
Banque Canadienne Nationale
Montréal, 19 mai 1977.

Le requérant Roland Patry domicilié à St-Athanase comté de Kamouraska, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner aux conditions règlementaires le service de transport suivant:

(1) TRANSPORT SAISONNIER CATÉGORIE ÉCONOMIQUE

(1) Transport de passagers et de leurs bagages de St-Athanase, comté de Kamouraska au lac Belle Plage comté de Chibougamau et dans un rayon de 30 milles de cet endroit, et retour, pour le transport régulier des employés travaillant au camp Wolfe (Wabano) et autres camps de la C.I.P., le tout conformément à l'article 12.72.7 du règlement 2 et de l'article 19.15 du règlement 19 (A.C. 1286-74)
Toute personne désirant porter opposition doit le faire dans les cinq (5) jours de la 3e publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec, au 585 boul. Charest est à Québec P.Q.
Me Marc M. Delage
procureur du requérant
1er publication: 19 mai 1977
2e publication: 20 mai 1977
3e publication: 21 mai 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-025714-762

CAMPEAU CORPORATION, corps politique et incorporé, dûment incorporé en vertu de la loi, ayant sa principale place d'affaires au 4998 de Maisonneuve ouest, dans la cité et le district de Montréal,
Demanderesse,
versus
CHRISTOS KARAGIANNIS, homme d'affaires, anciennement domicilié et résidant au 798, 13e avenue, app. 3, dans la cité de Lachine, district de Montréal, province de Québec, et faisant affaires sous le nom et la raison sociale de Zoom Delicatessen Restaurant, et présentement d'adresse inconnue.
-et-
COSTAS GRILAS, homme d'affaires, domicilié et résidant au 2250 rue Guy, app. 1006, dans la cité et le district deMontréal, province de Québec,
Défendeurs.
Par ordre de la Cour:
Le défendeur COSTAS GRILAS est requis par les présentes de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie du Bref et de la Déclaration furent laissées pour vous à la Cour Provinciale du district de Montréal. De plus, prenez avis qu'advenant votre défaut de comparaître dans ce délai, la demanderesse procédera à obtenir jugement contre vous par défaut
Montréal, ce 13 mai 1977
Jacques Lachapelle,
Greffier de la Cour
Provinciale de Montréal
Guy M. Allain,
31 rue St-Jacques,
Suite 400,
Montréal

Le Comité Organisateur des Jeux Olympiques de 1976
Case postale 1976
Montréal, Que
Canada
H3C 3A6

Appel d'offres RMS Numéro 23104

Des soumissions cachetées, adressées à la:

Direction de l'Approvisionnement
Le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (COJO)
Case postale 1976
Montréal, Québec H3C 3A6

Impression et reliure pour le rapport officiel des Jeux de la XXIe Olympiade, Montréal 1976.

Ces soumissions seront reçues jusqu'à 14 heures (heure de Montréal) le mercredi 22 juin 1977.

Un dépôt de soumission équivalent à 10 p. 100 (10%) du montant total de la soumission doit accompagner cette dernière. Ce dépôt, payable à l'ordre du Cojo peut être, soit un chèque visé ou un cautionnement d'une compagnie d'Assurance reconnue et acceptable au Cojo.

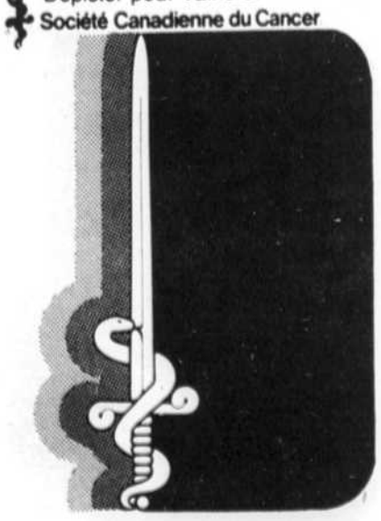
Les intéressés peuvent obtenir le cahier des charges au Cojo, 85 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, à partir du lundi 23 mai 1977 et participer à une séance d'informations qui aura lieu le mardi, 31 mai à 10 heures.

Nous vous signalons que les seules soumissions prises en considération seront celles présentées en duplicata, sur les formulaires fournis par la direction de l'Approvisionnement, et remplies conformément aux directives contenues dans ces formulaires. Ces soumissions nous seront ensuite retournées dans l'enveloppe-retour fournie spécialement à cet effet.

Le Cojo ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

Gérard Michaud
(514) 286-1976
poste 310

Le test PAP
5 minutes par an
...pour la vie!
Le Test PAP est si court. Le cancer de l'utérus ne pardonne pas la négligence. Consultez votre médecin.
Dépister pour vaincre!
Société Canadienne du Cancer



Collège
Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly,
Longueuil, Qué.
Téléphone 679-2630

APPEL D'OFFRES
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
TRANSPORT PAR AUTOBUS - ANNÉE SCOLAIRE 1977-1978

Avis est par la présente donné que le Collège Edouard-Montpetit recevra des soumissions pour le transport par autobus pour l'année 1977/1978 pour les campus Longueuil & St-Hubert à l'heure et à l'endroit conformément ci-dessous énumérés.

CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION

Seules les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont autorisées à soumissionner.
Les documents complets de soumission et autres renseignements pourront être obtenus au:

COLLÈTE ÉDOUARD-MONTPETIT
945, Chemin Chambly
Longueuil, P.Q.

à compter du 23 Mai 1977, entre 9h et 17heures, au bureau des achats, local A.133.

Les soumissions (en deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressés au soussigné seront reçues au 945 Chemin Chambly à Longueuil - local B.19, jusqu'à 11 h a.m. le 6 juin 1977. L'ouverture se fera publiquement au bureau de l'Exécutif - local A. 157 le même jour et même heure.

Le Collège Edouard-Montpetit ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes et se réserve également le privilège d'accepter toute soumission et tout ou en partie.

Jacques Leblanc,
Directeur des Services de l'Equipement.

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA COUR MUNICIPALE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que l'Hôtel de Ville et la Cour Municipale seront fermés toute la journée le lundi 23 mai 1977.

MARC BOYER, C.R.
Le greffier de la Ville

Hôtel de Ville,
Montréal, le 21 mai 1977.

Carrières et Professions

ACCUEIL SUMMERHILL
Centre d'accueil

HORIZONS JEUNESSE
invite des demandes pour le poste de

DIRECTEUR

Tâche:
Continuer le développement et l'implantation d'un centre d'accueil spécialisé et d'un programme de centre d'accueil de jeunes adolescents anglophones pour la région du grand Montréal.

La personne:
Maîtrise en travail social (ou l'équivalent) avec soin aux enfants. Accueil ou expérience clinique administrative de plus de trois (3) ans/expérience de superviseur.

Le salaire:
$21,901. — $30,873. (dépendamment de l'éducation et de l'expérience)

Envoyez résumé à:

H. W. Hanna, M.S.W. Ph.D.
Directeur exécutif
Youth Horizons
Snowdown Post Box 518
Montréal, H3X 3T7

Voir autres Carrières et Professions, en pages 23, 24, 25

LE COLLÈGE CAMBRIAN D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

On demande un

PROFESSEUR BILINGUE

pour enseigner la bibliotechnique

— Le candidat préféré aura des formations en sciences exactes et/ou informatiques en plus d'un BLS ou un MLS.
— Traitement selon la formation et l'expérience du candidat.

Adressez-vous à:

Directeur du personnel
Le Collège Cambrian d'Arts Appliqués et de Technologie
1400, chemin Barrydowne
Sudbury, Ontario
P3A 3V8

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
Saguenay•Lac St-Jean•Chibougamau

Chef d'unité

ENDROIT: Filiale de Jonquière

UNITÉ: Programme Famille-Couple-Adultes & Personnes âgées.

RESPONSABILITÉ: Coordonner et contrôler les services sociaux dispensés dans son unité.

TÂCHES:
- Agir comme consultant et superviseur de son unité;
- contrôler les activités professionnelles dans son unité;
- participer à l'élaboration des standards de pratique et contrôler leur application;
- participer à l'élaboration et à la revision des programmes de son unité;
- accomplir toute autre tâche pertinente à sa fonction

EXIGENCES:
- Maîtrise en service social ou en psychologie;
- expérience clinique d'au moins trois (3) ans;
- superviseur ou supervisé pendant au moins un (1) an;
- jugé apte par le jury à remplir ce poste.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 24-05-77 à:

Centre de Services Sociaux S.L.S.J.C.,
Directeur des Ressources Humaines,
711, Jacques Cartier est,
Chicoutimi, Qué.
G7H 5B7
Tél.: (418) 549-4853

Université Laval

PROFESSEURS (2)

Département de psychopédagogie

2 POSTES:
Professeurs à plein temps. Programmes de formation des maîtres, à l'élémentaire et au pré-scolaire.

DOMAINE:
Développement du jeune enfant et intervention pédagogique.

FONCTIONS:
Enseignement et supervision. Recherche. Participation aux tâches administratives.

CONDITIONS REQUISES:
Doctorat ou l'equivalent. Expérience pratique pertinente.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective.

Date limite du concours: 15 juin 1977.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Madame Madeleine Perron-Thibault
Département de psychopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Ecole POLYTECHNIQUE de Montréal

PROFESSEURS de CARRIÈRE

Fondée en 1873, l'Ecole Polytechnique, affiliée à l'Université de Montréal, est la plus grande école d'ingénieurs au Québec et se distingue par l'éventail unique de ses dix programmes spécialisés d'enseignement. Sa clientèle étudiante sans cesse croissante et l'augmentation sensible de ses activités, tant au niveau de la recherche que de l'enseignement, lui confèrent une position enviable parmi les grandes écoles canadiennes d'ingénieurs.

PROGRAMMES

L'Ecole Polytechnique poursuit des activités dans toutes les disciplines du génie et se développe plus particulièrement dans les secteurs suivants:

Energie (mécanique, électrique, nucléaire, électrochimique)

Systèmes (technologiques, écologiques, production et distribution des biens, systèmes urbains, etc.)

Matériaux (classiques et nouveaux, biomatériaux, mécanique appliquée, etc.)

Environnement (naturel, technologique, social et humain, etc.)

Ressources naturelles (découverte, évaluation, exploitation, protection de l'environnement, génie biochimique et alimentation, etc.)

Technologie (génie urbain et systèmes, construction, gestion de projets, mécanique du bâtiment, électronique et communication, informatique et contrôle automatiques, etc.).

POSTES OFFERTS

L'Ecole Polytechnique, afin de répondre aux besoins toujours plus grands de la communauté, annonce la création de postes dans les départements et domaines suivants:

- Génie civil
  Environnement
  Génie urbain et systèmes
  Matériaux routiers
  Mécanique des sols
  Construction et gestion de projets.
- Génie mécanique
  Biomécanique (biomatériaux).
- Génie électrique
  Electronique industrielle.
  Circuits électriques et communications
  Simulation analogique et hybride.
- Génie métallurgique
  Métallurgie chimique ou physique.
- Génie minéral
  Environnement minier
  Conception des systèmes miniers
  Géologie économique.
- Génie physique
  Rayonnements ionisants.
- Génie industriel
  Ergonomie
  Recherche opérationnelle
  Economie.
- Institut de génie nucléaire
  Aspects économiques de l'énergie nucléaire.

QUALIFICATIONS

Les candidats aux postes énumérés doivent détenir les qualifications suivantes:
- être préférablement ingénieur
- détenir un doctorat et de préférence une expérience en enseignement et en recherche ou une expérience professionnelle exceptionnelle
- avoir une excellente maîtrise du français écrit et parlé.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX

- Selon la convention collective en vigueur

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur "curriculum vitae", au directeur du département concerné, à l'adresse suivante:

Ecole Polytechnique de Montréal, Campus de l'Université de Montréal
C.P. 6079, Succursale "A", Montréal, P.Q. H3C 3A7

Toutes les candidatures sont confidentielles.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU SAGUENAY

PSYCHOLOGUE OU CONSEILLER D'ORIENTATION

ENDROIT:

POLYVALENTE DOMINIQUE-RACINE

(Chicoutimi)

DESCRIPTION: -
Selon le plan de classification du Personnel professionnel des commissions scolaires.

QUALIFICATIONS REQUISES:-
Posséder un diplôme universitaire terminal permettant de pratiquer la profession.

Être membre d'un Ordre professionnel ou être admis pendant l'année qui suit la date d'entrée en fonction.

CONDITIONS DE TRAVAIL:-
Le salaire est fixé selon les conventions collectives en vigueur. (MIN. $12,558.00, MAX. $23,384.00)

FAIRE PARVENIR VOTRE CANDIDATURE ACCOMPAGNÉE DE VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT VENDREDI LE 3 JUIN 1977 à 17 h 00.

Commission Scolaire Régionale du Saguenay,
a/s M. Yvonick Gauthier, coordonnateur
des Services du personnel,
36 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi.

Le Conseil Kativik des services de santé et des services sociaux et l'Association des Inuit du Québec Artique requièrent les services d'un:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:
— mise sur pied du Conseil Kativik des services de santé et des services sociaux pour le Nouveau-Québec.
— consultation avec les divers corps intermédiaires Inuit, dont l association des Inuit du Québec Artique et les Conseils de villages nordiques, en vue de l etablissement de soins de santé sous le Conseil Kativik.
— preparation des budgets de fonctionnement du Conseil, negociation avec le ministère des Affaires sociales et administration des affaires courantes du Conseil.

L Emploi occasionne de frequents deplacements dans les villages de la Baie d Ungava, du detroit et de la Baie d Hudson ainsi qu à Québec.

Une bonne connaissance du français et de l anglais est necessaire ainsi que si possible, des problèmes propres à l administration de la santé dans les regions isolées, une connaissance de la culture Inuit serait grandement appreciee.

Salaire:
$20,000. a $30,000. avec prime de vie-chere et autres benefices nordiques, contrat d un an renouvelable

Faire parvenir curriculum vitae à:

L'Association des Inuit du Québec Artique
a/s M. Jean-Pierre Rostaing
505, Boul. Dorchester ouest
suite 1500
Montréal, H2Z 1A8

Université Laval

PROFESSEURS

FACULTÉ DES LETTRES
DÉPARTEMENT DE LANGUES ET LINGUISTIQUE

Trois postes à plein temps au rang de professeur assistant ou adjoint pour l'année universitaire 1977-1978.
Date d'engagement: 1er septembre 1977.
Durée du contrat: 3 ans
Traitement et termes d'engagement selon la convention collective.

A. Un professeur pour l'enseignement de la grammaire anglaise et de la traduction du français vers l'anglais dans le programme de traduction. Recherche en linguistique différentielle et en traduction.
— Doctorat en linguistique différentielle ou l'équivalent. Expérience de la traduction professionnelle. Candidat(e) anglophone.

B. Un professeur pour l'enseignement de la traduction de l'anglais vers le français dans le programme de traduction. Enseignement de la version anglais-français dans le programme de français pour non-francophones. Recherche en linguistique différentielle et en traduction.
— Doctorat en linguistique différentielle ou l'équivalent. Expérience de la traduction professionnelle. Candidat(e) francophone.

C. Un professeur pour l'enseignement de la grammaire anglaise dans les programmes d'anglais langue seconde. Enseignement de la version de l'anglais vers le français dans les programmes d'anglais langue seconde. Enseignement de la version de l'anglais vers le français dans le programme de français aux non-francophones. Recherche en linguistique différentielle et en grammaire anglaise.
— Doctorat en linguistique anglaise ou domaine connexe. Expérience dans l'enseignement d'une langue seconde ou étrangère. Candidat(e) francophone.

Faire parvenir un curriculum vitae. Les candidats(es) pour les postes A et B devront aussi envoyer des copies des traductions faites. Les demandes devront parvenir avant le 3 JUIN 1977. Le comité de sélection se réserve le droit de convoquer les candidats(es) à une entrevue entre le 13 et le 24 juin 1977.

M. Antonien Tremblay, directeur
Département de langues et linguistique
Faculté des lettres
Université Laval, Québec
Canada G1K 7P4

Cité universitaire, Québec 10e

Le Centre Hospitalier de l'Université Laval

CONSEILLER EN RECHERCHE ET PLANIFICATION

Socio-économique au département de santé communautaire

Description du poste:
Au sein d'une équipe multidisciplinaire de 12 professionnels, le conseiller est responsable des opérations de recherche nécessaires à l'analyse de l'état de santé de la population du territoire du D.S.C. (212,000 personnes); et à l'évaluation des programmes de services dispensés sur ce territoire. Participe aussi comme conseiller méthodologique au développement de nouveaux programmes de santé; et supervise la formation de stagiaires.

Formation:
— diplôme de 2e cycle en sociologie, démographie ou toute autre discipline appropriée;
— expérience de recherche nécessaire en recherche appliquée de préférence.
— connaissance simple en informatique souhaitée (utilisation de "Packages" tels S.T.S.S.)
— une expérience exceptionnelle en recherche pourra compenser l'absence de diplôme de 2e cycle.

Supérieur immédiat:
Le chef du D.S.C.

Salaire:
Selon l'échelle des agents de recherche et de planification socio-économique en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

Toutes personnes intéressées devront faire parvenir un curriculum vitae avant le 3juin 1977 au:

Directeur du personnel
Le Centre hospitalier de l'Université Laval
2705, Boul. Laurier
Ste-Foy, G1V 4G2

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC

PROFESSEURS À TAUX HORAIRE

Les musiciens professionnels qui désirent enseigner dans les Conservatoires de musique du Québec à titre de professeurs à taux horaire, pour la saison commençant en septembre 1977 et se terminant en juin 1978, peuvent soumettre leur candidature à la Direction du personnel du ministère des Affaires culturelles.

Date limite:

Les candidats doivent faire parvenir leur offre de services au ministère avant le 10 juin 1977. Ils recevront une réponse avant le 30 juin 1977.

Lieux de travail et disciplines:

Il y a sept (7) Conservatoires de musique au Québec (Montréal, Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Hull, Val-d'Or), dans lesquels la plupart des disciplines musicales sont enseignées. Les candidats voudront bien indiquer la discipline et le Conservatoire qu'ils choisiraient de préférence.

Traitement:

Le traitement des professeurs à taux horaire peut varier entre $19.00 et $26.00 l'heure, selon le dossier de l'expérience.

Pièces à joindre au dossier de candidature:
1) Un curriculum vitae;
2) Des attestations des diplômes obtenus (Premier Prix ou diplôme équivalent);
3) Toute attestation de succès dans les concours nationaux ou internationaux;
4) Toute pièce justificative de la carrière artistique ou pédagogique;
5) Tout autre document que le candidat jugera pertinent à l'évaluation de son dossier.

On doit faire parvenir son dossier de candidature à l'adresse suivante:

Direction du personnel
Ministère des Affaires culturelles
955, chemin Saint-Louis
Québec, P.Q.
G1S 1C8

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction du Conservatoire

Université Laval

Concours no 74 (76-77)

CONSEILLER EN AUDIO-VISUEL

Service de l'audio-visuel

$12,558. - $27,594.

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du directeur du Service de l'audio-visuel, le conseiller en audio-visuel agira comme responsable du développement de l'audio-visuel au sein de l'Université. À cette fin, il devra: assister le directeur dans la réalisation des objectifs du Service; coordonner le développement de l'audio-visuel à l'Université; promouvoir l'utilisation et l'intégration de l'audio-visuel dans l'enseignement; stimuler l'incitation à l'innovation pédagogique par l'audio-visuel; orienter le développement des satellites en audio-visuel et diriger les travaux du comité de coordination et d'implantation de ces satellites.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée.
— Connaissances théoriques et pratiques, dans les différents domaines de l'audio-visuel, appliquées à l'enseignement.
— Expérience d'environ 5 ans dans un service audio-visuel.
— Connaissances théoriques et pratiques en administration.

INSCRIPTION AU CONCOURS:
Faire parvenir un curriculum vitae récent, accompagné d'une lettre de candidature mentionnant le titre de la fonction postulée et le numéro du concours, avant 17 heures, lundi le 30 mai 1977 à l'adresse suivante:

Service du personnel
Bureau 3445
Pavillon de la Bibliothèque
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Carrières et Professions

HÔPITAL HONORÉ-MERCIER INC.
ST-HYACINTHE, Qué.

recherche un(e)

DIRECTEUR (TRICE) ADJOINT(E) DES SOINS INFIRMIERS

Exigences:

— Membre en règle de l'O.I.I.Q.

— Formation et/ou expérience administrative requise

Salaire:
Classe 13: entre $16,830 et $23,724,

Les personnes intéressées s'adressent au:

Service du Personnel
Hôpital Honoré-Mercier Inc.
2750 Laframboise
St-Hyacinthe, Qué.

COLLÈGE DE THETFORD MINES

PROFESSEURS

Le Collège de Thetford Mines requiert les services de professeurs dans les disciplines suivantes pour l'année 1977/78.

Éducation physique	Psychologie
Techniques infirmières	Éducation spécialisée
Mathématiques	Tech. administratives
Chimie	Tech. de secrétariat
Physique	Informatique
Biologie	Langue: français
Histoire (1 an)	Langue: anglais
Philosophie	

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée à l'enseignement à offrir.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et les documents attestant leur scolarité et leur expérience à:

DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL,
Collège de Thetford Mines,
671 sud, boulevard Smith,
Thetford Mines, P.Q. G6G 1N1

CEGEP de L'OUTAOUAIS

AVIS DE CONCOURS

CONSEILLER EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

A) Supérieur immédiat:
Le directeur du service de l'aide pédagogique aux étudiants.

B) Statut:
Professionnel au terme du plan de classification du M.E.Q. de juin 1976.

C) Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur du service de l'aide pédagogique aux étudiants et en collaboration avec une équipe composée d'un conseiller en orientation, d'un psychologue, d'un aide pédagogique individuel, il prépare et diffuse des renseignements sur les diverses orientations et débouchés universitaires du cours général ainsi que sur les spécialités et débouchés du secteur professionnel. Ce faisant, il assure aux étudiants une assistance individuelle ou collective qui les guide dans leur cheminement scolaire et leur permet de choisir judicieusement une carrière professionnelle.

D) Attributions caractéristiques:
1. Information interne à l'usage des étudiants inscrits au Cégep de l'Outaouais:
   — présenter aux étudiants, individuellement ou en groupes, les informations sur le **Régime** et les politiques du Cégep ainsi que sur les débouchés universitaires et les caractéristiques des diverses carrières professionnelles;
   — organiser les rencontres entre les représentants des universités et les empployeurs avec les étudiants du Cégep:
   — tenir à jour et assurer le fonctionnement efficace du **centre de documentation;**
   — **assister l'étudiant dans ses démarches relatives à l'admission aux universités.**
2. **Information externe:**
   — fournir aux conseillers d'orientation et aux professeurs d'information du secondaire toutes les informations pertinentes aux divers programmes d'études et aux exigences pédagogiques du Cégep de l'Outaouais.
3. Participer aux séances de choix de cours.
4. Assumer, à la demande du directeur du service, toutes autres tâches inhérentes à sa fonction.

E) Qualifications requises:
— Etre détenteur d'un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en:
   — information scolaire et professionnelle
   — orientation
— Une bonne connaissance du milieu scolaire et une expérience pertinente serait un avantage.

F) Traitement:
$12,593.00 - $26,341.00

Toute personne intéressée doit soumettre son curriculum vitae au plus tard **le 3 juin 1977 à 16h00,** à l'attention de:

M. Robert Moreau, secrétaire général
Cégep de l'Outaouais
333, boul. Cité des Jeunes
Hull, Qué.
J8X 3X8

Date d'ouverture du poste: **17 mai 1977**
Date de fin du concours: **3 juin 1977**
No du concours: **C-115**

---

3 PROFESSEURS DE FRANÇAIS 1 CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

pour Ottawa.

Travail stable.

Envoyer S.V.P. curriculum vitae, photo à:

Mme Jirat
Prolingua Ltée
316, Willowdale
Montréal, H3T 1G7

Université Laval

PROFESSEURS

Département de science politique

Sommaire de la fonction

Postes en science politique avec spécialisation première en forces politiques ou en économie politique, et spécialisation seconde en méthodologie. Candidats aptes à offrir des enseignements aux trois cycles ainsi qu'à poursuivre et diriger des recherches dans ces domaines.

Exigences

Posséder le doctorat ou être dans la phase terminale de la rédaction de thèse.

Date limite pour la réception des candidatures 3 juin 1977

Faire parvenir un curriculum vitae détaillé et le nom de trois répondants à l'adresse suivante:

Le Directeur
Département de science politique
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Cité universitaire, Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

MÉDECIN

Fonctions:
- Assure un service de consultation générale au C.L.S.C. et à domicile.
- Participe, au sein d'une équipe multidisciplinaire, au développement et à la mise en oeuvre de programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et sociale.
- Collabore aux différents programmes d'hygiène publique tels cliniques de puériculture et d'immunisation, les services pré et post-natals, la surveillance de la santé des écoliers au niveau élémentaire, et à l'émission de cartes de santé pour les manipulateurs d'aliments.
- Participe au programme d'évaluation physique et assure la continuité de soins des programmes du C.L.S.C.
- Participe à des activités de promotion de la santé de la population du territoire en collaboration avec des équipes de travailleurs de quartiers.

Exigences:
- Omnipraticien reconnu par le Collège des médecins
- Conception de la santé qui soit sociale et communautaire
- Capacité et intérêt à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Salaire:
Rémunération à honoraires fixes selon l'entente M.A.S.-F.M.O.Q.

Disponibilité:
Au plus tard septembre 1977.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 juin 1977, au:

C.L.S.C. Des Draveurs,
125, boul. Archambault,
Pointe-Gatineau,
Ville de Gatineau.
A l'attention du directeur général.

La ville de Hull est à la recherche d'un (e)

URBANISTE

Service d'Urbanisme

Résumé des fonctions:
Travailler à la mise à date du plan directeur et à la préparation des plans d'aménagement de quartiers.
Effectuer des études sur l'habitation et les besoins en logements.
Contribuer à la mise en oeuvre des programmes de restauration de bâtiments ainsi que d'amélioration de quartier.
Analyser divers documents d'urbanisme provenant d'organismes publics et ayant des répercussions sur Hull.
Participer à la préparation du plan d'aménagement et de développement du centre-ville.

Qualifications:
Posséder un diplôme universitaire en urbanisme ou l'équivalent.
Avoir trois à cinq ans d'expérience dans le domaine des tâches de l'emploi ou s'y apparentant.
Être membre de la Corporation professionnelle des Urbanistes du Québec ou y être admissible.

Salaire et avantages sociaux:
De $18,800 à $22,900 par année (sous revision), selon l'expérience; avantages sociaux intéressants.

Inscription:
Les personnes intéressées à cette fonction devront faire parvenir leur curriculum vitae au service du Personnel, Case postale 1970, succursale B, Hull avant le 10 juin 1977.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec

M. Gilles Beaudry, c.p.u.q.,
directeur du service d'Urbanisme au
(819) 777-2781,
poste 250.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Institut St-Georges
Chicoutimi

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:
Sous l'autorité immédiate du Conseil d'Administration dont il fait partie, le directeur général planifie, dirige, coordonne et contrôle toutes les activités de l'Établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services, eu égard à la mission de l'Établissement, et dans le but de répondre à leurs besoins. Il a la responsabilité générale de tout le personnel et de tous les programmes et activités organisés pour atteindre les objectifs du centre d'accueil, en accord avec les normes professionnelles et avec la loi, les règlements et directives du gouvernement.

EXIGENCES:
— Posséder une formation universitaire du 1er cycle (minimum) en sciences administratives, ou en sciences humaines, ou posséder une compétence jugée équivalente acquise par une expérience pertinente.
— Expérience de huit (8) ans en éducation dont au moins trois ans dans la gestion.
— Capacité d'animer une équipe et d'établir des relations interpersonnelles de qualité.

CONDITION DE TRAVAIL:
Conforme au système de rémunération des cadres et aux autres normes du ministère des Affaires sociales.

CANDIDATURES:
Les candidats devront faire parvenir au président leur curriculum vitae et l'attestation de leur scolarité et diplôme universitaire avant le 15 juin 1977.

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT:
L'Institut St-Georges est un centre d'accueil de réadaptation pour mésadaptés sociaux de 12 à 18 ans. Capacité maximale de 162. Personnel: 104 personnes à temps complet.

Clément Janelle, président
Conseil d'Administration de
l'Institut St-Georges
727, rue Alma, App. 3
Chicoutimi, Qué.

Université Laval

PROFESSEUR

Département d'administration et politique scolaires

TITRE ATTACHÉ AU POSTE:
Adjoint, agrégé ou titulaire selon qualifications et experience.

CONDITIONS REQUISES:
Doctorat ou l'équivalent (économique, science politique, administration ou education)
Experience appréciée en enseignement, recherche ou pratique.

NATURE DES FONCTIONS:
Enseignement aux trois cycles et recherche en planification et gestion des systèmes d'éducation.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective.

Date où la nomination entre en vigueur: 1er juin 1977.

Date de clôture pour la réception des demandes: 1er juin 1977.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

M. Bernard Jasmin, directeur
Département d'administration et politique scolaires,
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Université de Montréal

Faculté de pharmacie
POSTES VACANTS

La Faculté de pharmacie cherche à pourvoir les postes suivants:

a) 3 postes de professeurs dont 2 à plein temps et 1 à demi-temps

Fonctions
Enseignement et recherche aux 1er, 2e et 3e cycles.

Qualifications
Doctorat en sciences pharmaceutiques ou dans un domaine connexe, ou l'équivalent.

b) 1 chargé de formation pratique en pharmacie clinique, à plein temps

Fonctions
- Participer à l'organisation et à la réalisation des stages d'enseignement clinique au sein des établissements de santé.
- Pratiquer la pharmacie clinique au sein d'un établissement de santé.
- Participer à l'enseignement pratique de la pharmacie clinique.

Qualifications
Baccalauréat en pharmacie et diplôme en pharmacie d'hôpital, ou l'équivalent; expérience pratique pertinente.

Les candidats doivent être prêts à suivre un ou plusieurs stages de formation pratique en pharmacie clinique.

Traitement
Selon l'échelle en vigueur à l'Université de Montréal et compte tenu des qualifications des candidats.

Date d'entrée en fonction
Les postes doivent être pourvus avant le 1er septembre 1977.

Date de clôture des candidatures
Le 1er juin 1977.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Julien Braun, doyen
Faculté de pharmacie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3J7

SURVEILLANT DE LA SÉCURITÉ

On recherche un surveillant de la sécurité pour un important projet de construction situé à la Baie de James.

Se référant directement au directeur de projet, le surveillant de la sécurité sera responsable de tous les aspects de la sécurité industrielle reliés à un grand projet de construction hydro-électrique, il s'occupera de la direction du personnel du département de la sécurité, et fera la liaison avec les représentants du client sur le terrain.

Les candidats doivent être qualifiés comme officiers de sécurité ou avoir de l'expérience dans ce domaine selon le code de sécurité de la construction de la province de Québec. C'est un poste sénior, qui devrait intéresser un ingénieur diplômé dans la construction qui est préoccupé par la sécurité industrielle.

Le salaire, incluant une généreuse allocation pour le logement et autres bénéfices, sera intéressant pour le candidat le plus qualifié.

S.V.P. répondre en donnant des détails sur la scolarité et l'expérience au:

Directeur de l'administration
La Compagnie Loram-Komo
C.P. 3000
Val d'Or, Québec
J9P 5C4

PROFESSEURS

Le département des sciences pures de l'Université du Québec à Rimouski sollicite des candidatures pour trois postes de professeurs substituts.

PROFESSEUR EN CHIMIE MINERALE:

FONCTIONS: Dispenser de l'enseignement au premier cycle en chimie minérale avec possibilité de participer aux activités de recherches du département.

DUREE DU CONTRAT: Deux ans.

PROFESSEUR EN CHIMIE ORGANIQUE:

FONCTIONS: Dispenser de l'enseignement au premier cycle en chimie organique et participer aux activités courantes du département.

DUREE DU CONTRAT: Un an.

PROFESSEUR EN PHYSIQUE:

FONCTIONS: Dispenser de l'enseignement en mécanique, électricité et magnétisme, physique expérimentale, avec possibilité de se joindre à une des équipes de recherches du département.

DUREE DU CONTRAT: Un an avec possibilité de renouvellement pour une deuxième année.

EXIGENCES: Les candidats doivent être détenteurs d'un doctorat (de préférence), ou d'une maîtrise dans la science concernée.

DATE D'ENTREE EN FONCTION: le 1er juin 1977.

Les personnes intéressées doivent acheminer leur curriculum vita avant le 3 juin 1977 à l'adresse suivante:

Jean-Denis Desrosiers, Directeur
Département des sciences pures
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Qué.
G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

Carrières et Professions

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

LINGUISTIQUE

Professeur

Le Département d'études françaises de l'Université de Sherbrooke demande les services d'un **professeur substitut** en linguistique pour l'année scolaire 1977-1978, avec possibilité de prolongation éventuelle.

La tâche

Le candidat choisi devra donner, entre autres, des cours de linguistique diachronique.

Les exigences

Le doctorat ou l'équivalent.

Le traitement

Le traitement sera établi conformément aux normes en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 4 juin 1977** au:

Directeur
Département d'études françaises
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.
J1K 2R1

Renseignements: (819) 565-4698

CENTRE D'ACCUEIL DOMRÉMY-MONTRÉAL

Centre de réadaptation pour alcooliques et autres toxicomanes qui offre des services cliniques multidisciplinaires d'évaluation, de réadaptation et de réinsertion sociale en collaboration avec les ressources communautaires de la région.

DIRECTEUR DES SERVICES DE RÉADAPTATION

RESPONSABILITÉ:
Sous l'autorité immédiate du directeur général le titulaire de ce poste doit planifier, coordonner et contrôler les activités cliniques et professionnelles dans le but de promouvoir la réadaptation physique, intellectuelle, psychologique et sociale des bénéficiaires ainsi que de s'assurer de leur réinsertion sociale.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire de 2e cycle en sciences humaines ou sciences de la santé.

Avoir un minimum de 5 ans d'expérience clinique avec de préférence quelques années d'expérience dans le domaine de la toxicomanie et 2 ans d'expérience dans un poste de direction.

Être membre en règle de sa corporation professionnelle.

RÉMUNÉRATION:
Suivant les normes de rémunération des affaires sociales.

ENTRÉE EN FONCTION: Juillet 1977.

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir avant le 25 mai 1977 votre offre de services accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

JEAN-CLAUDE TISSEUR, C.G.A.
Directeur général,
Centre d'Accueil Domrémy-Montréal,
15,693 ouest Boul. Gouin,
Ste-Geneviève, Qué.
H9H 1C3

CENTRE D'ACCUEIL DOMREMY-MONTRÉAL

Centre de réadaptation pour alcooliques et autres toxicomanes qui offre des services cliniques multidisciplinaires d'évaluation, de réadaptation et de réinsertion sociale en collaboration avec les ressources communautaires de la région.

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

RESPONSABILITÉ:
Sous l'autorité immédiate du directeur-général, le titulaire de ce poste doit planifier, coordonner et contrôler les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement dans le but d'assurer la qualité des actes professionnels.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire de 2e cycle en sciences humaines ou sciences de la santé.

Un minimum de 5 ans d'expérience clinique avec de préférence quelques années d'expérience dans le domaine de la toxicomanie, deux ans d'expérience dans un poste de direction.

Être membre en règle de sa corporation professionnelle.

RÉMUNÉRATION:
Suivant les normes de rémunération des affaires sociales.

ENTRÉE EN FONCTION:
Juillet 1977

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir avant le 25 mai 1977 votre offre de services accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

JEAN-CLAUDE TISSEUR, C.G.A.
Directeur-général,
Centre d'Accueil Domrémy-Montréal,
15,693 ouest Boul. Gouin,
Ste-Geneviève, Qué.
H9H 1C3

LA VILLE D'AMOS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Ville d'Amos est actuellement à la recherche d'une personne dynamique en vue de combler le poste de directeur général au sein de son administration générale.

D'une population de près de 10,000 habitants, le budget de la Ville d'Amos pour l'année 1977 est de l'ordre de deux millions trois cent cinquante mille dollars ($2,350,000.00).

FONCTIONS:
À titre de directeur général, le candidat choisi aura à planifier, organiser et diriger le travail de ses directeurs de services afin de répondre aux besoins de la population d'une manière efficace et économique. De plus, il aura pour fonction de conseiller les élus sur toute matière concernant les politiques générales de la ville.

Sous la direction du conseil, le directeur général assumera tous les devoirs, pouvoirs, droits et attributions qui sont normalement dévolus à un gérant municipal en vertu des dispositions de la Loi des Cités et Villes, en plus de remplir les tâches qui lui seront directement assignées par le conseil.

QUALIFICATIONS:
Le candidat choisi aura à son actif une formation universitaire ou l'équivalent, en plus de posséder une expérience, éprouvée de gestion dans le domaine privé ou public. Il devra faire preuve de leadership et avoir une bonne connaissance pratique des principes modernes de gestion.

À la fois diplomate et meneur d'hommes, le candidat choisi sera apte à diriger une équipe multi-disciplinaire et à assurer le maintien de relations efficaces entre les divers services, ainsi qu'entre l'administration municipale et la population en général.

SALAIRE:
Le salaire sera à discuter en fonction de l'expérience et des qualifications du candidat choisi.

Les bénéfices marginaux seront ceux actuellement en vigueur pour les employés de la Ville (bénéfices marginaux en cours de révision).

DATE DE FERMETURE:
Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature par écrit, avec curriculum vitae, à l'adresse suivante, au plus tard le 10 juin 1977, sous pli cacheté, portant la mention "PERSONNEL ET CONFIDENTIEL":

M. le Maire Laurier St-Laurent
Ville d'Amos
182, 1ère Rue Est
Amos, P.Q.
J9T 2G1

Pour toutes informations supplémentaires, prière de communiquer avec M. le Maire Laurier St-Laurent, tél.: **819-732-6421** ou **819-732-5218**

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Actuaire (A.S.A.)

La division des Avantages sociaux de l'Office de la construction du Québec recherche un conseiller en actuariat.

Tâches:
Évaluer les fondements actuariels des opérations financières des régimes d'assurance et de retraite;

Etudier l'Impact financier de modifications possibles aux régimes existants et de l'instauration éventuelle de nouveaux régimes;

Conseiller le directeur général adjoint de la division dans ses rapports avecc l'assureur et l'actuaire-conseil.

Qualifications:
Détenir un diplôme universitaire en sciences actuarielles et avoir le grade A.S.A.:

Posséder au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de l'assurance collective et dans celui des régimes supplémentaires de rentes.

Rémunération:
Ce poste intéressera les personnes dont le revenu actuel se situe aux environs de $24 000.

Faire parvenir un curriculum vitae au
Service du personnel
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec
H3R 2G3

Office de la construction du Québec

OCQ

Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux Saguenay-Lac St-Jean

demande un

CONSEILLER EN PLANIFICATION

Description de la fonction:
Cadre conseil qui, sous l'autorité du directeur de la planification:
- réalise des études sur les besoins de la population régionale en matière de santé et de services sociaux;
- confectionne des plans quinquennaux de développement;
- confectionne des documents d'orientation pour le développement des ressources dans différents secteurs;
- reçoit et étudie des projets de développements de ressources présentés par les établissements ou des groupes;
- peut participer à l'étude de tout avis d'annulation ou de modification de permis d'un établissement;
- anime et dirige différents groupes de travail et comités mis sur pied par le Conseil régional;
- fournit des données statistiques à la demande des établissements ou de la population;
- peut conseiller des établissements ou des institutions dans leurs programmes de fonctionnement ou de développement;
- agit à titre de délégué du Conseil régional au sein d'une Commission ou Commission administrative crée par le Conseil régional;
- réalise les études et travaux nécessaires à la bonne marche de certaines Commissions ou Commissions administratives créées par le Conseil régional;
- effectue différents travaux de recherches nécessaires à la bonne marche des activités de planification du Conseil régional;
- accomplit toute autre tâche connexe confiée par le directeur de la planification.

Qualifications:
- diplôme d'études universitaires en sciences de l'administration ou en sciences humaines ou avoir une compétence reconnue;
- connaissance du domaine des Affaires sociales.

Rémunération:
Selon la politique en vigueur au C.R.S.S.S.

Les intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er juin 1977 au:

C.R.S.S.S. (région 02)
930 est, Jacques-Cartier
Chicoutimi, G7H 2B1
Bureau du Secrétaire général
Tél.: (418) 545-4980

SUCO

AGENT DE RECRUTEMENT

Le Service universitaire canadiien outre-mer recherche un agent de recrutement pour son bureau de Montréal.

TÂCHES
- Recruter des coopérants devant travailler outre-mer.
- Établir des contacts à long terme dans les milieux susceptibles de répondre aux demandes d'outre-mer
- Préparer et animer des soirées d'information pour les candidats
- Préparer et effectuer les évaluations des candidats avant le départ
- Assurer le suivi des dossiers des candidats.

EXIGENCES
- Analyse du développement et de la coopération
- Connaissance des méthodes d'entrevue
- Avoir déjà une connaissance des milieux de l'enseignement et/ou agricole au Québec
- Être prêt(e) à travailler en collégialité et à participer aux différents comités de travail du SUCO (Amérique latine, Afrique, etc.)
- Expérience dans les milieux populaires serait un atout
- Souplesse de l'horaire

SALAIRE • Selon les politiques de l'organisme

FIN DU CONCOURS: 3 juin 1977 à 17 heures 30

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

France Dutilly
SUCO
4824, Côte des Neiges
Montréal, P.Q.

Le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI)

recherche un(e)

ADJOINTE(E) de DIRECTION

FONCTIONS:
Sous la direction immédiate du directeur de la Division des Sciences de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Nutrition, assiste ce dernier dans l'administration et la coordination des activités de la Division et plus particulièrement est responsable du courrier et autres requêtes adressées au directeur; reçoit les visiteurs au sein de la Division; participe à l'organisation de réunions reliées aux activités de la Division, à Ottawa et à l'étranger; rédige et/ou vérifie la correspondance et autres documents en langue française pour la Division; représente la Division auprès des autres divisions du Centre; entreprend des tâches spéciales à la demande du directeur.

EXIGENCES:
Un diplôme universitaire du 1er degré, en sciences (biologie, agriculture, foresterie, nutrition); expérience ou aptitude pour l'administration; excellente connaissance du français et bonne-connaissance de l'anglais; connaissance pratique/intérêt envers le Tiers-Monde; sens des relations humaines.

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience.

LIEU DE TRAVAIL:
Ottawa

Les intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 mai, à:

L'agent du personnel
CRDI
C.P. 8500
Ottawa, Canada
H1G 3H9

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VÉRENDRYE
SERVICE DU PERSONNEL
POSTE VACANT:

PRINCIPAL DE LA POLYVALENTE LE TREMPLIN

OFFRE D'EMPLOI NO SDE 73

QUALIFICATIONS:
- L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre;
- Une formation universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
- Une expérience démontrant une habileté à resoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
- **L'un des trois (3) critères suivants:**
  1) Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 (principal) ou au niveau 2, (principal-adjoint) et/ou cinq (5) ans d'enseignement à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir, ou l'équivalent.
  2) Une expérience d'au moins cinq (5) ans comme enseignant;
  3) Toute autre expérience jugée équivalente à une expérience de cinq (5) ans dans l'enseignement;

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES:
- **ÉCOLE POLYVALENTE LE TREMPLIN: (MALARTIC)**
  Clientèle: 675 élèves environ — Niveau: Sec. I à V incl.
  Secteurs: Général & professionnel
- **DÉBUT D'EMPLOI:** Premier (1er) juillet 1977.

POSTE VACANT:

PRINCIPAL-ADJOINT (ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL)

OFFRE D'EMPLOI NO SDE 74

QUALIFICATIONS:
- Qualification légale;
- Scolarité: minimum de seize (16) années;
- Expérience comme enseignant ou professionnel: minimum de cinq (5) années;
- Expérience en administration souhaitable;
- Connaissance et/ou expérience des techniques industrielles et/ou commerciales.
- La Commission s'engage à établir une équivalence entre la formation du candidat et la scolarité minimale de seize (16) ans exigée, pourvu que le candidat ait complété un diplôme d'études techniques exigeant au moins quatorze (14) années de scolarité;

TRAITEMENT: Selon l'ensente provinciale des principaux:
Minimum: $19,504.00 Maximum: $30,846.00

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES:
- **ÉCOLE POLYVALENTE LE CARREFOUR: (VAL D'OR)**
  Clientèle: 2,250 élèves environ — Niveaux: Sec. I à V incl.
- **DÉBUT D'EMPLOI:** Premier (1er) juillet 1977.

Les postulations pour l'un ou l'autre des postes seront reçues jusqu'au: vendredi le trois (3) juin 1977, à 17:00 hres, À L'ADRESSE SUIVANTE:

M. ANDRÉ JETTÉ
Directeur du Personnel
C.S.R. LA VÉRENDRYE
528 avenue Centrale
VAL D'OR, P.Q.
TÉL.: (819) 825-4125

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23, et 25

Une municipalité située à l'ouest de la ville est à la recherche d'un

GREFFIER ADJOINT

— une expérience préalable dans le domaine municipal est un atout mais n'est pas essentielle.
— une connaissance approfondie de l'anglais et du français avec la capacité de traduire.
— une personne discrète qui sache faire preuve d'initiative, de tact et de courtoisie et qui puisse travailler avec un minimum de surveillance.
— la personne doit posséder la sténo anglaise et la dactylo anglaise et française.

Nous offrons une excellente rémunération ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae, indiquant le salaire demandé à:

Le Devoir
Dossier 2703
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Directeur du programme MBA

La Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke est à la recherche d'un directeur pour son programme de maîtrise en administration des affaires (MBA).

La tâche

En collaboration avec la direction de la Faculté et de concert avec le Comité de programme et les autorités des divers départements, le directeur voit à la planification de toutes les activités académiques et administratives pertinentes au programme MBA.

Les exigences

Le candidat recherché est titulaire d'un diplôme de MBA ou l'équivalent; il possède une expérience de l'enseignement ou de la gestion ou les deux; il est familier avec le milieu universitaire et le monde des affaires du Québec; il a l'habitude du travail en équipe et de l'exercice du leadership.

Les conditions

Le candidat choisi aura le statut de professeur régulier et son traitement sera établi selon les normes de la convention collective en vigueur entre le Syndicat des professeurs et l'Université de Sherbrooke.

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 10 juin 1977** à:

Paul Beaudoin, secrétaire
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.
J1K 2R1

La Commission scolaire Saint-Exupéry requiert les services de

PRINCIPAUX D'ÉCOLES

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, il organise son école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et règlements de la commssion et du ministère de l'Education du Québec.

Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE:

a) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère de l'Education;
b) une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
c) une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;
d) une connaissance théorique et pratique du processus de gestion;
e) une connaissance des objectiffs et des programmes de l'élémentaire et des processus d'apprentissage de l'élève;
f) une expérience démontrant une habileté à exercer un leadership auprès des différents agents de l'éducation;
g) une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois ans comme enseignant.

SALAIRE:
Année scolaire 1977-78:
classe I: $17,861.00 - $28,567.00
classe II: $18,762.00 - $29,998.00

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 3 juin 1977 à 16 heures à l'adresse suivante, avec la mention "CONFIDENTIEL":

Directeur général
Commission scolaire Saint-Exupéry
790, boulevard Quinn
Longueuil, Qué.
J4H 2N5

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23, et 24

Carrières et Professions

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉRO: C-2/77

CADRE-CONSEIL POUR LE PROGRAMME COUPLES ET FAMILLES

ENDROIT:
Siege Social a Amos.

NATURE DE LA FONCTION:
Sous la responsabilite du Directeur des Services Professionnels, il est responsable de planifier et de preparer des programmes de services de consultation psycho-sociale aux couples et familles incluant des services aux parents non maries et de concevoir l'instrumentation requise.

EXIGENCES:
- Diplôme universitaire en service social, en psychologie ou l'equivalent;
- Trois (3) annees d'experience en consultation psycho-sociale aupres d'individus, de couples ou de familles.
- Bonne connaissance des problematiques familiales et de couples.

SALAIRE ET BÉNÉFICES SOCIAUX:
Selon les normes salariales du ministère des Affaires sociales pour les cadres intermediaires.

DISPONIBILITÉ: Immediate.

Faire toute demande avant le 30 mai 1977 au:

Directeur Général,
Le Centre des Services Sociaux
du Nord-Ouest Québécois,
282, 1ère Avenue est,
AMOS, Qué.
J9T 1H3

C.L.S.C. ST-LOUIS DU PARC

est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur Général exerce les fonctions prévues dans la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux et les règlement de la dite Loi: —
prépare les réunions du Conseil d'administration et les séances publiques d'information en consultation avec le président du Conseil;
informe périodiquement le Conseil d'administration de la situation financière du Centre et de ses activités;
assure les relations internes et externes;
avec le président, est le porte-parole officiel de l'établissement;
assure la coordination de toutes les unités administratives de l'établissement;
assure la préparation de tout document qui doit être présenté par le CLSC au ministère des Affaires sociales;
présente pour approbation au Conseil d'administration tout projet ou demande ayant pour effet de modifier les activités ou les programmes de l'établissement;
présente au Conseil d'administration pour approbation tout contrat de services professionnels liant l'établissement à un autre organisme;
exerce les pouvoirs et accomplit les devoirs que lui confie le Conseil par résolution;
est responsable des finances du centre;
est responsable de l'engagement du personnel.

EXIGENCES:
Maîtrise en sciences humaines ou administratives, ou l'équivalent;

Expérience en gestion humaine:

a) expérience dans l'implantation des équipes multidisciplinaires;
b) expérience d'engagement de personnel;
c) expérience d'animation de groupes;
d) expérience en relations de travail;
e) expérience syndicale.

5 ans d'expérience dans un poste de direction;
Expérience dans l'administration et la préparation des budgets;
Connaissance et participation dans les groupes ethniques;
Connaissance des affaires sociales;
Complètement bilingue (français/anglais)

Le CLSC St-Louis du Parc est classifié à classe 18 et le Directeur général peut atteindre un salaire selon les qualifications de $32,000.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 13 juin 1977 à:

Conseil d'administration du
CLSC St-Louis du Parc,
95a est, boul. St-Joseph,
Montréal — 270-7131.

PROFESSEURS EN TRAVAIL SOCIAL

FONCTIONS: Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche en Travail Social, l'Université du Québec à Montréal est à la recherche de candidats à des postes de professeurs versés en:

- Enseignement des cours théoriques psycho-sociaux.
- Enseignement de la méthodologie de l'intervention auprès des individus, de la famille et des petits groupes.
- Développement de la pédagogie relative à la formation pratique et coordination des stages.

EXIGENCES: - Doctorat en Travail Social ou discipline connexe.

- Les candidats possédant une maîtrise en Travail Social et une expérience jugée satisfaisante dans l'enseignement, la recherche ou la pratique du service social seront aussi considérés.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 3 juin 1977 à:

Madame Claire McNicoll-Robert, vice-doyen
Famille des Sciences humaines
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Université Laval

TROIS PROFESSEURS

(À temps plein)
Département des relations industrielles

1-POSTE:
Professeur en relations industrielles: main-d'oeuvre

FONCTION:
Assumer les enseignements de base ainsi que certains cours de specialisation au niveau des premier et deuxième cycles dans les matieres relatives au fonctionnement des marches du travail et aux politiques publiques et privees en matiere de main-d'oeuvre.

Participer aux activites de recherches, de publications, d'encadrement des etudiants de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Departement et de l'Universite.

EXIGENCES:
Etre titulaire d'un doctorat ou avoir fait la preuve d'une competence jugee equivalente et être apte à assumer la responsabilite d'un enseignement et d'une recherche dans le domaine de la main-d'oeuvre.

N.B. Les candidatures des personnes ayant termine une scolarite de doctorat seront egalement considerees.

POSTE:
Professeur en relations industrielles: institutions politiques et pratiques syndicales.

FONCTIONS:
Assumer les enseignements de base ainsi que certains cours de specialisation au niveau des premier et deuxième cycles dans les matieres concernant l'analyse des institutions syndicales et des mecanismes de participation des travailleurs, telle la negociation collective. Participer aux activites de recherches, de publications et d'encadrement des etudiants de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Departement et de l'Universite.

EXIGENCES:
Être titulaire d'un doctorat ou avoir fait la preuve d'une competence jugee equivalente et être apte à assumer la responsabilite d'un enseignement et d'une recherche dans le domaine du syndicalisme et de la negociation collective.

N.B. Les candidatures des personnes ayant termine une scolarite de doctorat seront egalement considerees.

3-POSTE:
Professeur en relations industrielles: aspects sociologiques

FONCTIONS:
Assumer les enseignements de base ainsi que certains cours de specialisation au niveau des premier et deuxième cycles dans les matieres privilegiant les aspects sociologiques des relations de travail. Participer aux activites de recherches, de publications et d'encadrement des etudiants de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Departement et de l'Universite.

EXIGENCES:
Être titulaire d'un doctorat ou avoir fait la preuve d'une competence jugee equivalente et être apte à assumer la responsabilite d'un enseignement et d'une recherche dans le domaine de la sociologie du travail.

N.B. Les candidatures des personnes ayant termine une scolarite de doctorat seront egalement considerees.

CONDITIONS:
Selon les dispositions de la convention collective des professeurs de l'Universite Laval.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Toute date compatible avec le début de l'annee universitaire de 1977-78.

Date limite de réception des candidatures: Le 27 mai 1977.

FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE ACCOMPAGNÉE D'UN CURRICULUM VITAE À:

Jean Boivin, directeur
Département des relations industrielles
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Québec, P.Q.
G1K 7P4

Toute demande sera traitee confidentiellement.

Cité universitaire, Québec

PROFESSEURS AUX PROGRAMMES DE CONSTRUCTION CIVILE, D'ÉLECTRICITÉ ET DE MÉCANIQUE

Dans le cadre de ses programmes réguliers de premier cycle universitaire, l'École sollicite des candidatures de personnes ayant de l'expérience et une compétence technique dans les champs suivants de spécialisation:

Construction civile: - Géotechnique: mécanique des sols et des roches, techniques d'exploration, photogrammétrie.
- Gestion de la construction: gérance, organisation et réalisation de travaux dans divers champs d'activités tels que les ouvrages hydrauliques, ponts, bâtiments,...

Électricité: - Instrumentation, techniques de mesure, application des micro-processeurs, télécommunications.

Mécanique: - Automatisme. - Fabrication mécanique, contrôle numérique.

FONCTIONS: - Enseignement de cours et de travaux pratiques. - Encadrement de stagiaires dans des entreprises. - Recherche appliquée.

EXIGENCES: - Diplôme de premier cycle en sciences appliquées, génie ou technologie, dans une concentration reliée au programme.
- OBLIGATION D'AVOIR UNE EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE PERTINENTE.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

TRAITEMENT: Selon l'échelle des professeurs en vigueur à l'ETS (pouvant atteindre $39 289).

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Le concours se termine le 10 juin 1977.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur des services pédagogiques
École de technologie supérieure
180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Qué. H2X 1K9
Téléphone: (514) 282-7196

Université du Québec
Ecole de technologie supérieure

Projet Baie James

Poste au chantier

Construction de digues et barrages

Ingénieur résident

FONCTIONS:
— Coordonne les activités des directions Ingénierie et Construction au chantier;
— S'assure que les travaux sont exécutés conformément aux plans et devis;
— Fournit les informations techniques requises au cours de la construction.

EXIGENCES:
— Diplôme d'ingénieur — génie civil
— Membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec;
— Dix (10) ans d'expérience dans les grands travaux de génie civil;
— Expérience en mécanique des sols serait un atout;
— Très bonne connaissance de la langue française;
— Facilité de communication à tous les niveaux.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, en référant au dossier no. 9-08-2900, ou communiquer avec:

M. John Penny — Groupe Lavalin
Division — Recrutement
1130 ouest, rue Sherbrooke, 10ième étage
Montréal, Québec, H3A-2R5.
Tél.: (514) 288-1740, poste 236.

Projet Baie James

Poste à Montréal

Programmation et contrôle de coûts

Chef - formation

FONCTIONS:
— Coordonner les programmes d'entrainement du personnel, la préparation et la diffusion de l'information.
— Implanter les sessions de formation au siège social en estimation, planification et contrôle des coûts.
— Coordonner les stages d'entrainement et évaluer le progrès de chacun des stagiaires.

EXIGENCES:
— De huit (8) à dix (10) ans d'expérience dans la construction lourde, l'estimation, le contrôle des coûts et l'administration de projets.
— Connaissance du français parlé et écrit.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, en référant au dossier no 4-479, ou communiquer avec:

M. John Penny — Groupe Lavalin
Division — Recrutement
1130 ouest, rue Sherbrooke, 10ième étage
Montréal, Québec, H3A-2R5
Tél.: (514) 288-1740, poste 236.

Projet Baie James

Postes au chantier

Inspection

#9-09-4046
Chef de division

(digues et barrages)

FONCTIONS:
— Veiller à ce que les travaux de construction soient exécutés conformément aux plans et devis approuvés.
— Préparer et contrôler le budget annuel de son unité administrative.
— Voir à la préparation et à la vérification des rapports quotidiens du chantier d'inspection.
— Surveiller l'ensemble des activités d'inspection de chantier.

EXIGENCES:
— Ingénieur — génie civil.
— Environ dix (10) ans d'expérience pertinente.
— Connaissance du français parlé et écrit.

#9-09-4047
Chef de section

FONCTIONS:
— Surveiller les équipes d'inspecteurs affectées à la surveillance des travaux des entrepreneurs généraux.

EXIGENCES:
— Ingénieur ou technicien en génie civil.
— Expérience de cinq (5) à dix (10) années selon formation académique.
— Connaissance du français parlé et écrit.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante ou communiquer avec:

M. John Penny — Groupe Lavalin
Division — Recrutement
1130 ouest, rue Sherbrooke, 10ième étage
Montréal, Québec, H3A 2R5.
Tél.: (514) 288-1740, poste 236.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 27

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

COUPLE PROFESSIONNEL cherche personne stable pour venir la semaine garder enfant 10 mois et faire légers travaux ménagers. St-Lambert après 7 heures 671-8980 24-5-77

AIDE CUISINE, résidence ambassadeur des États-Unis, Ottawa, références nécessaires. Bonnes conditions de travail. Très bien rémunéré. Mme Colby 1-613-741-1377 30-5-77

À VENDRE

TOUR, Legeault de potier inutilisé, $425. Tél: 526-0176 24-5-77

CANOT, canot, canot. Voilier, camping (André Jamet) 1,000 Gouin ouest tél: 336-4797 1-8-77

AMEUBLEMENT À VENDRE

UN FAUTEUIL, siège petit point, avec dossier en canne et pattes style provincial italien $110. Un lit capitaine fait de bois de grange teint brun foncé, largeur 30 pouces, prix: $50. Particulier. Tél: 688-2110 25-5-77

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

LIQUIDATION du contenu d'une maison entière, salle à manger, mobilier de chambre, sofa, chaises, table, vaisselle, argenterie, etc. 39 Courcelette, Outremont 24-5-77

DÉMÉNAGE ET QUITTE LE CANADA, à vendre au meilleur offrant mobilier d'un appartement 5 pièces, équipement de cuisine, chauffage à l'huile, salle à manger chêne, lit baldaquin, salon, tapis, télé, lampe Tiffany, etc. Venez voir les 20- 21- 22 mai entre 12 h et 18 h à 5122 St-Urbain près Laurier 24-5-77

ANIMAUX À VENDRE

BEL ALEZAN, mi-standard, mi-pûr sang, chatré et formé pour le saut, 6½ ans, 16 paumes de haut, d'un bond naturel. Gagne maintenant des rubans d'équitation et devrait avoir un bel avenir dans le saut. Captain Adams Equestrian Centre, Hudson, Québec 514-455-2457 24-5-77

PETITS CHIOTS de 7 semaines. Bergers mélangés. Excellent pour enfant, de garde. Personne responsable seulement. Tél: 658-4085 24-5-77

ANTIQUITES A VENDRE

ANTIQUITÉS La Belle Epoque, route 40, sortie 8, Rigaud, très belles pièces en pin, meubles victoriens 1865, argenterie et fines porcelaines. Tél: 451-4101 24-5-77

ARMOIRE Louis XIII à panneaux soulevés, portes à battement, fiches d'époque, couleur d'origine et buffet bas à 2 portes, couleur d'origine bleue, appelez après 7 heures p.m. 521-5772 24-5-77

DODGE 1940, bleue couleur originale, mécanique refaite à neuf avec pièces originales. Deux propriétaires, 39,000 milles. $3,200. Raison de vente: retour aux études. Tél: après 18 heures 1-514-295-2059 24-5-77

LAMPADAIRES EXCLUSIFS à la Vieille Forge Enrg. 1101 route 112, sortie 48. Autoroute des Cantons de l'Est. St-Césaire. Tél.: 514-469-2447 30-5-77

Louis-Paul ROLET



ANTIQUAIRE

Chemin Adamsville, Bromont, Québec
Bromont 1-534-2337
(Sortie 68, autoroute des Cantons de l'Est)
24-5-77

ANTIQUITES

MOBILIER DE CHAMBRE style Louis XV Florentin, entièrement sculpté à la main, impeccable, fini noyer antique, incluant tête de lit, 2 tables de chevet, commode 9 tiroirs avec miroir et armoire, pour grande pièce. Valeur: $6,800 pour $3,450 comptant. Pour rendez-vous le soir 737-9791 24-5-77

APPARTEMENTS À LOUER

SOUS-LOCATION: grand 3½, près gare Côte Vertu, sauna, piscine, avec garage. $227. Tél: 331-4704 30-5-77

PRÈS UNIVERSITÉ McGILL: appartement non-meublé, 3 pièces, dans maison convertie tranquille, tapis partout, libre 1er juin. $225. chauffé. Le Dwelling 844-3941 courtier 25-5-77

SOUS-LOCATION, luxueux 4½, piscine, sauna, face parc Lafontaine $365. 527-3200 23-5-77

CENTREVILLE St-Denis et Sherbrooke, 2½ chauffé, appareil, maison sympathique, libre 1er juillet. Tél: 845-2754. 26-5-77

CARTIERVILLE, Bordeaux sur le boul. L'Acadie près Gouin, haut triplex 4½, chauffé, eau chaude fournie, ensoleillé, balcon, facilité communications. Après 6 heures 331-9488. 24-5-77

LONGUEUIL: près métro, 4½, 2 salles de toilettes, garage intérieur, poêle et réfrigérateur, électricité, chauffage, sauna, piscine, moquette. $380. 1 mois gratuit si à partir du 1er juillet. 733-8705 24-5-77

CÔTE-DES-NEIGES, près Université de Montréal, grand 4½ équipé, 2 salles de bains, piscine, sauna, solarium, garage, $400. Disponible 1er juillet. Tél: 341-7798. 23-5-77

EDOUARD MONTPETIT, ménage fait, cuisinière, réfrigérateur, chauffé eau chaude, 3½ $200. 4½ $250. Concierge: 738-2074. Si absent: 270-4338 ou 688-6221 poste 428 6-6-77

A LOUER, à Longueuil, rue Viane, 6½ avec garage, chambre à l'étage, nouvelle construction, tapis mur à mur, taxes d'eau payée, libre $285 par mois. 2½ très grand et moderne, nouvelle construction tapis mur à mur, taxe d'eau payée, libre $160 par mois non meublé, si désiré meublé, prix à discuter. Tél: 651-1778 24-5-77

PENTHOUSE, situé au sommet du Mont-Royal, vue panoramique, immense terrasse, intérieur luxueux, grand salon et salle à dîner, cuisine équipée: 2 fours encastrés, chambre bonne: entrée privée, 2 autres chambres à coucher, 3 salles de bains, désir vendre toile murale, tapis mur à mur neuf. Occupation immédiate. Prix: $580. par mois incluant garage. Sur rendez-vous. Bureau: 866-6966. Résidence: 341-4744 27-5-77

APPARTEMENTS À VENDRE

il en reste peu!

Il ne reste que très peu des superbes copropriétés à vendre au Ridgecliff. Il y en a sûrement une qui vous plaira. Hâtez-vous! De 13 h à 17 h, du lundi au vendredi. En soirée et en fin de semaine: sur rendez-vous seulement.

Le Ridgecliffe
Avenue Bonavista
489-1585 ou 487-5575
24-5-77

AUTOS À VENDRE

MAZDA RX3, 1973, excellent état, prix à discuter, 738-0855 ou 273-1186 après 8 heures 28-5-77

CITROEN D SPECIAL, 72, $800. Tél: 488-3723 pas avant 12:00 hres 24-5-77

CITROEN DS 21, Pallas, 1972, $1,800. Tél: 277-1455 ou 861-2308 24-5-77

VOLKSWAGEN, 1972, prix demandé $550. Tél: 354-7642 après 17 heures. 26-5-77

LOGEMENTS À LOUER

Les Bois de Préville

ENTRE LES PONTS VICTORIA ET CHAMPLAIN
CHEMIN RIVERSIDE et BOUL. SIMARD, ST-LAMBERT

Louez maintenant pour juillet, votre appartement climatisé d'une ou deux chambres spacieuses

- Coin-repas & salle à manger
- Chauffés & climatisés
- À l'épreuve du feu & insonorisés
- Systèmes contre feu & vol
- Lave-vaisselle
- Salles de bain somptueuses
- Electricité & taxes comprises
- Piscine et sauna.

Accès: voie rapide du bord de l'eau (Route 132), sortie boul. Simard. Service d'autobus de la Place Bonaventure, Sq. Youville et métro Longueuil.

Bureau de location: 671-3862

24-5-77

APPARTEMENTS À LOUER

Meublé ou non, un des appartements prestigieux de Montréal

HADDON ARMS

1½, 2½, 3½ et 4½
Tarifs hebdomadaires, Mensuels ou annuels.

- À l'air climatisé
- Piscine, saunas
- Toit-jardin

2170 AV. LINCOLN
Près du Métro et Forum
935-9224
25-5-77

AUTOS À VENDRE

DODGE 1940, bleue couleur originale, mécanique refaite à neuf avec pièces originales. Deux propriétaires, 39,000 milles. $3,200. Raison de vente: retour aux études. Tél: après 18 heures 1-514-295-2059 24-5-77

BUREAUX À LOUER

PLACE JACQUES CARTIER et St-Paul, 3e, 3,200 p.c. ou moins, vue magnifique. $4.75 le p.c. Semaine 861-0080 24-5-77

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE. Vacances-repos, Luxueux Bavarois, foyer pierre, meubles Thibault. Saison, semaine, fin de semaine (été: piscine chauffée, terrain de jeux) Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-6-77

LAC CARIBOU, 10 milles passé Ste-Agathe, petit chalet pour couple, références. 526-2326 24-5-77

ST-SAUVEUR, chalet suisse, 2 chambres, tout meublé, piscine creusée. Tél: 1-227-3305 24-5-77

DANS BAIE du Lac Abitibi. Site particulier, excellent pour chasse et pêche. Chaloupe fournie. Toutes commodités. Ferme-Vacances Ile Nepawa, Abitibi ouest. Tél: 819-333-6102 24-5-77

LUXUEUX CHALETS SUISSES à louer dans les Laurentides, à la semaine ou au mois. Court de tennis, plage privée, piscine chauffée. Site idéal pour repos, voyage de noces. Tél: 430-0403 25-5-77

CHALETS À VENDRE

DOMAINE CHANTECLAIR, chalet suisse authentique, hivernisé, meublé, foyer. Près du court de tennis de la piscine chauffée. Accès à la plage privée. Occupation immédiate 430-0430 24-5-77

COURS

COURS DE MUSIQUE: piano, théorie, solfège, harmonie, contre point, etc. cours individuels ou de groupe. Tél: 935-0796 30-5-77

COURS D'ESPAGNOL: personne qualifiée avec expérience. Si interessé, appelez à 465-2833 24-5-77

COURS D'EBENISTERIE, pour dames Début le 6 juin. Inscription maintenant 937-1415 La boîte à Onglet 25-5-77

CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT, maison unifamiliale tranquille privilège: étudiant travaillant, références. Tél: 271-0741 24-5-77

VILLE MONT-ROYAL, chambre meublée dans immeuble de luxe, usage salle de bain, cuisine, $120. par mois. Téléphonez 737-8814 après 5:30 heures 24-5-77

CHAMBRES ET PENSIONS

PLACEZ VOS ENFANTS en campagne pour les vacances, piscine et jeux, feu de camp, personnes responsables. Pour rendez-vous 293-5947 24-5-77

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance, service d'entreposage. Tél: 725-2421 24-5-77

PETIT DEMENAGEMENT de 1½ à 4½. Estimation gratuite. Demandez Jean Paul, sur rendez-vous après 6 heures 255-7397 24-5-77

DIVERS

MARCHÉ AUX PUCES: meubles, linges d'enfant, dame, livres, jouets, samedi, dimanche, lundi. 12h à 17h, 624 Avenue Outremont.

GESTALT et bioénergétique, approche dynamique et corporelle. Rencontres individuelles et de groupe Ghislaine Langlois Jacques 277-0834 24-5-77

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

ATOMIC équipement de bureau, neuf et usagé, chaises, tables, filières, nouveaux bureaux révolutionnairement bas. Prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 1-7-77

ÉDUCATION

PROFESSEURS DEMANDES pour l'enseignement du français, expérience à la maternelle et à l'élémentaire. Brevet d'enseignement du Québec. Tél: 739-9836 28-5-77

FERMES À VENDRE

COTEAU DU LAC: Belle ferme non loin de Montréal. Étable, garage double, entrepôt en bonne condition. Prix de faveur. Ghyslaine M. Marchand 653-7841 ou 653-8959 Trust National courtier 24-5-77

SABREVOIS: Belle ferme avec bâtiments. 30 minutes de Montréal. Maison en brique avec étable organisée pour porcherie ou chevaux et aussi cages pour chiens. Terre comprenant environ 13 arpents. Ghyslaine Marchand 653-7841 ou 653-8959 Trust National courtier 24-5-77

CANTONS DE L'EST: Roxton Falls, ravissante fermette, tout équipée, refaite à neuf, garage, grange, cause départ, 70 milles de Montréal, terrain 10 acres environ, bordure rivière. 1-548-2546. Semaine: 484-7586 24-5-77

LOCAUX À LOUER

LOCAL A LOUER: 300 p.c., 2 appartements, s'adresser à 5218 Côtes des Neiges. Tél: 738-7449

CENTREVILLE, Bishop, local idéal pour bureau, petit commerce (coiffeur, restaurant,bar), $350, chauffé. Tél: 937-1366 ou 861-6751 24-5-77

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, haut de duplex près Université. Luxueux 8½, très grandes pièces, boiseries en chêne, tapis mur à mur, 2 salles de bains, sorties pour lessiveuse et sécheuse, balcon, garage, disponible 1er juillet $800. S'adresser à dossier 302, Le Devoir C. P. 6033, Montréal, H3C 3C9 30-5-77

CDN, près hôpital Ste-Mary's, haut de duplex, luxueux 6½, chauffé, cuisine avec coin déjeuner, salle à dîner, salon avec foyer, 3 chambres à coucher, 2 balcons, garage, disponible 1er juillet $500. Tél: 738-1575 24-5-77

DUVERNAY EST, grand bungalow, occasion exceptionnelle, $395. mois 665-0921 24-5-77

CDN, bas duplex, 5 pièces chauffées, eau chaude, $290 par mois. Tél: 733-0431 24-5-77

VILLE MONT-ROYAL, 6½, haut de duplex, chauffé, garage, taxe d'eau payée, disponible 1er juillet $375. 731-2560 ou 733-3417 30-5-77

CDN, Lacombe près de Décarie, haut de duplex, 5½, chauffé, eau chaude, entrée pour laveuse-sécheuse, 1er juillet. $285. Tél: 282-7135 ou 849-7698 26-5-77

3836 PARC LAFONTAINE, 3½, inclu chauffage électricité, visite sur rendez-vous 1-538-5154 24-5-77

N.D.G., haut, 7½, foyer, puits de lumière, boiseries de chêne, occupation immédiate. Tél: 737-3782 24-5-77

5½ DANS OUTREMONT, chauffé, réfrigérateur, cuisinière, remis à neuf, disponible maintenant $295. par mois. Jour 277-5191. Après 6 heures 277-1455 24-5-77

MONTRÉAL-NORD: 5 grandes pièces, 2 chambres. Occupation immédiate. Mai gratuit. Couple adulte responsable seulement. Tél.: 322-2910 24-5-77

COTES-DES-NEIGES: voisin de l'Université de Montréal, bas de duplex 5½ chauffé, eau chaude, équipé, garage, $400. 1er juillet. Tél: 342-5807 après 5 heures. 31-5-77

OFFRES D'EMPLOIS

TOURBEC

RECHERCHE

UN(E) SÉCRÉTAIRE

FONCTIONS:
La personne choisie aura la responsabilité d'effectuer le travail général de secrétariat et de suivre les dossiers; d'autre part, elle participe à part entière aux travaux de son équipe de travail.

EXIGENCES:
— Sténographie et dactylographie.
— Minimum 3 années d'expérience.
— Sens poussé de l'organisation, tact, entregent et humour.
— La langue de travail est le français. La connaissance de l'anglais est nécessaire pour effectuer les différentes communications internationales.

SALAIRE:
Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTIONS: immédiatement.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 mai 1977 à:

Tourbec
a/s Comité de sélection
347 est rue St-Paul
Montréal H2Y 1H3

24-5-77

LOGEMENTS À LOUER

NOTRE-DAME-DE-GRACE: 5195 Byron, 6½, foyer naturel, haut de duplex chauffé, garage. Près écoles Villa Maria et Marie-France. $440 par mois. Tél: 482-1056 30-5-77

C.D.N., près de l'Université et de l'hôpital Ste-Justine, haut duplex, 6 pièces, chauffé, poêle, réfrigérateur fournis garage, très grande cuisine, 1er juillet $375. mois. Jour: 282-6900. Soir et fin de semaine: 739-9501 24-5-77

NOUVEAU ROSEMONT, haut de triplex, construction mars 1975, 4 pièces séparées, chauffage électrique, sortie pour lessiveuse et sécheuse, balcons, voulons un couple tranquille, libre 1er juillet $215. par mois sur rendez-vous seulement après 7 heures. 255-4227. 24-5-77

HAUT DE DUPLEX, Côte Ste-Catherine près Université de Montréal, luxueux 8½, fixtures, tapis mur à mur, chauffé, eau chaude, garage, 2 balcons, poêle, regrigérateur, laveuse de vaiselle, machine à laver et sécher le linge. Service de concierge. Disponible le 1er juillet $575. Tél: 739-9191 30-5-77

GROSVENOR, 8 pièces, bas duplex, 3 ou 4 chambres, cuisine équipée, coin déjeuner, entrée laveuse sécheuse, salle à manger indépendante, salon cheminée, fenêtres en baie, boiseries en chêne, 1½ salle de bains, jardin, garage, chauffé. Entrée indépendante. 1er juillet. $550. Tél.: 845-3708 ou 737-8000 28-5-77

MAISONS A LOUER

SOUS-LOCATION, juillet et août, maison meublée, 4 chambres à coucher. Jardin, garage, centre de N.D.G. Tél: 481-6644 24-5-77

MONTREAL-OUEST, bungalow split, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bains, sous-sol fini, garage. Tout meublé et équipé. $675. par mois. De juillet 1977 à juillet 1978. Tél: 487-5496 24-5-77

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ANCIENNE maison de ferme, meublée, près rivière St-François, Pierreville, juillet ou septembre. Tél: 667-3046 24-5-77

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE COMPÉTENTE dactylo demandé(e) avec connaissance du français et du grec. S'adresser à 849-5617 28-5-77

AVEC EXPÉRIENCE bureau notaire près métro Jean Talon. Tél.:273-3611 24-5-77

PROFESSEUR DE FRANCAIS langue seconde, niveau secondaire temps plein pour 77-78, 482-2123, 484-7421 M. Hade 24-5-77

REPRÉSENTANT DEMANDÉ

La Buche Ardente est à la recherche d'un représentant pour faire la vente de foyers de toutes sortes, possibilité de $300 et plus par semaine. Pour entrevue:
687-1966
1-6-77

Une institution privée de Montréal, pensionnat pour garçons, de niveau secondaire, requiert les services de

SURVEILLANTS

pour études et dortoir.
S'adresser par écrit au:

Directeur de la résidence
3791, chemin Queen Mary
Montréal
H2V 1A8

24-5-77

OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant El Jardino, propriétaire M. Amberto, restaurant italien à Vancouver cherche

CHEF DE CUISINE ET CUISINIER(E)

Connaissance cuisine internationale.

Téléphonez à 669-2422 à Vancouver

25-5-77

PERSONNEL

DROP-IN GAY, 3419 Simpsons. ouvert entre 7 heures et 11h Vendredi soir. Pour information 931-8668 24-5-77

AMASO: Service de rencontres, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Sherbrooke: 565-7598 J.N.O.

ETRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.
Dépliant gratuit sur demande.
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O

PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVEAU BORDEAUX

Triplex de luxe, 1 x 6½, 2 x 4½, 1 bachelor, salle de jeu, foyer, vrai bijou, faut voir, logement libre à discuter. **Fernand Valiquette, 331-1166, 382-8000 Fiducie du Québec.**

24-5-77

RIVE SUD

A 20 minutes de Montréal, site très privé sur le bord du Richelieu, split level 10 pièces, 2 foyers, salle de jeux, idéal pour professionnel. **Information Yolande Fallon 658-0628.**

LE PERMANENT
courtier
24-5-77

IBERVILLE

Cottage canadien, 6 pièces, sous-sol fini, deux terrains taxes $13 par mois, près polyvalente, $39,000. **Information Léo Dallaire 658-0628.**

LE PERMANENT
courtier
24-5-77

N.D.G.
Avenue Marcil

Duplex 6 et 7 pièces, foyer naturel au salon, fenêtres encastrées en plomb dans salle à manger, boiseries en chêne conservées au naturel, 2 garages. **Appelez Jacques Ingham 842-8366 ou 935-0768.**

CROWN TRUST
courtier
24-5-77

CÔTE-DES-NEIGES

Près Ridgewood, pas de côte à monter. Édifice bien aménagé, avec piscine, saunas, etc. Appartements de luxe, 2 chambres à coucher (2 salles de bains et lave-vaisselle) une chambre à coucher. Studio à partir de $210.

ALTITUDE 500
4760 chemin Côte-des-Neiges
739-5533
25-5-77

6280 DÉCARIE

et Van horne complètement meublé 1½, 2½ et 3½
à partir de $180.
Bail court ou long
piscine, saunas, etc.
Castel blanc
342-0300
25-5-77

La Citière

EN PREMIÈRE: LA MAISON-PATIO

Cette prestigieuse maison deux-niveaux est l'une des premières maisons-patio de la région de Montréal. Foyer naturel dans le salon. Salle à dîner intime, 4 grandes chambres à coucher, une cuisine de rêve avec toutes les commodités imaginables, 2½ salles de bains, utilisation ingénieuse de l'espace, terrain aménagé par des architectes-paysagistes. Environnement idéal.

Jean Turcotte **659-8916**
24-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT

Rue Querbes, cottage en brique de 4 ou 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine rénovée, sous-sol fini, une salle de bains complète et une toilette. Boiseries en chêne.

OUTREMONT

Spacieux cottage en brique, 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine très moderne, salle familiale, grande pièce au grenier, 3 salles de bains complètes, un "powder room", 6 cheminées naturelles, maison luxueuse idéale pour réceptions. Jardin de 35,000 p.c. et piscine.

N.D.G.

Très beau duplex, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, jardin, propriété en excellente condition. MLS.

Stella Mongeau 849-4553 ou 342-5747

SHERBROOKE TRUST
courtier
24-5-77

CANDIAC PARC LAURIER

Spacieux bungalow split-level 11 pièces, 4-5 chambres à coucher, hall d'entrée bibliothèque avec porte patio donnant sur piscine chauffée 20 x 40, foyer dans salle familiale, chauffage électrique. Beaucoup de rangement, grand terrain. Idéal pour professionnel offert à un prix réaliste. Propriétaire.

Tél: 659-2755
24-5-77

NDG PRÈS DE WESTMOUNT
OUVERT AUX VISITEURS

Beau cottage unifamilial, de 9 pièces en état impeccable, 2 salles de bains, vivoir, belles boiseries, salle à manger et salle de jeu, foyer de marbre, grande terrasse, beaucoup d'installations incorporées, jardin et 2 garages. Venez le voir. **Dimanche 22 mai** de 13h à 16h ou sur rendez-vous. 486-7029.

24-5-77

POINTE-AUX-TREMBLES

210 Terrasse Jacques Léonard.

Maison de ville impeccable en brique, près des écoles, autobus, parc, 3 chambres à coucher, demi-sous-sol et garage, chauffage électrique. Prix: $28,000. Faut voir. **Diane Couture 325-2610.**

IMMEUBLES A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC
courtier
24-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G.

Cottage semi-détaché, 8 pièces. Tout juste rénové par décorateur professionnel. Chauffage électrique. Garage. 3 foyers naturels, sous-sol fini. Cause transfert. Information: **Michelle Chouinard 254-4591.**

LE PERMANENT
courtier
24-5-77

CÔTE ST-LUC
OUVERT AUX VISITEURS

Directement du constructeur
Dimanche 2 à 4 h p.m.
6828 chemin Holland

$72,000 pour ce nouveau cottage luxueux, 9 grandes pièces, "den" au rez-de-chaussée avec foyer, buanderie près de la cuisine, 4 chambres à coucher sur un étage. 3½ salles de bains, salle de jeux avec panneaux, boiseries en chêne. Garage pour 2 autos. **Tél.: 482-1732.**

24-5-77

BORD DE L'EAU
ILE PERROT

Bord du lac St-Louis. Pointe du domaine. Terrains 36,000 p.c.

ROSEMÈRE

18,000 pieds de terrain. 8 pièces de $48,000 à $70,000. Aussi terrains.

VILLE MONT ROYAL

Cottage 6 pièces. Markham road, aubaine $48,500.

LAVAL OUEST

Bungalow 5 pièces avec 3 terrains $22,000.

Annette Lanoue 334-8336

CANADA PERMANENT
courtiers 26-5-77

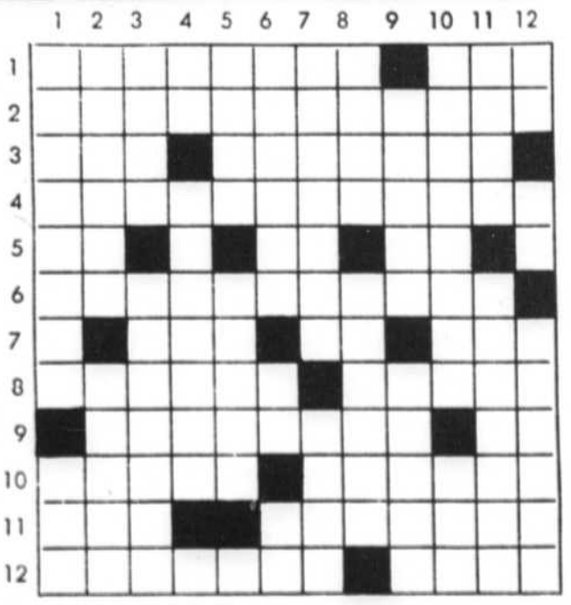
ST-JÉRÔME

Belle propriété située à St-Jérôme, coin du Palais et Melançon, terrain de 35,000 pieds tout paysagé, piscine extérieure chauffée, 20 x 45, 6 chambres à coucher, une buanderie, 4 salles de bains, un grand salon double, une salle de séjour, une salle à manger, une très grande cuisine, un bureau (sur 2 etages plus sous-sol) Site idéal pour professionnel ou homme d'affaires, ou petite communauté (pas d'agent). Tél: **lundi au vendredi** de 10 à 5h30. Montréal 849-2407, **samedi** de 10h à 2 heures 849-2407 ou **le soir** après 7 heures à St-Jérôme 436-5287.

24-5-77

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement
1—Assemblage de pièces mécaniques. — Écrivain finlandais (1861-1921).
2—Mammifère au corps massif en voie de disparition. (plur.)
3—Roi de Juda. — Chien
4—Partisanes de Nestorius.
5—Renforce l'affirmation. — Chlore. — Sélénium.
6—Doigt.
7—Longue ceinture en soie des japonais. — Dans. — Saison.
8—Subdivision d'un lobe. — Pelouse.
9—Action de punir. — Iridium.0—Action de peser.
10— Action de peser. — Outil pour percer le bois.
11—Adresse. — Langue sémitique.
12—Élire une seconde fois. — Individu.

Verticalement
1—Vêtement. — Préposition.
2—Vertébré ovipare. — Produit un certain effet.
3—Arbre de Malaisie. — Fort.
4—Police Provinciale. — Sorte d'estrade.
5—Jeu de hasard. — Garni de cils.
6—Vue d'ensemble. — Sert à lier. — Altesse Royale.
7—Garde du corps. — Enivré.
8—Individu. — Chat au poil long et soyeux.
9—De cette façon. — Donne la vie.
10—Ferez venir avec vous. — Terme de tennis.
11—Homme misérable. — Fêler en étoile.
12—Charpente du corps humain. — Connus. — Fixe les rênes à.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	P	A	B	L	E	■	B	A	N	C
2	I	M	I	T	E	■	P	H	O	B	I	E
3	M	Y	S	T	E	R	I	E	U	S	E	■
4	B	O	T	E	■	O	N	■	D	O	R	A
5	E	T	E	R	N	U	E	■	E	R	■	U
6	C	R	■	R	A	S	■	E	R	B	I	L
7	H	O	■	I	N	S	I	D	I	E	U	X
8	E	P	I	S	T	A	S	I	E	■	L	■
9	■	H	■	S	I	T	O	T	■	R	E	A
10	B	I	C	A	R	R	E	■	P	I	■	I
11	L	E	■	G	■	E	T	O	U	P	A	S
12	E	■	D	E	S	S	E	R	R	A	G	E

Cinéma

Jean Beaudin au "Monde"

Aujourd'hui, on a peur d'être doux

propos recueillis
par CLAIRE DEVARRIEUX

Il ne fait pas partie des cinéastes québécois que l'on connait en France mais le Festival a prononcé son nom et le voilà consacré: Jean Beaudin, est le réalisateur de **J.A. Martin photographe**, présenté en compétition le 14 mai. Il a 38 ans et ce n'est pas son premier long métrage. Il ressemble à son film, c'est normal, on ne crée pas tendresse et chaleur si l'on n'est pas soi-même tendre et chaleureux, on n'invente pas le personnage de Rose-Aimée s'il ne vous accompagne pas toute votre vie.

Jean Beaudin préférerait que, à l'entrée du Carlton, le pistolet de Roger Moore ne soit pas braqué sur les passants, que la Croisette soit illustrée par **"autre chose que le sexe et la violence sur toutes les affiches"**. Ce qui l'intéresse, ce ne sont pas **"le spectaculaire, les situations spéciales, la glorification de la plus grande prostituée ou de l'homme le plus riche"**. Ses héros ont toujours été **"comme dans les films de Milos Forman au début, comme nous avec deux pieds et deux bras"**.

Il tient à **"raconter des histoires banales sans que ce soit ennuyeux"**, il évite les dialogues. **"Le feeling"** doit passer à travers des choses simples, comme le pliage des draps, doit venir du dedans. **"Bergman — ("Scènes de la vie conjugale"** aurait été mieux que le titre que nous avons trouvé", regrette Jean Beaudin) — exprime par des gros plans la complexité des drames intérieurs, **"moi j'aime mieux faire une séquence qui, dans son ensemble, communique quelque chose. Et comme elle est précédée, et suivie, d'une autre séquence, le sentiment s'exprime dans la totalité du film plutôt qu'à un moment précis. Je n'aime pas que cela se passe au niveau d'un cri"**.

Le rythme de **J.A. Martin, photographe** est donc celui d'une grande unité, et aussi celui d'une grande discrétion. **"C'est difficile de toujours préciser**, dit Jean Beaudin. **Au cinéma, de toute façon, il faut préciser le moins possible. Les Américains imposent, tandis que les films d'Europe de l'Est laissent le spectateur à son cheminement. Ce que je raconte est arrivé à tout le monde, on a seulement des degrés de connaissance différents, on imagine ce que l'on veut à partir des éléments que je donne"**.

Pourquoi avoir choisi cette période (la fin du siècle dernier)? Pourquoi avoir choisi un photographe et l'avoir négligé pour parler de sa femme? **"C'est une question d'homogénéité**, dit Jean Beaudin, **entre l'époque et le sujet du film.**

"Bien que les problèmes soient les mêmes, je n'aurais pas pu raconter la même histoire en 1976. Je n'aurais pas eu les mêmes gestes, la même lenteur. Il y a plus de violence aujourd'hui, et tout est plus superficiel. Les gens se téléphonent, se voient, se disent n'importe quoi. Autrefois, la communication devait avoir une qualité qui n'existe plus. Quand on voulait dire quelque chose à quelqu'un, c'était important, on attelait sa charrette, on parcourait une longue distance pour aller voir son voisin. Le peintre ne se déplace pas, le cultivateur n'a pas de cliente à rencontrer. Voilà pourquoi j'ai pris un photographe. C'est un artiste, il voit la vie cadrée par lui, il ne photographie ni sa femme ni ses enfants, il est actif dans son travail, et passif dans la vie. Sa femme c'est tout le contraire. Ils vont se redécouvrir pendant le voyage qu'ils font ensemble. C'est leur relation qui compte, et pas tellement le fait qu'il soit photographe".

Nos grands-mères, nos mères

Jean Beaudin ne parle pas en termes de mariage, mais de couple: **"Un jour le bateau arrive dans un port et n'en bouge plus. Rose-Aimée est mariée depuis quinze ans, elle a cinq enfants, une belle-mère et un époux qui travaille. Ils sont installés, elle en a assez. Parce qu'elle l'aime encore, elle décide de prendre les grands moyens pour essayer de le retrouver. Mais ce n'est pas le changement qui améliore. C'est la qualité de la recherche, des efforts que l'on doit faire, de l'échange des regards, de l'observation. Aujourd'hui, on a peur d'être doux, de se parler. Même s'il y a des chicanes, des moments difficiles, la force d'une amitié et d'un amour vient du fait qu'on se parle.**

"Avec Marcel Sabourin, qui, pendant quinze mois, a écrit le scénario avec moi, on ne voulait pas tomber dans le folklore et le romantisme. Moi j'aime beaucoup Rose-Aimée. On pensait à nos grands-mères et à nos mères. Chez nous, ce sont les femmes qui élèvent les enfants. Pendant que mon père était à la guerre, ma mère était seule avec sept enfants. C'est bien vu d'aller à la guerre, c'était dix fois plus pénible pour ma mère, mais le travail des femmes n'a jamais été payé, jamais valorisé par la société. C'est incroyable, presque inhumain, ce qu'on leur demande. Jamais un homme n'accepterait de le faire. De toute façon, une femme c'est plus important qu'un homme, puisqu'elle possède la vie. J.A. va voir Rose-Aimée à travers ce qui arrive, il voit sa force devant la maladie, la mort. Lui, il ne fait rien".

Jean Beaudin explique qu'il a **"regardé une quantité effrayante de photos de l'époque"**, qu'il s'est éclairé chez lui trois jours et trois nuits avec une lampe à huile, retrouvant ainsi l'importance de la lumière qui arrive par la fenêtre, le rapprochement des gens qu'impliquait ce type d'éclairage et que l'on retrouve dans le film. Ce qu'il raconte aussi, c'est qu'il a appris tout seul à faire un scénario. Au Québec ce n'est pas comme en France: **"Nous n'avons pas de pères. Nous avons fait beaucoup d'erreurs, beaucoup de mauvais films"**. En 1969, il a **"raté"** son premier long métrage, ensuite il a fait des films de fiction qui duraient quarante minutes, puis une dramatique pour la télévision qui s'appelait **Cher Théo** et qu'il aime bien. Il est arrivé au cinéma par l'animation. Après, il a travaillé avec un professeur australien qui avait réinventé l'enseignement des mathématiques: il a tourné ainsi trente-cinq films **"didactiques"** avant de réaliser son moyen métrage en 1968 (Vertige). Ils n'ont pas de pères et pas de diplômes, au Canada, ils n'ont pas pu **"comme Bogdanovitch être l'assistant de Howard Hawks"**, alors Jean Beaudin dit, en plaisantant un peu: **"On va peut-être inventer une autre forme de cinéma"**.

centraide

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 26

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PRÈS DE SUTTON
2 acres, bungalow 4 chambres, garage sous la maison, lac artificiel, belle vue. **Information Léo Dallaire, 658-0628.**
LE PERMANENT
courtier
24-5-77

ST-BRUNO
SOMMET TRINITÉ
Somptueux cottage sobre et très luxueux. Site de toute beauté. Boise. Piscine creusée chauffée. Exclusif. **Louise Brault 653-5796 ou 679-1110.**
FIDUCIE DU QUÉBEC
courtier
24-5-77

ROXTON FALLS
Coquet chalet sur terrain un arpent. Possibilité acheter 12. Meuble. Foyer conique. Vue panoramique M.L.S. **Appeler Yolande Bisaillon 467-1211 ou 467-8115.**
FIDUCIE DU QUÉBEC
courtier
24-5-77

BELOEIL: repris de finance, bungalow neuf, 24x42 chauffage électrique, tapis mur à mur, 653-0319 ou 464-3996 ou 467-6752. Aucun comptant requis. 1-6-77

PISCINE INTÉRIEURE CHAUFFÉE, Beloeil, foyer, plafonds cathédrale 9 pièces, 36,000 p.c. paysager, propriétaire 679-6554 30-5-77

AHUNTSIC: 11530 Tanguay, split level, 9 pièces, garage, libre. Occasion. $65,000. Tél: 255-2498 24-5-77

LONGUEUIL: cottage semi-détaché, avec foyer de pierre des champs, occupation 1er juillet $39,900. Tél.: 463-1350 24-5-77

LONGUEUIL, cottage 1976 détaché, abri d'auto, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, clôturé, près de centre d'achats et école et CTCUM. Prix: $54,000. Tél: 674-4083, particulier 24-5-77

STE-ADELE en haut, chalet bien situé, vue sur le lac, domaine Chanteclair, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, 2 grands salons, foyer naturel, etc. Garage. Tél: 738-3829 l'avant-midi. 25-5-77

MONTRAL NORD Très beau secteur, luxueuse résidence détachée pierre, brique, garage, grand terrain, coin de rue, 9 pièces. Libre en juin. Cause départ. Intéressant pour professionnel. Acheteurs sérieux seulement. Pas d'agent. Tél.: 327-6413 24-5-77

MAISON QUÉBÉCOISE à vendre à St-Bruno entre le golf et le parc provincial. Réplique fidèle des modèles classiques avec coupe-feu et authentiques fenêtres à carreaux. Construction récente, 8½ pièces, 4 chambres à coucher. Terrain 135x150, 60 arbres. Prix $68,000. Ventre privée. Pas d'agent S.V.P. Pour visites 653-8614. 23-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CARTIERVILLE
Charmant cottage anglais avec 2 foyers terrain des plus romanesque, le pouce vert, l'artiste, l'intellectuel, l'Hôte seront combles. Ce ne sont que quelques caracteristiques existantes, quartier d'élite. Faites offre, elle sera vôtre, MLS.
Louise Hurtubise 747-7591.
LE PERMANENT
courtier
24-5-77

VILLE MONT-ROYAL
Luxueux bungalow, salon avec foyer, salle à diner, 3 chambres, 3 salles de bains, sous-sol fini, bar, chambre, etc. Garage double, porte électrique, système d'alarme, et beaucoup d'autres extras. Terrain paysager 106 x 120. Occasion exceptionnelle. **Pierre Petruccu 342-1039 739-3265.**
TRUST GÉNÉRAL
courtiers
24-5-77

VILLE MONT-ROYAL
Ouvert pour inspection dimanche 22 mai 2 à 4 h.
640 MITCHELL, cottage 6 pièces, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bains, salle de jeux, garage. En très bon état. M.L.S. $69,500. **Mme Paule Jarry 731-6683 ou 731-6817.**
FRANK A. NORMAN & CO. LTD.
courtier
24-5-77

BOUCHERVILLE, luxueux cottage, style exclusif, construction supérieure, magnifique salle familiale antique au rez-de-chaussé, foyer, balcon, dans chambre des maîtres, emplacement superbe sur golf, idéal pour professionnel. Transfert, pas d'agent. 655-5306 24-5-77

LAPRAIRIE, cottage ancien (1902) intérieur entièrement restauré, tout brique avec lierres grimpants, 8 pièces spacieuses, garage, grand terrain avec arbres centenaires. Quartier historique. Idéal pour couple professionnel, 15 minutes centreville. Tél: 659-5971 ou 656-3133 24-5-77

BELOEIL 434 De Rouville, bungalow, central, foyer, solarium, sous-sol semi-fini, établi, chambre froide, arbres $35,000. comptant. Particulier. 467-2679, 672-5275 24-5-77

CHAMBLY, cottage. Plus grand modèle à Chambly ouest. 5 chambres à coucher plus den/bureau. Tout équipé. Tapis, foyer, garage électrique etc. Magnifique. Très bas prix pour vente rapide. 658-4730 24-5-77

PARTIE BOISÉE de ville Mont-Royal, maison canadienne, 3 chambres à coucher, 2 étages, magnifique jardin. Tél: 731-8749. Pas d'agent. 24-5-77

BROSSARD: secteur B, près école et parc, bungalow 5½, brique, garage, prix raisonnable, pas d'agent. 678-6993 24-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Courtier

DUVERNAY
"Val des Arbres", maison luxueuse, $250,000. **Mme Joan Daoust 661-6660, 669-0746.**
courtiers en immeuble
24-5-77

VILLE MONT-ROYAL
Bungalow, pierre brique, salon, salle à diner, cuisine, cuisinette, 3 chambres, 3 salles de bains, sous-sol fini, garage, terrain paysager 65 x 109. Faut vendre. **Pierre Petruccu 342-1039 ou 739-3265.**
TRUST GÉNÉRAL
courtier
25-5-77

VILLE MONT-ROYAL
Résidence spacieuse
Plan central. Planchers en chêne. Salon avec foyer naturel et portes fenêtres ouvrant sur patio et magnifique jardin. Den au rez-de-chaussée. Cuisine ultra-moderne 3 grandes chambres à coucher. En exclusivité $135,000.
ANCIENNE MAISON
Cottage détaché en brique, complètement rénové. 6 pièces. Salon avec plafond cathédrale. Foyer naturel. Cuisine en chêne. En exclusivité, $76,500.
Jocelyne Lambert 737-5645 ou 731-6817
FRANK A. NORMAN & CO. LTD.
courtier
24-5-77

NOUVELLES INSCRIPTIONS
— **Très beau cottage dans le parc Victoria.** 4 chambres. Foyer. Garage. Beau terrain. $59,500.
— **Bungalow dans parc Alexandra.** 6 pièces. Sous-sol fini. Magnifique ! Dans les $40,000.
— **Cottage semi-détaché près du parc Delwich.** 6 pièces. Bien décoré. Beau jardin. $43,900.
— **Bungalow à Préville.** 5 chambres à coucher. Foyer. Garage. Très beau secteur. $72,900. Information: **Richard Hinch 672-0321 ou 672-4170.**
IMMEUBLES A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.
courtier
24-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

CÔTE-DES-NEIGES
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 2 à 4 h p.m
4392 Isabella. Duplex luxueux, 6½, 7½, 2½. 4 chambres à coucher chacun, 2½ salles de bains. Cuisine gourmet, salle de jeux. (Près Université de Montréal) condition impeccable. **Un plaisir à voir avec Jules Millian 935-8541, rés: 731-8048.**

QUARTIER MONT-ROYAL
OUVERT AUX VISITEURS
Samedi 2 à 4 h p.m.
4931 Ponsard. Très réduit. $69,500. Spacieux rez-de-chaussée, salon, salle à manger séparée, grande salle familiale, cuisine "powder-room" terrasse au jardin. 4 chambres à coucher, salle de jeux, garage. Doit être vendu. **Mme M. Dardi 935-8541, rés: 935-7166.**

ST-LAMBERT
20 de Normandie
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 22 mai de 2h à 4h p.m.
Préville en bas. Magnifique maison en pierre. Style normand. 4 chambres. Salon avec foyer en marbre. Salle à manger séparée. Superbe terrain de 14,000 p.c. (2 lots) boisé et paysager professionnellement. Garage. Nouveau sur le marché. Prix très raisonnable. $77,000. avec hypothèque à 9½%. Taxe basse. Exclusif. **Information Richard Hinch 672-0321 ou 672-4170.**

CENTRE OUEST
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 2 à 4h p.m.
3071-73 près de Westmount. Site idéal. Super achat. Spacieux duplex 7/7. Appartement de 2 pièces au sous-sol. Venez voir par vous-même. **Mme U. Clabon 935-8541, rés: 733-6745.**
24-5-77

L'immeuble, c'est notre affaire.

OUTREMONT
Cottage de 10 pièces, rénovation totale en 1976. Cinq chambres à coucher (chambre principale avec petit salon et foyer). La cuisine est bien planifiée. Grenier et sous-sol aménagés. Les boiseries sont au naturel. Le décor est sobre. Grand jardin privé avec piscine, en pleine verdure.

•

Cottage 12 pièces. Bloomfield. Prix en accord avec rénovation à faire. Location possible.

•

Cottage 9 pièces avenue Querbes conservant tout le charme de la belle époque, en bon état, d'un prix raisonnable.

TRUST GÉNÉRAL *courtiers*
André B. Thomas 731-6307
24-5-77

TERRAINS À VENDRE
BELOEIL, 75 x 108 pieds, quartier résidentiel, près de l'école et du centre d'achats. Soir seulement 467-7050 30-5-77

A 58 MILLES du pont Champlain, autoroute des Cantons de l'Est, vue superbe, lac privé, plage, truite, 100 x 100 et plus 10 cents le pied, léger comptant, balance terme sans intérêt. Tél: 747-9673 13-6-77

TERRAINS À VENDRE
VILLE MONT-ROYAL: adjacent coin de rue, split level, 4 chambres à coucher, salle de jeux dotée d'un bar avec évier, 2½ salles de bains, cuisine moderne, bureau idéal pour professionnel, grand terrain et Bar-B-Q en brique. $76,500. Tél: 739-8854 24-5-77

ST-HUBERT: Professionnel, venez visiter cette magnifique propriété offrant un terrain de 100 x 175, piscine creusée de 20 x 40 maison 54 x 32 pierre et brique avec garage 30 x 15. Daniel Brissette 651-5710 ou 679-8061, Immeubles Beaudry Inc. courtier 22-5-77

AUTEUIL, bungalow neuf, luxueux, garage, foyer. Tél: 474-1244 24-5-77

CANTONS DE L'EST: Trois terrains adjacents boisés, 100' x 325'. Lac semi-privé ensemencé de truites, droit de pêche pour lespropriétaires de terrains. Vue panoramique. Tél.: (819) 843-4479 25-5-77

BERTHIER, quelques minutes de Montréal, bord du fleuve, ex-domaine privé des Jésuites, plantation gros pins plus 40 ans. 44,000 p.c. seulement $8,500, comptant $2,500. Tél: 363-8291 ou 1-836-6757. 26-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

PRÈS D'OUTREMONT
Duplex, boul. St-Joseph ouest et Avenue du Parc. Excellente condition. Bien situé pour bureau de médecin. Occupation diisponible. $59,500. **Paul Friedenthal 935-8541, rés: 482-7046.**

CÔTE ST-LUC
Bungalow brique détaché sur rue tranquille. 3 chambres à coucher, 2½ salles de bains, beau sous-sol fini et une chambre à coucher. Joli jardin, garage. **Mme U. Clabon 935-8541 rés: 733-6745.**

CENTRE-VILLE
Sur une cour tranquille, adresse prestigieuse. Jolie maison de ville modernisée, 3 et 2 chambres à coucher, garage 2 autos. Condition de disponibilité. **Mme U. Clabon 935-8541 ou rés: 733-6745.**

OUTREMONT
Modèle particulier, élégant duplex construit sur spécifications, en pierre, avec 9 pièces chacun, 3½ salles de bains, très grands salon et salle à manger, bibliothèque, den, garage 4 autos. $250,000. **Jules Millian 935-8541 ou rés: 731-8048.**

WESTMOUNT
Attention: professeurs. Spacieuse maison de ville, plafonds élevés, cuisine et salle de bains modernes, jardin "sundeck" en haut et vue sur la ville. Au sous-sol appartement possible. Dans les 70. **Shirley Cohen 935-8541, rés: 489-1968.**

WESTMOUNT
Élégant bungalow détaché, chic et spacieux, 3 chambres à coucher, den. Sous-sol avec entrée séparée idéal pour bureau de médecin ou d'avocat. Garage 2 autos. **Mme B. Kaufman 935-8541, rés: 933-6652.**

WESTMOUNT
Près Avenue Greene, face au parc. Charmant cottage semi-détaché en pierre, 8 pièces, excellente condition. **Mme U. Clabon 935-8541, rés: 733-6745.**
24-5-77

L'immeuble, c'est notre affaire.

TERRAINS À VENDRE
DUNHAM: 50 acres de terrain à vendre de grandeur désirée. En entier ou en sections. Boisé ou non. Tél.: 295-2739 28-5-77

TERRES À VENDRE
COTEAU DU LAC: Terre à culture environ 150 arpents non divisés. A 15 minutes de la Transcanadienne. Beau site pour industrie aussi. Ghyslaine Marchand 653-7841 ou 653-8959 Trust National courtiers 24-5-77

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE
CANTONS DE L'EST: 2 lots boisés adjacents de 100 acres chacun, situés à environ 1½ hres de Montréal. 819-344-2011 jour et soir, 514-651-7182 après 6 hres. 24-5-77

CANTONS DE L'EST SUTTON
Splendide terrain boisé avec ruisseau, 3 acres ou plus. F. Huber courtier
Tél: 679-3320
24-5-77

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST
Près de Ayer's Cliff à 1½ heure de Montréal, maison de campagne hiver-été, entièrement rénovée, 5 pièces, grange, 2 acres boisées, bordé par rivière. Prix raisonnable. Description plus précise impossible. Faut le voir pour le croire. **819-838-4443.**
24-5-77

LAC CHAMPLAIN, 45 minutes de Montréal, résidence moderne, construction récente, climatisée, accessoires électriques modernes. Ameublement récent, tapis mur à mur, 3 chambres à coucher. Salon avec cheminée pierre, salle à manger, 2 salles de bains, piscine intérieure, patio, arbres adultes, potager, haie, quai ciment, bateau avec support. Renseignements: Dossier 302, Le Devoir, C. P. 6033, Montréal H3C 3C9. 30-5-77

TRANSPORT
A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

A 125 MILLES DE MONTRÉAL, 150 arpents. Bois: rivière et prairies. Belle maison centenaire rénovée. Total: $25,000 comptant. 272-3580 24-5-77

CANTONS DE L'EST
A vendre propriétés de 100 arpents avec verger et boisé comprend également une maison ancienne, atelier et étable, situé à 1½ heure de Montréal dans un agréable paysage montagneux.
Pour renseignement:
Tél: 1-819-344-2011 ou 819-344-2091
24-5-77

RIVIERE A CLAUDE, idéal pour fervent de la pêche, chasse, tranquillité... Maison gaspésienne (été, hiver), 8 pièces, 2 étages, dotée d'une véranda faisant face à la mer. Chauffage électrique, bâtiments, (garage, atelier). Meublé si désiré, taxe minime. Information: 353-2518 (entre 5h et 8h P.M.) 24-5-77

STE-AGATHE: grande maison neuve style californien, avec 300 pieds sur le lac des Sables. 5 chambres à coucher, très grand vivoir et salle à dîner meublés avec goût. Court de tennir tout neuf. Prix pour acheteur avisé. Appelez Mme Cathy à 514-931-6411 poste 210 31-5-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE
MONTRÉAL: Investisseurs. Propriété de 106 unités. Construction 1965, béton armé. 2 ascenseurs. 12 étages. Comptant minimum $100,000. Bonne occasion. Près de tout. Daniel Brissette 651-5710 ou 679-8061 Immeubles Beaudry Inc. courtier 24-5-77

TABLEAUX-PEINTURES
GRAVURES ORIGINALES, Picasso, Chagall, Dali, Calder, Riopelle et Miro 353-3413 28-5-77

À VENDRE GRAVURES
- De Jean-Paul Lemieux "La Petite poule d'eau (individuellement ou livre complet)
- Alfred Pellan (Crépuscule)
- Antoine Prevost
- Albert Rousseau
- Adam Sherriff-Scott

S'adresser a Rene Savoie
651-5888
8h du matin jusqu'à 22h
24-5-77

SERVICES DIVERS
VOUS CHERCHEZ un bon photographe pour votre mariage n'hésitez pas à appeler Photolex 935-0796 23-5-77

IMPRESSION de T-Shirst de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

LE DEVOIR

CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$55.00	$30.00
ÉTRANGER*·	$60.00	$33.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P. remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre cheque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom .....

Adresse .....

.....

Les Cornes sacrées de Roger Fournier

Moi, mon taureau, mon âme, la Grèce, etc.

par GILLES MARCOTTE

■ Gilles Marcotte, que nous accueillons de nouveau au DEVOIR après une trop longue absence, signera épisodiquement dans ces pages des articles et critiques sur la littérature québécoise.

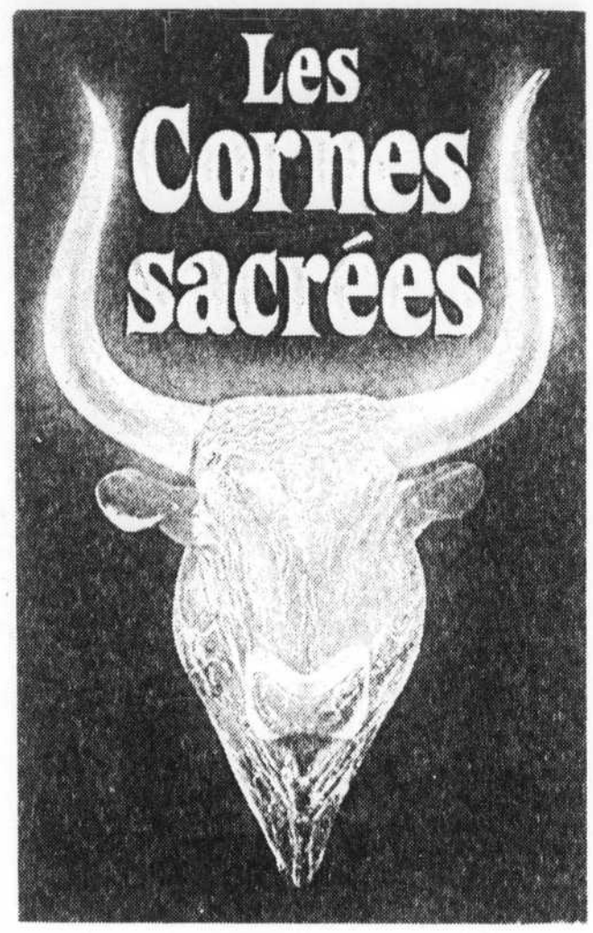
C'est l'histoire d'un taureau et d'un garçon (1). Ils sont nés, tous deux, sur une ferme à Saint-Anaclet, pas trop loin de Rimouski, et ils sont tous deux beaux, forts, indépendants, généreux. Le garçon s'appelle Norbert, comme tout un chacun. Le taureau, lui: Pigeon, ce qui n'est pas un nom ordinaire pour un taureau. Mais c'est qu'à vrai dire Pigeon n'est pas un taureau ordinaire. Il n'est pas aussitôt sorti du ventre de sa mère, tout beau, le poitrail tout blanc, que déjà il commence à penser. "Décidément, la vie de veau est une belle vie...", dit sa voix intérieure, et l'on se dit que ce charmant animal n'est pas destiné à passer toute sa vie à engrosser les vaches de Saint-Anaclet. Jacques Ferron, dans "Mélie et le boeuf", nous avait déjà parlé d'un bovidé qui entretenait les meilleures relations avec la Faculté de droit de l'Université Laval. Celui de Roger Fournier ira plus loin, n'en doutons pas: ce Pigeon-là sera un pigeon-voyageur. N'est-ce pas, d'ailleurs, ce que suggérait déjà le "blasphème de rêve" fait par le père Josaphat, dans les premières pages du roman? Il avait vu son plus beau taureau faire du surf sur le Saint-Laurent et voguer vers le golfe, puis vers "le bout du monde", au mépris des lois généralement acceptées de la destinée bovine.

Norbert et le veau s'entendent à merveille: ils ont les mêmes sentiments, les mêmes désirs, les mêmes idées sur la vie, et leur entente devient chaque jour plus vraie, plus profonde. Devenu taureau, Pigeon continue d'obéir au doigt et à l'oeil au jeune garçon, ce qui ne laisse pas d'étonner (et c'est bien compréhensible tout le monde, y compris le lecteur; mais celui-ci ne peut s'empêcher de penser qu'en réalité c'est le jeune taureau qui mène le jeu, et que Norbert apprend de lui, peu à peu, les secrets de la vie. Le jour où il est menacé d'être châtré, Pigeon s'enfuit — suivi de Norbert, qui a ressenti dans sa chair la même menace. L'Odyssée commence. Oui, une véritable Odyssée, avec un O majuscule, une Odyssée grecque, puisqu'il ne s'agit de rien de moins que de se rendre à Cnossos, chez le Minotaure, à la source de toute vie, au "commencement du commencement". Cela, Norbert, qui n'a fréquenté que l'école du rang de Saint-Anaclet, ne le sait pas encore très clairement. Mais sa rencontre, près de Rivière-du-Loup, avec une belle jeune personne nommée Thalassa, qui joue sur le dos de Pigeon la scène d'Europe et de Zeus, ne laisse aucun doute dans l'esprit du lecteur: on s'en va chez les Grecs! A partir de ce moment, c'est Thalassa qui dirige tout. Apparaissant dans les rêves de Norbert, c'est elle qui lui dit quand s'arrêter, quand repartir..Nous lui en voulons un peu quand elle conseille au jeune homme de passer quelques mois dans une ferme, car Roger Fournier n'est pas très à l'aise dans la description des amourettes qui (forcément) s'y produisent, des paysages campagnards, des réflexions à vrai dire un peu longuettes et molles du Norbert sur son étrange destin. Quand ce dernier repart, appelé par sa Grande Mission, nous respirons mieux. Il va s'en passer de belles.

Il s'en passe, en effet, de belles; surtout dans les villes, comme on l'imagine bien. Plus précisément, les choses commencent à se corser entre Québec et Montréal, où Pigeon livre une corrida du tonnerre à une bande de jeunes fous en "stock cars". La traversée du Pont Jacques-Cartier est également un beau morceau. À Montréal, tout se déchaîne: courses folles dans les rues, embouteillages, interventions de la police, c'est la fête, la pagaille superbe, la victoire de l'animal sur la machine, de la puissance de la vie sur la puissance de l'habitude. Puis c'est le voyage en mer, sur un tableau grec évidemment, avec une belle tempête déclenchée dans le golf par Poseidon, qui célèbre ainsi l'événement du grand retour. À Cnossos, enfin, où Pigeon rencontre et fait renaître l'archétype minotaurien, ça danse (au son du bouzouki bien sûr), ça mange, ça boit, ça se déshabille, ça fornique, dans un immense débordement où l'auteur fait jouer toutes les ressources de sa prose. "Vive le taureau québécois!" crie-t-on à la ronde. Le monde renaît, dans la puissance du sexe: "La source jaillit, chaude, cependant que le ventre pleure de joie, comme si la mort n'existait pas."

La leçon de l'histoire, on la connaît bien, on la connaît depuis longtemps, c'est-à-dire depuis le premier roman de Roger Fournier, **Inutile et adorable**, paru en 1963: il n'y a de vérité que dans le sexe, dans la puissance de vie qu'exprime le membre viril. Cette leçon a, dans **Les Cornes sacrées**, plus grande allure que dans les romans précédents de l'auteur. Non pas que le mythe grec lui donne de la profondeur, de la richesse: Roger Fournier, quoi qu'il en ait parfois, n'est pas l'homme des subtilités, des développements métaphoriques, et les réflexions qu'il prête à son taureau, par exemple, voire même à l'aimable Thalassa, frisent trop souvent le ridicule. En revanche, le mythe lui fournit un vaste cadre où inscrire des événements, des tableaux, qui conviennent à sa véritable nature d'écrivain, un écrivain qui n'aime rien mieux que de brasser des images, des mots, des actions, dans le tohu-bohu de la vie immédiate. Les meilleures pages des **Cornes sacrées**, comme celles de **La Marche des grands cocus**, sont celles où l'action l'emporte sur la pensée, sur l'élaboration mythique. On oublie facilement Norbert, qui médite un peu trop souvent, qui en viendrait même, pour un peu, à se prendre pour quelque Ulysse d'arrière-pays; on n'oublie pas le taureau Pigeon, malgré ses velléités d'introspection. Le taureau, sans doute, appartient à nos grands rêves de force brute, comme l'orignal de Miron, de Gauvreau, d'Andrée Maillet. Il est bon que ces rêves voyageant, prennent l'air du large: c'est ce que fait Pigeon, et il s'en trouve bien.

(1) Roger Fournier, **Les Cornes sacrées**, roman, Paris, Albin Michel, 1977.



courrier des lettres et des arts

Bons pacages et bons pâturages

M. Michel Roy,
Responsable du Cahier
Culture et Société
Le Devoir,

Nous aurons été plusieurs à nous étonner de la note de la rédaction accompagnant, samedi dernier, la lettre de monsieur François Ricard. Si l'on en juge par le ton désinvolte et trop hautain de cette note, LE DEVOIR avait bien peu d'estime pour ce collaborateur distingué.

Nous serons plusieurs également à regretter le départ de M. Ricard. Ce critique a toujours manifesté une très grande générosité envers les oeuvres québécoises. Il aime la littérature et il en parle avec chaleur et amitié. On n'a jamais relevé, dans les articles ou les propos critiques de M. Ricard quelque mépris que ce soit, quelque mesquinerie, quelque attaque personnelle. Il a toujours analysé les livres avec coeur.

Il a commencé son travail de critique bien avant que sa signature n'apparaisse dans LE DEVOIR: d'abord par ses propres écrits, ensuite à Radio-Canada et à LIBERTÉ.

Mais la générosité de M. François Ricard s'accompagne aussi de dignité. Dans sa lettre il précise bien les raisons de son départ et nous ne pouvons qu'admirer son geste: LE DEVOIR est devenu (pour combien de temps encore) le porte-parole de tous les rastaquouères antiquébécois et donne, ces temps-ci, la grande parole à tous les vendeurs de saucisse et de bretelles qui se lèvent pour parler au nom du peuple. Grâce au DEVOIR et aux éditoriaux de son directeur, nous apprenons à quel point nous aiment tous ceux qui nous ont méprisés et bafoués et humiliés depuis deux cents ans, surtout dans ce que nous avons de plus précieux, notre langue, fragile et incertaine, hésitante, qui commence à nous nommer, à nous dire, à parler du pays.

Je souhaite à votre équipe de direction de bons pacages et de bons pâturages avec ses nouveaux amis.

Jean-Guy PILON

Jamais la compétence professionnelle de François Ricard n'a été mise en doute ici. C'est pour l'avoir reconnue que nous l'avions invité à assurer la critique de la littérature québécoise au DEVOIR.

Mais les leçons de morale de M. Jean-Guy Pilon sont irrecevables. Membre de la Société royale du Canada, directeur de la revue Liberté (subventionnée par le Conseil des Arts), siégeant à plusieurs jurys du même Conseil des Arts, étant à ses heures des livres subventionnés par le Conseil des Arts, directeur des émissions culturelles à la radio de Radio-Canada, M. Pilon est un familier des "bons pacages et bons pâturages". Il est mal placé pour lancer des anathèmes au nom de l'orthodoxie historique et de la pureté politique.

M.R.

Qu'est-ce qui fait courir Yvon Boucher?

Dans l'article paru dans "LE DEVOIR" du 26/3/77 sous le titre "Maspéroïsme et Créole", un certain Yvon Boucher se propose de présenter au public Canadien mon ouvrage: "La langue créole, force jugulée".

Cet honneur qui m'est fait appelle tous mes remerciements à la fois au journal "LE DEVOIR" et à l'auteur de l'article. Une telle publicité est pour moi une surprise plutôt agréable. Si tous les ouvrages "de gauche" pouvaient bénéficier d'une telle attention, que de "revélations" tomberaient sur le public canadien.

Mais voilà, mon ouvrage réussit tout seul, magiquement, à franchir tous les barrages de la publicité, à sortir des rangs, et à "faire dans la gauche comme on fait un best-seller", ainsi que le dit l'auteur de l'article, Yvon Boucher.

D'où provient donc la passion de Monsieur B., à la fois pour les ouvrages "de gauche" édités chez Maspéro et pour les travaux sur le créole publiés par des Antillais à l'Harmattan et Nouvelle Optique?

Le premier problème, qui ne me concerne pas, mais que l'auteur de l'article soumet au public canadien, est une mise en garde contre les Éditions Maspero. Le ton est si peu inquisiteur qu'on est en droit de se demander si Yvon Boucher n'est pas une voix d'outre tombe, d'un moyen âge agonisant qui ne peut plus s'empêcher de voir partout des sorciers. On sait qu'au Chili, Pinochet fait brûler tous les ouvrages qui, de près ou de loin, font appel à un "outillage conceptuel" comme "lutte de classes, dominant domine, bourgeoisie, etc...". Yvon Boucher qui, lui, semble avoir dévoré toutes les publications des Éditions Maspero, apprend aujourd'hui au public canadien que ces éditions sont "les premiers fabricants en série de ces TV dinner subversifs". Ainsi donc voici dénoncée, pour l'État canadien, la source de tous les désordres sociaux, de tous les conflits politiques, voilà surtout encouragée, avec la plus grande neutralité, la chasse aux sorciers.

Jamais l'identité de l'auteur d'un article n'a été déclinée avec autant de clarté. Jamais un auteur n'a flatté à ce point le pouvoir. Jamais surtout, le public canadien n'a été à ce point méprisé et invité à l'obscurantisme, puisque l'article entend pour fendre toute publication où l'on repère la moindre trace des concepts marxistes d'analyse sociologique. Il se trouve que dans cette histoire, Maspéro se voit décerner le mérite d'être en France le seul diffuseur des idées subversives et du marxisme. Cette incroyable révélation qu'Yvon Boucher apporte, sans rire le moins du monde, au public canadien, est tout simplement bonne à faire dormir debout.

Mais laissons Monsieur B. compter lui-même "les coups" qui lui sont portés ("le coup nous a déjà été fait ici..."). Cette peur de toute idée subversive ou marxiste est ravivée aujourd'hui avec mon ouvrage "La langue créole, force jugulée" (Éd. "L'Harmattan et Nouvelle Optique, 1976), inscrit, dit-il, "dans le même contexte idéologique et scripturaire que l'on retrouve dans les publications de cet éditeur marxiste parisien". Je comprends qu'il ouvre l'appétit de Boucher. Malheureusement, ce que le lecteur de l'article comprend moins, c'est cette digestion laborieuse des "écrivains contestataires", sans qu'on sache pourquoi ni comment. Quelque chose semble être caché au public canadien qui apprend tout au long de l'article qu'il n'a rien à apprendre de mon ouvrage, ni au niveau linguistique, ni au niveau sociologique. Pourquoi donc tant de tapage autour d'un livre? Pourquoi cette démangeaison de l'auteur de l'article d'avoir sur huit colonnes d'un journal à dire toute sa fureur: "nullité", "coup déjà fait", "procès sommaire", "réquisitoire polémique", "ton agressif", "essai qui veut concilier les crédits universitaires avec les bonnes intentions", "opportunistes petits bourgeois", "gens incapables d'assumer ouvertement leur individualisme et leur égotrip"...

Première hypothèse: cet ouvrage est disqualifié au départ par son "outillage conceptuel", le "maspéroïsme", que Monsieur B. dénonce pour les pouvoirs publics, et qui est sa grande découverte scientifique.

Deuxième hypothèse: un cri désespéré auprès des lecteurs canadiens: écoutez lecteurs, je vous en prie, si vous lisez ce livre, sachez qu'il constitue un danger public, car il veut mettre des rapports entre langage et pouvoir, dénoncer les fascismes, contester l'impérialisme linguistique et l'école de la bourgeoisie. Mais tout cela intéresse fort le public canadien, et dans ce cas Yvon Boucher fait preuve d'habilité, malgré lui, par cette propagande gratuite pour mon ouvrage.

dans la réalité, aucune de ces hypothèses ne s'avère tout à fait exacte: Yvon Boucher ne nourrit de passion ni pour les ouvrages marxistes (le label "maspéroïsme" est le signe qu'il est dans la confusion la plus totale sur le marxisme) ni pour les questions touchant les rapports entre langue et pouvoir, ce dont traite mon ouvrage. Cet article, "Maspéroïsme et créole" est plutôt un lapsus. Yvon Boucher, en disant tout haut ses propres positions politiques sur la langue créole, l'avenir des luttes sociales et politiques au Canada, les rapports entre les métropoles impérialistes et leurs "colonies", nous livre une somme de préjugés antiques ("déviances autonomistes", le créole: dialecte vacillant", "la marginalisation linguistique n'est qu'un phénomène arithmétique", etc...) qui tendent à affirmer le droit du plus fort, c'est-à-dire l'ordre établi.

Qu'est-ce qui fait courir Yvon Boucher en lisant mon ouvrage? Ma critique de la linguistique? Ou bien celle de certains sociologues canadiens qui produisent sur les Antilles? Mais de ceux-là, curieusement, Monsieur B. ne parle point.

Qu'est-ce qui fait donc courir Yvon Boucher?

Dany BEBEL-GISLER
attachée de Recherche au CNRS

Le Maspéroïsme contre le Marxisme ? ou Les taureaux s'ennuient le dimanche

Dans un texte désormais célèbre, Michel Leiris introduisait la notion de tauromachie en littérature. Pour ma part, j'aimerais l'introduire en critique afin de montrer que le lecteur pressé ressemble étrangement à un taureau en cela qu'il se limite à ne voir qu'un des multiples aspects du spectacle de la critique ou du matador. Pauvre taureau qui ignore la foule et l'épée, s'entêtant stupidement dans son credo de la guenille rouge. Pauvre lecteur pressé qui s'empresse de protéger son petit autel, alors que l'inconoclaste n'avait craché qu'en passant... Mais doit-on demander à une bête de faire de l'analyse et à un lecteur de faire la synthèse?

A propos d'un article consacré à l'ouvrage de Dany Bébel-Gisler (je le souligne puisque tout le monde semble oublier qu'il est **d'abord** question de cet ouvrage dans mon texte) je reçois, de la part de deux lecteurs, une défense et une illustration (très partisane et intéressée de la part de M. Jean Copans) de François Maspéro et du marxisme conjugés: on comprend mal pourquoi.

Lorsque j'ai lancé le terme de maspéroïsme, il s'agissait, évidemment, de dénoncer un "état d'esprit". Les éditions Maspéro m'ont servi de point de départ parce qu'on y trouve plusieurs textes d'obédience marxiste. Toutefois, le maspéroïsme dépasse, précisément parce que c'est un "état d'esprit", les éditions et leur directeur et le marxisme. Je vois, à la réaction de lecteurs pressés, qu'on ne s'est pas demandé un seul instant ce que pouvait contenir l'expression en question.

Je vais donc appuyer grassement et lourdement mettre les points sur les "i" en disant que j'entendais, par cette expression, dénoncer **l'utilisation québécoise** d'une certaine forme de marxisme, facilement contestataire, qu'on pratique ici sur le dos de quelques penseurs qui sont publiés chez Maspéro. Ouf!

J'entendais dénoncer le marxisme mondain d'une certaine bourgeoisie professorale (dont certain spécimen écrit, sans sire, "Je lis les romantiques allemands en pensant aux ouvriers", il faut le faire!), bien planquée dans ses départements, grassement payée à l'intérieur d'un système capitaliste qui fait son affaire (au Québec, il n'y a que dans les salles de cours où l'on est marxiste: c'est un marxisme à l'abri et ça fait drôlement l'affaire de tout le monde...) et qui se croit mandatée pour dénoncer, sur le strict plan verbo-moteur, notre méchante société nord américaine.

J'entendais dénoncer le petit bourgeois de gauche qui a bien compris que c'est à gauche qu'on planque son portefeuille, sa subversion et son angélisme révolutionnaires. De la main droite, le petit-bourgeois maspéroïste entasse ses diplômes, paye sa voiture, planifie son petit voyage annuel façon-Tourbec, façonne sa bonne conscience réactionnaire et son opportunisme individualiste.

On l'aura compris, contre Jean Copans et Christiane Bacave, le maspéroïsme, c'est du marxisme qui a mal tourné... comme la mayonnaise. Si je méprise l'attitude mentale qui est sous-tendue par le maspéroïsme c'est dans l'exacte et inverse mesure où je me fais une haute idée du véritable marxiste. Or, au Québec, où sont les véritables marxistes? Ce n'est pas un hasard, et ça me gêne beaucoup, si la plus belle librairie marxiste (devrais-je dire maspéroïste?) se trouve en plein coeur d'Outremont. Voilà une librairie qui sait apprécier à sa juste mesure la clientèle du marxisme au Québec!

On comprend mal, dans ces conditions, le raisonnement de M. Copans qui saute du maspéroïsme, que je méprise, au marxisme et à François Maspéro qu'il me force à mépriser. Est-ce dire, par exemple, que quiconque dénonce le bovarysme de quelqu'un doit détester Emma Bovary et, même, Gustave Flaubert? C'est tellement simpliste qu'on renonce à ironiser...

Idéaliste, je le suis assurément, mais pas au sens où l'entend M. Copans lorsqu'il me fait le défenseur du "français standard". Écoutons encore une fois la logique frelatée de Copans qui, du coup, devient assurément une "chorégraphie lexicale": Louis-Paul Béguin est journaliste au DEVOIR et prône le français standard; Yvon Boucher est journaliste au DEVOIR DONC Yvon Boucher défend le français standard COMME tous les journalistes du DEVOIR. Voilà pourquoi votre fille est muette! Copans est vraiment mal tombé puisqu'au moment où paraissait sa complainte, les lecteurs du DEVOIR pouvaient lire à propos de Louis-Paul Béguin un article où j'analysais les implications idéologiques de ce "français standard" que défend M. Béguin...

D'ailleurs, le livre de Bébel-Gisler m'a semblé faible précisément parce qu'elle applique mal la socio-linguistique et, surtout, parce qu'elle n'est pas foutue d'être marxiste jusqu'au bout: toute langue, créole ou pas, et c'est ce que n'a pas compris l'auteur, doit se différencier de la superstructure. Marx n'était-il pas le premier à reconnaître la nécessité d'une langue nationale **unique**, en tant que forme supérieure à laquelle sont subordonnés les dialectes? L'existence des dialectes confirme l'existence d'une langue commune: le présupposé de Bébel-Gisler relatif au caractère de classe de la langue est donc une formule essentiellement non marxiste.

Je n'ai donc nullement besoin de m'entendre réciter par Copans et Bacave la liste des auteurs, des titres et des collections de Maspéro; je les connais aussi bien qu'eux. Si, comme le soutient Copans, "les étudiants québécois savent très bien que ce n'est pas le français standard qui les sauvera du chômage" j'ajouterai que ce n'est pas le joual ou le créole qui les en sauveront davantage, puisque la langue est une machine neutre, indifférente à la notion de classe. Je m'empresse d'ajouter que ce sont les dialectes (et, en cela, le "français standard" peut être lui aussi considéré comme un dialecte: celui de la bourgeoisie) qui peuvent acquérir des connotations de classes. On peut dire que la langue équivaut à la somme de ses dialectes, mais qu'elle n'est nullement réductible à l'un de ceux-ci.

J'espère donc, chers Copans et Bacave, que vous êtes maintenant en mesure de saisir en quoi on peut mépriser les maspéroïstes tout en estimant François Maspéro et Marx...

Yvon BOUCHER

télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Demetan, la petite grenouille
9.30 Wickie
10.00 Ante, le petit lapon
10.30 John, l'intrépide
11.00 Les enfants du 47A
11.30 Es-tu d'accord?
12.00 Les héros du samedi
1.00 Sportheque
2.00 Peintres du XVIIIe siècle
2.15 Baseball du samedi
5.00 Bagatelle
6.00 Génies en herbe
6.30 Téléjournal
6.35 Partout
7.00 Cosmos 1999
8.00 Les grands films
"La manipulation" (drame — Franco-Suisse 1975)
10.00 Terre et moissons
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Politique fédérale
11.10 Cinéma:
"Un cave" (policier — Français 1971)
12.45 Ciné-nuit:
"Les prairies de l'horreur" (aventures — Américain 1965)

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue
9.00 Les p'tits bonshommes
9.30 Thierry la Fronde
10.00 Tarzan
11.00 La piste aux étoiles
12.00 Pour hommes seulement
2.00 Papa a raison
2.30 Ciné-jeunesse:
"L'histoire de Miniver" (Américain 1950) ■
4.30 La bobinette cherra
5.30 Sport Mag
6.00 Gros plan sur l'actualité
7.00 Disco-tourne
8.00 Les grands spectacles
"Anna et les Maoris" (drame psychologique — Américain 1961)
10.00 Les protecteurs
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.25 Cinéma:
"L'éternel retour" (Français) ■
1.00 Cinéma:
"La rançon de la chair" (drame policier — Italien 1971)
2.30 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Tourlou
19.00 Silence on rit:
"Le retour de l'enfant prodigue"
19.15 Mouvements dans la nature:
"Les abeilles"
19.30 Nos épaulettes:
"Le tir"
20.00 Première rangée:
"Guerre et Paix"

CBMT 6

10.00 Sesame Street
11.00 The White Stone
11.30 Klahanie
12.00 Skipper
12.30 Reach for the top
1.00 Parade
2.00 Jamaica international track meet
2.00 Memorial golf tournament
6.00 CBC Saturday Evening news
6.30 Quebec report — response
7.00 Quebec report — decision
7.30 Andy
8.00 Happy days
8.30 King of Kensington
9.00 M.A.S.H
9.30 Barney Miller
10.00 Carol Burnett Show
11.00 The National
11.15 Provincial Affairs
11.21 The city tonight
11.37 Saturday super movie:
"Gumshoe" (Comédie dramatique 1972)
1.05 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
7.00 Ed Allen
7.30 Circle Square
8.00 Let's go
8.30 Spiderman
9.00 Rocket Robinhood
9.30 Kidstuff
10.30 Oceans Alive
11.00 Merrie Melodies
11.30 Flintstones
12.00 Star Trek
1.00 Saturday at the movies:
"The life and times of Grizzly Adams", (Aventures 1974)
3.00 Superstars of Wrestling
4.00 Wide World of Sports
5.00 The preakness stakes
6.00 Travel-77
6.30 Funny Farm
7.00 Emergency
8.00 Academy Performance:
"The Neptune Disaster" (aventure 1973).
10.00 City lights
10.30 The editors
11.00 News
11.21 Pulse
12.00 The Twleve Midnight Movie:
"Camelot" (Musical 1967)
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Woody le pic
9.30 Mon ami Guignol
9.45 La bible en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Son et images
11.30 Ciné-Magazine
12.00 La semaine verte
1.00 D'hier à demain
2.00 L'univers des sports
3.30 L'heure des quilles
4.30 Le monde en liberté:
"L'Islande, terre de contrastes"
5.00 Second regard
6.00 Déclic
6.30 Téléjournal
6.35 Telescopie
7.00 Quinze ans plus tard
7.30 Les beaux dimanches:
Aznavour et ses chansons d'aujourd'hui
8.30 Les beaux dimanches:
Les grandes batailles du passé: La Marne 1914
Esquisse: Claude Kahn
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Politique provinciale
11.10 Ciné-club:
"Le pavillon des cancéreux" (1ère émission) (drame-Allemand)
12.30 Fin des émissions

CFTM 10

8.30 Ministère mondial de Rex Humbard
9.30 C'était le bon temps
11.30 2.000 ans après Jésus-Christ
12.00 Bon Dimanche
2.00 S-5
3.00 Le père Ambroise
3.30 Les joyeux naufragés
4.00 Jugement rendu
4.30 Mêlons-nous de nos affaires
5.00 Information voyages
5.30 Au royaume des animaux
6.00 Les Monroes
7.00 Showbuzz
8.00 Entrée libre:
"La valse des truands" (drame policier — Américain 1970)
10.00 Regards sur le monde
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les gens qui font l'evenement
12.00 Le dix vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Le prince orphelin
19.00 La maisonnee
19.30 Cine... plus
"Autopsie d'un meurtre" (drame judiciaire realise par Otto Preminger)
22.00 Rythmes "Le Québec"

CBMT 6

10.00 Music and the spoken word
10.30 This is the life
11.00 Meeting Place
12.00 Journal
12.15 A way out
12.30 Look who's here
1.00 Music to see
1.30 Country Canada
2.00 V I P
2.30 Crosspoint
3.00 Hymn sing
3.30 Mr. Chips
4.00 Memorial Golf Tournament
6.00 The Wonderful World of Disney
7.00 The Beachcombers
7.30 The Tony Randall Show
11.00 The National
11.15 Nation's business
11.21 The city tonight
11.37 Sunday best
"Carnival in Costa Rica" (musical 1947) ■
1.20 Station closing

CFCF 12

6.00 The Church
6.30 Crossroads
7.00 Day of discovery
7.30 Jimmy Swaggart
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts
10.00 Hellenic program ■
10.30 Telecomenica ■
1.30 The Red Fisher Show
2.00 Sunday Theatre:
"The U.F.O. Incident" (aventures 1975).
4.00 T.B.A.
4.30 Question Period
5.00 Lorne Greene's last of the Wild
5.30 Garner Ted Armstrong
6.00 As it is
6.30 The Amazing Kreskin
7.00 Nancy drew/hardy boys
9.00 Switch
10.00 W-5
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie:
"Sarah T. Portrait of a teenage alcoholic" (drame 1975).

LUNDI

CBFT 2

9.55 Ouverture et horaire
10.00 Du soleil à 5 cents
10.15 Au jardin de Pierrot
10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clemence
11.30 La bonne équipe
12.00 Cher oncle Bill
12.30 Les Coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma:
"Sous le vent" (Canada 1972)
4.00 Bobino
4.30 Flip et Cie
5.00 La vie secrète des animaux
"Les Castors"
5.30 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Daniel Boone
8.00 Y'a pas de problème
8.30 Avec le temps
9.00 Télé-sélection
"Madigan: Enquête à Naples" (drame — Américain 1975).
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.05 Aux frontières du possible
12.05 Cinéma:
"Tueur de filles" (policier-Américain 1969)
1.45 Téléjournal

CFTM 10

10.30 Les p'tits bonshommes
10.45 Fantan Dédé
11.15 Les p'tits bonshommes
11.45 Le 10 vous informe
12.00 Y'a du soleil
2.00 Pour vous mesdames
3.00 Ciné-Quiz:
"Passeport diplomatique" (espionnage-Franco-Italien 1965) ■
5.00 Pour tout l'monde
6.00 Parle, parle, jase, jase
7.00 Le 10 vous informe
7.30 Les Berger
8.00 Montréal en parle
8.30 Nouveaux talents
9.00 Qui dit vrai
9.30 Le ranch "L"
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 L'aventurier
11.45 Coup de filet
12.15 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

15.30 Première rangée
"Guerre et paix"
18.00 La maisonnée
18.30 A la mesure de la terre:
"Fleurs de serre"
19.00 Télé-Ressource
20.00 Yao: "Les hommes du tonnerre"
20.30 Livraison spéciale
Annie Leclerc et "Il y a longtemps que je chante"

CBMT 6

9.30 The Friendly Giant
9.45 Mon ami
10.00 Camera 12
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob Mclean Show
12.55 CBC News
1.00 Mary Hartman
1.30 Coronation Street
2.00 All in the Family
2.30 The Edge of Night
3.00 Take Thirty
3.30 Celebrity Cooks
4.00 It's Your Choice
4.30 Just for fun
5.00 Rainbow Country
5.30 Room 222
6.00 The City at Six
7.00 The Muppet Show
7.30 Two's Company
8.00 Rhoda
8.30 Phyllis
9.00 Front page challenge
9.30 All in the family
10.00 The age of uncertainty
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.40 Cine six
"The lion has wings" (drame 1940) ■
12.50 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the air
6.30 Pots and Pans
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 Kareen's Yoga
10.00 The Community
10.30 Ed Allen
11.00 The Art of Cooking
11.30 Definition
12.00 The Flintstones
12.30 Matinee with Jimmy Tapp
"The great Northfield Minnesota Raid" (drame 1972)
2.30 McGowand and Co.
3.00 Another World
4.00 Alan Hamel
5.00 First Impressions
5.30 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 The Jeffersons
7.30 Headline Hunters
8.00 The Watsons
9.00 Pig 'N' Whistle
9.30 Sanford and Son
10.00 Dog and Cat
11.00 The CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie
"Topaz" (drame 1969)

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Slapshot" 12.30, 2.50, 5.00, 7.20, 9.40.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Airport 77" 12.30, 2.30, 4.40, 7.00, 9.00.
AVENUE: 1224 Ave Greene Westmount 937-2747 "Nasty Habits" 1.00, 2.45, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932 "Bang bang you got it" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Executive's wives" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Colère froide" 3.00, 6.20, 9.40 et "Flics aux trousses" 1.20, 4.35, 8.00.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I): "Moving violation" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II): "Too hot to handle" et "Love me, please" dès 1.15.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "The song remain the same" 12.00, 2.30, 4.30, 7.00, 9.20.
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I): "Touche pas à mon gazon" 2.45, 6.15, 9.50 et "Le prête-nom" 1.10, 4.30, 8.00 (Salle II): "Carrie au bal du diable" 2.25, 6.00, 9.40 et "Le vent de la violence" 12.40, 4.10, 7.45.
CHEVALIER: 1590 St-Denis "Un cadavre au dessert" 1.20, 5.20, 9.25 et "Chauffeur de taxi" 3.10, 7.10.
CINEMA V: 5560 Sherbrooke O. 489-5559 Sam.: "Oedipus the king" 7.00 et "La marquise d'O" 7.15 et "The last Tycoon" 9.15 et "The front" 9.45 et "The night porter" 12.00 p.m. Dim.: "The little prince" 4.00 et "The Ritz" 7.00 et "The front" 7.15 et "The last Tycoon" 9.15 et "La marquise d'O" 9.45.
CINÉMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "Je t'aimais mon fils" 6.30, 9.45 et "L'incorrigible" 8.00.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke E. 246-7395 "Annie Hall" 12.30, 2.10, 3.50, 5.30, 7.15, 9.00.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Alice n'est plus ici" Sam.: 7.15, dim.: 2.35, 7.15 et "Les hommes du president" Sam.: 4.45, 9.20, dim.: 4.45, 9.20.
CÔTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I): "Moving violation" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II): "The Eagle has landed" 1.40, 4.15, 6.50, 9.15.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Touche pas à mon gazon" 2.40, 6.10, 9.35 et "Le prête-nom" 1.00, 4.25, 7.50.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I): "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 1.00, 4.05, 6.30, 8.55 (Salle II): "L'affiche rouge" 12.05, 2.30, 4.20, 6.05, 7.55, 9.45 (Salle III): "Cousin, cousine" 1.30, 3.25, 5.25, 7.30, 9.30 (Salle IV): J.A. Martin photographe" 12.20, 2.10, 4.00, 5.30, 7.30, 9.25.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle McLaren): "Un elephan ça trompe énormement" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle Renoir): "Jonas" 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35.
ELYSÉE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Reshaus): "Noirs et blancs en couleurs" Sam.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.00, dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.30, 9.30.
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Raggedy Ann and Andy" 1.15, 3.10, 5.05, 7.00, 8.55.
LOEWS: (Salle I): "Citizen's band" 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05 (Salle II): "Black Sunday" 1.25, 4.05, 6.45, 9.25 (Salle III): "Rocky" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10. (Salle IV): "Black Sunday" 1.00, 3.40, 6.20, 9.00 (Salle V): "Rabid" 1.35, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "La flûte à six Schtroumpfs" 1.00, 2.45 et "Un tueur dans la foule" 5.20, 9.20 et "Le pirate des Caraïbes" 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Colère froide" 2.10, 3.20, 6.30, 9.45 et "Flics aux trousses" 1.40, 4.50, 8.00.
MONKLAND: 5505 Monkland 489-2579 "The sailor who fell from grace with the sea" 12.45, 5.00, 9.20 et "Boys in the band" 2.40, 7.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 Sam.: "The concert for Bangla Desh" 7.00 et "2001: l'Odyssée de l'espace" 9.15 et "La nuit des morts vivants" 12.00 p.m. Dim.: "Harold et Maude" 2.00 et "Pour l'amour de Dieu et Docteur Jack" 4.00 et "Le soleil se leve en regard" 7.00 et "Le loup des steppes" 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "White Buffalo" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I): "Bugsy Malone" 2.30, 6.00, 9.30 et "Le bus en folie" 12.50, 4.20,